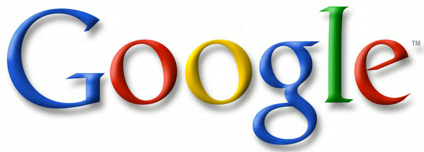
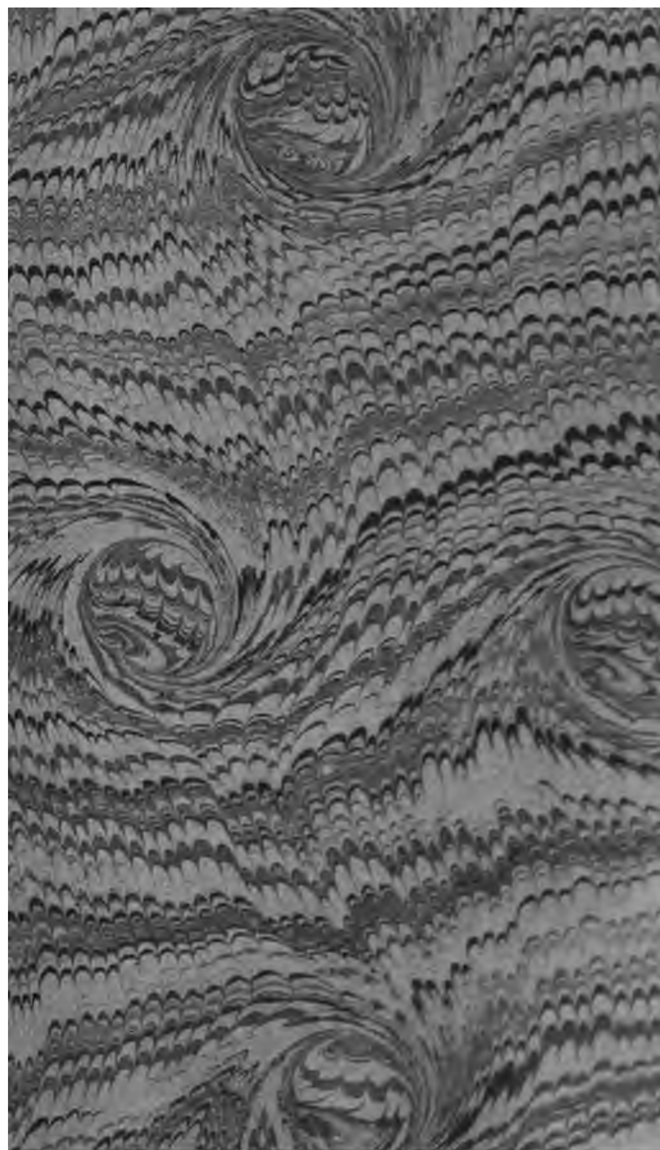





LES LIVRES SONT NOS MEILLEURS AMIS
H.P. THIEME





LES BALIVERNERIES ET LES CONTES D'EUTRAPEL

PAR

NOËL DU FAIL

Texte original & Gloſſaire

AVEC NOTICE PAR E. COURBET

TOME SECOND



PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
23-31, paſſage Choiſeul, 23-31

M. D. CCC. XCIV

LES BALIVERNERIES

ET LES

CONTES D'EUTRAPEL

TOME SECOND

LES BALIVERNERIES

ET LES

CONTES D'EUTRAPEL

TOME SECOND



De Trois Garſes.

CEVX qui entendent (ie croy que tous, ſans exception) combien il eſt dur accomplir le vœu de continence, pour eſtre vn don rare & à bien peu communiqué, ainſi que dit l'Eccleſiaſtique, à vn homme principalement bien nourry, qui ne fait que peu ou rien, & l'oppoſition que ce vieillard preſtre Paphnutius forma au Concile de Nice le premier, ſouſtenant que les gens d'Egliſe doyuent eſtre continuez en leur poſſeſſion de mariage, comme choſe legitime & ordonnee de Dieu : iugeront ayſement qu'vne pauure garſe abandonnee, de laquelle ie vous veux faire le conte, n'eſtoit ſans partie, & qu'on luy fit bien & loyaument gaigner ſes deſpens, lors qu'elle ſe trouua dedans vn Conuent ie ne ſay de quel ordre, où les habitans & bourgeois d'iceluy eſtoient, principalement les moins qualifiez, affamez de

ceſt apetit & deſir de taſter à la chair, où ils ne touchoient qu'aux grand's feſtes, & à la deſrobee. Trois bonnes pieces de telle marchandie, pour vous dire que c'eſt, deuiſoient de pluſieurs notables choſes, & s'enqueroient l'vne l'autre, leſquels de ceux qui les auoient embraſſees, eſtoient plus gentils compagnons, & experimentez en ce meſtier. La premiere dit, que ſi tous ceux qui luy auoient fait ſon paquet s'entretenoient par les mains, ils pourroient bien dancer depuis Careſme-prenant iuſques à Quaſimodo, c'eſt à dire, depuis Paris iuſques à Lon-lumeau. La ſeconde ſouſtenoit, que ſi elle auoit lors de ſon decés de chacun à qui elle auoit preſté ſon noc, vn *De profundis*, elle s'aſſeuroit, quelques affaires qu'elle euſt eu auec le monde, ne paſſer par les deſtroits brulans, ni eſtre flambee, & qu'il en demeureroit bel & bien aux coffres & bahus de Superogation. La tiercé & derniere articula que le plus braue & galant tabourdeur qu'elle euſt onc veu en telles matieres, s'apelloit *Frater Feciſti* : & interrogee dit, qu'vn ſoir, enuiron les cinq heures, eſtant ioignant le pilier deuant noſtre Dame, lieu ſeur & infaillible de toutes bonnes aduantures & aſſignations, comme les ſaints lieux ſont profanez, ſuruient vn quidam enfroqué, ayant la charge d'eſteindre les chandeles, & chaſſer les chiens hors l'Egliſe, qui l'ayant à diuerſes fois aguignee, cheualee, & fait les ſignals propres à tel ioüet, l'auroit fait entrer, & conduire par tant & tant de circuits & longues allees, qu'elle ſe trouua en vne chambre reculee, où il me fit *mirabilia*, me menant du

trot au galop, & à toutes reſtes : car à la voix d'vn qui diſoit aſſez bas, *Frater feciſti*, il me rempoignoit de plus belle, & vous en aurez, n'auoit pas loiſir le bon Gentil-homme releuer ſes chauſſes, que ce Diable de *Frater Feciſti* ne reuinſt : & à ce drap couſturiers, & de pelauder, c'eſtoit touſiours à refaire, à recommencer : tant que laſſee, rompue, & barbouillee, fut à moy luy dire, Monſieur *Frater Feciſti* ie vous prie me laiſſer vn peu en paix, vous eſtes enragé ou ladre, ou bien auez deuoré ce qu'il y a de mouches cantharides aux freſnes de Luſart, & n'y a dix voire douze femmes, tant haut huppees puiſſent elles eſtre, praticiennes ou autrement, tant en Cour laie, qu'ailleurs, qui peuſſent ſouſtenir ſi furieux coups & chocs vmbilicaires, & ſi en ay veu & experimenté de toutes races. Meſſalina, dit Polygame, bien laſſee, & non ſaoule d'hommes ſe retira. Tu crois mal, dirent les deux autres, ma pauure ſœur, qu'vn ſeul homme fuſt ſi grand perſecuteur de femmes : voi tu, *Frater Feciſti* couſin entier de Frere Fredon, (i'ay couché auec les clercs, i'entens Latin) veut dire que les deuotes gens alloient l'vn apres l'autre ſe conſoler, & matter ceſte Diable de piece de chair, qui nous fait viure en ruinant la plus part des hommes, & s'esbatre en la vallee de Concreux pres Nantes, où lon tient que le tort vainquit le droit, & y prendre le plaiſir penitential, ſelon l'ordre & rang de leur reception. Que ſi quelqu'vn par auanture ne bandoit ſon arbaleſte bien viſte, comme l'eau n'eſt touſiours au canal pour faire moudre le moulin, qui eſt vn aduantage

que nous auons ſur les hommes : & qu'il ennuiaſt au prochain habile à ſucceder, il feroit appellé *Frater feciſti, quaſi diceret*, Mon doux frere, as tu fait? ie ſuis icy bandé & eſmorché, toy bien à ton aiſe. *Tu Tytire, lentus in vmbra. Et nos flendo ducimus horas.* Lupolde lors ſe print à rire d'vn beau proces entre vn ieune homme & vne chambriere de la rue Vaſſelot à Rennes : elle concluoit qu'il luy paiaſt deux Carolus, pource qu'il auoit ſans deſarçonner ne autrement debrider ſon courtaut, reſpandu double ſemence, & eſtaint ſa chandele par deux fois, au lieu d'vne, contreuenant à leurs accords & conuentions, par leſquelles il deuoit par chacun coup d'eſtrille paier vn Carolus. Il ſe defendoit, diſant que c'eſtoit *vnicus actus*, vn ſeul exploit, de ſoy indiuidu & inſeparable : dont il prenoit droit par ce grand & ſolennel paragraphe *Cato*, requerant eſtre abſous, auec adiudication de deſpens. Mais pendant le proces ſe baſtiſt vn incident notable : car la toute viue garſe deuenue groſſe, ſubioignit à ſa premiere concluſion, que le galant euſt à luy faire prouiſion competante d'alimens. Il ſe defendoit de pieds & mains, que par l'accord il ne deuoit paier qu'vn Carolus pour chaque fois qu'ils ioueroient des baſſes marches & de la nauette, qu'onc ne fut parlé & moins ſongé lors de leur marché à la façon d'aucuns enfans : ſi le lait a caillé, *ſibi imputet*, à ſon dam , elle ne deuoit pas meſler ſes pacquets auec les ſiens, & froter ſon lard de ſi pres au ſien : il faut regarder ce que les parties ont voulu faire & negotier, et s'il faut combatre

de chofes iugees en femblables & propres termes. La Courtifanne Libia ayant vendu par quartiers les heures de iour & nuit à certains Peres de Rome, s'adreffa folidairement *actione in factum* contre les tous, pour la nourriture d'vn enfant qu'elle gaigna en cefte expedition, dont elle fut deboutee à la Rotte, fon recours fauf vers Marc Forir, defenfes à luy referuees. Ie ne fay qu'il en fut iugé, mais ie fay bien que l'autre iour vne Dame de cefte ville demanda à noftre maiftre Fourrel par enuoifeure & par gabois, comme difent les vieux Romans, fi on leur coupoit l'inftrument, que les fucrees, faifans bien le petit bec, n'ofent nommer, lors qu'on les mettoit en Religion, ainfi qu'elle auoit ouy dire à chacun perfonnage fort congneu. Ouy certes, refpondit le faint homme; vray, afin de ne mentir, car le feu fe prendroit à mon froc, qu'on nous en laiffe demi pied & quatre doigts, pour faire noftre caue, feulement donnez l'aumofne au frere mineur, & vous ferez iuftice. Vne autre femme, laquelle pour auoir fait fils & fille, & confequemment, dit le liure des Quenoilles, licentiee de tout dire, preffoit fort vn bon compagnon Cordelier de luy faire vn conte, attendu qu'il eftoit en reputation d'eftre fort recreatif & de bonne compagnie. Madame, refpond l'innocent, fans faute il n'y a que le Roy feul qui puiffe faire des Comtes : mais s'il vous plaift, ie vous feray vn beau petit moine, dont la façon ne vous couftera rien. Lors Eutrapel dit que nagueres en la maifon d'vn Gentilhomme de ce païs fe trouua vn ieune *frater* Cordelier,

ſalutatif, mondificatif, & plus humble qu'vne pucelle de vingt cinq ans, au demeurant frais, diſpos, alaigre, remuant, & qui ne reſſentoit ſon moine que par l'habit, lequel faiſant la queſte des bleds, vins, lards, beurres, & autres dons *charitatis*, fondés ſeulement ſur ce bonhomme *Peto* marchant d'Orleans, contre ce qui eſt eſcrit, *Tu viuras du labeur de tes mains*, faiſoit vne infinité de ioieuſes, mais lucratiues preſches : car s'il entroit en chaire, il menaçoit les femmes, celles principalement qui chopoient, & qui faiſoient hon de la teſte, de luy donner à diſner ou ſouper : s'il n'y auoit que les enfans ou femme à la maiſon, lors qu'il alloit en queſte, il eſtoit ſi ſubtil & affecté croque-lardon, qu'il en auoit cuiſſe ou aile, reſſemblant ces ieunes chiens, qui, acculez & faiſans bonne mine deuant vn petit enfant, tenant vn lopin de pain & ſa beurree, le regardent faiſans autant de tours de teſte, qu'ils voient de morceaux aualez, puis alongeans petit à petit le muſeau, prennent doucement & du bout des leures ſeulement, le pain de la main du petit, auquel pour ſa naïue imbecilité ſemble qu'il n'y a point de mal : mais le fin & ruſé maſtin (car le leurier, comme trop genereux, ne le feroit) aiant bien fait ſes aproches, tout d'vn coup hape, engoule, & s'enfuit quant & quant, laiſſant ce petit enfançon bien eſperdu, & parauanture tancé par ſa mere d'ainſi s'eſtre laiſſé aller. Car ces gens de bien, qui s'apellent deuorateurs & mangeurs des pechez du peuple, faiſans leurs queſtes & viſites anniuerſaires, par chacun an deux & trois fois, ſauent ſi dextrement

endormir ces pauures femmes principalement (car les hommes commencent à ſauoir de quel bois ils ſe chauffent, aiant eu bon terme, d'enuiron deux cens ſoixante ans que telles gens ſont venus au monde, de s'en enquerir) qu'il n'y a andouille à la cheminee, ne iambon au charnier, qui ne tremble à la ſimple pronuntiation & vois d'vn petit & harmonieux *Aue Maria :* la bonne femme a beau dire, Iean ou Gautier n'y eſt pas, il eſt au marché à Bain, a porté les clefs de tout : car ce fin Renard qui a tant eſté battu de telles eſchapatoires, croit ce qu'il en veut, gripant ce qu'il peut, auec toutes les honneſtetez que ſon guide & porte-poche luy a ſeu apprendre, & peut eſtre guignant ſous ſon capuchon à la pauure femmelette, luy demandant d'vn ris courtiſan cinq ſols à preſt, ſur vn gage naturel. La Damoiſelle de l'Hoſtel, pour reuenir à nos moutons encore des bonnes femmes, pria noſtre maiſtre ſe retirer aux ſoirs, apres auoir fait ſa queſte & telles perquiſitions de meubles, chés elle, en vne chambre baſtie exprés pour loger les bons Religieux & autres gens qui ne regardent que par vn trou. Ce qu'il ne refuſa, & d'abondant trouſſé comme vn vandangeur, remonſtra fort pertinemment que telle bonne & louable couſtume leur eſtoit propre & continuee de race en race en leur noble maiſon, ainſi meſme que n'auoit pas longuement il auoit leu au liure de leurs bienfaiteurs, où elle & les ſiens predeceſſeurs eſtoient eſcrits & immatriculez des ſins beaux premiers, en lettre rouge : à ce que, ſelon l'ordre d'eſcriture, ils fuſſent, comme

il eſtoit raiſonnable, des prochains participans aux bonnes & ſaintes prieres Conuentueles : & que ceux qui ſeroient les derniers, & auroient eſté nonchalans & pareſſeux de donner, en euſſent s'il en demeuroit : qu'en tels cas il ſe faut haſter, la chandele qui va deuant, eſclairant beaucoup mieux que celle de derriere & qui va apres. Tels eſtoient les artifices & langage fardé de ce bon Cheualier en l'endroit de ceſte ſimple Damoiſelle auſſi malitieuſe que vn oiſon, & qui euſt bien voulu par deuotion ſe donner elle meſme & tout ce qu'elle auoit à telles preudes gens, en remiſſion de ſes pechez. Ce que ſon mary, reuenu de la chaſſe, ne trouua de bonne digeſtion, allegant vn vers d'Homere à ce propos,

Qui veut tenir nette maiſon,
Ne loge Preſtre, Pigeon, n'Oiſon.

Ce ſont les fruits & productions des defenſes de mariage. *O quæ mala*, diſoit le Cardinal Contarein au Seigneur de Velly Ambaſſadeur à Rome, *attulit in Eccleſia cœlibatus ille.* Et que Aeneas Syluius, depuis Pape Pie ſecond auoit dit que *bona fortaſſe ratione matrimonia Presbyteris interdicta erant, ſed maiori reſtituenda eſſe.* Ce fut pour neant, ſi fallut il pour ce ſoir auoir agreables & authoriſer telles conuentions monachales, où meſſire goupil ſe trouua chargé de butin en face rouge & Seraphique : & auoir bien ſoupé *in modo &*

in figura, n'auifa autres plus aifees & religieufes prieres, que d'efpier le lit d'vne ieune nourrice veuue, couchante en vn arriere cabinet, non trop loin de fa chambre, auquel fur les onze heures du foir, (où tous enfeuelis de fomme & vin dormoient) fuiuant fes erreurs, il entre alongeant le mufeau, & hauffant doucement vne iambe, comme on voit vn Satyre peint, qui veut happer vne Nymphe parmi les rofeaux : & de fait, il procedoit à l'execution reelle, mais la veuue de peur ou autrement, hucha & cria à la force fur ce mignon qui va de nuit. Auquel cri & hola, le maiftre, fes feruiteurs, & tout fon peuple furuindrent, qui prindrent & fe faifirent du fire fradre, lequel, pour la peur conceuë eftant efperdu & tranfporté, n'auoit peu regaigner fa chambre, pour forger vn *alibi*, & ie n'y eftois pas : la complaignante auffi toute effraiee, & fes tetins defarmez, tremblotoit à la veuë de ce Moine Confiftorial, appellant *à minima*, en plus de trente articles, regardant en pitié tantoft l'vn, tantoft l'autre, tout contrit & repentant. Le Seigneur fans auoir egard à fes inuocations, iuremens, & prieres, le vouloit efcourter, & couper les pieces fondamentales de fa droite intention, gifantes & repofantes au fond du fond de fes braies : mais aiant mefuré & mafché certains aduertiffemens & remonftrances d'vn fien parent fage & reformé en vie & mœurs, fe retint, & refroidit fa fureur, à l'aide de laquelle & de cefte troublee vangeance, il euft fait vn bien mauuais traitement à ce Cagot, afin de purger l'honneur de fa maifon, effaiee eftre diffamee

par ceſt hoſte reuerend, lequel en l'inſtant il adiura ne mentir vn ſeul mot de ce qui s'eſtoit paſſé entre luy & la nourrice, qui le mouuoit d'entreprendre ce combat ſingulier, pourquoy, comment, & à quelle fin il entendoit conclure : qu'il euſt à l'inſtant & viſtement à ſe refoudre, prendre partie, & ſe bien eſclarcir, ſur peine que nos maiſtres couillonibus & pays adiacens en reſpondroient en nom priué. Le pauure Diable : car il y en a de toutes qualitez & façons, comme tient la Theologie, meſmes de ſi pauures, qu'au Royaume de Suede beaucoup d'eux ſont contraints tenir hoſtelerie pour viuoter, n'aiant le plus ſouuent que donner à repaiſtre à leurs hoſtes, mais bien des querelles & debats aſſez : Donc ce pauure Diable voiant que là eſtoit l'endroit où il falloit deſploier le meilleur & plus fin de ſa Rethorique, vola & deſroba par vn certain croiſement de bras & les yeux en haut tournez, tout le mal-talent contre luy conceu, s'attachant de paroles aigres & rigoureuſes à la nourrice, diſant qu'elle eſtoit les quatre cauſes de tout le mal, & l'vne des plus mauuaiſes & affettees garſes qui fuſt en Clais, que par vne infinité de fois en le pinſant, elle l'a appellé moine gras de lait, moine douillet, fripon, & qui feroit bien cecy & cela, s'il trouvoit le pot deſcouuert, & autres petits quolibets attractifs, tendans, à ſon iugement, au fait de l'incarnation & ancien meſtier, qui m'a pouſſé par occaſion, neceſſité, ou autrement, me leuer ceſte nuit, allumer la chandele, ouurir l'huis de la chambre où elle dormoit : & illec voiant deux groſſes cuiſſes rebondies, iambe

deçà, iambe delà. Hola, hola, dit le Gentil-homme, demeurons ſur ceſt article. Merci Dieu auſſi, dit la nourrice, ſi tu en diſois d'auantage, ie t'effacerois le viſage, gardeur de chemins fermez que tu es. Le Moine aſſeuré que la cholere, qui plus le pouuoit endommager, ceſſoit & eſtoit rabatue, & qu'il n'y alloit de ſa vie, comme il auoit eſperé, ſuplia le Seigneur, la Dame, la nourrice, & l'enfant, qui plus y auoit d'intereſt, pour auoir eſté reſueillé à ce tintamarre, luy remettre & pardonner ceſte pretendue offenſe, afin que ce dernier peché, diſoit il, ſoit moien me rapeller à la droite voie de ſalut, ſage & raiſonnable ſatisfaction. Et pour ceſt effect, nourrice m'amie, i'offre, s'il eſt trouué bon, vous eſpouſer, viure & vſer mes iours auec vous par vn ſaint & ſalutaire lien de mariage : ie ne ſuis Preſtre, mort, ne marié, au demeurant il n'y a homme deçà les monts qui mieux dreſſe & accouſtre vn iardin que moy, & qui plus gentiment trauaille en telles choſes: ie congnois mon infirmité, & que hors le mariage, ie ne ceſſe me perdre aux contemplations clauſtrales, qui pour eſtre bien nourri, & au fort de ma ieuneſſe, me font ordinairement eſgarer & trebuſcher aux charneles, auec vne priuation manifeſte du ſalut de mon ame, Seigneurs, à quoy le celeroi-ie ? Or dit ly contes, que l'affaire mis en deliberation, & chacun en aiant dit ſa ratelee, le mariage fut fait, celebré, conſommé, & executé reaument & de fait, & de preſent eſtre le meilleur meſnage qui ſoit d'ici à trois pas & vn ſaut. Polygame frotant & alongeant ſa

barbe, monſtroit par ſa contenance que tels contes, qu'il appelloit ords & ſales, & offenſans toutes ſaintes aureilles, ne luy plaiſoient en façon quelconque, & que par le teſmoignage de ſaint Paul, prins de Menander Poete Grec, tels propos deſordonnez corrompent les bonnes meurs. Mais Eutrapel, pour garantir & ſauuer ce qu'il auoit propoſé, dit qu'il n'y auoit rien laid en nature, pourueu que l'vſage en fuſt legitime : en vouloit croire la lecture des ſainctes lettres, où bien ſouuent ſe trouuent des mots, ie ne dy point laſcifs, mais qui feroient rougir les bien honteux, s'ils ne les prenoient en bonne part, & hors leſquels les Prophetes meſme n'ont peu s'expliquer & depeſtrer, ſans ceſte viue expreſſion de mots, pour ſignifier & faire entendre à la poſterité, leurs volontez & conceptions. Que ſi on regardoit aux autres diſciplines, comme la Iuriſprudence, Medecine, Hiſtoire, Poeſie, & Mathematiques, ſe trouuera qu'elles demeureront ſeiches & fleſtries, ſi elles ſe veulent priuer & forclore des propres mots ſignificatifs de l'imperfection ou laideur des choſes humaines. Et qui voudroit oſter l'impieté & dangereux termes contenus aux liures de Plotin, Porphire, Lucrece, Lucien, & autres qui ont guerroié noſtre Chriſtianiſme, les hereſies & contradictions à iceluy, les polices de Platon & Ariſtote permettans tant de vilaines copulations; chaſtrer vn Martial, comme quelqu'vn a fait, vn Terence, Suetone, Bocace en ſon Decameron, Poge Florentin, les Contes attribuez à la Roine de Nauarre : à voſtre auis ne feroient tels liures de vrais corps ſans ame, vn ban-

quet de Diables, où il n'y a point de fel, & dont le profit, qui eft contraire au mal, ne fe pourroit autrement tirer? Me fouuient auoir ouy ce bien parlant Latin Iacques Syluius lire *De vſu partium* de Galen, au College de Treguier à Paris, auec vn merueilleux auditoire d'Efcholiers de toutes nations : mais lors qu'il defchiffroit les parties que nous appellons honteufes, il n'y auoit coin ni endroit qu'il ne nommaſt en beau François par nom & furnom, y adiouſtant les figures & pourtraits, pour plus ample declaration de fa leçon, qui euſt eſté illufoire, fans gouſt ne faueur, s'il euſt paſſé par aupres, & fait autrement. Ie luy ay veu aporter en fa manche, car il vefcut toute fa vie fans feruiteur, tantoſt la matrice d'vne cheure ou brebis, & tout le bas du ventre; tantoſt la cuiſſe ou bras d'vn pendu, en faire diſſection & anatomie, qui fentoient tant mal, & puoient fi fort, que plufieurs de fes auditeurs en euſſent volontiers rendu leur gorge, s'ils euſſent oſé : mais le paillard auec fa teſte de Picard, fe courrouçoit fi afprement, menaçant ne retourner de huit iours, que tous fe remettoient en leur premier filence. Que peut on refpondre à ce docte liure de Ioubert, puis peu de temps prefenté à vne grand' Princeſſe, où il defchiffre fi bien en gros & en detail les lieux naturels paſſementez de ces pauures femmes ? Lors que Syluius triomphoit, auſſi faifoit noſtre maiſtre de Cornibus, grand & celebre Cordelier, lequel pour donner les œufs de Pafques à fes auditeurs de Saint Seuerin, raconta qu'au Carefmeprenant paſſé qu'il auoit gelé à pierre fendre, fon

valet luy portoit vn bon & gras chapon entier, *quod eſt notandum*, car il faut regulierement qu'il en demeure vne portion à celuy ou celle qui garde la chambre. Paſſons outre : Ce chapon, peut eſtre, de Cornouaille, eſtoit porté modalement entre deux plats, pour le ſouper de Monſieur auec deux autres Docteurs de Sorbonne ; mais parce qu'il eſtoit nuit, le pauure gars heurta en la rue vn gros eſtron du grand calibre, à la façon & geniture duquel celuy ou celle qui en auoit fait le premier giſt, n'auoit pas les mains derriere le dos : ſi fut il deplanté & deraciné, & plats, chapon, & eſcueles par terre, & le porteur des preſentes de chercher & taſtonner, qui, par auoir l'onglee aux doigts, amaſſa ce noble eſtron, eſtimant eſtre ſon mets, le mit entre ſes deux plats : &, arrivé au Conclaue Doctoral, le poſa ainſi couuert qu'il eſtoit, vis à vis du feu, à la chaleur duquel s'eſtant diſſout & deſtrampé, ſe fit bien congnoiſtre pour tel qu'il eſtoit, nonobſtant les groſſes queſtions quodlibetaires, qui euſſent ia fait monſtrer le cul à deux ou trois bouteilles, attendans vuider les autres & plus nerueuſes difficultez. Pour concluſion, ſi nos diſcours & contes ſont deſpouillez de ces belles & ſalees meſlanges, qui ſont leur pareure & enrichiſſement, & par leſquelles ſe trie & ſepare le pur d'auec l'impur, l'aigre d'auec le doux, nous reſterons auſſi morfondus & glacez que ceux qui paſſent le mont Cenis : & comme les Pedans Perroquets, & batteurs de chaires, qui parlent lanternes aſſez, mais ils ne plaiſent point. Teſmoins en ſeront nos Maiſtres qui ſe diſent porter les clefs de la

Theologie & de nos confciences, qui fe fauent fi dextrement vefperifer par leurs attacques & foubriquets, tirez du fin fond de la braiette, tant que les poules en tomberoient du nid, & en fraperoient la Pie en l'œil, leur euft elle la queue tournee. Tefmoin auffi fans reproche, cefte affettee chambriere de Paris, laquelle interrogee qui ainfi battoit à la porte (c'eftoit vn homme de robe longue, appelé Couillard) refpondit, c'eft Monfieur ô quoy lon fait cela. La fucree n'euft ofé dire Couillard, mais bien par periphrafe, circumlocution, & long affemblage de mots, l'ouftil auquel volontiers elle euft dit bon-iour & bon-foir tout enfemble. Si elle euft hanté l'Eglife Saint Maurice d'Angers, où il y a vingtcinq ou trente ieunes Preftres, qui par vn nom facré & myfterieux s'appellent Couillauds, elle n'euft efté tant fcrupuleufe d'endommager fa pretieufe & delicate confcience.





Remonstrances d'vn Iuge à vn meurdrier.

N'A pas long temps qu'en vn proces pendant entre certains perſonnages de marque & qualité, ſe trouua vn pauure laboureur, qui teſmoigna & dit la verité du fait, où il fut enquis, ſelon ſa religion & conſcience, comme tout homme de bien doit & eſt tenu faire, s'il a tant ſoit peu de ſentiment & congnoiſſance de la verité, qui eſt Dieu, & du Diable, qui eſt le menſonge. Et d'autant qu'il chargeoit par ſa depoſition & teſmoignage la partie accuſee, il fut contraint tenir la maiſon, & n'aller plus aux foires, marchez, ni à ſes autres affaires, comme de couſtume, eſtant menacé de ce qui luy arriua : car inopinement & ſans y ſonger fut rencontré par celuy qui luy vouloit tout le mal, lequel en douces & emmielees paroles (les gentils Cheualiers ſont le contraire, fiers à l'aborder, & paiſibles ſur la fin) luy dit, Mon pauure petit teſmoin, mon mignon, mon petit maiſtre, que ie ſuis aiſe t'auoir troué, que tu ſois le bien venu, chapeau pointu, ſont les mots

de l'information. Le laboureur, ne pouuant fuir la rigueur de ce monſieur implacable, & impitoiable plus que Iunon auec ſes quatorze Damoiſelles inſtruites à la ialouſie, eſſaia tous moiens faire entrer la miſericorde ou pitié en l'eſtomach de celuy qui le pourſuiuoit à mort, & le faiſoit mourir à petit feu, & à longues penſees, ſe iettant à genoux, luy baiſant les pieds, accolant l'oree de ſon manteau, auec offres repetees de mille ſacrifices de ſa vie pour ſon ſeruice, conioignant & amaſſant infinis pleurs & lamentations qu'il degorgeoit à gros ſanglots pour trouuer pardon, en choſe toutesfois où il n'auoit aucunement peché. Iamais Dom Ioan d'Algares Eſpagnol ne proteſta tant entre les mains de Broſſay Saint-graue à la bataille de Dreux (qui le ſauua neantmoins) qu'il feroit *Loutheranos*, *diablos*, ou tout ce qu'il voudroit, pourueu qu'il ne mouruſt. Telles offrandes ne pitiez enſemble entaſſees n'eurent aucun poids ni effet pour amolir & fleſchir la durté & le courage felon de ſa partie, qu'elle ne luy donnaſt du poignard cinq ou ſix grands coups d'arrache-pied dedans la gorge. Dieu qui par ſa ſainte prouidence a couſtumierement vengé & puny l'effuſion du ſang innocent & iniuſtement reſpandu, obſcurcit & aueugla de telle ſorte l'entendement de ce miſerable meurdrier, qu'il ſe laiſſa aiſement prendre & attraper entre les mains de la Iuſtice, quelques fuites & elognemens qu'il euſt auparauant fait. Le Iuge qui l'interrogea, l'aduertiſſoit comme la grandeur & proeſſe d'vn braue & hardi Gentil-homme giſoit à

pardonner aux petits & abbaiſſez, nommement à ceux qui viennent à la miſericorde & la cherchent. Luy allegua, d'autant que l'accuſé auoit autrefois eſtudié, & qu'il y auoit bon nombre de ieunes gens preſens & ſpectateurs d'vn interogatoire ſi prudent, que les louanges attribuees à Hercules ſont fondees principalement en ce qu'il ne ſouffroit pres ou loin vn mauuais garſon, & perturbatur du repos public : car les riches & qui ont dequoy ne ſe mettent pas volontiers en la meſlee, pour crainte de perdre le leur, encore qu'ils voudroient bien entrer en quelques ligues & partialitez, qui eſt vn ſecret politic & conſeruateur de l'authorité du Prince : & qu'au reſte il eſtoit treſ-bon voiſin & amy aux gens de bien & vertueux. Quant à pardonner & remettre les offenſes, diſoit le Iuge, cela nous eſt de commandement, & tient de noſtre Seigneur en ſon Sacre-ſaint Euangile. Les Paiens auoient bien ceſte doctrine qu'ils auoient puiſee, voilez & bandez d'vn frontal d'ignorance, comme dit Tatianus, des liures des Hebrieux : car Iule Ceſar gaigna ce point de Grand entre les Romains, pour auoir pardonné à Marcus Marcellus & autres bourgeois de la ville, qui auoient prins les armes contre luy, qui eterniſa ſa memoire à iamais de tel ſaint nom & beau titre, à ſauoir, Qu'il luy ſouuenoit & auoit la memoire de tout, fors des iniures paſſees & torts qu'on luy auoit fait. Et n'y a point long temps qu'vne Dame Florentine cacha en vn ſien hoſtel celuy qui auoit tué ſon fils, & qui s'eſtoit venu rendre & engager ſous ſa mercy. Me voicy (dit Crataloras,

chef des voleurs d'Efpagne, à l'Empereur Augufte) payez-moy vingt cinq mille efcus que vous auez promis à celuy qui me prefenteroit deuant vous : de fait luy fut pardonné, & la fomme payee. Ne fe trouue rien qui plus approche de la participation & communication des chofes celeftes, que la mifericorde, quand elle eft pourfuyuie & requife. Ce grand Roy François voiant fon peuple de la Rochelle de genoux plorant, criant, & demandant mifericorde pour la rebellion que les pauures malauifez auoient faite, ne fe peut contenir de larmoier, leur pardonnant de bon cœur, & outre boire & banqueter auec eux, acte certainement heroïque & digne d'vn Roy de France. Tels propos, & autres dignes paroles que ce bon & fauant Iuge feut ioindre & accommoder au fait prefent, & le lieu qu'il tenoit, firent & ouurerent tellement à l'inftruction & iugement du proces, que ce miferable preuenu, contrit & beaucoup repentant, eut la tefte tranchee, accufant fur l'efchaffaut, comme eft la façon de telles gens abandonnez, de prefcher & iargonner de belles remonftrances en l'efchelle & à reculons, fa mauuaife & trop licentieufe nourriture, la defobeiffance aux commandemens & admonitions de fes pere & mere, & fur tout la frequentation de ieunes gens debaufchez & farcis de certaines maximes endiablees, & venues d'Italie, auec plufieurs autres fciences, comme de fe venger en quelque forte que ce foit, & hair perpetuellement, fans occafion bien legitime & approuuee : car hair eft chofe iointe & annexee à noftre nature

deprauee, mais pour remede nous eſt donné l'Euangile, qui nous commande prier pour ceux qui nous ont offenſez, à ce que noſtre Seigneur leur donne & communique ſon eſprit de repentance & reconciliation, pour requerir pardon, & en ce faiſant venir d'vn grand debat à vne belle & religieuſe concorde. Le meſme Iuge, dit Eutrapel, me cuida ie ne ſay quand prendre par le bec, lors qu'on m'accuſoit, à tort & ſans cauſe toutefois, de quelque petite ieuneſſe. Quelle ieuneſſe ! s'eſcria Lupolde, mais d'vne bonne volerie, dont tu eſtois notablement chargé & conuaincu, ſi tu euſſes failly à te tourner. Eutrapel fit ſemblant n'auoir rien entendu, deſtournant le coup à gauche, crachant à quartier, comme ſi l'aureille qu'il ouuroit de ce coſté là euſt eſté eſtoupee : car, à dire tout, autrefois auoit-il eſté interrogé & paſſé par ſous la main de ce Iuge, lequel luy voulant faire eſuanoüir & perdre ſon priuilege Clerical, luy auoit preſque fait croire qu'il eſtoit au iugement des Capitaines l'vn des plus experimentez ſoldats qui fuſt en l'armee & aux bandes. Mais Eutrapel, comme fin & bien auiſé, ſeut bien repartir, prendre le chemin de Niort, & maintenir qu'il eſtoit d'vn trop couard naturel, & ne parloit de la guerre qu'aux bonnes femmes, en cuiſant des chaſtaignes aux cendres, par le moien de quelques liures imprimez, comme pluſieurs font. Eſt-il bon, dit Lupolde, que le Iuge s'efforce par petites ſubtilitez & interrogatoires exquis, arracher ainſi vne eſpece de verité d'vn priſonnier aſſez affligé d'ailleurs?

Sembleroit qu'il faut aider & fauorifer, entant que la iuftice, l'honneur, & la confcience le permettent, la calamité d'vn homme tourmenté & en peine, luy ouurir les moyens d'attenuer & appetiffer les trop rigoureufes & violentes pourfuites de fon proces, fe fouuenir d'eftre homme, c'eft à dire, pitoyable, & faire honeftement plaifir aux enferrez. Il n'en va pas ainfi, dit Polygame, principalement aux crimes enormes ou commis de guet à pans : & tels Iuges qui fe difpenfent fauorifans les mefchans, encore qu'il y ait quelque apparence de compaffion, font refponfables deuant Dieu, comme fouftenans le glaiue au meurtrier, les troubles & renuerfemens du repos des bons, & l'inquietude du mefchant en fa vie dereiglee & irreguliere. Vous n'aurez point, dit l'Eternel, regard en iugeant, ny au pauure, ny à la veuue, faictes iuftice droitement & equitablement : car, difoit vn ancien, on ne peut fauuer la loy & l'homme tout enfemble. Nous auons veu des Iuges, mais la race en eft tarie, car à la plufpart font en ce iour pour l'accufé, ou pour l'accufateur, pour l'appellant, ou pour l'intimé, fous la iurifdiction defquels il n'y auoit fi belle tefte ou gofier, fuft de ces Gentils-hommes de nom, & vilains par effet, Preftres, Moynes, ou autres foy difans priuilegiez, qui ayans forfait hors leur habit religieux, au delit commun, ou priuilegié, & fans autre degradation, ne paffaft pour vn homme de fon païs, & pendu & eftranglé. De fait vn Prince fouuerain n'eft Iuge & Magiftrat qu'à demy, & eft manchot d'vne

main, s'il ne cognoiſt, ou ſon Officier, de tous delits indifferemment & abſoluement entre toutes perſonnes, de quelque grade, dignité, qualité, & condition qu'elles ſoient, comme plus amplement il fut mis en delibera-tion à la Diette de Vviſpurg : mais le Breuiaire le gaigna pour ce coup, non pour diſputer le fond, mais les for-malitez, & fay luy peur, qui eſtonna les entendemens non aſſez bien fondus. Par la ſerpe de bois, dit Eutrapel, ie crains ces Diables de Iuges volans, comme la peſte : car du temps que nous eſtions Eſcholiers à Paris ſur Petit-pont, Touaut (à preſent Proconſul de Tremerel, & grand Auditeur des mathebus) print la charge, lors que nous allaſmes en voyage à ſainct Iean d'Amiens, eſtre noſtre maiſtre d'hoſtel, aſſeurant eſtre menager competant, ſauoir acheter, vendre, & conter, payaſt qui pourroit, fronçant les yeux, que nous auions bien affaire de ſon induſtrie, & tel homme que luy : faut penſer que par telles riches prefaces il vouloit eſchantillonner & gaigner ſes deſpens, mettant pluſieurs difficultez en auant, nommément qu'en ceſte Picardie on ne fourniſſoit de rien aux hoſteleries, & conuenoit tout acheter au marché & à la denree. La commiſſion luy fut accordee ſans debat, ne figure de proces, & pour icelle executer plus rondement, nous deuança enuiron vne heure pour donner ordre à tout, & faire prouiſion neceſſaire : mais le pauuret ne fut eloigné de nous de beaucoup, qu'il ne fuſt grippé, comme le More Comic (ceux qui ſauent l'hiſtoire, entendront bien la ſource de tel Prouerbe, & mot de rencontre) par vn certain Iuge

de campagne, Preuoſt des Mareſchaux, rouant & eſcarmouchant les reſtes & reliques des gens de pied retournans du camp, leſquels, comme en la queuë giſt le venin, ſur ceſte decoction de guerre voloient par terre & brigandoient, non ſi cruellement & barbarement qu'ils font auiourd'huy (cela ſoit dit pour ceux qui retiennent leur ſoulde, & qui y doiuent pourvoir) mais toutefois petitement, *more Romano competando*, & ſuyuant l'ancien ſtile, par lequel les derniers en tels affaires, font les grands coups, & s'en vont ô merde & ô linceux : ie dirois bien, parlant reueremment, mais ie ferois tort à la liberté de parler. Touaut interrogé, reſpond eſtre Eſcholier, qu'il va tout pelerin à Sainct Iean d'Amiens : mais le Preuoſt trouua noſtre homme fort eſtonné & nouuelet, pour eſtre vn vray Eſcholier Latin, i'entens dire babillard pres le feu, & badin hors la claſſe : &, pour l'acheuer de peindre, ſe trouuerent en ſes chauſſes (car au pays des Mareſchaux on foüille par tout) vn ieu de Cartes, vne bale de dez, le petit flageolet pour faire ripaille au ſoir, comme ils parlent en Anjou, & reſiouïr les compagnons : finalement le captif eſtant au bout de ſes fineſſes, mit pour toutes peremptoires & defenſes, que la troupe compoſee de tels & tels, venoit apres, les nommant par nom & ſurnom, auec entiere deſcription & eſtat de leur acouſtrement : & en ce diſant aperceut ceſte notable ſocieté qui aprochoit, mais aſſez lentement, iouans à Cornichon va deuant, courans les vns apres les autres, folaſtrans & s'entre-iettans des mottes, en ces belles

eſtendues & raſes campagnes. Le Preuoſt vif & pront vouloit trouſſer & pendre à vn arbre là pres meſſire Touaut, la iuſtification duquel il tenoit pour fable, voyant la compagnie aleguee, qui ne marchoit en pas & grau'té Auguſtale, comme apartient à gens deuots & bien penitens : & tempeſtatif comme il eſtoit, & rehauſſant de colere, car il perdoit ailleurs, eſtoit ſur le point de brancher le priſonnier : & ja le Preſtre eſpluchoit & ſaſſoit au gros crible les plus larges tranchees de ſa conſcience : le bourreau d'autre part, qui aguignoit ſes chauſſes preſque neuues, & bouſantes de tafetas, comme lors en eſtoit la mode. Mais bonnes nouuelles, voicy ſuruenir les compagnons oportunément & à la bonne heure, qui reuindrent tout bien à point : car s'ils euſſent tardé encore tant peu ſoit, comme ils vont niaiſans, begaudans, & s'amuſans par les chemins, ils euſſent trouué leur prouidadour pendu comme vne andouille, & adieu Fouquet, il en fuſt quitte pour vne once de la peur de ſainct Valier : mais vn ſoldat eſtant auſſi priſonnier, qui auoit tué vn berger, & à grands coups d'eſpee à deux mains haché tout ce qu'il auoit de moutons, n'en eſchappa à ſi bon conte : car au iugement meſme d'vn grand Seigneur paſſant & courant la poſte, deteſtant telle cruauté, fut pendu, apres luy auoir eſté les deux mains coupees. Polygame dit lors auoir autrefois reprins bien aigrement vn ieune pretendu Gentil-homme, qui ſe delectoit & prenoit plaiſir à donner coups d'eſpees aux chiens qu'il rencontroit par les rues. Cela eſtant mis ſur le tablier & au

bureau, fut dit des vns que ce ieune fol eſtoit auoué fils d'vn fort homme de bien, mais que ſa mere s'eſtoit autrefois oubliee auec vn boucher, duquel il retenoit encore la cruauté & façons ſanglantes : comme la Pie reſſemble de la queuë à ſa mere. Auſſi que le naturel paſſe bien loin & au trauers de pluſieurs ſuytes & ſucceſſions d'ainees, comme lon dit de Niceus Poëte Grec, lequel apres trois generations naſquit tout noir, parce que ſon ayeule s'eſtoit accouplee à vn Ethiopien. Les autres eſtoient d'auis que la nourriture y aportoit ces laides & deteſtables effuſions de ſang & carnage, comme lon tient de ce meurtrier, ſanguinaire, perfide, & maſſacreur Caligula, les tetins de la nourrice duquel eſtoient enſanglantez, pour l'accouſtumer & luy apprendre la cruauté. Les autres diſoient que telles inſolences brutales eſtoient beaucoup à reprimer, outre le cry eſpouuantable de ces pauures beſtes qui ſont creatures de Dieu pour noſtre ſeruice, qui paſſionnent toutes honeſtes & politiques oreilles, & eſtre d'auis les armes deuoir eſtre baillees aux Gentilshommes ſeuls, priuatiuement à tous autres : & ce en plaine aſſemblee & conuocation de parens auec interpoſition du Decret & Ordonnance iudiciaire, auec ample information precedente de leurs meurs, conditions, & gouuernemens, pour eſtre declarez capables du ſeruice du Roy, defenſe du pays, & honneur, ſans en abuſer : & que tel moyen ſeruiroit à la ieuneſſe d'vn grand contrerolleur, & n'auiendroit ce que lon dit communément, mettre le couſteau en la main du

furieux : que mieux ne fauroit lon tromper vn larron familier, que luy bailler la bource à garder : & que ceux qui entendent l'honneur des armes, n'ont aucunement bonne opinion de celuy qui ainfi fouuent met l'efpee au poin : duquel on dit par gaudifferie, Qu'elle ne peut auoir grand lait, pour eftre tiree trop fouuent. Et de fait l'efpee, comme vn coufteau facré, ne doit eftre defgainee, fors en cas d'importance, ou pour la defenfe de fa vie & honneur. Ie ne ferois point ainfi, dit Lupolde, ains fuyurois le iugement des Areopagites, qui firent pendre par le col vn certain debauché, ayant creué les yeux par folaftrie à vn Corbin priué, qui fe promenoit par les rues : argument neceffaire, comme dit Quintilien, & infaillible par telle cruauté, que le refte ne vaut rien du tout. Voire mais, dit Polygame, quels contredits auez-vous contre cefte affertion & propofition tant mirifique de Sannazar Poëte Italien, qui afferme ceux eftre coüards qui n'aiment voir refpandre le fang ? De tres-pertinens, dit Eutrapel, pour auoir l'Italie perdu, à la plufpart, leur naïue & ancienne generofité, au lieu de laquelle a efté tranfplanté & s'eft infinué le fang Gothique & barbare qui tant longuement y a fait fons & ietté fes racines : auffi que cefte maxime eft prinfe, ou pluftoft empruntee de la doctrine de Satan, appellé en la faincte Efcriture, meurdrier, tueur, efprit fanguinaire & cruel. Car tout homme qui de fens raffis prent plaifir à faire ou voir faire mal, a choifi vne tres-dangereufe efchole : & ne fe trouua onc vaillant & braue Cheualier qui de

ſang froid, & apres le combat general, tuaſt vn ennemy ; & nullement les beſtes, fors celles qui font mal, ou à la chaſſe. Encore ſe ſont veus de noſtre temps pluſieurs Princes & grands Seigneurs qui ont ſauué la vie non ſeulement aux Cerfs qui ſe venoient rendre à eux, la larme à l'œil, comme eſt leur couſtume, eſtans preſſez : mais auſſi à d'autres eſtans entre les toiles, pour auoir couru alaigrement, ou fait quelque gentille ruſe, auec la marque d'vne ſonnette pendue au col, ou peut eſtre l'aureille coupee, pour dire, N'y retournez pas. Et ſe dit qu'aux Ardennes fut prins vn Cerf ayant vn collier d'or, où eſtoit eſcrit, *Hoc me donauit Ceſar*. Il vous peut ſouuenir, dit Eutrapel, de ce gentil renard que nous priſmes vif aux garennes de Chaſteau-letard, auquel, pour auoir bien defendu ſon fort, fut au iugement meſme des femmes, auſquelles il auoit mangé quelques poules, donné la vie pour ce coup, auec vn billet de parchemin attaché au col, où ſon proces eſtoit eſcrit, & la cauſe de ſon eſlargiſſement : il fut quaſi preſt à paſſer le pas, ayant attendu le canon, car toutes les peles des Chaſteliers & de la Simonnerie y auoient beché : mais on diſoit qu'il eſtoit defendeur de bonne foy, & que la maiſon eſt à chacun vne ſeureté publique.





Du Temps preſent & paſſé.

DV temps du grand Roy François on mettoit encore en beaucoup de lieux le pot ſur la table, ſur laquelle y auoit ſeulement vn grand plat garny de beuf, mouton, veau, & lard, & la grand'braſſee d'herbes cuites & compoſees enſemble, dont ſe faiſoit vn broüet, vray reſtaurant, & elixir de vie, dont eſt venu le prouerbe, *La ſoupe du grand pot, & des friands le pot pourry*. En ceſte meſlange de viures ainſi arrangee, chacun y prenoit comme bon luy ſembloit, & ſelon ſon apetit, tout y couroit à la bonne foy : ne ſe preſentoit, comme en ce iour, vne certaine graine d'hommes qui ambitieuſement departiſſent les morceaux, faiſans les rangs par les premieres diſtributions d'iceux, meſcontentans & tirans les conuiez en diuerſes jalouſies, tous y mangeoient du gras, du maigre, chaud ou froid, ſelon ſon apetit, ſans autre formalité de table, ſauſſes, & vne longue platelee de friandiſes qu'on ſert auiourd'huy en petites eſcueles remplies de montres ſeulement : Auſſi nos

hommes ainſi viuans, de fumees, diſcours, baiſemains, & reuerences, ne ſont que demy-hommes, longuets, greſles comme ſang-ſues, diſſimulez comme renards, & affettez comme l'eguille d'vn peletier. N'a pas longuement qu'vn mignon ainſi effeminé, refriſé, enchiffré, godronné, faiſoit la guerre par gaufferie à vn vieil Capitaine, l'appelant gros tripaut, ventre de Suiſſe, bandoulier de cuiſine, tripier d'Amboiſe, mouſtardier de Dijon, & ſaucice de Nantes ; & que le Roy eſtoit bien ſeruy de ces groſſes panſes. Ha ! beau fils mon amy, petit Perroquet mignon, luy reſpondit-il, ie ne dy pas que par petites ſubtilitez Eſpagnoles, & ruſes de montagne, toy & tes ſemblables ne puiſſe haraſſer vne armee, auec ta petite lance, ton petit cheual, ton petit piſtolet : mais au cas que trois mille hommes de cheual que ie choiſiray bien encore en France, eſtans du bon temps auec leurs quenoüilles & fluſtes d'onze pieds & demy, ie ne te paſſe par ſur le ventre, & à tous tels eſtradiots que toy, qui tiennent les places des gens de bien, ie conſens eſtre appelé Huet. Il ne faut qu'vn braue & hardy Capitaine pour donner cœur à toute l'armee :

... Deſideſque mouebit
Tullus in arma viros :

Sous l'enſeigne à Tullus les couards fraperont. Tu n'as force ne vertu que d'vn merle plumé, & ſi tu es impuiſſant d'engendrer autre choſe que des huiſtres en

efcaille, ou des veffies de porc, pour ne manger qu'à demy, & viandes fpirituelles & delicates, contre l'ordre du climat de ce beau païs, qui regarde & tire beaucoup fur le froid & Septentrion : conclufion, fi tu auois fpermatifé en ma fouppe, ie n'en mangerois ja moins. Tous qui vouloient, continuoit Lupolde, rians & iouans, fans trahifon & dent de chien, alloient lauer leurs mains au puis, à la pierre duquel aiguifoient leurs coutaux, pour, à qui mieux, couper de longues & larges lefches du gras iambon, ou groffe & tremblante piece de bœuf falé, & icelles trancher fur le bon pain bis faictis, & en donner aux affiftans plus honteux, à chacun fon lopin, pour rabatre les premiers caquets de la fain, qui pour reuanche verfoient en hauts verres de fougere à chacun fa fois à boire de beau citre, faifant fur le haut vne infinité d'efcumeufes pointes d'aiguilles pour humecter & rafrefchir le foye, & ramolir les durtez du ventre; les plus agés s'affeans au beau milieu de la table, apres auoir prié Dieu par la bouche d'vn petit enfant : puis la ieuneffe fe peflemeflant fans ordre, fans ceremonie, fans enuie, fans grands refpects ja euacuez & perdus par ce beau patron de l'humilité des anciens, triomphoit de bien mordre, & griffer de bon apetit, chacun difant le mot, comme tout eft compagnon à la table & au jeu. Quelque efpace de temps graces dites, & les napes & tables oftees, les bonnes gens prenoient plaifir à voir dancer en toute modeftie cefte ieuneffe, au fon de Lenard tabourineur, laquelle apres faifoit partie à ioüer au

palet, tirer la barre, vne longue paume : les autres defendoient vn fumier affailly à belles longues perches, & furgons mornez & couuerts de foin ou paille, fans aucune contention ny debat. Voila vne partie de la vie & exercices des Gentils-hommes d'alors : Leurs habillemens pour les iours de feftes, comme le pourpoint de fatin, chauffes boufantes & rempliees de tafetas, le bonnet de velours, la plume blanche bien atifee, la cappe de drap ou frife, & l'efcarpin bien fait & decoupé : aux iours ouuriers ie ne fay quoy de moins. Dedans la fale du logis (car en auoir deux cela tient du grand) la corne de Cerf ferree & attachee au plancher, où pendoient bonnets, chapeaux grefliers, couples & leffes pour les chiens, & le gros chapelet de patenoftres pour le commun. Et fur le dreffoüer ou buffet à deux eftages la Saincte Bible de la traduction commandee par le roy Charles le quint, y a plus de deux cens ans, les Quatre fils Aymon, Oger le Danois, Melufine, le Calendrier des Bergers, la Legende doree, ou le Romant de la Roze. Derriere la grand'porte, force longues & grandes gaules de gibier, & au bas de la fale fur bois coufus & entrauez dans la muraille, demie douzaine d'arcs, auec leurs carquois & flefches, deux bonnes & grandes rondeles, auec deux efpees courtes & larges, deux halebardes, deux piques de vingt deux pieds de long, deux ou trois cottes ou chemifes de maille dans le petit coffret plein de fon, deux fortes arbaleftes de paffe, auec leurs bandages & garrots. Dedans & en la grand'feneftre fur la cheminee trois

hacquebutes (c'eſt pitié, il faut à ceſte heure dire, harquebuſes) : & au ioignant, la perche pour l'eſperuier, & plus bas à coſté les tonnelles, eſclotoueres, rets, filets, pantieres, & autres engins de chaſſe. Et ſous le grand banc de la ſale large de trois pieds, la belle paille freſche pour coucher les chiens, leſquels pour ouïr & ſentir leur maiſtre pres d'eux, en ſont meilleurs & vigoureux. Au demeurant, deux aſſez bonnes chambres pour les ſuruenans & eſtrangers, & en la cheminee de beau gros bois verd, lardé d'vn ou deux fagots ſecs, qui rendent vn feu de longue duree. Eſtoit en la puiſſance du Gentil-homme cheuaucher cent lieuës, ſans qu'il luy couſtaſt pas la maille, & ſe tenoit bien-heureux celuy qui le hebergeoit & logeoit, viuoit hors ceremonie du faitis de l'hoſtel, ſans raconter les fautes & imperfections qu'il euſt peu voir ailleurs, prenoit l'harquebuſe ou arbaleſte, apres auoir veu le coup, & les chiens ou oyſeau d'autre part, raportoit au ſoir le canard, le leuraut, le ramier, & autres ferremens de cuiſine : eſtoient lors incognus ces mots maquereaux & lubriques, ſeruiteur, maiſtreſſe, m'amour, les baiſers moüillez, les amours d'Orphee, cheuilleurs, noüeurs d'eguillete, aſſaſſins, empoiſonneurs, & telles meſchancetez & drogueries, qui ont fermé la porte à ceſte tant belle & ſainte hoſpitalité, chacun eſtant en ce iour en perpetuelle deffiance de ſon compagnon & voiſin, ſans charité, ſans amitié, autre que feinte, aguetante, & en continuel ſoubçon, enuie, & jalouſie. Que ſi on veut mettre en ieu le train

& conduite des armes, fe trouuera que le Prince de ce pays mettoit fus, & en moins que rien, douze cens maiftres bien montez, & couuerts de ces groffes & fortes cuiraffes, telles qu'on void au Chafteau de Nantes, (place autant bien armee, qui foit en ce Royaume) & plus de fix mille autres de cheual, & trente mille hommes de pied, menez & conduits par les Cadets & puinez, aufquels, comme entre les Suyffes, eftoit permis tirer fur le champ celuy qui euft tant peu fuft branlé & fait contenance de fuir. Aux montres des arrierebans eftoient les Gentils-hommes d'ancienne race, feparez & à part, qui pour mourir n'euffent fouffert que les annoblis, ou autres ayans permiffion acquerir fiefs nobles, qui eftoient en autre bande & Regiment, fe fuffent ioints & approchez d'eux au combat, afin & pour ne confondre la vaillance des vns auec le bas cœur & inexperience des autres. Ce qui a fait qu'en ce iour les arrierebans compofez de valets des nobles, qui dedaignent, peu exceptez, marcher auec ces fentans encore la charrue & boutique, ne valent plus qu'à doubleure, comme ne rendans aucun combat : ce que nous auons veu arriuer de noftre temps. Les roturiers, bourgeois, & autres du tiers eftat, viuoient en la beauté & liberté de leurs trafiques, ouurages, & negotiations, fans eftre foulez, & moins accablez de daces, & autres tailles que celles qui eftoient d'vn commun confentement accordees au Prince pour fes preffez & vrgens affaires, felon les traitez iurez & priuileges du païs. Qu'Eutrapel à cefte heure auec fes mouftaches

cordees apporte icy ses contredits acouftumez, ie croy qu'on parlera à luy, & à fa cornette, auec les groffes dens. D'où vient cela, dit Eutrapel que ces coquins de vieillards font toufiours en leur hiftoire, fur les triomphes & magnificences de leur temps paffé? Lequel i'ofe afermer, & fera ainfi trouué, n'eftre en rien comparable à celuy de prefent, de quel cofté qu'on le vueille prendre. Car fi vous regardez l'eftat de la guerre, il y a auiourd'huy plus de Ducs, Comtes, & Marquis, qu'il n'y auoit lors de Cheualiers de l'Ordre : plus de Cheualiers, que n'auiez de Capitaines; & plus de Capitaines, que n'eftoient lors de foldats : plus de gens lettrez & doctes de la moytié, & qui fauent au vray, & fans fophifterie difcourir & grater le fond de toutes difciplines, defquelles vous en voftre beau temps n'auiez decouuert que la croufte & fuperfice. Et penfez qu'il faifoit bon voir y a foixante & dix ou quatre vingts ans, comme i'ay ouy conter à l'hofte de l'Efcu de France d'Orleans, qu'en icelle ville n'y auoit qu'vn feul Sergent Royal, exploitant : lequel, pour ne gaigner que peu ou rien, mouroit de fain en fon eftat, fut contraint apprendre nouueau meftier, ayant neantmoins fa gaule ou baguette penduë à fa boutique, pour ne manquer à eftre deftitué de tel precieux ioyau. Et tout de mefme quand le Senefchal de Rennes, feul Iuge, tenoit fes plaids botté & efpronné, la perche ioignant fa chaire, pour y attacher fon efperuier : ainfi que racontoit ce venerable Michel Chanuiry l'auoir ouy dire à fon pere. Ie me rens certain qu'en ce Royaume y a

plus de vingt mille Iuges & Sergens Royaus, sans y comprendre les Aduocats, Greffiers, Procureurs, & autres personnes illustres & d'honneur, qui foüettent, trainent, & galoppent la Iustice à toutes mains, en nombre de plus de trois cens mille. Quant aux marchans, bourgeois, & autres de tiers estat, le velours & satin qu'eux & leurs femmes portent, & les beaux, polis, & riches meubles qu'ils ont, valent mieux que tout l'auoir de ta regrettee saison. Quant aux grandeurs & pompes Ecclesiastites, semble que depuis le Pape Leon 10. elles s'apetissent & amortissent : toutefois elles portent & se promettent vne grande esperance de refleurir plus que iamais. Au demeurant vostre Noblesse qui ainsi alloit vicariant & belistrant par les maisons, sans rien paier, à la mode de nos vieux Cheualiers errans, representoit en tout & par tout le pourtrait & image de vrais gueux & espions : brief il est plus d'escus, qu'il n'y auoit en vostre beau siecle de testons. Polygame print la parole, confessant que ceste sainte antiquité congnoissoit bien peu la soie, draperie excellente, autre que celle de la laine de ses bestes, dont ils se trouuoient fort bien, & feront tous ceux qui ont la teste bien faite, sans toutefois bannir ne forclore la bien-reiglee & honneste moderation du port des habits conuenables & propres à la vocation où nous sommes appellez. Et entant que touche la valeur des choses, abondance d'argent, & comparaison de l'vne à l'autre saison, tout bien debatu, se trouuera qu'il n'y a rien dissemblable, pour ce regard : car du temps de

Lupolde ce qui couſtoit cent ſols, vaut ce iour dix liures, ce qui eſt à cauſe des païs nouuellement trouuez, & des minieres d'or & d'argent que les Eſpagnols & Portugais en apportent, qu'ils laiſſent finalement en ceſte miniere perpetuelle de France des bleds & ouurages, de laquelle ils ne ſe peuuent aucunement paſſer. C'eſt l'erreur de celuy, qui ayant fait vne foſſe, demandoit à ſon voiſin où il mettroit la terre qu'il auoit oſté en creuſant; qui luy reſpondit, qu'il falloit faire vne autre foſſe : ouy bien, diſoit le foſſoieur, mais où ſe mettra la terre de ceſte ſeconde foſſe ? il en faut faire vne nouuelle, repliqua le voiſin. Ainſi en diſant que aiant lors cent ſols en ſa gibeſſiere eſtoit autant, que dix francs d'auiourd'huy, c'eſt touſiours retomber ſur ſoy, & remettre les choſes à meſme pris : vrai que tout noſtre or & argent tiré par tant d'alambics & moiens, paſſe fort ſubtilement de nos bourſes en celle du Roy, dont il ne reuient, & de là ſe va fondre en ce grand monde & Roiaume de Paris, d'où nous vient de la marchandiſe & manufacture aſſez, mais pas vn liard, pour nous en venir conter & dire des nouuelles; & ſe peut dire qu'il n'y a piece de monnoie en toutes les dixſept Generalitez de France, qui ne face vne fois l'an ſon quartier en ceſte infinie & treſ-puiſſante ville, & par aduanture garniſon perpetuelle.





D'vn Gabeleur qui fut pendu.

L'AN mil cinq cens cinquante & trois, fut eſtablie en ce païs de nouueau vne gabele fort eſtrange & malaiſee à porter, par la ſollicitation & memoires de pluſieurs perſonnages fiſcaux, qui ne tendent qu'à rendre le Prince odieux à ſes ſuiets, & eux mal affectionnez à ſon ſeruice : & pour icelle effectuer ſe peut penſer quelles gens y eſtoient conuenables & plus duiſans, car les pires y eſtoient les meilleurs. Entre autres y fut des premiers enrolez vn appellé Chauuel, port'-enſeigne des plus debauchez & abandonnez garçons du païs : où il beſoigna ſi faintement & en homme de bien, que pour ſes concuſſions, voleries, & maluerſations, il fut tresbien pendu. Lors qu'on faiſoit ſon proces, luy fut entre autres preſenté pour teſmoin vne fort honneſte femme, de la ville d'Entrain : le Iuge n'oublia rien de l'ordonnance, qui eſt requiſe en tel cas : demanda à Chauuel s'il la veut croire, s'il la veut reprocher. Ie m'en eſtonne, reſpond le priſonnier, i'ay bien dequoy

la paier. Elle ne fachant que les accufez en ce cas forgent toutes fortes d'iniures qu'ils s'entre-aprennent & tiennent efchole par-enfemble, pour ietter à la face des tefmoins qui leur font confrontez, fut bien eftonnee de ce que le paillard auoit dit : & encore plus, quand riant & tirant la langue, il la regardoit entre les deux yeux attentiuement, & fans dire mot, pour luy faire par telles fottes & badines gefticulations receuoir vne honte, & luy tirer quelque once & efpece de cholere, à fin qu'elle euft fait vne faute & pas de Clerc en fa depofition & tefmoignage. Elle d'affez haute taille, agee d'vn trente cinq ans, auec fa robe à grand's manches, femme de bien & d'honneur, peu inftruite en tels explois, luy dit : Et bien, grand begaut, m'as tu regardé affez ? me veux tu acheter ? en veux tu faire vne au patron de moy ? Car la veuë trop arreftee fur vn fuiet, eft vne marque infaillible que les efprits & puiffances naturelles trauaillent, foit à bien, ou mal. Monfieur, s'efcria Chauuel, faites efcrire, s'il vous plaift, de quelle grace & contenance elle parle à moy, là ! ie ne dy mot : cela me fert. Et bien, dit le Iuge, paffez outre à la reprocher, fi bon vous femble : car par cy apres n'y ferez aucunement receu. Ie le fay bien, dit le prifonnier, i'entens le pair & la couche, i'ay affez paffé par telles piques. Où, & quand ? dit le Iuge. Ie le diray en temps & lieu, fit Chauuel : or efcriuez donc, que ce fut d'vne dague don. Tout premier elle me hait mortellement & capitalement, à caufe que ceft Efté dernier, comme les Seigneurs de tel &

tel lieu (il difoit cela pour faire du galant) & moy boulions en partie par ces chemins là, nous trouuafmes cefte belle befte icy, (voiez quelle troigne elle fait) yure, tombee, en vn foffé, tirant du foin aux chiens à grandes goulees, le cul contremont & defcouuert, dont mes compagnons ne firent que paffer outre, & s'en rire: mais moy, cuidant bien faire, & furuenir à tous accidens & infortunes, comme eft ma couftume, luy iettay plein mon chappeau de poudre dedans fon carrefour, pour couurir partie de fa pauureté : qu'elle lors s'efueillant, prenant cefte courtoifie & charité en mauuaife part (ce font les grands mercis d'auiourd'huy) luy auoit dit mille pouilles : entre autres que fuft ou ne fuft, elle diroit quelque matin contre luy chofes qui le feroient prendre, que le grand reaffle peuft rompre le col à celuy qui l'auoit befoignee plus de deux ou trois fois : au demeurant, la plus honnefte garfe du pays. Le vilain, en ce difant, eftoit fi pafmé de rire qu'il en chanceloit fur la felette. La femme d'autre part, les mains fur les hanches, merci Dieu! que tu as eu affaire à moy? tu as menti, mefchant, bourreau, gabeloux, que tu es, fi i'euffe penfé i'en euffe bien dit d'auantage : ce difant, donna vn beau foufflet à Chauuel. Mais luy, qui eftoit fouple, agile, & ifnel, encore qu'il euft de gros & pefans fers aux pieds, fauta fur elle, qu'il euft lourdement offencé, fans les affiftans, qui l'empefcherent. Les Iuges voians ce proces, s'efbahiffoient, eftant fi pres de fa fin, ce qu'il fauoit tresbien, comme il s'amufoit à niaifer, & prendre plaifir en

telles vaines fornettes, & vouloir rire quand il deuoit combattre les ennemis qui eftoient à la porte, c'eft à dire Satan, qui n'obiecte en ce lieu que defefpoir & finale impenitence, qui font couuertes en la grace de noftre Seigneur. Eutrapel dit, que par la bonne annee (à propos des gabeleurs) fe trouua tant de vin au païs d'Anjou, qu'en plufieurs endroits de la ville d'Angers on en donnoit à qui en vouloit aller querir pour rien, encore en eftoient ils remerciez, & qu'ils retournaffent le plus vifte que ils pourroient : meffire Iean Floftulet noftre hofte, *vt adderet aliquid in conuiuio*, & pour dire, je fuis plus habile que les autres, s'aduifa auffi vfer de la mefme liberalité & largeffe, faifant crier par gros Iean, qui demeuroit pres la poiffonnerie, que ceux ou celles qui voudront aller querir du vin à fon hoftel, en difant vn *Pater nofter* & vn *Aue Maria*, en auront tant qu'ils voudront : Chauuel lors archicoupeur de bources, affocié de porte-fais & gueux de la ville, n'eut fi toft auec le commun peuple, ouy ce cry, que tous ne criaffent & huchaffent au gabeloux, ô le mefchant ! qui met vne gabelle fur le vin, & la charge d'vn *Pater*, & autres gros fubfides : il le faut trainer à efcorche-cul dedans Madame de Sartre, comme furent les gabeloux & fauniers du Croifil, qui apres eftre exenterez, eftrippez, emplis de fel, & le ventre coufu, furent par la truandaille du païs, enuoiez au fin fond de la grand' Iument Margot, qui fe bride par la queue. Polygame lors dit, que par les gens expediens les appellations criminelles au Confeil de Bretagne, auquel fut fuplanté

le Parlement ordinaire le fecond iour d'Aouft 1554. furent deux Officiers accufez, & depuis conuaincus de pilleries, & concuffions, & condamnez à la mort. Ce qui leur eftant prononcé, le plus ancien recourut aux defolations & complaintes que font telles perfonnes affligees, befoignant & examinant en ce peu de temps qui luy reftoit, le fond de fa confcience. Au contraire le fecond, comme s'il euft gagné fa caufe à pur & à plein, appella le Geolier, le priant rondement & apertement qu'ils euffent calculé & regardé comme ils auoient vefcu, lequel reftoit detteur l'vn à l'autre : à quelle raifon, & depuis quel temps ils auoient conté, & qu'il exhibaft fon papier d'efcroe; le priant luy faire marché raifonnable. Le papier, gettons, plume, & ancre aportez, commencerent à batre fort & ferme fur leur conte, & principalement en quelques diners & colations que luy mefcontoit le Geolier, ainfi qu'il difoit. Le Geolier fe defendoit de l'ordonnance des prifons, par laquelle la feruiette tient le lieu & place des abfens. Le condamné repliquoit cela auoir lieu feulement aux hofteleries, lors qu'on a dit au matin qu'on viendroit difner ou foupper : Il ne rabatoit point les gibiers que fa femme luy auoit enuoiez. En tout euenement, Meffieurs, parlant aux Commiffaires, qui luy auoient prononcé l'arreft de mort, y efchet compenfation : mes heritiers n'ont que faire de telle difpute, ie ne veux point qu'on crie fur mes actions quand ie feray mort. Tandis le bourreau eftoit derriere, qui luy chatouilloit le colet de fa chemife, luy attachant vne corde au col, auec plufieurs oraifons &

ſuffrages, dont il ſolicitoit ce pauure contable à remercier les ſaints & terribles iugemens de Dieu. Ha vertu ſans iurer, dit il, monſieur noſtre maiſtre, que tu m'as fait grand' peur auec tes mignardiſes. Mon ami, diſoient les Commiſſaires, laiſſez telles folies, pour recongnoiſtre vos fautes, les accuſez deuant ce haut Dieu, qui eſt pront à pardonner, pourueu qu'on y procede ſans feinte, & en ſaine conſcience, auec la reſtitution des biens mal acquis. Comment? Meſſieurs, diſoit le condamné, nous ne ſommes en debat de cela : ie demande que mon hoſte le Geolier cy preſent paie pinte, pour auoir conté ſans vin, contre les ſtatus de toutes priſons & hoſteleries, & auoir eſté de tout temps immemorial ainſi obſerué, gardé, & iugé en iugement contradictoire. Reſolution, il fallut qu'il beuſt, & eſcriuit encore trois ou quatre paires de lettres, qu'il ferma, cacheta, & recommanda au meſſager, comme s'il euſt attendu la reſponce : & diſoit aux petits garſons qui couroient, & le conduiſoient au ſupplice, *Infantes* ne vous haſtez ja, auſſi bien ne ferez vous rien ſans moy. Voiez l'aſſeurance melancholique, & digne eſtre adiouſtee au chapitre huictieſme du troiſieſme liure de Valere le Grand. Lon dit que Cneus Carbo, l'vn des Lieutenans de Marius, prins en Sicile, & comme on le menoit au gibet, demanda congé d'aller à ſes affaires. I'euſſe chié en mes chauſſes, dit Eutrapel, & puis euſſe dit que ce fuſt eſté Lupolde. Seneque auſſi dit lors que Cauius Iulius eſcoutoit la ſentence de mort contre luy, donnee par Iule Ceſar, il iouoit aux eſchets auec vn ſien ami,

auquel il dit, Sauez vous que c'eſt, n'allez pas dire quand ie feray mort, que vous m'auez gaigné : & me ferez teſmoins, (parlant aux aſſiſtans) que i'ay plus beau ieu que luy.





D'vn Apothicaire d'Angers.

EN la ville d'Angers y auoit, dit Polygame, vn Apoticaire noſtre voiſin, qu'on appelloit maiſtre Pierre, & par fois Pierre maiſtre, parce qu'il prenoit fort grand plaiſir eſtre maiſtriſé & qualifié : & ſi ne penſoit, l'homme de bien, qu'il y euſt à la iournee d'vn cheual, voire deux, vn plus habile, ou qui le ſecondaſt en ſon meſtier : combien qu'il n'euſt ſeu diſpenſer ne mettre quatre ſimples enſemble, & le plus beau de ſon meſtier eſtoit à faire l'hipocras, & louer des accouſtremens de maſques. Toutefois pour demeurer ordinairement ſur la beſoigne quarré & aſſeuré en ſa boutique comme vn meurtrier, ſonnant deſſus ſon mortier la Mouliniere de Vernon, ou la Deſſaite d'vn pain de ſeigle, à quatre perſonnages, & autres carillonnemens empiriques & ſpagiriques, entra en tel credit & ſi haute reputation du commun peuple, qu'il n'y auoit chambriere, qui ne s'eſtimaſt bien fiere d'auoir marché auec luy, menaçant ſans ceſſe les marier, & qu'il ſauoit bien leur fait, en

auoit defia ietté quelques mots à la volee & en paſſant : ma:s qu'il falloit vn peu attendre, que les ponts de Cé ne furent faits tout en vn iour, que tout iroit bien, & que lon verroit beau ieu, ſi la corde ne rompoit. S'il vendoit pour vn double d'huile ou raiſin, il menoit vn bruit, comme s'il euſt vendu autant de drogues en gros, que les Pepoli de Raguſe, ou les Pihiers de Couetils à Meleſſe ; à l'ouïr ſe haut-louer, & raconter ſes ſens, literature, & preud'hommie & experience, comme il auoit demeuré à Saumur, & trauaillé à Nantes : mais qu'il n'y auoit gueres eſté, attendu les harens frais du port Briaud Maillard : vous euſſiez aiſement & ſans autre forme ne figure de proces iugé que ce n'eſtoit qu'vn ſot. L'vn de nos compagnons appellé Gringalet, voulut vn iour deſcouurir plus au long l'impudence de ce galant, comme les bons eſprits font perpetuelle guerre à l'ignorance, & à la gloire ſa compagne : & paſſant & ſe promenant à pas meſurez & eſloignez vis à vis ſa boutique, ce maiſtre aliboron ne faillit incontinent, comme font les fripiers de Paris, qui ſont à la plus part Iuifs, à tiraſſer Gringalet par la manche de ſon manteau, & que vraiement eſtant homme d'apparence il gouſteroit de ſon bon vin. Le marché fut aiſé à faire, & Gringalet & ſes aſſociez, leſquels de la rue il retenoit tout expres, auoir mangé quelques oliues & beu le coup, arraiſonnent maiſtre Pierre (car le mot de ſire ne luy eſtoit encore conuenable, pour n'eſtre que garſon, & non marié) louans & magnifians l'aſſiete de ſa boutique, & l'heur que c'eſtoit à ceux de la rue,

d'auoir vn tel voisin qui auec son mortier regaillardissoit tout le quartier, y sonnant & iouant toutes especes de chansons, aussi bien ou mieux qu'à Saint Thomas du Louure à Paris : & pensez vous, se tournant vers ses compagnons, que les medicamens ainsi pilez & battus musicalement n'en soient pas de meilleure operation? Ho ma foy, respondit l'Apothicaire, auec vn demi-ris fourchu, & enueloppé entre les moustaches, sauf vostre grace. Nos laquais, disoit Gringalet, auec lesquels il n'y a que perdre, car c'est argent contant, ne sauroient plus commodement, &, quelque chose qu'il en soit, auec moindre despense aller querir figues, raisins, & autre marchandie Latine, que ceans. Item qu'vn marchand sorti & equippé de tout comme vous, ne peut au long iamais demeurer en arriere, & faillir à faire son profit. Pensez-vous, repliquoit le vaillant homme, grossissant & enflant sa voix, crachant à quartier d'vn accent pointu, que i'aie perdu mon temps, comme i'en connois qui, par maniere de dire, ne sauroient auoir donne de droit fil, ne en ligne directe, vn clistere, vn Anditotarim, Mellusine, la Legende Vigo? Vous auez, dit Gringalet, de la droguerie autant que marchant de deçà d'outre, & vos boetes bien peintes par dehors : auez vous point de famillie *hercifcande?* vn simple fort excellent, ainsi que mon hostesse (c'est ici pres la Trinité) m'a dit, pour, auec vn peu de *fruium regundorum*, bien destrempez ensemble, guerir vne colique en l'instant. Si i'en-ay, respond l'apothicaire, oüi *perdiem*, du plus beau, & du

meilleur qui fuſt à la Guibrai dernierement : & n'y a pas longuement (ce diſant, il montoit en l'eſchele de ſa boutique pour chercher) : combien y a il, hau Iean, que tu en vendois à Perigaut de la Guerche pour vn bel eſcu? il m'eſt aduis que noſtre maiſtre Hippocras ou ie ne ſay qui, ie n'eſtudie plus gueres, les affaires detourbent tout, en a eſcrit ſur les elegances de Roland & Oliuier. Allez vous y frotter, dit Lupolde, & vous ſubmettre à la miſericorde de ces maiſtres fols, auec leur *qui pro quo*, dont ils abuſent le peuple & ſa bource : car ce qui vaut cinq ſols il le vendent vingt, ſans eſtre controllez ne policez ſur leurs marchandiſes. Faut croire que ce venerable, afin de ne bourder, & eſtre recongneu pour eſtourdi & ignorant qu'il eſtoit, euſt mis au lieu de ces beaux mots du droit Ciuil, ſignificatifs de la maniere de diuiſer & partager les heritages, quelque vehement diagrede & laxatif, & puis, adieu Fouquet. Car les Apoticaires en ſont venus là, qu'ils ne veulent ſouffrir que les Medecins voient les ingrediens de la medecine ordonnee, diſans qu'on leur feroit tort, ſi on ne s'en fioit en eux : Mais ils ne ſauent qu'ils diſent, & errent en cela, comme auſſi aux plantes & graines nouuelles qu'on leur aporte, leur attribuant facultez & puiſſances admirables, où ils ne trouuent rien du tout. Teſmoin vn Droguiſte de Lion, qui enuoia à feu Champenois docte Apothicaire de Rennes, vn fardeau de bled noir, appellé en aucuns lieux froment noir ou Sarraſin, auec entiere deſcription de ſes qualitez mirifiques, & le pris, qui eſtoit d'vn eſcu la liure.

Mais la piperie congneue, on luy renuoia fon paquet, & que s'il en vouloit enuoier querir, il luy en fourniroit dix mille charges de cheual, à vn efcu piece. Car à la verité, fans ce grain qui nous eft venu depuis foixante ans. les pauures gens de ce païs auroient beaucoup à fouffrir, combien qu'il amaigriffe fort la terre Voftre maiftre ou fire Pierre, dit Eutrapel, fut depuis marié, & ceux qui s'en meflerent, la luy baillerent belle. Mais quand la Cour vint à Angers, & qu'vn Grand fit conuier les femmes de la ville, entre autres la fienne, eftant des premieres au breuet, pour aller le foir au bal, qui eftoit dreffé en la grand' fale de l'Euefque : il fut bien eftonné, fachant affez que par tel adiournement & affignation on y danceroit la dance du loup la queuë entre les iambes, & le branfle, *Tant vous allez doux Guillemette*. Ce fut à luy aller au deuant par derriere, contre cefte embufcade, & y pouruoir en diligence, comme il fit de galant homme, & nullement lourdaut, ainfi mefme que depuis il fut iugé par les auteurs de l'affemblee. Dire, elle n'y ira pas, il n'euft ofé, venant la priere, qui eft vn commandement, de trop haut : ioint que ma Dame l'Efcheuine la Quichie, ainfi nommee à caufe d'vne cloferie appellee Quichy, du nom de laquelle fon mari fe fouffroit appeller, & vne autre grand' lifte de madames y feroient : c'eft la façon de prendre vn cheual farouche, que d'amaffer tous les vieux cheuaux du village. Mais voici le bon tour : M'amie, dit il à fa femme, ie veux bien que telles & telles inuitees

comme vous, fachent outre eftre la plus belle & agreable de toutes, vous foiez d'auantage iugee eftre femme d'vn braue Apothicaire, qui entend les parfums, afin que fi quelque Seigneur vous baife, vous aiez l'haleine plus douce & foëue, que pas-vne de vos compagnes: & fur tout, gardez bien la trape d'embas. A quoy elle obeit trefvolontiers : car qu'eft-ce que les femmes ne feront pour eftre dites & veues belles: & aualla trois petites pillules, bien odoriferantes, mais des plus laxatiues de la boutique, baillees fi à propos, & les heures & efpaces de leur operation fi dextrement mefurez & compaffez, que fur les neuf à dix heures du foir, comme elle danfoit en la main d'vn Grand, qui luy contoit des nouuelles de la Cour: *Scholafticus*, difoit Balde, *loquens cum puella, non præfumitur dicere Pater nofter*, commença, changeant de contenance, à gehenner & eftreindre les feffes, car la taupe bechoit tant, que finalement le fac fut deflié, le tonneau defoncé, & belle merde, *Gallicè loquendo*, par les places, tous s'eftouppans le nez reaument & de fait, & non imaginairement & par fantafie, comme vn certain Confeiller, qui regardant fur le bureau la figure d'vn priué, dont eftoit cas au proces, s'eftoit boufché le nez : ou bien d'vn Prefident de ce temps (mais c'eftoit par galanterie, & trait de bon efprit) qui dit à l'Aduocat du Roy, plaidant vn port d'armes, & pour le rendre plus criminel, faifant contenance & geftes des mains, comme s'il euft voulu tirer d'vne harquebufe : Gens du Roy vous blecerez quelqu'vn, hauffez voftre harquebufe. Il y

en eut en ce vacarme merdeux de bien trompez & d'abusez, & fut (la verité de l'histoire bien connue) d'oresnauant maistre Iean appellé Sire, à pleine bouche, & estimé l'vn des plus aduisez de tout le païs. Vray que les femmes le regardoient de trauers en passant, car il auoit accordé auec la sienne, par vne transaction qu'il portoit au fond de ses chausses : mais il ne s'en soucioit pas, alleguant le Concordat,

Maudit soit il qui fit amours,
Qu'il ne les fit durer tousiours :
Et ainsi va le monde,
Quand l'vn descent, l'autre monte.





Des Eſcholiers & des Meſſiers.

DICTES nous verité, mon neueu, mon amy (difoit vn Gentil-homme à vn fien parent, reuenant des Ef-choles de Paris) ne mentez point, auez vous toufiours eftudié, c'eft à dire aucunefois, au moins deux ou trois heures le iour? comme eft il allé de voftre proces auec les Meffiers & gardeurs de vignes ces vendanges dernieres? lon nous a rapporté (mais ce font hommes qui fe iouent ainfi, & qui ont enuie de parler) que vos Offices & Partitions de Cicero y eftoient demeurees pour gages, &, qui pis eft, ie ne le puis pas bonnement croire, c'eft qu'ils vous auoient renuoié, fans haut de chauffes, & le chapeau perdu & confifqué. Monfieur mon oncle (dit le ieune homme, en hontoiant & rougiffant, marques & interfignes d'vn bon naturel) fi ie n'ay eftudié & fatisfait à mon deuoir, comme i'y eftois tenu, à tout le moins i'ay fait ce que i'ay peu : C'eft affez, difoit vn ancien, d'auoir voulu & effaié chofes hautes & dificiles. Au regard des Meffiers, ie

vous en diray rondement & à la bonne foy ce qui en eſt, encore que, peut eſtre, il ſe pourroit faire mieux ne s'enquerir tant curieuſement de pluſieurs petites choſes, qui ſe paſſent parmy la ieuneſſe, & qui, pour eſtre la plus part mal raportees, troublent aigrement l'entendement de nos parens. Verité eſt, qu'vn iour de Ieudy (ouy, dit Eutrapel, car *In die Iouina nunquam ſit lectio bina*) noſtre maiſtre nous permit aller esbatre & iouer aux champs, confinant neantmoins & deſignant les voies & chemins que nous deuions tenir, parce, diſoit-il, que vous eſtes à Paris, lieu eſtrange, où il vous faut traiter & gouuerner ſagement auec grand'meſure & en enfans de bonne maiſon. Vous auez affaire à vn bon peuple, & qui vous aime : mais gardez ſur tout à ne le tromper en ceſte honneſte familiarité où il vous reçoit. Ce que vous ferez, vous iettans en leurs vignes, deſrobans leurs raiſins, faiſans pluſieurs degaſts, debauſches, & outrages, comme les enfans mal inſtituez & nourris ont accouſtumé faire : & en ay connu, diſoit-il, de tellement mal nais, qu'ils aymoient mieux auoir quelque choſe par vne malicieuſe fineſſe, que le pourſuiure honneſtement, & auec eſtat, vos eſtudes ſont là reſolus & arreſtez : pour autre choſe n'eſtes icy enuoyez, & ne vous aporte autre profit la lecture des liures, que pour aprendre n'eſtre mal-faiſans, haïr le peché, & informer vos ames & eſprits d'vne bonne & ſainte paſture d'actes genereux & de vertu. Donc me fiant de cela, voire de plus grande choſe en vous, ie me pourmeneray icy au long des Chartreux,

auec autres mes coëgaux & compagnons, tandis que vous prendrez là & ailleurs aux enuirons vos petits esbats & paſſe-temps. Noſtre intention & deliberation eſtoit telle, mais l'vn de nos compagnons nous faiſant les affaires d'autre volume que nous n'eſperions, nous fit tous entrer en vne grande vigne là pres, pleinè de beaux & meurs raiſins, où en l'inſtant nous fuſmes prins & faiſis par cinq ou ſix gros ribauds de Meſſiers & Sergens qui nous eſpioient, couchez ſur le ventre, & leſquels ſe ruans ſur nous à grands cris & hurlemens eſpouuantables, nous menerent en toute ſolennité deuant le Iuge de Sainčte Geneuieue, ayans la teſte liee & entortillee de branches de vignes, & pluſieurs autres attachees à nos ceintures, & les manches de quelques-vns plaines de raiſins liees par le bout : & ainſi qualifiez & equippez nous entre-regardions, plorans, reſſemblans à ces peintures de Bachus, accuſans la faute de luy qui nous auoit conduits en ce bel exploit, & qui auoit bien ſeu gaigner le haut ; adiouſtans pour noſtre iuſtification qu'il nous auoit donné à entendre que les vignes eſtoient à vn ſien oncle, & que tout le ſurplus eſtoit l'ancien patrimoine de l'Vniuerſité & Eſcholiers, leſquels par vne longue ſucceſſion d'annees, par ſouffrance & honneſte patience s'eſtoient laiſſé rauir & perdre les droits qu'ils y auoient, comme ſon hoſte du Porc-eſpy luy auoit conté plus au long. Au moyen deſquelles volontaires & franches declarations & confeſſions, les Officiers qui bien ſauoient de quel bois on ſe chauffoit en ce païs Scholaſtic, nous renuoyerent

à nos maiftres. Voila, Monfieur mon oncle, ce que ie vous puis dire de ce qui fe paffa en ces premiers ans : mais fi i'ofois vous rechercher de voftre ieuneffe, on y trouueroit bien des coups d'efpee, & vne longue liace de folies, & vous m'accufez auoir mangé du raifin, qui me fut bien cher vendu. Qui n'auroit eu pitié de ma ieuneffe, dit l'oncle, il y a long temps qu'il ne feroit nouuelle que de ma mort funefte, lamentable, & honteufe : & feroit vn merueilleux deluge, fi tous ceux qu'on enuoye aux Efcholes, en reuenoient doctes & fauans. Tefmoin la bonne femme, qui demanda fi vne grand'troupe d'Efcholiers qu'elle voyoit fe pourmenans & iouans aux prairies d'Orleans, feroient tous Aduocats : Mon Dieu ! dit-elle, fi cela eft, tout eft perdu & ruiné, nous n'en auons qu'vn en noftre village (c'eft trop de la moitié) qui nous fait plus de mal, que tous les quatre Mendians enfemble. Comment, dit Eutrapel, fut-ce toute la reuanche que vous autres feigneurs Efcholiers euftes de telles & fi audacieufes braueries? De mon temps, dit Polygame, il en alla bien autrement, lors que ce tres-docte Grammairien Turnebus lifoit au College Saincte Barbe le troifiefme de Quintilien : Car vne bande & compagnie de bonnetiers du faubourg fainct Marceau, ioints & adherez à ces beaux Meffiers & gardeurs de vignes, nous ayans empoigné & pris fur le fait, prenans & pillans comme Eftourneaux des raifins, outre ce que l'Efcriture faincte en permet, qui eft honneftement & difcrettement, nous y battirent & froterent tres-bien nos efpaules, quelques

remonſtrances que ſeuſſions alleguer, que par nos chartres & titres eſtans aux Mathurins tous les vignobles & païs adiacens de Vaubert fuſſent à nous & propres à l'Vniuerſité. Iamais à la bataille de Ceriſoles, où ie fus ſous la charge du Capitaine la Mole, qui y demeura, ne furent trouuez tant de corſelets, harquebuſes, piques, morions, & halebardes des Imperiaux eſparſes cy & là : comme lon vit à ceſte groſſe rencontre de vendanges (il la faut ainſi appeller, & non bataille, d'autant que le canon ne ioua) de Terences, *de octo partibus*, de Peliſſons, *pro Milone*, de Bucoliques de Virgile, & eſcritoires là delaiſſees, à ce chaud alarme. Mais deuant le mois eſtre paſſé l'Vniuerſité, toutes les chambres aſſemblees, auec baſtons ferrats, & non ferrats, ſouſtenuë d'vn Regiment d'Imprimeurs tous haus à la main, ſe ietta ſans autre recognoiſſance, ſur ces maiſtres bonnetiers & aſſociez, qui renuerſez & rendus fugitifs, tous leurs outils, chaudieres, broches, & autres inſtrumens furent caſſez, briſez, & abatus : qui a donné occaſion aux chapeliers de ſe faire ſubroger aux droits des bonnets, l'vſage deſquels eſt bien endommagé. Lupolde dit ſe ſouuenir qu'en la maiſon de Baſoges en ce pays, y a vn fort beau & grand bois de haute-fuſtaye, dans lequel y auoit vn Corbin y faiſant tous les ans ſon aire, ſignification & note de l'antiquité du bois où tel oyſeau veut naturellement habiter, auec vn grand ayſe & plaiſir aux laboureurs voiſins, parce qu'il chaſſe & fait vuider les Corneilles & Chouettes d'alentour les champs prochains & enſemencez. Mais quelque longue poſ-

feffion que ce Corbin peuft aleguer, & fe fuft maintenu, fi trouua-il vn beau matin, au retour de fa commiffion, fon aire rompue & brifee par vne infinité de Corneilles : tellement que fe voyant deniché, & fes ennemis impatronifez & faits maiftres de la place, fe retira on ne fait où, auec ce qu'il auoit de poiffon prins. Le Seigneur de l'hoftel, homme recognu & plus regretté pour fes louables vertus & grandeur, dont il egaloit les premiers de fa faifon, fut grandement fafché de la perte de fon Corbin, effayant en toutes fortes, mefme à force de harquebuzades, chaffer ce maudit beftiail, mais en vain, car tant plus il les tourmentoit, plus y abondoient : ce qu'il laiffa, & fut contraint quitter tout. Mais ne tarda vn mois que ce maiftre Corbin, accompagné de plus de cent autres, fut veu vn beau matin brouillant, tracaffant, iettant les œufs de fes parties aduerfes par terre, rompant leurs nids, & faifant vn terrible mefnage fur icelles à coups d'ongles & de bec : fi bien que la plufpart y demeurerent mortes fur le champ, & les blecees pendues aux hayes & buiffons. Dequoy les renards, qui eftoient fur les ailes, & aux efcoutes, *fecerunt magnum feftum*, & de bons repas. Et ainfi fut reintegré ce pauure fpolié en fes premiers grades & libertez, auffi bien que vous autres Meffieurs les Efcholiers.





Difputes entre Lupolde & Eutrapel.

TV fais bien, dit Lupolde à Eutrapel, que ie te menay premier à Paris, & tel y a efté, qui ne fait pas decliner *Paris :* tel en a veu les murs, qui ne fait pas decliner *domus*. C'eft rimé ioyeufement & les pouces à la ceintûre, dit Eutrapel, qu'en arriua-il ? les vignes pour tout cela furent elles gelees ? Le me conteftes-tu ? (pourfuiuoit Lupolde, qui eftoit long en fes repliques) as-tu vn *alibi* bien cordé, coarcté, & bridé ? veux-tu propofer payement par argent, quitance, erreur, ou autrement ? parle, fi tu es de par Dieu. A ce drap coufturiers (rioit Eutrapel, s'addreffant à Polygame) vne Iliade & pleins paniers de Chicanerie, que celuy qui fouffle au fond de mes chauffes, te puiffe feruir de cache-mufeau, beau fire : fi ne veux ie pourtant entrer en aucun foupçon d'ingratitude, entendroit de ce maiftre papelard icy, confeffant qu'il cuidoit bien befongner : Il me conduifit à Paris, à la veuë de laquelle onc Tityrus en Virgile, ou Paris Alexandre

faiſans leurs premieres iſſues de leurs bordes & caſes champeſtres, ne furent tant eſmaiez & esbahis. Lupolde me diſoit, Voila les groſſes cloches de noſtre Dame & la venerable ſtatue de maiſtre Pierre Cugnet : icy eſt ceſt horrible mange-chair le cimetiere S. Innocent, *ecce montem acutum*, où iadis noſtre maiſtre Antoine *Tempeſtas* tonna ſi topiquement : voicy le domicile de *Maioris* Sophiſte, s'il en fut onc : icy eſt le lieu où Dom Iean Margoigne fit ſa tentatiue : & plus bas où Caillard ce docte Grammairien d'Amaulis accorda Maudeſtran & Tartaret debatans s'il faut prononcer *michi* ou *mihi*. O Vniuerſité, qui autrefois empeſchois à tous propos les Ordonnances du Prince, ſortant hors les gonds de ta fondation, ſi tu n'y auois appoſé ton contreſeel & la main peinte du *ſigillum Rectoris*. Dieu ait l'ame de maiſtre Iean Frigidi, & ſa voiſine la Pragmatique Sanction, c'eſtoient d'honneſtes gens : comme auſſi eſtoit Guillaume Herué de Clays, lors qu'il harangua à plate couſture, contre les premieres & ſecondes intentions enclamees au haut bonnet de la ſophiſterie. Mais la plus grande eſtocade que ie receuſſe, fut quand m'amuſant à contempler les enſeignes pendantes aux rues, ie m'ouy appeller Iean le Veau, Martin le Sot,

Turba gallochiferum ferratis pedibus ibat,

Galoches pieds-ferrez y couroient à grand'bandes : & autres iniures qualifiees de monnoye courante, & du

grand party. Mais depuis que i'eus hanté les lieux d'honneur, la place Maubert, les Hales, l'Efchole de la Greue, la Pierre au lait, & les Docteurs complantatifs d'icelle, couru tous les bafteleurs de la ville, & affemblees des enfans perdus & Matois : ie fus vn maiftre galant :

Quantum mutatus ab illo !

Et combien au lieu d'vne honnefte modeftie & affez bon commencement aux lettres que i'auois apporté, furent en peu de temps tranfmuez en debauches, diffolution, & corruption de mœurs. Ie trompois le bonhomme Lupolde, qui portoit la bource, & qui hapoit par toutes les lectures le plus qu'il pouuoit, luy donnant à entendre l'achat des liures, habillemens, de chauffes, fouliers, & qu'il falloit quelque chofe pour la paume, & pour hanter les bonnes compagnies : ce qui autrement me rendoit honteux, entre autres en l'endroit d'vn ieune homme fort docte, & bien inftruit, demeurant au faubourg fainct Germain, apellé Gonin Turin : lequel, pour eftre mon compagnon d'eftude, & de grand' maifon, ie ne pouuois honneftement frequenter fans argent. Lupolde fe plaignoit de fi coufteufe frequentation, que ie n'en bougeois foir ne matin, & qu'il n'y auoit argent qui ne s'y en allaft. Mais voicy le trebuchet où ie fus prins : car le iour S. Yues, iour fatal, & deuot pour nous autres Bretons, Lupolde ne fut des derniers auec les autres Pedans, Regens & Feffeculs de la nation à banqueter & boire à la mode du païs ; & puis

continuans la rubrique, à ioüer à belles cartes, au flus, à premiere : où Lupolde regardant les cartes, trouua ſon Gonin Turin, qui eſt vn valet de Treffles : O per Dieu, dit le preudhom, parlant à ma barrette, voicy voſtre compagnon, client, que vous viſitez ſi ſouuent : bien, bien, il faut cocher ſur la groſſe taille. Vne autre fois nous promenans ſur les foſſez Saint Iaques, paſſans deuant la porte où y auoit vne garſe en mue, accouſtree en garſon, ie demanday à vn laquais eſtant à la feneſtre : Maiſtre Iean eſt-il là ? ouy : & que fait-il? elle file, dit-il. Sang-bieu de bois, dit lors ce Sophiſte, que tu as d'intelligences & cognoiſſances par païs, aſſeure toy que tu n'auras argent deſormais que par le petit fauſſet. Ce maiſtre Monſieur icy, (dit Lupolde, qui eſtoit bien ayſe ſe voir contrefaire) me demandoit ſans ceſſe ſi ſon pere auoit deliberé de le marier, ainſi que luy auoit dernierement dit le meſſager : & de fait, comme la ieuneſſe ſe perſuade toutes choſes fauſſes, aymant par fantaſie meſmes les baſtons coiffez, & embraſſant les nues, fit tant par ſes menees, que me laiſſant (car i'eſtois Bourſier au College du Pleſſis) s'en retourna à ſes parens. Cela eſt vray, dit Eutrapel, dont ie me ſuis repenty depuis plus de cent fois ; mais

Fol ne croit, tant qu'il reçoit :
Apres le fait ſage Breton.

Ie fus deux ou trois iours caché deuant me monſtrer, mais aſſez benignement recueilly, apres quelques prefaces &

rabrouëmens, & aduertiſſemens en Droit, fut tout à propos dreſſé vn feſtin pour ſauoir & entendre de mes eſtudes, & comme i'auois profité : lieu propre pour bien recognoiſtre la grace, la contenance, & tout ce que fait vn ieune homme. Les chappeaus n'eſtans encore beaucoup en vſage, auois le bonnet quarré, la robbe à haut colet, la chemiſe froncee, l'eſcarcele ſans beaucoup de ce qu'on met dedans, ſur la hanche, & ladite dague tout ioignant de peur des mouches. Les cheueux brouillez & refriſez, & tout honteux auec vne reuerence courbee à la Franciſcane, ſaluay la compagnie, me laiſſay pluſieurs fois commander me ſeoir : finalement ioignant vne multiplicité d'excuſes aux importunitez, demeuray taciturne & bien niais, iettant baſſement ma veuë d'vn coſté & d'autre, mettant la main au plat comme de guet à pens, & à grande cognoiſſance de cauſe : que pleuſt à Dieu, diſois-ie en moy-meſme, eſtre auec les compagnons d'Iſeruay au petit cabaret des Trois Poiſſons au faubourg S. Marceau de Paris à ce bon vin d'Orleans. Polygame dit lors, que les amis d'vn Poëte de noſtre temps luy auoient trouué vne fort riche veuue pour femme, & parce qu'il auoit la teſte poëtique & gaillarde, l'auoient auerty faire bien du ſage à la table, & que pour prendre telles beſtes, il faut beaucoup diſſimuler, & eſtre ruſé à plus de cent pour cent. Il le promit, mais il n'en tint rien : car au beau milieu du diſner qu'on parloit du temps paſſé, & de la fertilité de l'annee, afin de n'eſtre veu oiſif, mit trois ou quatre morceaux de pain, l'vn apres l'autre, en ſa main gauche,

frapant ſur icelle de la droite, encoffrant & engoulant ce pain coupé qui ſautoit du contre-coup ioyeuſement en ſa gorge, diſant, Brifaut à moy ſi tu faux : & ainſi fut le marché deſpecé. La farce gaſtee, & la veuue quitte pour ce qu'il luy auoit couſté : le Poëte auſſi deliuré d'vn grand grand faix qu'il ſe voyoit preparé, & de n'ouïr point, Helas ! le defunct n'euſt pas fait ainſi, que pleuſt à Dieu, ie ne dy autre choſe. Se trouua toutefois vne babillarde, bien rebraſſee, galoiſe (continuoit Eutrapel) qui hardiment me conſola en tels eſſais, diſant qu'il ſe falloit vn peu reſueiller, eſtoit bien ſeant & honneſte d'eſtre honteux, ſignal de bon naturel : mais auſſi qu'il eſtoit requis s'egaier & s'ouurir aux compagnies, qu'il me faloit marier, & qu'elle auoit ouy parler de deux ou trois belles filles, qui parauanture n'eſtoient trop loin de là. Cependant tout eſcholier & badin ie trepignay cent fois par ſous la table, mis vn pain en pluſieurs lopins & morceaux, alongeant par fois & filant mes ieunes mouſtaches, & faiſant vne infinité de grimaces phyſicales, & bien chafaudees. Mais le bon Petrutrus des Martingales, pour me ſoulager, & mettre en mon jeu, me fit pluſieurs & diuers interrogatoires ſur les Coleges, ſur les leçons, cherté de viures,

Multa ſuper Priamo rogitans, ſuper Hectore multa,

M'interrogeant ſur Hector & Priam :

Et en paſſant, que valoit la douzaine d'eſteufs au tri-

pot de la Caille. Ie vien lors, me ſentant appuyé & ſecondé, entrer en matiere fort auant, à tors & à trauers, en conter bien eſpois, & me faire iuger par toute l'aſſemblee, notable & ſouuerain eſuenté & impudent. Mais iceluy Seigneur de Martingales, qui auoit paſſé les meſmes deſtroits, ayant honte pour tous deux, me retira, pour nous aller promener, & croy que vingt fois chemin faiſant, il me tença & reprit, comme il eſt des plus accorts, de ce qu'à tous propos rehauſſois mon bonnet, mignardois mes cheueux poinçonnés & longuets à l'Egyptiaque, me frotois le haut du front, branlois puis de l'vn, puis de l'autre coſté, pour donner meilleure cadence au contour de ma robe, m'arreſtois en pleine rue, là ſur le bout des doits accordant, à me voir, tous Docteurs vltramontains auec ceux de par deçà. Reſolution, ie m'en retournay à Paris, pouſſé principalement à ce par des Martingales, qui ſe plaignoit de nous autres Bretons, qui commencions aſſez bien nos eſtudes, mais que nous n'auions qu'vne pointe, ſans aucune perſeuerance & continuation. C'eſt mon, c'eſt mon, dit Lupolde, tu y reuins voirement, mais ce fut pour me derober, auec trois ou quatre autres pauures Pedagogues, qui auions eſpargné & reſerué quelque eſcu, pour prendre nos degrez, dont toy & tes compagnons Mattois nous empeſchas bien. Ce fut bien employé, dit Eutrapel, car l'auarice que toy & les tiens blaſmez ſi demeſurément, fut cauſe de ton malheur : ioint, que nous n'euſſions pas eu vn rouge double à preſt de ces Maiſtres aux arts icy. Occaſion,

qu'on leur aprint, à leurs defpens, le jeu de la Selle, dont Rabelais, ce hautain efprit, n'a fait aucune mention dans fon Catalogue. L'affaire donc va ainfi : Le petit Lorrain, le Moine, Meruet, S. Saluadour Gafcon, maiftre Iean Mery de Pire & Antoine Chreftien Lionnois, tous fuppofts de l'Vniuerfité, & des premiers Efcheuins de la Pierre au lait, ayans feu de nous autres leurs difciples, le peu de voifinage qu'il y auoit entre nos maiftres & nos bourfes, nous promirent, eftans à moitié de gain, qu'il ne leur demeureroit vn feul liard en leurs gibbeffieres pour paffer l'eau. A ceft effet l'vn de nous condamné payer fa bien-venuë, & faire la morfe, inuita auffi Meffieurs nos maiftres, où tous enfemble en vne belle Sale à faire feftes, fut fait *gaudeamus* & grand'chere. Comme nous eftions affis à vne table, voicy Sainct Saluadour & Chreftien qui fe mirent à boire à vne autre prochaine table : puis ayans bien fermé la porte, s'adrefferent à tous, nous difans auoir trouué en la rue vn ieune marchand chargé de plus de deux mille efcus, duquel, en leur corps defendant, ils en auoient à la carte virade gagné bien trois cens, qu'ils ietterent fur la table, monftrans par vn jeu de cartes qu'ils auoient en main la maniere & fineffe comme ils l'auoient trompé. Le Moine, Meruet, & le petit Lorrain eftans auffi furuenus, raconterent comme mal-gré eux, ce ieune homme auoit bien perdu contre eux deux cens efcus. Antoine Chreftien difoit craindre fort fa confcience, & que volontiers il luy rendroit fon argent, pour eftre vray-femblablement

quelque enfant de riche marchand, qui aura defrobé fon pere : en quoy & au blafme de tel larcin il n'entendoit encourir, ny eftre comprins. Sainct Saluadour & les autres au contraire, qu'il valoit mieux que bons compagnons, gens de bien comme eux, euffent ceft argent, que quelques ruffiens ou gueux, & que auffi bien il perdroit tout. Comme ceft article fe difputoit, voyci vn grand ieune homme, veftu d'vn affez bon cafaquin & chauffes, frapant à la porte de la fale. Meruet plus pront va entr'ouurir icelle, & l'ayant refermee, Meffieurs, dit-il, baffement & en l'aureille, c'eft l'homme dequoy nous parlions, qui nous cherche pour ioüer, que vous en femble? ouuriray-ie? Antoine Chreftien, qui auoit fait le difficile & confcientieux, iugea que ouy, puis que tout eftoit à perdre. Le voicy entrer, regardant & niaifant par la chambre : Ha, dit-il à S. Saluadour, qui s'eftoit emmufelé & caché de fa cape, c'eft vous qui auez gagné mon fait : çà, tenez moy bon. Ce difant, il mit fur la table vn plein fachet d'efcus, & en defcoufit autant de fon pourpoint & chauffes. Lupolde que voici, & fes compagnons folicitez par nous & ces beaux furuenus, voiant y auoir à gaigner, fans rien hazarder plus qu'ils ne feroient en vingt ans à batre le texte & la chaire, defcoufirent auffi de leur part, leurs petits pochons, où repofoit leur argent mignon. Chreftien faifant le Surintendant, Et bien mon amy, dit-il à ce iouuenceau, voila cent efcus, couchez-en autant : ce qu'il fit à grand's poignees, fans autrement conter, & autant en

l'endroit des autres, mesmes des Regens, qui auoient par-ensemble boursicoté iusques à six ou sept vingts escus, qu'ils mirent aussi en contrepoids de bien six cens escus, iurans par les œillades que ces bons supposts leur faisoient, y en auoir autant, & qu'ils ne voudroient aucunement tromper. Chrestien disoit, Fie toy en moy, comme en ton pere : ce disant & guignans & s'entre-marchans sur les pieds, voulans dire, Il est à nous, il est prins : puis aiant Chrestien, apres auoir enueloppé & mis tout l'or & l'argent en vne seruiette, & semblablement comme ce badin regardoit en la rue, renouuellé le ieu, & monstré comme il falloit suposer vne carte au lieu de celle qui se deuoit deuiner, dit ainsi, Mon ami si vous perdez, consentez-vous pas que cecy soit nostre ? Ouy, ouy, respondit-il, en badinant, & se iouant de sa ceinture : & vous, Messieurs, du pareil, s'il deuine bien, voulez vous pas de mesme? Ha ! mon Dieu ouy, respondirent-ils, abboyans ce gros monceau d'or bien lié & garotté en ceste seruiette : & cependant enfermez en la table des deux costez, de peur qu'ils ne se remuassent. Les cartes ouuertes, fut tiré vn As de cœur, (il m'en souuiendra toute ma vie) & sur iceluy mis vne autre carte : mais le paillard d'affronteur va choisir & deuiner ce bel As : & s'estre quant & quant saisy de la seruiette, descend plus viste que le pas, chacun se regardant en pitié. Les galans qui tenoient les deux bouts de la table, iurans & maugreans, que ce ioüeur estoit attitré & apposté par Lupolde & ses complices, eux au contraire protestans ne l'auoir onc

veu : & ainſi l'aſſemblee rompue, nous tiraſmes, ſelon nos marchez, bien cinquante eſcus pour noſtre part, leſquels ne nous firent longue compagnie : car deux ou trois iours apres les perdiſmes chez vn Prouençal, demeurant en la rue S. Antoine, contrefaiſant le deuin, ayant femme & enfans, mais c'eſtoit vne groſſe maquerelle, & cinq garſes acouſtrees en chaperons de velours, leſquelles ſous couleur d'Aſtrologie, on alloit viſiter, & iouer à tous jeux : y auoit vne chambre pour la Prime, où les nouuelets eſtoient mis du coſté de la muraille, en l'entredeux de laquelle, derriere vne tapiſſerie percee en certains endroits y auoit vn regardeur du jeu, lequel marchant ſur pedales, qui reſpondoient ſous le pied des ioueurs de l'autre coſté, leur faiſoit entendre les points des cartes de partie aduerſe : où mes compagnons & moy ne duraſmes gueres, & eſtre bien vray, Farine de Diable n'eſtre que bran, & choſes mal acquiſes deuenir à neant. Et ainſi Lupolde, mon bon amy, fut de notre ruine payee ton extreme auarice : & ainſi ce grand Dieu ſe vange de ſes ennemis, par ſes ennemis : mais tu ſais combien de fois ie t'en ay demandé pardon, & recompenſé en maintes ſortes. De ce pas m'en allay aux bandes des gens de pied en Piedmont, où i'eu du mal comme vn ieune Diable bachelier & botté. En retournant & reuenant en çà, dit Lupolde, auois tu pas le bras gauche plus long que l'autre de demy pied, ratiocinant & haranguant par ces villages, aux bonnes femmes, leur contant tes infirmitez ? Tu es vn habile homme, repliqua Eutrapel, & bon ſonneur de Rebec,

quant à toy, tu fuffes demeuré à garder les oyes : mais moy qui ay l'experience de la Deeffe Neceffité, fis fi dextrement mes infinuations & cognoiffances, que ie ne retournay point en beliftre. Vray qu'au bout de la carriere, c'eft à dire, quand ie fus au bout de mes finances & fineffes, ie vifitois les Efcholes, où ie feffois maiftre Laurens Valle, & Epiftres de Cicero, pour deux ou trois iours, n'oubliant, non plus que les Mendians, me recommander, & attraper monnoye : qui me rendit fain & fauf iufques à l'hoftel, auec l'efpee & dague, bien en point : non pas comme toy, qui vendis dés Palaifeau ton braquemard, reuenant de Paris, lors que la peur s'y vint loger, à l'enfeigne de l'armee de l'Empereur Charles le v. Ie ne puis comprendre cela, dit Polygame, par y auoir vne race d'hommes naturellement Rois, viuans d'vn certain Empire & fief dominant, & qui ne fe rendent iamais, voire qu'ils foient defarmez de toutes occafions fe pouuoir refaire. Ceux qui fe meflent ioindre & accorder les regards & influences celeftes, raportent telles pieces à l'affiette, faueur, ou difgrace des corps fuperieurs. Lon dit que Denys le tyran, nonobftant auoir perdu fon païs & fes forces, tenoit l'efchole à Corinthe : fignifiant par tel acte, & luy auffi s'en vantoit, que toufiours vouloit commander, là part où il fuft, le tout, en defpit de ce qu'il apeloit Fortune, & fans flechir fous la grandeur de fon naturel. Georges Cleray n'auoit garde aux Ieux & Comedies de Saint Thomas iouer autre perfonnage que d'vn Roy, d'vn Empereur, ou de quelque

prologue. Que s'il euſt voulu en ſa negotiation & marchandiſe ſe charger de *Donats*, *Cato pro pueris*, lequel fut compoſé par vn Moine de Cler-vaux, comme il ſe verifie aux Memoires de Fouque l'Abbé, Capitaine de Fougeres, de Rudimens, & Deſpauteres, & autres petits & menus liurets, comme faiſoient ſes voiſins, il euſt bien d'auantage profité qu'en la vente des Amadis, Lancelot, Triſtan de Leonnois, Ponthus, & autres Cheualiers errans Bretons, la lecture deſquels me met le cueur au talon : deſquels ſa boutique eſtoit autant bien garnie que autre de deçà les monts. Il me ſouuient, dit Eutrapel, que vous, Seigneur Polygame, ſolicitant l'heur & honneur des lettres, qu'entre autres commoditez mettiez en auant, s'il arriuoit vne ſoudaine & debridee irruption & venue de quelques gens affamez, comme ce meſchant Attila auec ſa vermine de bas Alemans, qui concluoit hypoticairement, *Aut cedas, aut ſoluas*, quittez vos foiers, ou nous tuez : & que la contrainte voudroit, que pouſſez de ceſte barbare gent, nous irions habiter nouuelles terres. Vous vous donniez (il en ſouuiendroit bien à Lupolde, mais il a le derriere de la teſte peu large) à tous les harquebuſiers d'Enfer, mariez ou autrement, que feriez maiſtre d'eſchole, diſiez qu'vn demi Prebendé en vne Egliſe, qui n'eſt obligé aux magnifiques ceremonies du chœur & debats capitulaires, vn Preſtre negotiant en vne maiſon, vn Gendarme en temps de paix bien paié, vn Conſeiller raporteur ſeulement de quelques defauts ou legers incidens, vn maiſtre d'eſchole tenant rang ſolidairement, & chacun pour le tout, aux plus braues

assemblees & compagnies populaires. S'il y a noces, Monsieur le maistre y sera : vn mortuaire, il y chantera : commeres, il y friponnera : vn fuseau tombé, il s'y transportera : & par tout honoré, comme le maistre, & aiant sans cesse quelque chose à redire, controller, & examiner sur les actions d'autrui. Ne permettiez sur toutes choses, que deux magisters se trouuassent en mesme compagnie, *simul & semel, & in eodem prædicamento* : ainsi que grands Princes (disoit de Commines) pour ne receuoir autre & nouuelle opinion, qu'ils ont ja de chacune part imprimee : Et pour conclusion, qu'à vn homme libre, de bon entendement, & bien nay, rien ne luy peut defaillir, des biens assez. Lupolde se faschoit, luy qui auoit trauaillé toute sa vie, encore ne pouuant viure, & nouer au bout de l'an les deux bouts de sa seruiette ensemble. Mais Polygame pour le reconforter, i'enten, dit il, à peu pres les Contes d'Eutrapel, mais qu'il viue, & qu'il passe son temps ioieusement, il est content, ne se souciant beaucoup ne du temps, ne de la Seigneurie : mais lors que comme nous autres menagers, il aura donné à manger au chien & au chat, il ira bien de sa Philosophie en fumee. Il ne fait cas ne conte de biens, non : car il n'en a, ne le moien, & qu'au iour la iournee. L'Empereur Adrien, à qui vn Poetastre auoit escrit, qu'il aimoit mieux estre Florus que Cesar, respondit, I'aime mieux estre Cesar, & courir l'espee au poin iusques aux derniers Alemans, ou essaier la victoire chez les Bretons, qu'vn pouilleux & coquin de Florus, marchandant toutes occasions de viuoter aux marmites

de Rome, & faire la cour au maiſtre d'hoſtel, pour arracher vne lippee franche en la cuiſine. Et de vray, aucuns de tels Philoſophes remettans tout ſous la vie iournaliere, tiennent eſcholes, & maintiennent *Auoir* eſtre vn grand peché, qui nonobſtant ne ſont les derniers à crocheter benefices, & autres moiens aduantageux, pour à l'aiſe du ventre & religieuſement Philoſopher. Innocence, qui depuis fut Pape, raconte d'vn qui preſchoit, & reprochoit la multitude des benefices, & franchement & ſans honte la condamna : mais en eſtant chargé & farcy à outrance, & luy mis ſus, qu'en rien ſa parole & l'effait ne ſe sembloient, reſpondit, qu'au commencement il en parla ſans experience, & non inſtruit du fruit & plaiſir qui en vient. Autant en dit Diocletien à vn Philoſophe, pourſuiuant exemption de certaine taille, & que ſa requeſte eſtoit diametralement contraire à ſa profeſſion, qui eſt de ſouffrir & patienter toutes choſes. Et ainſi Eutrapel auec deux ou trois doigts de liberté, dont il idolatre, ſe gabionne, fait la guerre à nous autres pauures gens, qui trauaillons iour & nuit, à tirer noſtre penible vie, des bouillons & recharges où elle eſt empeſtree & arreſtee. Mon ſauoir, dit Eutrapel, eſlargiſſant ſa cappe, & ſe retirant deux pas en arriere, ne deſpend de la faueur commune : mais d'icelle ſainćte prouidence & benefices de ce grand Dieu, par leſquels les meilleures & plus ſaintes ames ſauent & entendent.

Ie ſai des Elemens & l'eſpece & la ſource,
Le chaud, le froid, auſſi l'vne & l'autre Ourſe,

Le flus des mers, l'arc qui eſt peint en l'air,
Le Ciel faſché qui vomiſt vn eſclair,
Auant-coureur du bruit qui ſort des nues,
Flambeaux de nuit, Cometes cheuelues,
Les monts boſſus, les roches, & les plaines,
Et de l'or roux les ſemences certaines.
Et toy, Soleil, qui par douze lieux tornes,
Et tes erreurs, ô Latone, & tes cornes,
Ie vous cognois, & par vous on aprent
Temps de ſemer, de cueillir, & comment
Les ports des mers ſe peuuent bien laiſſer,
Ramer ſans peur, ou voiles abaiſſer.

Lupolde faiſant vn grand ſigne de croix, & voulant rompre à bon eſcient auec Eutrapel, luy dit, Pecheur indiferent, que tu fais de bien par les liures: mais quand ce viendroit au bon de faire, y a danger bien apparent qu'auec tant de ſciences, tu n'en ſeuſſes pas vne à la fin; &, peut eſtre, rien du tout. Ie ſai du Latin aſſez, diſoit Georgeaux, ce gentil notaire, mais ſi i'ay afaire d'vn ſimple mot, voire des plus foibles & laxatifs, il m'eſt impoſſible d'en fournir : d'autant qu'ils ſe preſſent à la ſortie, s'entrempeſchans. Comme i'ay veu à l'iſſue des farces de ce gentil, docte, & facetieux badin, ſans beguin, maſque, ne farine, Martin-ville de Rouen, ſoit qu'en meſme chambre il euſt ſi dextrement contrefait meſſire Maurice, diſant ſon Breuiaire au fin matin, cependant faiſant l'amour aux chambrieres qui alloient au puits tirer de l'eau: ou le couſturier, qui fit vne cappe

au Gentil-homme d'vn drap inuifible, fors à ceux qui eftoient fils de putain : ou bien qu'il iouaft aiant vn courechef de femme fur fa tefte, & le deuanteau ou tablier attaché à fes grandes & amples chauffes à la Suiffe, auec fa longue & groffe barbe noire : vne ieune garfe allant à l'eau, interrogeant fa compagne nouuellement mariee, fur les points & articles de la premiere nuit de fes noces. Et onc ne vi, pourfuiuoit Lupolde, vieil que ie fuis (tu y coleras & ioindras, peut eftre, ce mot de Reueur, ie te cognois bien) ces fachans-tout & coureurs de fciences & affaires du marché, ne s'arreftans à vne feule doctrine, qui ne demeuraffent, & fuffent delaiffez. Martial fe rit d'vn Fort-à-tenir, & Paffe-par-tout comme toy, qu'il appelle Attalus. Iupiter en Homere dit à Venus, Ma mignonne ce n'eft pas à vous, ne charge qui vous apartienne, vous foucier & empefcher du fait & confeil de la guerre, mais bien de faire la mignarde, dancer, vous atiffer, & fauoir finement mener & conduire vos yeux, la vraie lancette pour delicatement percer le fang & fens des hommes : laiffez tel foing à la docte Pallas & à Mars. Ainfi vn grand & admirable Philofophe enfeignoit en fon Efchole d'Ephefe, & prefchoit en fa chaire le deuoir d'vn grand Capitaine, & comme la guerre fe deuoit faire : Hannibal, qui l'efcoutoit, dit auoir veu plufieurs vieux & anciens hommes fols, infenfez, & qui ne fauoient qu'ils difoient : mais que ceftuy-cy, parlant fi affeurement & en maiftre, d'vn meftier duquel il n'auoit l'experience ne l'vfage, & où il n'entendoit que le haut Aleman, & du tout rien,

& comme clerc d'armes, les furpaffoit de bien loin en toute folie & inexperience. Polygame dit lors n'eftre defendu aux gens de letres traiter non feulement les affaires de la guerre, mais auffi des politiques & eftat commun. Plutarque parle de plufieurs grands Capitaines, qui plus eftoient doctes que guerriers, & qui neantmoins ont fait de tref-belles chofes, & hauts faits d'armes : car les difciplines & fciences qui nous font tant voir de chofes en peu de temps, font liees & enchaifnees d'vne telle bourgeoifie & amitié, que nullement ne fe peuuent dif-ioindre ou feparer, bien fachant que la moindre fcience rendue à fa perfection, eft capable retenir les ans des plus vieux. Mais en ayant les trois premieres & principales, la Theologie, Iurifprudence, & Medecine, il eft facile à chafque profeffeur de l'vne d'icelles y adapter & aporter le plus beau & fructueux des autres, pour en reueftir & enrichir celle qu'il pourfuit, & à laquelle il s'eft donné. Ie ne puis, dit Eutrapel, vous accorder en tout ce que vous dites, fans y faire diftinction : car les hiftoires, les authoritez, les beaux & fententieux mots qu'on allegue, fe doiuent poifer, mefurer, & rapoiter à la qualité, eftude, & vacation de celuy qu'on fait parler, & qu'on met en auant. Quand Amphitruo en Plaute dit que les feruiteurs font autant d'ennemis, le faut il pour ce croire, & en faire iugement vniuerfel? Nenni : Amphitruo eftoit courroucé, lequel en la perfonne de l'vn qui l'auoit offencé, condamnoit le refte. Quand voftre Hannibal blafmoit Phocion, il faut entendre & fauoir que tout luy defplaifoit, aiant efté nouuellement rompu de

fait, & perdu ſon terrible nom de Capitaine, enſeueli en la victoire des Romains, & banni, & en exil volontaire, chez Antiochus, qui le luy vendit bien cher : au demeurant ſi abbatu, que tout ce qu'il oioit ou voioit, luy eſtoit ennui & renouuellement de douleurs perpetuelles. C'eſt ce qui rendit ſi aſpre & dur Aduocat Monſieur Pepin Seigneur de la Barbais, des plus doctes de ſa ſaiſon : car lors que l'Aduocat contraire le preſſoit & batoit de quelque Loy, principalement du Code, qui ne ſont que requeſtes reſpondues, non compriſes les cinquante Deciſions de Iuſtinien, ou d'vn arreſt, ſoudain de pront & vif eſprit repliquoit & deſtournoit le coup par la difference des qualitez, des ages, des perſonnes, & autres circonſtances, qui reiettoient bien loin, & amaigriſſoient les froides allegations & raiſons de partie aduerſe.





Gros Debat entre Lupolde & Eutrapel.

LVPOLDE s'aduifa vn iour dire à Eutrapel qu'il n'eftoit rien qu'vn petit mignon de couchette, vn muguet, vn tiers oppofant, paffe-volant, vn faluta libenter, vn godronné, & ie ne fay quel petit cocardeau couuert d'vn tas d'habillemens, defquels il ne fauoit le nom, & qu'il euft à y deliberer fur le champ, & refpondre pofitiuement, fans efperer plus long delay: alongeant, en ce difant, le nez fur le pauure Eutrapel, qui fafché d'auoir perdu fon argent à trois dez, effaioit vn Epigramme, lequel fe promenant & mordant fes ongles il auoit fait & refait plus de dix fois & volontiers pour ne refpondre, fe fuft defchargé de telles impatiences. Mais fe tournant court, il choifit ce venerable Praticien, rien ne difant, fors que attentif & fans fe mouuoir, le regardoit auec vn foubris entr'ouuert, compofé de deux vieilles dents rouillees: qui le meut à ne prendre en paiement vn hauffement d'efpaules, que Lupolde auoit ioint à fes autres mines Pedantefques, voulant fe retirer, & laiffer

à Eutrapel telles iſſues & demie-cholere en douaire, & auoir vne atteinte ſur luy. Il ſemble, dit il, à ce vieux Sortes que ſon gris menton, & bonnet à croppiere luy ſeruent de telle prerogatiue & defenſe, qu'on n'oſeroit combatre ſes affirmatiues, non plus qu'vn oracle Delphic, ou le proces de Ieanne la Pucelle, & qu'on ne le pourroit contrarier : ſe donnant à trauers les maſchoueres, comme tous vieillards font, d'vne certaine inſolente & baſtarde authorité, rechauffee d'vn ris d'hoſte & aprentif, auec vn demy deſdain, fauoriſé de deux ou trois mouuemens de pied alternatif & de fauſſe eſquierre : viſage d'vn faux teſton, à la face toute pleine & remplie d'enuie & belle ialouſie. Non non, *magiſter noſter noſtrande*, il n'en ira pas ainſi, de rien ne ſerez creu, parlerez, direz pourquoy, prouue moy en bonne Logique que bonnet en teſte tu aie : ie te nie ta tonſure & priuilege Clerical, i'offre moiens de nullité contre ta robe à dos d'aſne. Sais-tu qu'il y a, Sophiſte modal, ie te renuoiray & banniray Categoriquement à la cuiſine, pour au coin de la cheminee defendre les marmites & pots des alarmes du maſtin, & là conter des races & genealogies de tout le païs : à la charge ne te trouuer doreſnauant en rang de gens de bien, pour vouloir tranſplanter ton vieil arbre en vn terrouer nouueau, & te faire croire que tu as encore quelque reſtats & traits de ceſte honneſte ieuneſſe, de laquelle tu as ſeulement ouy parler à trauers pays, & oui le ſon de bien loin. Si t'attacher à quelque ſuite d'vn bon propos ie te trouue, que au prealable (il me plaiſt quelquefois pragmatiſer

auec toy, & paier en la monnoie de ton meſtier) tu ne ſois deuement & canoniquement purgé de calomnie & conſeil, & iudiciairement licentié de ce faire, ie te mettray aux mains de noſtre maiſtre le Prouincial des Diantres, pour illec eſtre ton proces fait & parfait en toute ceremonie & chambres aſſemblees; touſiours yure ſeras, rioteux & chagrin en conſequence, & cruellement crotté, & grondant perpetuellement contre la bien nee & inſtituee ieuneſſe, touſiours combatant & calomniant les affaires d'autruy, t'enquerant & furetant ſans ceſſe les actions de tes voiſins, pour les digerer en mauuaiſe ſubſtance dans ton eſtomach plombé, interpretant tout au rebours, le Dieu-gard qu'on fait aux dames : rien ne trouuant bon, s'il ne part de ta boutique, & que tu ne ſois de la partie : En ſomme, auec ta ſuperbe & audacieuſe vieilleſſe, ſot en boſſe & platte peinture, comme vn nouueau marié, ou vn Aduocat le iour qu'il a iuré l'aſſiſe, & preſté le ſerment de ſon aprentiſſage. Ici monſtra Polygame vn tour de vieille guerre, ne voulant meſcontenter Lupolde, qui faiſoit bien le quant à moy, reuoquant tout ceſt aduantageux & furieux diſcours en iniures : ni deſplaire à Eutrapel, qui, pour nourri à la Cour des Grands, ne ſauoit diſſimuler l'aigreur des propos de Lupolde : lequel auſſi de ſon coſté entroit trop en affaires, & auoit eſté plus aſpre & cruel amy en ſes remonſtrances & admonitions, & l'autre trop pront à les reietter. Diſant qu'à la verité les anciens firent vne excellence de ceux qui ſeurent ioindre & marier leur naturel auec celuy de tous, & faire leur profit du bien,

du mal, vertus & imperfections d'autrui : ioieux entre les raillards, & plorard chez les triftes & melancholiques, comme Hermogenes vieil entre les plus aagez, & folaftre parmi la ieuneffe, vn Socrates, qui ainfi & de mefme en faifoit, & Vlyffes en Homere, Alcibiades en Plutarque. Lequel d'vne finguliere dexterité d'efprit & en toutes heures goffoit aux cabarets d'Athenes : auec les compagnons difoit le mot de gueule, difputoit, & y piquoit cheuaux en Sparte, fe faifoit tondre à leur mode, auec les Thraces efcrimoit & s'enyuroit. Qui a fait iuger par les euenemens que tous grands entrepreneurs ont, comme dit Plaute, en leurs executions & charges autant deguifé leur volonté, que Prothee changeoit & prenoit de vifages : & bien fouuent fe font rangez & afferuis aux reiglemens que le populas ordonne en fes habits communs. Et deuiez, Capitaine Eutrapel, deftourner la truie au foin, & le tout prendre en bonne part, pour vous aider & fortifier de telle magnanimité, en lieu plus à propos. Ie fay affez (aduifageant Lupolde) que noftre temps & vieilleffe ne tiennent tel rang & reputation, qu'on y puiffe faire grand fond, & baftir vne authorité. La ieuneffe de ce temps a le moien fort exprés de compofer plus politiquement & mieux fon ame. Que fi pour nos ans nous fommes reuerez, auffi par iceux fommes nous difficiles, malaifez, fafcheux, & intraitables, & ja en ceft aage où Ariftote dit que la force de l'efprit fe pert & efteint. Occafion qu'à l'aduenir & tous les iours nous conuient faire monftre & reueue de noftre vie paffee, en dreffer eftat, & fe refoudre au plus pront

accident de mort, dont parauanture nous ferons prins & emportez fans y fonger. Penfant, difoit le bon vieillard Terence Varron, qu'il me faut hafter, preffé du nombre d'ans, ie prepare & fais mes pacquets, delibere paffer le plus heureufement & moins fafcheufement que pourray, ce peu de temps qui nous refte. Et deuiez, M. Lupolde, eftre moins vehement à reprendre les fautes que vous recognoiffez en Eutrapel, & luy monftrer où doit preualoir l'experience de l'antiquité, qui veut qu'en matiere d'aduis & confeil, il faut eftre prié & non pourfuiuant & s'offiant le donner & en departir : comme lon dit de Vitruuius Pollio, qui ne vouloit qu'vn bon ouurier cherchaft la befoigne : Fautes entens-je, celles qui blecent l'honneur, & endommagent la confcience, non pas que i'y comprenne les actes indifferens, & qui de foy ne font bons ny mauuais, où toutefois la plus part fe trompent lourdement au iugement d'icelles, à veue de païs, à la trauerfe, & fans y aduifer de pres, reffemblans aux moutons, qui à quelque hazart que ce foit, fuiuent le faut du premier, qui fe fera lancé & ietté du haut en bas. Cas aduenu à ce propos : Titius qui de tout temps eft partie formelle de Sempronius, va en voiage, mene fon fils ieune garfonnet, & la iument, pour tant les porter, que leurs hardes pelerines : faifans chemin rencontrent au pont de Pacé vne troupe d'hommes couchez fur le ventre au Soleil. Comment mon ami (dirent ils) vous allez à cheual, & ce pauure enfant eft à pied, qui n'eft aucunement raifonnable & bien feant. Titius à cefte reprehenfion defcent, & fait

monter fon fils, tirans outre. Mais en l'endroit de ce mefchant chemin de la meftairie de Meaux, fe trouua autre bande de cenfeurs, qui au contraire fouftint que c'eftoit vn moqueur, & fans entendement, vieil, qui eft fou ffrir vn ieune galand, frais, & alegre eftre de cheual, où n'y auoit propos ny apparence. Sainte Marie! dit le bon-homme, voiant que tous effais, confultations, inftructions, & entreprifes deplaifoient, ie m'en cheuiray bien, car il laiffa fa iument aller feule fans aucune charge, fuiuans luy & fon fils. Mais eftans à la Communaie ouïrent certains ioueurs de paume, difans, combien vous eftes pauures gens, trauaillez & las que vous eftes, laiffer repofer voftre iument, qui aifement vous peut porter tous deux. Infortuné, s'efcria Titius, en chofe fi mal accordante que ferai-ie? Il faut remuer toute pierre : lors luy & fon fils montent fur fa iument. Mais vis à vis le Pot-d'eftain leur fut prononcé, comment? n'auez vous point de honte : eft-ce honneftement fait d'ainfi fouler cefte pauure befte? vraiement vous l'auez defrobee. De façon que, fuiet à la fotte & vulgaire deuotion du peuple, ne fachant plus de quel bois faire fleches, fut contraint fe loger & heberger au mieux qu'il peut. I'ay dit cela, afin que par ceft exemple, la raifon & fuite de mes repreneurs fuft de plus embellie & illuftree, voulant dire que l'vne des plus grandes refueries qui fe puiffe forger, demeure à s'enquerir curieufement, fe foucier, s'empefcher, hucher, & fe tourmenter aux affaires de fes voifins & où lon n'eft appelé. Il y a en Martial vn certain Ollus, le plus terri-

& parler des affaires d'autruy, fans y eftre appelle. Monfieur, dit lors Eutrapel, ie me fens forcé à peu pres, fous la grace de vos aduertiffemens, où ie hazarderois volontiers tout ce que Dieu m'a mis en main, pour vous complaire & obeir, n'eftoit la crainte d'offencer la foy par moy faintement obligee à ma liberté qui me retient diffimuler. Bon Dieu! & que diroit-on de ma profeffion & vie paffee? Cela tient en tout & par tout de l'impoffible, & n'eftre en ma puiffance faire autrement que ce que ma mere nourrice, la Philofophie, m'a apprins. I'ay chanté quand il m'a pleu, beu quand i'ay eu foif, refué & folitairement entretenu mes penfees & fouhaits, lors qu'ils fe font prefentez : &, comme difoit le Seigneur du Grippon de Normandie, me fuis toufiours retiré des compagnies demie heure auparauant qu'il me deuft ennuyer : dit librement & confulté ce qui bon me fembloit, traité reueremment la grandeur du Roy & des Princes, aufquels, s'ils le m'ont demandé, ie n'ay rien diffimulé. Car quelques deguifemens & feintifes dont voftre Alcibiades, Theramenes, Vlyffes, & Cicero ayent vfé, faifans bien les fins & habiles Courtifans, fi n'ont ils apporté autre fruit & marque, quelque chofe qu'il en foit, finon qu'on ne fe fioit point en eux : iouxte le vieux mot, qu'on ayme bien la trahifon, & non pas le trahiftre : qui vous pourra donner le mefme trait qu'il a fait pour vous. Et plus des Anciens fut loué l'entier & rond eftomach de Neftor, qui difoit hautement & en verité ce qu'il en penfoit : que l'vniuerfelle & tournee à tous vents parole d'Vlyffes.

Lon dit que Neptune, Pallas, & Vulcan (apres bons vins, bons cheuaux) difputoient lequel d'eux trois eftoit plus gentil compagnon, grand clerc, & meilleur ouurier : Neptune fit vn taureau, Pallas vne maifon, & Vulcan vn homme. Momus qui de la gent fuperfticieufe fut adoré, comme Prefident en la Cour des mocqueurs, gardoit les gages, comme arbitre à iuger la piece la plus parfaicte : & ayant par grand artifice affuflé fes lunettes, meurement examiné, & encore plus diligemment deliberé & dechifré par le menu les fautes & imperfections des ouurages faits par Neptune & Pallas, s'attacha viuement à l'homme du boiteux Vulcan, difant le tout, fous correction & meilleur aduis, eftre affez bien bafty & eftoffé, fors pour le regard de l'eftomach, lequel à fon iugement, deuoit eftre ouuert & à boutons : afin, difoit-il, de voir à l'œil les penfees, proiets, & fantafies qui bouillent & fe remuent au fond & creux d'iceluy, dont naiffent & font engendrez ces effets, comme dit Lucian, de tirer fes mouftaches, mordre fes leures, cracher à quartier, acouftrer fa barbe, & en hauffant le menton, nourriffant & couuant à ce moyen la vengeance, colere, & haine fecrette, qui fait dire l'vn, & penfer l'autre, faluer bien bas d'vne face ioyeufe & Comique, & cependant au milieu de l'entendement grauer infinis pourtraits de trahifons & mefchancetez. De ma part i'ay toufiours eftimé que la plus grande & mefchante fineffe qui puiffe eftre en ce monde, eftre, aller rondement à befongne, viure comme lon entend d'vn efprit ioyeux & non troublé, ne iurer en l'ame (comme

lon dit) de perfonne, & ne fe fourrer que bien peu, & embraffer trop opiniaftrement les affaires d'autruy, eftre homme veritable, & tenir fermement fa parole, regardant deux, voire trois fois à ce qu'on promet, de peur n'y faillir, & confequemment fe rendre infame, menteur & deshonoré aux gens de bien & honneur, la refponce non trop fongearde, comme font ces faifeurs de mines à cheual : autrement & faifant le contraire, tournant ainfi à toutes legeretez & confeils, on demeureroit affez perplex, confus, & academié pour ne rien entreprendre. Comme de Timon, ceft infigne & beau haïffeur d'hommes, qui tant enuieufement mangea fon pain feulet. Conclufion, la deuife d'vn grand Iuge de noftre temps, *Ha ! bonne grace, fay ce que tû dois, arriue ce qui pourra :* & celle de Paracelfe,

Alterius non fit, qui fuus effe poteft,
Ne foit point à l'autruy qui peut eftre à foy-mefme :

Et faut donner ordre que tout ce que nous dirons, ferons, & penferons foit reiglé aux Commandemens de noftre Seigneur, & par tout veritable, fans flaterie, ne diffimulation. Vitruue à ce propos dit que Ptolomee Philadelphe apres auoir dreffé cefte admirable Librairie en la ville d'Alexandrie, pour y auoir amaffé fept cens mille volumes, il introduifit auffi des ieux folemnels à tous les ans, en l'honneur d'Apollo & des Mufes, auecques de grands ioyaux eftablis à ceux qui auroieut le mieux faict & compofé en Poëfie. Il y auoit fept Iuges pour ceft

effect, les ſix deſquels furent d'opinion que ceux qui auoient mieux dit & chanté au gré du peuple, euſſent les dons : le ſeptieſme, appelé Ariſtophanes, ayant eu longuement la charge de ceſte ſomptueuſe Bibliotheque & Librairie, adiugea le prix à celuy qui auoit deplu au peuple. De laquelle opinion furent grandement indignez & le Prince & les autres Iuges, iuſques à ce que Ariſtophanes eſtant en pieds & debout, prononça hardiment qu'iceluy auquel il auoit donné ſa voix, eſtoit vray & naturel Poëte, que les autres n'auoient chanté que vers eſtangers & empruntez, & qu'ils n'auoient composé. Ce qu'il verifia prontement & ſur le champ, par la conference des liures de la Librairie. Quel iugement ainſi ſans diſſimulation brauement donné, & ſouſtenu de meſme, fut occaſion que les autres ſix, qui auoient iugé par courtoiſie & pour gagner la faueur du peuple, perdirent leurs ambles, furent moquez de ceux dont ils eſperoient grand loyer, auec declaration d'infamie perpetuelle : & Ariſtophanes, pour auoir librement & ſans crainte d'offencer opiné, honoré & recognu de plus riche & haute recompenſe qui luy fut faite.





De la Verole.

Les vns disoient que la Verole n'auoit en ce iour tel credit & puissance qu'elle eut au commencement, qui fut au voyage du Roy Charles huictiesme au Royaume de Naples : car lors pour y auoir songé, lon estoit happé. Tant estoit ceste maudite maladie vegetatiue & productiue, & la corruption de ce petit monde, nostre corps, tant cruelle, qu'elle passoit aux enfans des enfans, & en longues generations & lignees, dont y en a assez de souillez & contaminez, & qui ont degeneré en belle ladrerie, perdant tantost vn bras : autres marquez au visage, & contraints vser & manger toutes les Viperes de Mirebeau, qui y sont plus cheres, que ne sont les Lamproyes en Feurier, pour vne cure & guerison qu'ils appellent palliatiue, demeurans le fons & racines empoisonnez & infectez, qui est languir & mourir à petit feu, auiourd'huy vne partie du corps, & à trois iours d'icy vne autre bien endommagee. Disent les vns telle contagion estre venuë d'Afrique, & tels pays chauds :

autres de ſang de certains Ladres meſlé par les Eſpagnols au vin de Naples, dont nos François en ayans beu, eſtoient tous gaſtez : qui puis apres paillardans auecques les femmes du pays, en laiſſerent la graine à ceux qui leur auoient dreſſé telles embuſches. Et pour n'eſtre telle maladie auoüee, nous en ont donné le nom de Naples ou d'Eſpagne, & ceux-là, comme font deux ioueurs de paume, la nous renuoyent, l'appellans le mal François. Tant y a que les anciens iuſques alors n'en auoient ouy parler : & eſtre, au iugement plus ſeur & vniforme, punition diuine pour chaſtier l'intemperance des gens de guerre, & preſque de tous hommes, deſquels y a grand & effrené nombre, de tenus & prins de telle maladie (car elle ſe cache & couue mieux au corps des femmes) que de dix s'en trouuera touſiours vn, principalement aux villes, atteint, frapé, & conuaincu, ou de ſes acceſſoires. Ce n'eſt plus rien auiourd'huy, dit Lupolde, pour auoir eſté la ſemence d'icelle tant alteree, changee, & tracaſſee par leur vifargent, bois de guaiac, d'eſquine, ſalſe-parei le, &, qui mieux vaut que tout, par la preparation bien faite d'antimoine, non vitrifié : que les bons compagnons ne s'en daigneroient preſque coucher, non plus que d'vne ſimple fieure tierce, de laquelle eſt eſcrit,

De tertiana nunquam pulſatur campana,
Car de la fieure tierce on n'en voit point mourir.

Reſſemblans aux complans apportez des parties loin-

taines, qui eftans tranfplantez en autre & contraire terroüer, retiennent à la longue le naturel du dernier. Et à dire vray, il vous en fouuient bien, Seigneur Polygame, car Eutrapel que voicy, eftoit encore dans les reins & haut de chauffes de fon pere, cefte grande Gorre de Verole, ainfi baptifee par ceux de Rouen fur fon commencement & à l'ouuerture du liure, eftoit tellement punaife que Theloges de la paroiffe du Bour-barré, tabourineur, pour auoir feulement embouché le pipet d'vn autre fonneur, nommé le Bourguignon, en perdit le nez : Dom Iean Simon dit Sortes, de la paroiffe de S. Erblon auec fa fophifterie, pour auoir piffé apres Dom Guillaume Trubert, y laiffa la plus belle de fes oreilles. Maintenant qu'elle a paffé & efté alambiquee par tant de vaiffeaux, il ne faut pour en guerir, qu'vn peu de treffle à quatre fueilles myftiquement enueloppé en vne procuration à refigner *purè & fimpliciter*, pendue au col, & au refte fe tenir fur fes gardes, fuer, & faire que la femme, lors que fe fait l'affemblee & concurrence des femences, ouure la bouche, & ne retienne fon haleine : d'autant qu'elle vous communiqueroit, fuft elle bien faine, cefte belle marchandie, iufques au fin fond de la moüelle des os. Eutrapel en voulut eftre, difant qu'eftant foldat à Turin, lors que le Seigneur de Briffac y eftoit Lieutenant pour le Roy, furuint vne autre & nouuelle maladie, pire cent fois que la verole, plantee & apportee par vne Padouanne, belle au poffible, mais tellement infectee de verole compliquee & affemblee à la ladrerie, & de laquelle le bruit eftoit auoir efté ap-

ee & louee par deux ou trois coquins & affamez
oiers, que l'ayant attouchee *vnico vocis oraculo*, &
ores, ne se trouuoit autre & plus pront remede, que
aire viftement couper le bout du laboureur de na-
: autrement en douze heures le refte du membre
it eftiomené & perdu : & au raport de Pacuuin
ecin, & du Capitaine Launay Perraud, fut feu que
de deux cens y auoient laiffé part, la tefte de
trument, le tout, ou la moytié, ainfi qu'ils auoient
s la fucceffion & à mefure de leur argent : s'en
oient les huis aux Chirurgiens coufus & parementez,
me les portes des chaffeurs des pieds de Cerf ou de
glier. Ie cuyday auoir le baut & eftre du guet d'a-
minuict : Mais vn pendart de valet Barbier mit fur
pauure tribart de la poudre qu'ils appelloient de
cure, m'enioignant fur tout ne dormir demie-heure
es, fe faifant payer en bourreau, & garnir la main,
uant rien faire : bien fachant, pour l'extreme dou-
que ie fouffrirois, comme il arriua, que ie l'euffe
lliblement eftranglé, s'en alla. Ha! par la barre
luft, ie n'auoys garde de dormir, cefte belle poudre
donna du paffe-temps pour mon argent, & tout mon
oift faoul, demye heure durant, que ie m'allon-
ye, rechignoye, frappoye la terre du pied, & du
me pied la terre, danfant, efcrimant, & difant,
me Mechinot, ancien Poëte Nantois,

Il n'eft nulles laides amours,
Pour vn plaifir mille doulours.

De prefque femblable accident, dit Polygame, fut affailly vn grand Seigneur de ce Royaume : car ce faint & venerable mal s'attache à toutes robes, courtes ou longues, de velours ou de toile indiferemment, & fans y regarder autrement : eftant ce Gentil-homme poyuré (car le premier & plus aduantageux titre d'vn Roy ou Prince de fon Sang, eft d'eftre appellé Gentil-homme, la Nobleffe ayant fait, choifi & efleu tout tel qu'il eft, comme fon gouuerneur & commandant) & blecé d'vn coup de faux-con au bas du ventre, difant s'eftre mal mis en courant la pofte, pour couurir à fa femme les arrerages de fa longue abfence, aperceut en la Cour du Louure vn pourfuiuant l'eftat de Prefident, lequel, pour auoir le vifage rouge, il eftimoit eftre vn Medecin marqué de mefme, luy difant en paffant, qu'il n'euft failly le venir trouuer au foir à fon coucher. Le pretendu Prefident ayant fouppé à la feruiette, pour eftre plus expedié & pront à defchiffrer l'eftat de fa pourfuite, fe tenant bien fier auoir efté ainfi familierement appellé du feul mouuement de ce grand perfonnage, alla faire la court & cracher fa pituite à l'huys de la chambre d'iceluy; où fur les onze heures du foir il fut introduit par vn valet de chambre, qui luy dit, Monfieur entrez. Ce qu'il fit fort pompeufement, & auec vne grande robe de damas, qui frifoit le paué, paffa à mefurees & graues enjambees, au trauers la chambre, iufques à la garderobe, où ce Seigneur auec vn fien Chirurgien feulement diablaffoit, rechignoit, & tordoit les machoüeres, comme vn tourneur de bottes : Ha ! maugré de la pu-

tain : si iamais : coniurant, protestant, & blasphemant contre toutes les hierarchies & iargon des femmes, qui ainsi l'auoient accoustré au petit point. Ha! Monsieur mon amy, dit-il au President, luy monstrant son baston pastoral tout rougeastre & enflé, voyez la pitié, que ferons nous là ? Le poursuyuant descouuert estoit tout attentif, rien ne disant, estimant qu'il se moquoit de luy. Le Seigneur de son costé voyant n'auoir aucune responce, ains vne statue de chair deuant luy, impatient comme vn beau diable ou deux, le voulut frapper & cramponner. Mais le Chirurgien qui voyoit la faute & erreur de tous deux, dit, Hee! Monseigneur, c'est vn President. Lequel d'eux receut plus grand coup, il en faut disputer au parquet : quant à moy, & quant à vous, i'estime que ce fut le Barbier, qui porta tout le faix, ayant pitié de son maistre, & honte pour le President, qui en recompense, & pour auoir bon bec, fut incontinent depesché, & ses affaires bien faites. I'ay, dit Eutrapel, cognu ce maistre Chirurgien, bon raillard, & qui aimoit autant la femme de son voisin comme la sienne, & n'auoit en tout Paris, en son quartier (car il y en a seize) autre nom que maistre Iean. Ce fut luy, qui pour auoir presenté des chandeles à la representation & statue du Roy Charles huictiesme, estant à sainct Denys en France, fut accusé en cest article de religion, comme idolastre : & respondant, confessa le fait, disant, que c'estoit l'homme de tout le monde, auquel luy & ses compagnons Barbiers estoient plus attenus & obligez, pour auoir mené tant de François au Royaume de

Naples, où il auoit puifé & rapporté cefte benoifte Verole: fans laquelle ils n'auoient que tenir, & fuffent morts de fain. Que tant plus il y fongeoit, plus eftoit-il deliberé faire honneur à fa memoire: ce qu'il fera, tandis qu'on l'appellera maiftre Iean, & non plus loin.





Propos de marier Eutrapel.

POLYGAME venant de loin, se souuenant des honnestes disputes cy deuant entre Lupolde & Eutrapel, auoit accueilly & prins ce rond & masse de sauoir en merueilleux contentement, disant que de toutes parts ils auoient tres-bien profité & employé leur temps : luy sembloit estre le but où deuoit pretendre toute bonne ame, & qu'ainsi se dressent & façonnent les plus heureuses vies, tenant pour asseuré, disoit-il, qu'vne bonne part des hommes tels qu'il les voit & puis pratiquer, estre fort esloignez de ces bien-faits & saincts commencemens. Car pourueu que Monsieur du village soit en fin fond de tauerne, yurongnant aux despens du bonhomme, & auecques mille insolences populaires, appellé Monsieur : outrageusement tirant ce nom de Gentilhomme en mille offices de cruauté, il est, à son fol iugement, vn petit Cesar, vn Monsieur de trois au boisseau, ou trois à vne espee, comme en la Beauce. Ie ne say comme vous l'entendez, dit Lupolde, toute reue-

rence premiſe; mais iamais mes affaires ne vont bien & à droit, ſi elles ne ſont maniees & arreſtees en belle tauerne, où repoſe ma memoire locale, beaucoup mieux que celle dont Cicero, Quintilien, & depuis (mais d'vn autre biays) parle Raymond Lule, & là acceſſoirement ſe rencontrent bons loppins de plaidoiries, bonnes pratiques, & au ſoir & à la chandelle bien yure : que voulez-vous? Somme, ie maintien que toute la rime d'Eutrapel, pourueu que i'aye Iuge competant, pardonnez moy, s'il vous plaiſt, n'eſt *de pane lucrando :* & qu'on n'auroit pas-vn verre d'eau de tous les Sonnets & Epigrammes qu'il a auec tant de frape-menu de pied, & morſures d'ongles, fait & refait depuis ſa derniere confeſſion. Vn homme retiré aux champs (continuoit Polygame) gouuernant & reiglant ſes ſuiets en amiable & gracieuſe police, reſſemble vn Saint ou Prince Philoſophe : il fait, il eſtudie inſtruiſant & conſeilant ſon lourd & groſſier voiſinage, le retenant en paix, & ſans proces ne troubles : il parle entre les doctes, & d'iceux eſt receu auec beaucoup plus d'authorité, que s'il exerçoit la profeſſion meſme : ſe contentant des biens que ſes deuanciers luy laiſſerent, ſans demeurer ny s'obliger aux paſſions communes, qui ſont ioindre & accumuler ceſte piece de terre à l'autre. Pline à ce propos eſcriuant à ſon amy Fabatius maintient rien en ce monde n'eſtre tant dangereux que donner lieu à telle fantaſie, par laquelle on cuide que l'eſtat des vns ſoit meilleur que le ſien. De là vient, dit-il, que la meilleure partie des hommes ayme mieux atteindre & rauir l'au-

truy par trauail, que iouïr du leur en repos & en feureté. Et certes quiconque effayera, & fe refoudra en telles chofes, aprendra que fon efprit, vie, & deportemens feront de mieux preparez & compofez pour aprocher cefte perfection celefte & d'enhaut, que tous fouhaitons. De ma part pour eftrangler & chaffer toutes paffions & volontez dereiglees & fretillantes, qui tant expreffément nous mangent & tourmentent, ie ne cognois autre & plus prefente medecine, que s'accouftrer & vfer de la Philofophie & leçon d'icelle, contenue en la fainte Efcriture, qui aprend le mefpris des chofes qu'auec grands merueilles & exceffiues peines nous courons & pourfuiuons : & nous appuyans d'icelle, le furplus & refte que tenons en prix & reputation, nous eft vn rien, & vray fonge : foit, comme difoit Horace, que le ciel deuienne terre, & que les quatre Elemens fe vueillent encore mefler en leur premier billon & confufion. L'erreur & ignorance defquelles doctrines ont ietté & enfeuely aux plus dernieres ruines le vray titre & occupation d'aucuns nos Gentils-hommes, dont a efte engendré la piteufe defaite des bonnes races, & original de la Nobleffe que nos peres inuiolablement garderent en leur entier & grandeur, remettans tout aux biens & à l'argent, fans auoir le foin de noftre pofterité & enfans, qui en font moquez & monftrez au doigt, à longues fucceffions d'annees : & ont efté contrains tels qui dedaigneufement defpiterent les lettres, eux ou leurs enfans, fe marier à la fille de leur fermier, laquelle tout le cours de fa vie eft en perpetuel mar-

tyre, mefpris de fon mary, auec vne bale d'iniures, Petite vilaine, maftine, debout decoufue Madamoifelle de la boutiqne, d'vne aune de velours, & de cinquante pour cent. Et aiant dit cela pour feruir de rempart au mariage d'Eutrapel, qu'il baftiffoit peu à peu, pour ne gafter le myftere, s'adreffa à luy d'vne face pleine de majefté & contenance Royale, la liberté duquel il effayoit vne fois le iour esbranler, pour toufiours le tenir en haleine, & en le veillant & guerroyant, le rendre & tel façonner, qu'il le peuft affeurer en toutes places, pour vn braue & entier donneur de refolutions & refponces. Ie vous voy, luy dit-il, en continues & ioyeufes querelles vous & Lupolde, & tant induftrieufement fauez efchaper fa cholere, & eftes tellement methodic & reiglé en voftre parole, que de luy-mefme, les armes au poin, rend & offre toute victoire. Et tout ainfi que d'entree & à la premiere veuë tous animaux mis enfemble, d'vne hagarde & contenance eftrange fe vont halenans, fautans, grondans, & faifans la roué, iufques à auoir accouftumé leurs naturels enfemble : Ainfi entre vous deux s'eft paffé de mefme, diffimulans neantmoins de toutes parts, & conduifans, comme aduifez, vos humeurs & conditions par diuers refpects. Si eft-ce que cognoiffant vos forces, ie fouhaiterois, pour l'aife & contentement de nos efprits, vfer le refte de nos iours enfemble, ioyeufement & fainctement, comme l'auons affez bien commencé : Mais Lupolde que voicy & moy fommes mariez (Dieu mercy & vous, dit Lupolde) & vous en vrais & pertinens termes de l'eftre ou iamais :

voyez ſi par mes moyens ie puis queſque choſe en cela & ailleurs, où ie m'employeray bien affectueuſement : Lupolde de ſon coſté y trauaillera : voulez vous eſtre marié? Vous auez autrefois veu vn ſinge folaſtrant & en toutes ſes gayetez, & quelqu'vn ſecretement & parſous le manteau, poſer doucement vne tortue, à la veuë de laquelle, pour l'inimitié & antipathie qui eſt naturellement entre ces deux beſtes, il crie, brait, trepigne, court, ſe cache, alongeant peu à peu le muſeau, ou appuyé, & en l'ombre de quelque choſe, la voyant marcher ſi lentement & à l'aiſe, eſſaie auec le bout du doigt la toucher. Mais tremblottant, esbahy, & pauuret treſſaut en arriere en ſon premier cry. Ainſi Eutrapel à ceſte noble propoſition de mariage alloit de l'vn pied ſur l'autre, alongeoit ſa barbe, mettoit ſa cape en deux ou trois ſortes de replis, regardoit ſi ſon eſpee tenoit au fourreau : puis reculant & flechiſſant les iarrets, Que vous ay-ie fait? dit-il en voix baſſe & demy-enrouee, de quelle mort me haïſſez vous ? ie ſay auec longue experience, que le plus de mes telles quelles fortunes depend de voſtre liberalité, touſiours & perpetuellement voſtre ſeruiteur, voire pour y ſurpaſſer le plus, fuſt qu'il y deuſt aller de la vie. Et toutefois pour recompenſe, vous m'auez deſieuné & ſalué de ce haut & terrible mot & grand Ocean de mariage, à la ſimple ombre duquel toutes les plus aſſeurees & maiſtreſſes intelligences humaines tremblent & bondiſſent, comme vn cheual premierement eſperonné par le maquignon, mot infini, comme celuy trois fois grand entre les anciens eſpou-

uantant, comme ſur les pauez de Rome celuy d'Alexandre & Neron, Lancelot aux Cheualiers de Cornouaille, & Tempeſtas au College de Montaigu :

Que ne l'attend-il, Que ne l'attent an,
Car Andrelot vian.

Comment monſieur? à la requeſte de ce vieux maſtin alternatif, embeguiné de Lupolde, me voulez vous perdre? Là n'eſtoient mes remiſes ne attentes. Lupolde à toutes fins proteſtoit, & publioit ſes bulles, excuſes, innocence, demandoit acte & inſtrument de tout, pour lui ſeruir en temps & lieu, imploroit en tout & par tout le noble office de Polygame : &, entant que meſtier eſtoit, offroit conſigner. Mais Eutrapel piqué & attaint d'vne tant ſoudaine nouuelle, vouloit prouuer par bons & concluans argumens, que ce n'eſtoit à vn tel galant, & ne luy appartenoit ouurir, & moins diſputer de tels & ſi conſequentieux propos, leſquels il falloit traiter reueremment, y accommodant diſcrettement toutes circonſtances. Si faut-il, dit Polygame, que ceſte deliberation ſoit à trois, & plus nous aydera Lupolde auec ſes experiences & pratiques en tel cas, que tous les Canoniſtes en leurs diſtinctions. Puis-que l'auez entreprins, & qu'il vous plaiſt (dit Eutrapel) faites du pis que pourrez, ſans aucunement entrer ſur les marches de ma, ô diuine liberté, laquelle expreſſément ie referue : où ſeulement y auoir ſongé ie reſterois perdu, & n'aurois membre ſur moy qui ne ſe decouſiſt, pour entrer au tombeau.

Encore y auroit Lupolde regret, bien entendant qu'il n'eſt que les vieux amis, & lier ſon doigt de l'herbe qu'on cognoiſt. Rien, rien, dit Lupolde, ie te fourniray vn mariage, libelle auquel tu reſpondras dedans tiers iour, te banniray, & en cas d'oppoſition, iour & chere lie, au bout de la carriere. Ne diſoit de Commines, dit Eutrapel, que bien matin ſe fuſt leué, qui euſt prins au lit vn ancien Orateur & Ambaſſadeur Anglois, ſans eſtre garni & pourueu d'vne Prophetie de Merlin : qui trouuera auſſi Iabolenus des Iabolaines, qui cy eſt, ſans vne longue hottee de Chiquanerie, & yure à la relation du conſeil : Ie me ſubmets aux cenſures des Moynes du Tronchet, qui s'en vont à vn. Pour la derniere occaſion, dit Polygame, il a meilleur & plus ſain eſtomach, & le cerueau mieux en point, que lors qu'eſtant deliuré de ſa charge accouſtumée, il ſe void plongé & confiné en vne certaine cuiſante & ſeiche melancholie, par laquelle eſtant à ieun il vous fait aigrement poindre & faire la guerre. Ronoſus plus eſtoit ſage, yure, & l'eſprit plus fertil que autrement, ſe chargeant volontiers, eſtant bien imprimé, & bon compagnon, d'entretenir les ambaſſadeurs de ſes ennemis, boire d'autant auec eux, dont il tiroit & crochetoit leurs conſeils plus ſecrets: Qui a fait dire à pluſieurs, que pour debattre & reſoudre les choſes plus importantes & difficiles, eſtre beſoin effacer & oſter la crouſte & ſuperfice de noſtre naturel trop endormi & ſolitaire, à l'occaſion de nos ceruelles trop aquatiques & flegmatiques, & ces ſeiches & froides regions, matiere de haut appareil. Au conte, ſerez-vous

marié? Monsieur, respond Eutrapel, belle, bonne, & riche. Autre chose n'aurez vous de moy. La parole fait le ieu, s'escria Lupolde, comme notaire de Ramussac, i'accepte pour le suiet de ces trois perfections. En cas hazardeux, & qui n'emportent aucune ni asseuree preuoiance humaine, dit Polygame, au premier rang duquel il me plaist coucher & emploier cestui-cy, il y faut tout aueuglé, & sans autre notable formalité ou consideration, conclure vistement, & donner à la desbandade, la teste baissee, comme en vn bataillon de gens de pied. Iule Cesar pensif, sur le fleuue Rubicon trauaillant à se resoudre quelle entreprise, d'entrer armé en Italie, ou non, conclud tout d'vn coup ne laisser les armes, disant, le dé est ietté : monstrant qu'en affaire douteux il faut sans trop longuement consulter, prendre parti, & viuement & brusquement apres executer. Puisque vos ans ont passé le midi de bien loin, & vous commandent asseoir l'institution & progres de vostre vie, ie serois de premier aduis que seriez marié : sauf que i'ay aprins laisser aux hommes qui n'ont point l'entendement cornu & mal fait, à presider au conseil & determination des choses qui leur touchent : & que vous mouriez d'vne belle espee, & entre les bras d'vne gentille & honneste garse de femme, sans attendre la misericorde de vos valets & chambrieres, qui vous voians en extremité, gripperoient & desroberoient tout ce que vous auriez : & encore viuant vous osteroient, comme ils font à leurs maistres gens d'Eglise, la couette de sous vous, pour sur belle paille toute fresche, vous laisser

disputer contre les mouches, & tirer à gist la mise & recepte de vostre conscience. Plutarque, comme chose diuine, conferoit le mariage, *pleno iure*, à la seule ieunesse, & selon Herodote, n'estoit permis aux personnages de petite qualité y aspirer, comme volontiers plus prompts à fouiller & enlaidir chose tant recommandable & precieuse. Me souuient qu'aux lois establies aux Atheniens par Solon, estoit prescrit la forme du mariage au menu peuple, de volonté; & aux Nobles & autres tenans rang en la Republique, de necessité. Lycurgus aussi renommé donneur de loix, commanda aux Prestres & capitaines Lacedemoniens estre mariez, affermant que les veux d'iceux sont plus agreables aux dieux, sans ainsi estre vagabons & courir sur toutes amitiez. Belle, bonne, & riche sont choses trop eslongnees, & hors termes de raison, c'est assez pour trois mariages : car tant de perfections amassees en vn suiet, au tesmoignage mesme de Saint Hierosme, ne se trouuent : prenons la bonne. Et bien bien, dit Lupolde, il vous semble que vous estes à choisir sur beaucoup, passez outre. Polygame continuoit, disant que Socrates argumentoit & syllogisoit ainsi sur la beauté : Ce qui est bon, est desirable : ce qui est aimé, est beau : de maniere que vne bonne femme est plus à souhaiter. Lupolde vouloit entrer & se fonder en Logique iusques au coude, mais Polygame ne voulant, tant peu fust, s'eslongner du premier argument, solicitoit brachialement, & le plus qu'il pouuoit, Eutrapel entendre au fait & termes de mariage. Ie voudrois, respondit il, estre Cordelier pour

trois mois à Sefambre pres Saint Malo : auſſi bien, quelque malheur qui m'ait iamais menacé, ie me ſuis touſiours reſerué à garder les Reliques, & eſteindre les chandeles en quelque Conuent, & partant aſſeuré de viure ſans rien faire. Bien donc, puis que c'eſt vn faire le faut, i'en veux vne, mais tu n'as que faire d'en rire, chiquanoux griphonnant, ie la veux belle. Aux beaux corps belles ames, diſoient les anciens. Iacob aux Sacrees Bibles choiſit la plus belle, & par ſeruice borné de ſept ans acheta & ſa femme & ſa beauté tout vn pris. Beauté eſt grauee & eſcrite au grand roole des vertus & felicitez : par laquelle Phrine, putin de haute greſſe, & renommee, vainquit l'arreſt de mort, contre elle donné, en ſe deſpouillant toute nue, monſtrant les doux & ſolacieux traits de ſa face blanche, & delicate chair, bien eſtofez & compaſſez, & ſur icelle deux petites boules aſſiſes s'enflans doucement, au mouuement de ſon odorante haleine. Beauté entre la ſageſſe des vieux eſt nombree, au plus haut & aprochant ſentiment de diuinité. Philopœmen, grand Duc & Capitaine Grec enuoia ſes fourriers pour loger chez vn riche homme, en la ville de Megare, où de fortune il arriua le premier : l'hoſteſſe le voiant laid & mal veſtu, luy commanda fendre du bois, & buſcher des aſtelles. Mais l'hoſte ſuruenu ſur l'execution du commandement, tança & blaſma bien roidement ſa femme. Philopœmen au contraire excuſant le tout, ie fay, dit-il, penitence de ma laidure. Aux beaux corps (diſent les Platoniques) repoſent les plus belles & Heroiques ames. Si, dit Lu-

polde, elle eſt ainſi belle, donne toy de garde. Ie refuſe donc la lice, dit Eutrapel, & renonce de bonne heure à maiſtre Mariage, & à ſes pompes. I'accorderay en ceci quelque choſe à Lnpolde, dit Polygame, pour n'auoir onc eſté bonne chanſon chantee ſelon l'aduis de Plutarque aux liures de mariage, ſe marier par les yeux. Touſiours y a debat (diſoit la deſolee Oenone, aiant perdu ſon bien-aimé Paris, pour la ſuruenue de la belle Heleine) entre la chaſteté & la beauté : reſponſe à tout ce. *Quid iuris*, dit Lupolde, il faut aider aux pauures. Eutrapel, lequel penſoit par vn ſimple adiournement auoir perdu ſa cauſe, aiant aſſez leu & fueilleté de liures, ſans auoir aprins l'art de patienter, & attendre le temps, par lequel toutes choſes s'attiediſſent & meuriſſent. Donc il fut, n'a pas long temps, à Vennes, ancienne ville, & ſur le plus beau riuage de l'Ocean, vn bon compagnon Cordonnier, auquel on rompoit la teſte à force d'aubades & letanies amoureuſes : n'eſchapoit gueres nuit, que pour l'amour de ſa femme, qui eſtoit belle, il n'euſt la venue, & les oreilles rompues : elle au demeurant diſant ne ſauoir que c'eſtoit, & qu'il y auoit pluſieurs voiſines de plus grand lieu qu'elle, à qui cela ſe pouuoit adreſſer, & que par ſon cotillon verd, hem : il la tenoit touſiours en ſes caquets & ialouſies. Le galant oiant encore vne nuit ceſte muſique, & en dernier edit & aſſignation de forban, ſe met à la feneſtre en chemiſe, l'executeur de la baſſe iuſtice en main, ſaluant & donnant le bon ſoir à la troupe paillarde, qui cabrioloit & danſoit vis à vis de ſa porte, les adiu-

rant, en faisant regimber les canaux & conduits cauerneux, outre le fort principal de sa chere & bien-aimee venaison, que le plus habile de tous eux monstrast autant de chair fresche, & lors il quitteroit la partie, les licentieroit en toute forme d'obligation, auec expresse renonciation à l'authentique *habita*, de faire du pis qu'ils pourroient, & sans despens : qui fut le seul & grand moien de chasser les renards de la garenne. Et bien, dit Eutrapel, ie voy bien qu'il me la faut laide : & par là i'auray des le fin matin mon infortuné presage pres moy : ainsi que l'Empereur Seuerus, qui connut sa mort prochaine par auoir, sortant de sa chambre, rencontré premier vn Ethiopien. Ainsi ma laideron me signifiera & pronostiquera des la diane mille laides ombres & songes-creux, puis mon demon de Midy : me voila accoustré en dixhuit façons. Vesiel ce notable marieur, & maquignon de telle marchandise, m'en vouloit l'autre iour donner vne : elle n'est pas riche, disoit il, mais c'est vn beau vaisseau pour porter enfans : outre, auoir *sub eodem tecto*, & mesme couuerture, deux bons moulins, l'vn à eau, & l'autre à vent. Et bien, Monsieur, à ce que rien ne soit trompé, marché nul, voila mon denier à Dieu, & arres que ie vous rends quittes. Il s'en alloit : mais par Saint Quenet, dit Lupolde, on ne s'en va pas ainsi de foire, comme de marché : quay.





Suite du Mariage.

FAISONS voiage entier, dit Polygame : ainſi ſont dangereux & pirement ordonnez tous propos, dont on ignore & la ſource & la raiſon, où les vieux en pluſieurs endroits de leurs ſuperſtitieuſes & obſcures doctrines, vuides de toute proprieté, pour n'eſtre declarees ni ſans nom bien aſſeuré, ne congneues & eſclarcies, ont par longues annees & infiniment trauaillé : les vns, comme Numa Pompilius auec ſa garſe Egeria, ont ſous couleur & pretexte de quelque ſainćte reuelation que leurs Diables fourniſſoient, & d'vne opinion illegitime & baſtarde, eſtabli loix, baſti villes & fortereſſes, compoſé & adouci la groſſerie populaire, & par telles entrees veſtues de ſonges, il trompa religieuſement les premiers Romains, tellement qu'il y ſeigneuria, s'y fit le maiſtre, & leur commanda. Autres ont caché & obſcurci la verité des hautes & entieres ſciences par mots inconnus, indeterminez & confus : & toutefois ne voulans tel threſor eſtre perdu, laiſſoient, enuieux qu'ils

eſtoient, à la poſterité, ſous eſtrange & douteuſe couuerture, le nœud & point de la difficulté, pour eſtre cognu & deſueloppé, à ce qu'on en euſt arraché le mieux du peu, & fait ſon profit de telles choſes rares & precieuſes. Laquelle incommodité venant en auant, ſe ſont trouuez les arts qui enſeignerent la naturelle alliance du plus riche & ſecret indiuidu, qui ſoit ſous la voute du Ciel, tant brouillés & eſpars, ſous les yeux d'Argus, pomes des iardins Heſperides, & voiage de Iaſon en Colchos, & autres enormes & indiſſolubles difficultez, que le tout eſt couuert & emmaſqué de fauſſes & vaines doctrines, pour ce regard, iuſques à la perte du vrai fond & nerf d'icelle magiſtrale ſcience. Ie forme, dit Eutrapel, oppoſition de l'Extrauagante ſpondant. Meſmes profonds & ſacre-ſaints ſecrets, continuoit Polygame, entrerent & furent receus en la Cabale, ſemblables obſeruations chez les Druides & aux lettres Epheſenes & caracteres Hierogliphes. Et telle fut la plaidoirie des Romains. Car qui deliberoit adiourner & mettre en proces ſon voiſin, eſtoit tenu de reueremment & en humilité prendre ſon buletin & forme au liure d'actions tant ſoigneuſement gardé : tous & toutes plaidoient, rien en telle ſaiſon que proces, pour eſtre les frais & deſpences ceremonieuſes autant qu'en ce iour on fait en vne requeſte ciuile ou moyen d'erreur, qu'on deliure clos & ſeelez. Monſieur lors, ce qu'il a continué par tout, faiſoit bien l'empeſché, plus de tapiſſeries, de tableaux, d'entrees triſtes & melancholiques ouurans la plus ſerree & fermee gibeciere. Ceſte

farce ainsi iouee, appeloit le peuple à ceste noble & ingenieuse procedure, qui fit pancher & desordonner l'Estat Romain : iusques à ce qu'icelui beau liure fut desrobé par Cneus Flauius, monstré à tous, à tous copie adiugee : & la verité descouuerte par ce costé, les contentions & noises lors iettees par terre, & foulees aux pieds, ayans seu que tels breuets cachetez n'estoient que pure badinerie : comme en l'Idole des Egyptiens, où ne fut trouué qu'vn gros chat acculé, qui sortit en veuë, se lançant sur le peuple, auec telle risee, que l'asne Cuman, qui s'estant vestu, & accoustré de la peau d'vn Lion, fit peur au commencement, & bien le mauuais garson : mais estant descouuert pour estre luy mesme, sans autre, fut battu à mesure de la mine. Il y auoit autant de mystere (dit Lupolde, qui soustenoit estre vn grand secret, faire bonne pipee) comme à retirer ses lettres & paquets d'auec Meriane messager de Maine à Paris, parauant l'establissement des Iuges Presidiaux : car arriué qu'il estoit à la Rose rouge, au bas de la rue Sainct Iacques, chez ce bon-homme de Themper, qui si finement auoit espousé sa maistresse, par des escus empruntez qu'il feignit vouloir emploier en grosse marchandie. Là ce messager s'enfermoit au petit cabinet, se rembarroit, & par vne fenestre à demy treillissee deliuroit à cestui son sac, à l'autre son pacquet, & à plusieurs separez par rangs & ordres, du beurre, chappons, langues fumees, & quatre ou cinq pochees de salsitez, & appellations, comme d'abus de gorron : que longuement apres ceste Iurisdiction Presidiale, il eut beau

loifir fe rafraichir & porter au Palais, fans importunité fes proces : lequel pour ce nouuel defmembrement tant s'en faut qu'il defendaft & appetiffaft, que, comme dit l'Efcriture fainéte, pour eftre le nombre creu, tout alla de pis en pis, comme nous voions, miferables que nous fommes, delaiffez de Dieu, le mal s'acroiftre & agrandir d'heure à autre. Polygame alors affeura telle eftre la condition des hommes, defquels il parloit comme le moindre & plus grand pecheur, ayant ferme foy, que ne tenant rien de l'autruy il eftoit fauué & deliuré des pattes du Diable, par le faint feul myftere & paffion de noftre Seigneur Iefus Chrift, qu'elle ne pouuoit en ce terreftre monde & habitation louagere, eftre foufte-nue, que par raifons cachees & peu congnues du vulgaire, lequel mefprife & ne fait pas grand cas de ce qu'il apprehende aifement, & pour tout vray (ce qui eft trop clair & defcouuert) n'eftant peint de quelques cerimonies & fecrets portans admiration, n'eft recherché & en grande reputation, en l'endroit du peuple : fur lequel celuy à qui appartient le foin de telles chofes, qui eft le Roy, doit inceffamment auoir l'œil. Et partant, Seigneur Eutrapel, difcourant ainfi à trauers pays, ie veux paruenir vous faire entendre ce qui pour le plus vous doit mouuoir d'eftre marié, & fauoir combien l'aune en vaut : Et pour vous en dire, en iceluy y a telle Idee, telle chofe en l'air, & infinis pourtraits de confultations & imaginations, que celuy qui iour & an entier n'y a efté actuellement & de fait, n'y peut rien comprendre, & moins conceuoir. Quel nom ainfi inconnu

fors aux confacrez, & ia aians fait le temps de leur profeffion en tel feruice, eft collateralement affis auec les fecondes intentions : & qui des mariez attenteroit ou fongeroit reueler tel & facre-fainct fecret, fouffriroit telle peine que Plotin, qui, pour auoir contreuenu à la foy iuree ne reueler les fecrets deffendus par fon maiftre Ammonius, fut mangé des poux. Et fi par telles difputes & furprifes diffimulees, lon cuidoit tirer cefte Philofophie matrimoniale, fe pourroient aifement encourir les peines fabuleufes de Promethee, ou les vraies de Theopompe, lequel, pour tranflater les faintes Bibles peut eftre trop prophanement, & fans y ioindre les remonstrances myftiques, fut fait aueugle, & priué de ce don de veue. Vous difant tel grand fecret n'auoir autres definitions & accouftremens, que n'eftre entendu, fors par demonftrations trop efloignees, & fyllogifmes peu refferrez : de façon que telle curiofité nous eft beaucoup plus fafcheufe, que la difficulté n'en donne de plaifir. I'ay dit, an & iour, pour la perfection & comble de la reuolution & nombre annal : où nos Praticiens Iurifconfultes ont tant gambadé & fait des leurs. Car à l'Abbaie Saint Melaine, pres Rennes, y a, plus de fix cens ans font, vn cofté de lard encore tout frais & non corrompu : & neantmoins voué & ordonné aux premiers qui par an & iour enfemble mariez ont vefcu fans debat, grondement, & fans s'en repentir. Platon dechifra par longs & eloquens traits philofophant à fa mode, fon Androgyne, de laquelle on pourroit tirer de belles chofes, pour la defcouuerture de cefte admirable & terrible

cognoiſſance. Enquoy ſe pourroit dire mieux qu'affermer d'Origene & Amon, parlans de ce grand Sacerdot & Preſtre Moſes, interpretans l'amitié. liaiſon, & deſcentes de ces mots *Adam & Eue*, les particularitez & interieur de leurs ames. Mais rien qui aproche & qui face à propos, pour bien declarer l'eſpece & naiue ſignification de ceſt inefable nom de mariage. Et par ce moyen vous qui tant ſagement voulez eſplucher & entendre des le fond & la ſource, l'occaſion des choſes, mariez vous, pour auoir part en ce riche butin : & aiant gouſté au bien & fruit que vous en tirerez, ſerez tout courroucé d'auoir tant fait le long, & tardé d'entrer en ceſte Confrairie. Vous aiant ouy aſſez prolixement, & ſans entendre où pourroit tomber le coup de voſtre long diſcours (dit Eutrapel) qui ne peut ennuier, pour eſtre ſi bien couſu & cimenté : autre choſe par ce ſecret tant venerable ne ſe doit entendre, que le Saint Greal, enſeuely & enuouſté ſous le perron Merlin, en la foreſt de Brecil ian, en Bretaigne : ou, qui doit eſtre la meilleure & ſaine opinion, ce terrible & exorbitant vent de la chemiſe, duquel vous autres mariez faictes tant de cas, allegoriquement extrait de ce que Iamblichus diſoit de ſa Sibylle Delphique, qui, pour receuoir ſes eſprits Profetics, ſeoit ſur vn aixeul de charrette, trainant les pieds en l'eau : autre fois ſur vn trepier, puis tout à coup ſortoit de ſa cauerne vn ſifflement horrible, par lequel ſe iugeoient les bonnes ou mauuaiſes vaticinations. Or en la bonne heure, entrons en affaires, ie vous prie, indigne & coulpable pecheur que ie ſuis, qu'au

plus toſt que faire ſe pourra, car ie bruſle, & ſuis amoureux, ſans ſauoir de qui. Ie participe à ce tant fructueux, & magnifique ſecret, & me mariez, de par Dieu. Femmes ſont à prix competant, dit Lupolde, quand, diſoit François Leheac, ie retourne de l'enterrement de l'vne de mes femmes, m'eſſuiant les yeux, & trauaillant à plorer, chacun me dit, Compere ne te ſoucie, ie ſay bien ton fait, ie t'en donneray vne autre : helas ! on ne me dit point ainſi, quand i'ay perdu l'vne de mes vaches. Au pis al'er, le marché en eſt fait, à treize beaux deniers on ſout, paiement eſt receu, voire monnoie rongnee, ce ſera à l'antique, à l'eſſay, comme Nonius Marcellus en iniurioit quelqu'vn : & ce que nous appellons en ce quartier, fiancer, à la mode de la Guierche, par vne conionction de ventres : mais, au pis aller, comme dit Strabo, pour vne paire de beufs. D'auoir femme, dit Eutrapel, que par la vertu reſultante de mon amitié, onc ne l'ay entendu, & feray plus : ie veux eſtre acheté, me feray bannir, & demeureray à la plus offrante. Ou bien me laiſſeray voir vne fois le iour & en demie veue, comme marchans qui finement, pour donner luſtre à leurs draps, aduancent vn bougrain ſur leurs boutiques : ou autrement, comme le Negus, ſurnommé Preſte-Iean, le plus grand Prince de la terre, qu'on ne void le plus ſouuent qu'au trauers d'vne toile. C'eſt trop laiſſé aux femmes la couſtume ſe faire chercher : qui aura affaire de feu, ſi le vienne trouuer. A bon vin, dit Lupolde, il ne faut point d'enſeigne : ſay ſeulement bonne trongne, car tu es vne aſſez belle happelourde, &

capable d'en tromper vne bien affettee : ne te foucie, Robin trouuera toufiours Marion. A la mode antique de Languedoc, dit Polygame, quelque bon pere de famille vous choifira pour gendre, en beuuant, & fur le vin, voiant l'adreffe & honnefteté, faifant partie de vos fingularitez, que ie recognois en vous, pour vertu que vous aurez à donner & verfer à boire : puis d'vn verre frais & net, bien rinfé, luy faire mille amorces & enuies, y remouiller fes mouftaches, qui defcouurira l'imparfait ou le bon de voftre naturel. De laquelle experience fe feruoit & aidoit Denis le Tyran. Que fi au commencement de l'efcot, voftre futur beau-pere auoit vos conditions moins agreables, à l'iffue vous luy ferez le plus habile du pays. Ainfi la puiffance du vin fait colorer & farder les chofes plus petites, tant il eft enflé & fuperbe.

Fœcundi calices quem non fecere difertum?
Qui n'eft fauant apres auoir bien beu?

Il fera beuueur pertinent, & fa fille auffi, contre ce que raconte Martial de la fille de Baffus, qui ne beuuoit que de l'eau, & fon pere eftoit des yurongnes le porte-cornette. Et de là mille accolades, & vne liaffe de beaux contes entrelardez de menus baifers qu'elle vous fera. Bien, dit Eutrapel, l'animal eft affez naturellement babillard & entreprenant, fans que d'ailleurs il en foit occafionné. La tortue de Venus que graua Phidias, monftrant que la femme ne doit paffer le fueil de fon huis,

& ne rien entreprendre hors de la maiſon, le monſtre aſſez, & neceſſairement ſe dit ainſi, vne femme a fait cecy, ou cela, & bonne en a eſté l'iſſue. Or Lupolde auecques ſon eſcritoire a mené cinquante hommes d'armes à la guerre, & cela eſtre fort relatiuement prononcé en bonne Logique, & autant de raiſon en l'vn qu'en l'autre. Au fort, pour le iuſte intereſt qu'à l'aide du bon Hymen, & la ſaincte ombre de Iunon, ie pretens enuers les femmes, ie ſouhaitaſſe qu'elles, & principalement la mienne, ſe meſlaſſent & emploiaſſent leurs langues à plaider & deffendre leurs droits, & celuy de leurs voiſines, & auoir quelque portion aux voix deliberatiues & iugemens politics, pour butiner la moitié du fais que leurs maris portent en tels affaires, ſans les enuoier aux requeſtes comme fit ce bon petit fils Papirius Pretextat, qui leur apprint à ne s'enquerir des affaires publiques, ce qu'elles ont fait autrefois : comme quand elles pacifierent les Gaulois auecques Hannibal. Mon amy, dit Lupolde, le preiugé de Calfurnia ou Afrania, qui plaidant vne cauſe, ſurmontee de colere, ne ſachant plus que dire, & ayant en plein auditoire monſtré eſhontément ce que la plus noire nuit ne peut aſſez cacher, leur fait tort. Quand les lauandieres de Porteblanche ſont à quia, & au bout du rollet de leurs iniures actiues & paſſiues, elles n'ont autre recours de garentie, qu'à ſe monſtrer & trouſſer leur derriere à partie aduerſe : Ainſi que les anciens farceurs, qui pour la fin de leur ieu, & tirer le rideau, auoient quelqu'vn en guiſe de leurs beaux Dieux, qui piſſoit ſur les aſſiſtans &

pourfuiuans la prochaine chambree. Le fexe, dit Polygame, (il me plaift quelquefois esbaucher le plus clair de leurs vertus) fuiuant les ftatus de Semiramis, eft prou empefché & a de la befongne affez taillee à reigler & arrefter quels accouftremens elles doiuent porter, laquelle doit aller deuant, tenir la haute main, ou de quel nom, fimple ou compofé, comme Madamoifelle, madame fans queue, ma grande amie, ma voifine, ma coufine, elles doiuent vfer, & à laquelle appartient dire, feez vous, & prendre par la main : & autres gros points de Droit, qui iadis recitez par Diodore, furent caufe de la cruelle guerre entre les Sibarites, laquelle de leurs femmes deuoit facrifier la premiere, comment hors de tout foubçon & peché de ceremonie elles deuoient aller en litiere, en chariot, fur haquenees, ou en trouffe. Par lefquelles doctrines, & humans ainfi grand' partie du trauail de leurs maris, les pauures hommes font vn peu defchargez, & en paix : iufques à ce que les proces de dehors foient vuydez. Car en tels affaires, tant dure le baril, tant dure la fefte : & fur tout, Lupolde (vous entendez cela) ne monftrez iamais le fond de vos chauffes ou de la bourfe, à voftre femme, deuant laquelle auffi ne louerez la beauté ou vertueufes qualitez des autres. Car ceft efprit fantaftic & remuant prent tout au rebours & de trauers, où ie n'entens comprendre, à ce qu'elles ne crient au larron & mefdifant fur moy, vous, la fimple & prudente parole de celles qui font en mon roolle, qui, pour dire tout, eft bien petit. Mais, Eutrapel, ferons nous mariez? Ce gratement

d'aureilles, & entortillement de barbe portent la grace & contenance de refus. Quand (refpondit Eutrapel, branlant tout le corps, refroignant & hauffant fes fourcis) ie vous oy blafonner & rembarrer vn parti, autant me vaudroit eftre Solliciteur au Parlement & à la Chambre des Contes en mefme temps. Quand i'oi fortifier les raifons contraires, ie m'enyure d'vne certaine amoureufe fantaifie, qui me perd & trotte au beau trauers de mon entendement, comme rats en vn grenier : au moyen dequoy, attendu que la nuit a confeil, prieray temps m'eftre ordonné, dedans lequel ie me puiffe refoudre, & choifir le fort plus aduantageux, deliberant fur les courtoifies que Fortune promet à ceux qui plus gratieufement la fauent pratiquer & temporifer, felon qu'elle veut : entendant parler de Fortune ciuilement & honneftement, ne luy attribuant aucune puiffance, pour eftre toutes chofes conduites non par auanture, inclination, neceffité, cours des aftres, & hazard : ains par la feule preuoyance de Dieu, qui diftribue nos affaires felon fa fainte volonté, & ainfi que nous le feruons. Ie vous diray, dit Polygame, vous deuez en cecy, comme en toutes chofes, inuoquer & prier fon fainct nom, qu'il luy plaife vous pouruoir d'vne femme, auec laquelle vous puiffiez acheuer le cours de voftre vie en toute paix, douceur, & amitié. Eflifez, difoient nos peres, celle qui fera à voftre gré, & que vous pourrez aymer. Quelques-vns font d'auis, que celuy qui eft d'vn naturel violent & colere, ne fe doit ioindre à vne brune & noirette femme : ains à celle qui eft plus pefante,

bonnace, & debonnaire, comme font les blanches : & ainfi par le contraire. Mais le tout gift en l'exemple & nourriture qu'elles ont eu. Lupolde dit que la fille d'vne qui en fa ieuneffe a efté bonne compaigne, moins apprend les rufes & fineffes d'amour, pour eftre tenue de court, ferree, & contrerollee par fa mere, qui a paffé par l'eftamine : toutefois il ne fut onc Pie, qui ne reffemblaft de la queuë à fa mere. Helas ! difoit vn gendre à fon beaupere, faites moy raifon de voftre fille, qui court, trote, fait tout plein de belles befongnes hors mon congé, fans que la puiffe gouuerner : elle danfe, mafquarade, & mange le pafté aux iardins, en compagnie de deux ou trois vieilles, qui font l'amour aux bouteilles, tandis que la Damoifelle ioue du cropion en vn coin en fe pourmenant, eftant efcartee des autres. Et demandant aux feruiteurs ou chambrieres, Où eft elle ? Il y a long temps qu'elle n'eft icy, refpondent : eftans gagnés & faits au foüet, elle eft à vefpre, gagner les pardons, ou vifiter vne telle qui eft malade, fans pouuoir arracher vn feul mot de verité de cefte gent corrompue, combien qu'au long aller tout foit feu. Mon amy, dit le beaupere, tu t'y romprois la tefte, fuft-elle d'ormeau, la cuider changer, attens encore deux ou trois ans, que ce feu foit paffé, comme ie fus contraint ainfi en faire à fa mere, laquelle eft à prefent affez femme de bien. Lors Polygame blafmant le iugement ainfi generalement donné, par la faute d'vne feule, eftoit bien d'accord que d'vn mauuais arbre ne pouuoit iffir aucun bon fruit : toutefois s'il eft tranfplanté, fumé, effargotté, &

enté, il changera sa mauuaise nature en vne meilleure. Ainsi est-il, non seulement des femmes, mais des hommes, lesquels enseignez tant par l'estude, que bon patron & frequentation de personnes vertueuses, deuiennent en vne franche & saincte habitude de bonnes meurs & conditions. Car, comme dit Dauid, Tu feras saint & innocent en la compaignie de la personne innocente, & meschant auecques les meschans. C'est pourquoy la ieune femme doit fuir comme le feu, le conseil de ces autres, qui instilent & coulent en son aureille, Merci-Dieu si i'estois en vostre rang, ie voudrois estre cecy, estre cela, aller à mon plaisir, me donner du bon temps, sans ainsi garder tout le iour à l'hostel. Car si la femme n'a graué & imprimé en sa teste le commandement de Dieu, qui est, d'obeir & estre subiette à son mary, en tout ce qui luy sera commandé : il n'y a lieu de penser que la vie & menage de tous deux ne soit miserable. Vaudroit beaucoup mieux à tel mary (disoit l'Ecclesiaste) habiter auec des couleuures & serpens, qu'auec vne femme desobeissante, & qui fait au rebours du commandement à elle prescrit & statué. Suffit au mary de bien aymer sa femme, & à elle, l'aimer & honorer : autrement ne faut attendre que contentions, debats, & infinitez d'autres pauuretez. Pour rompre le coup à tels inconueniens, est necessairement necessaire que l'homme & la femme mariez soient vertueux, bien viuans, à l'esquierre de l'Euangile : car rien n'est sous le ciel, qui tant rende la personne aymee, que la vertu. La femme de bien a tousiours la face sur son mary, pour entendre

de quel pied il veut qu'elle marche, luy obeir à ses commandemens, & ne faire chose dont on la puisse reprendre & se fascher. Fut dit de longue main, que la femme de bien est la derniere qui le baise & caresse quand il laisse la maison, & la premiere à le recueillir & cherir lors qu'il reuient. Donc, Eutrapel, prenez courage, & ne vous faites compaignon de ceux, qui ont transformé, contre l'exprés commandement de nostre Seigneur, l'vsage de mariage, qui est saint, en vne vie lubrique, abandonnee à toutes rencontres. Mais. Quel mais? dit Eutrapel. Ie te le diray, dit Lupolde, il ne veut que tu charges ceste marchandie, fors aux champs, où les filles ne sont encore enfarinees de ces belles furtiues amourettes, & beaux miroirs des villes. Comme fut la responce d'vn quidam, s'asseurant n'estre point cocu : car il ne se mariroit à Paris, ou autre ville. I'ay encore, dit Eutrapel, vn seul petit scrupule, & pierrette en mon soulier, qui me tourmente : si i'estois marié, faut-il point en quel temps, quels iours & heures les fiancees & espousailles se feroient : pour auoir leu que les anciens Romains auoient des iours, qu'ils appelloient Noirs, ausquels n'estoit loisible entreprendre ou executer aucune chose : Où toutefois ils auoient esté trompez, lors que les Gaulois saccagerent leur ville, & Hannibal les deffit à Cannes. Lupolde dit, que si les exemples seruent de quelque chose, il fait vn beau conte à ce propos. Iean Bedaut & Marie Alaire espouserent ie ne say quand, en la parroisse de Noyal entre les mains de Dom Mathurin de Launay, qui ne se soucioit pas qui

coucheroit auec la mariee, pourueu qu'il fuſt du banquet. Au ſoir les conuiez s'eſtans retirez, Bedaut ſe deſhabillant dit, Mon Dieu ! que nous auons mangé d'vn bon merle à diſner. Sa femme inſtruite par ſes voiſines n'accorder qu'en droit & raiſon (ce ſont les beaux conſeils de ces oiſons coifez) dit que vrayement c'eſtoit vne merleſſe, & ne vous deplaiſe. Luy ſe voyant combatu & deſauoüé en choſe ſi legere, eſtima que ainſi ſe laiſſant heurter ſur le commencement, il ſe pourroit faire iuger ſubjet à la quenoüille, repliqua que c'eſtoit vn merle : & toſt apres lon euſt ouy, c'eſtoit vne merleſſe, c'eſtoit vn merle : tu as menty, c'eſt toy, comme vn vilain, il ne t'appartenoit pas : A la force, au meurtre, à l'aide, bonnes gens, Hee mon grand oncle, Marion où eſtes vous ? Fin de conte ils furent faits amis comme deuant, & blaſmez à l'aduenant. L'an reuolu & paſſé, eſtans les bons perſonnages pres leur feu, s'aduiſa la femme de ce qu'il y auoit iuſtement & proprement vn an qu'ils auoient eſpouſé, fait grand' chere, & entre autres mangé d'vne bonne & graſſe merleſſe, pour raiſon de laquelle ils s'eſtoient, mal-aduiſez, entre-battus. Tu as menty, belle Dame, dit le mary, c'eſtoit vn merle : & ſi haut furent leurs contradictions emmanchees, que de plus belle ſe rempoignerent à grands coups de poin, voire plus ioyeuſemont que l'an paſſé. Et ſe dit, qu'ils continuerent ainſi tout le reſte de leur vie, en leur poſſeſſion à ce iour fatal & deſaſtré. Si bien que Bedaut ſi d'auanture eſtoit appellé en teſmoignage, ne ſauoit deſigner les ſaiſons, fors par le

iour de fon mariage, ainfi bien commencé : qui eft vne marque Legale & de Droit, pour effacer toute fufpicion de faux, comme tiennent les Iurifconfultes, & Euripide auffi : & les femmes, qui ne dattent les ans, que par dire, I'eftois groffe de Pierre, ou Marguerite. Polygame lors, qui ne fouffroit aucunement telles refueries & efpeces de forcelerie eftre meflees au Chriftianifme, les rembarra tous deux viuement, & tellement leur ferma la bouche, qu'ils euffent fait trois lieuës, parauant la pouuoir declarer. Comment ? dit-il, eftes vous logez à cefte enfeigne & vieux fatras, qui tant ont perdu de confciences, pour laiffer le chemin que Dieu a monftré & ouuert à fes eleus & predeftinez (qui font tous ceux qui s'affeurent eftre fauuez par la feule grace de noftre Seigneur, y aportant, entant qu'en nous eft, les fruits de bonnes œuures) de croire & vous perfuader, qu'il y ait des iours meilleurs ou pires que les autres? N'eft-il efcrit aux Saintes Bibles, que les Gentils croyent & fuyuent les deuinateurs, prennent appuy fur les temps? mais toy (Moyfe) autrement enfeigné de moy ton Seigneur. Et en Hieremie, Ne vous doutez des fignes des Cieux lefquels les Gentils craignent, & leur font peur. Et dit S. Auguftin, en fon Enchiridion, fuiuy par S. Bafile, Ambroife, & Chryfoftome, eftre vne pure folie es hommes, de penfer que les iours different en heur & malheur : qu'il y en ait de pires les vns que les autres pour baftir, voiager, parler au magiftrat, faire la guerre, & autres actions humaines. C'eft pourquoy S. Paul tance & reprend aigrement les Galates : I'ay grand'

peur, dit-il, n'auoir rien fait pour vous, qui obferuez les iours, les ans, & autres faifons. Zoroaftres, lequel ne fe peut nier auoir confumé fon temps en la cognoiffance de cefte vaine fcience, voire donné le premier commencement, ne peut fi bien choifir le iour d'vne bataille, que Ninus ne le tuaft, & tout ce qu'il auoit de gens. Ce qu'auffi experimenta à fon dam Pompee, vn autre grand deuinateur, forcier, & obferuateur de iours, duquel, nonobftant fes beaux liures d'augure & deuinations, que tant religieufement confultoit, fut l'armee batue, rompue, & faccagée aux champs de Pharfale par Iules Cefar, qui, bien inftruit, ne creut, ny prit onques appuy à telles badineries. Vray que tant par le cours de la Lune, que façons accouftumees de certaines beftes, peut eftre cognu le beau ou mauuais temps, & changement de faifons : mais impoffible aux hommes, voire au diable, qui, comme dit le mefme Auguft. pour eftre vieil, experimenté, & fauant à marier *actiua paffiuis*, mefler les qualitez contraires, eft vn merueilleux Docteur & ouurier : impoffible, dis-ie, predire l'aduenir, & ce qui doit arriuer aux cas particuliers : Dieu s'eftant referué à luy feul la verité de tels accidens & iugemens.





Du Gentil-homme qui fit vn bon tour au marchand, & de l'amoureux qui trompa fon compaignon.

Il fe meut propos de ceux qui font leur profit en tout, hazardans & abandonnans leurs confciences à tous vents, heurts, fans regarder qu'il faut mourir, rendre conte, & payer ce que nous aurons iniuftement, par mauuais arts & pratiques, prins de l'autruy. C'eftoit donc vn marchant, qui adiournoit & aguignoit la meftairie d'vn Gentil-homme, en tout euenement vouloit affembler vn gros intereft de l'argent qu'il luy preftoit, pour tout d'vn coup enfoncer & attraper cefte terre, fur ce pauure Noble, autant affamé d'argent, comme le mercadant eftoit pront & haftif de prefter. Lequel, pour faire tomber fes deffeins & paruenir à leurs points, difoit, le chappeau iufques fur le genouil, Monfieur noftre argent va & vient diuerfement, tantoft nous en auons, & bien fouuent pas maille, qui nous contrainct

emprunter : mais pour ne demeurer courts, & que faute d'argent ne vous face perdre ailleurs, i'ay vn balot de laine, fur lequel nous trouuerons à peu pres ce qu'il vous faut, pour le rendre au temps qu'il vous fera dit, il y aura en la vente quelque perte, mais quoy ? neceffité n'a point de loy. Ce balot fut plufieurs fois acheté, puis incontinent reuendu bien bas à vn tiers, qui en eftoit de moytié & de l'intelligence : de façon que par l'iffue de telle negotiation le Gentil-homme fe trouua fur les efpaules chargé de bien quinze cens efcus, & en confequence mis en proces, fes biens faifis, pour vuider (c'eft vn mot de marchant) les parties & obligations, & où il s'eftoit embourbé & engagé, qu'il fallut prontement payer : qui ne furent pas petites, & les interefts internes & externes, tels que la Loy *Sterilis* au Digefte a reprouué. Le Noble eftoit bien fafché d'ainfi fe voir aboyer, tracaffer, terraffer, paperaffer, par ce marchant : qui, par le contraire, s'enfloit, triomphoit, & s'engraiffoit de ce butin vfurier, fouffroit eftre appellé Monfieur, au lieu de ce beau & ancien titre de fire Pierre, fire Fiacre. De noftre ville, dit Lupolde, fe font depuis trente cinq ans retirez & perdus ces beaux & honneftes mots Maiftre, pour le regard des gens de Iuftice : & de Sire, en l'endroit des marchans, fe faifans titrer & qualifier du mot de Monfieur, fous le nom de quelque cloferie qu'ils auront, Monfieur du foffé, de la vigne, de capendu, du chappeau verd, de la truie qui file, du blandureau, & autres de telle farine, contrepetans & fuiuans au grand galop les anciennes mar-

ques des Gentils-hommes, que peu à peu ils effaceront, pour y ſupplanter les leurs : ſi le Magiſtrat & Prince ne va au deuant, eſtabliſſant que chacun, s'il n'eſt noble ou eſtranger, appellant vn autre de ce mot Monſieur, payera pour chacune contrauention vn eſcu. Ce mot de Monſieur appartient priuatiuement à la ſeule Nobleſſe ou Iuges Royaux, & à nuls autres. Pour auoir le roturier & non noble acquis, dit l'Ordonnance de Blois art. 258. vn fief noble, ſi ne ſera-il annobli & mis au rang des Nobles : ce qui eſt conforme à l'ancienne couſtume de ce pays, comme i'ay dit ailleurs, où aux monſtres, arrierebans, & rangs de bataille, les roturiers, bourgeois, & autres non nobles, ne ſe meſloient aucunement parmy les nobles, ains eſtoient en leur quartier à part & ſeparez. Le grand Roy François leur voulut bien permettre l'achapt du domaine noble, mais non les droits ſeigneuriaux & nobleſſes feodales : n'entendans les pauures gens que l'achapt de tels fiefs, eſt l'entiere ruine & desbauche de leur traffic. L'inegalité des droits ſucceſſifs, qui aux partages appartiennent à leurs enfans, deſpenſement & demembrement d'icelles terres en pluſieurs lopins, deſtinees pour la defence du pays, & ſans leſquelles le Prince & tout ſon Eſtat ne pourroit ſubſiſter. Outre tout ce, le meſpris de leurs vaſſaux & ſubjets, qui les reiettent & n'en font cas, non plus que de valets : Comme n'a pas longtemps il ſe vid aux hommages de Monſieur d'Alençon, où le Comte de Montgommery ietta du haut des ſieges en bas vn certain marchandeau, auquel à cauſe d'vne belle terre & ſei-

gneuriale qu'il auoit achetee, appartenoit veritablement la prefeance s'il euft efté Gentil-homme. Quelqu'vn de cefte faifon tenant vne excellente place de iudicature fouueraine a voulu par fes efcrits deguifer le point, & qu'à tous, fans difference, l'achapt & occupation de tels fiefs eftoit permife : confondant les qualitez, fans beaucoup les refpecter, le prenant des enfans de Noé, ainfi qu'Il dit. Mais outre qu'il eftoit fils d'vn boucher de Montlehery, fauorifant le party dont il eftoit party, il n'auoit gueres bien veu le neufiefme chapitre de Genefe, qui eft la fource des trois eftats & ordres qui fouftiennent & feront iufques à la fin du monde, en toutes Republiques & affemblees d'hommes, qui font les gens d'Eglife, de la Nobleffe, & du tiers & roturier eftat. Auquel chapitre le tiers fils de Noé appellé Cham ou Canaam fignifiant marchant, trafiquant, pour s'eftre moqué & n'auoir recouuert les parties honteufes de fon pere, fut d'vn iugement venant d'enhaut, par iceluy maudit, & que luy & fa pofterité, qui font les roturiers, feroient feruiteurs perpetuels de Iaphet & Sem, fes deux autres enfans, & de leurs feruiteurs. Se taifent donc tels villenots enrichis, & chacun fe contente & fuiue la trace & chemin de fes predeceffeurs : fi le Prince en l'anobliffant, ne l'affranchift, encore à cent ans apres demeurera la cicatrice de telle qualité baftarde & illegitime : Comme n'eftant de ce beau & premier fang & race ou racine diuine, laquelle fe recognoift en vn vray Gentil-homme, fuft-il veftu de toile, au contraire d'vn Roturier, lequel accouftré fuft en drap d'or, tient & fent

tousiours les meurs & conditions trafiquantes, sanglantes, en son aduantage, couardes, & qui incessamment regarde à gagner, profiter & tromper. Ce marchant, dit Polygame, estant refait & en argent, acheta vn gros heritage & mestairie sous le fief & iurisdiction de ce Gentil-homme : où faisant du compagnon, & abusant de familiarité, fut trouué fort negligent tant à l'exhibition de son contract, entrer en foy & hommage, que payer les ventes & lots, bailler son adueu & tenue, & faire autres redeuances feodales : qui engendra en ce Seigneur la reuanche, dont vous orrez parler. C'est qu'ayant fait fueilleter & remuer son papier terrier, & tant exploité, que par adiournemens, contumaces, & adiugemens, le Sire, nonobstant ses exceptions & subterfuges, est condamné, despens taxez, arrerages, fruits, & interests liquidez, & acte executoire deliuré. Ce marchant auec ses finesses de la Guibray (qui est le rendez-vous des meschans complots & monopoles de toute la France) se voyant prins & glué, se presente au Gentil-homme, luy remonstre d'vn plat de langue bourgeoise & affinee, vne longue enfileure de bourdes : qu'vn pauure marchant, comme luy, ne sachant la pratique, & moins ayant hanté le barreau, a laissé couler quelques annees pour faire son deuoir, le tout sous titre de bonne foy, & sans y aduiser, il a esté imprudemment nonchalant recognoistre ce qu'il doit à son Seigneur : que si on prend les rigueurs, il void assez sa ruine qui estoit prochaine : mais ce qui le reconforte, est, qu'il a affaire à vn braue Gentil-homme, duquel il espere, mais plustost

s'asseure qu'il luy fera vn bon tour. Le Seigneur se sentant piper vainement d'vne harangue marchande & empoisonnee, ayant en sa memoire l'outrageuse & longue vsure de laquelle son amy voisin feint & beau parleur, l'auoit ainsi empieté, luy promit que par sa foy, & en parole de Gentil-homme (de Iserma disoit estre le plus estroit seau de toutes les promesses) il luy feroit vn bon tour : mais que premierement il vouloit estre Iuge de ses liberalitez : & à ceste fin, qu'il eust à mettre tout ce qu'il luy deuoit, en bloc & en masse, sur le bout de la table, & apres qu'il luy feroit vn bon tour, & s'en asseurast. Le marchant cuidant auoir tant babillé & fait de reuerences equiuoques de l'vn costé sur l'autre, recommença à niaiser de plus belle, disant que veritablement luy faisant vn bon tour, il feroit vn grand seruice au sire, & feroit la boutique à son commandement : promesses & adiurations plus fortes que produise la rue S. Denis de Paris. Le Gentil-homme ayant conté & veu tout son argent, en osts & regimens bien calculez, brouille & pelle-mesle le tour, qu'il met dans vn sac, sous son coude : puis se tournant de l'vn pied sur l'autre, refit encore le mesme tour fort pompeusement, & à toutes mains, disant que tels exploits se faisoient à l'enseigne du balot de laine, & que le seigneur marchant pillast patience pour ce coup, auquel il auoit fait vn ou deux bons tours, bien fournis, & de bonne estoffe, en recompense des bons & aggreables seruices passez. Trouuez vous, dit Lupolde, que ce Gentil-homme fust bien & droitement fondé, tenir telle rigueur à ce pauure

marchant? Nenny, dit Eutrapel : ma raifon eftre, que pour vne legere & pretendue faute, au regard de tant de feruices, & confcience alongee à faire recouurer argent, ne falloit le traiter à l'extremité. Aimerois autant ce que dit Pline de Staphilus, qui le premier inuenta mettre l'eau au vin (O le mefchant ! dit Lupolde) : car foudain qu'on y en mettoit, encore que tout au demeurant fuft bien, difoit ce banquet eftre imparfait & malordonné. Ou bien à vn ieune Confeiller de Paris, eftant à vn feftin à Vennes lors des Grands-Iours, auquel l'Abbé Colledo nourri aux voluptueufes delicateffes de Rome, n'auoit rien oublié, iufques aux parfuns, eaus de fenteurs, & caffolettes, aux planchers, aux bas, au trauers des chambres & fales : lequel interrogé de ce fomptueux & fuperbe fouper, dit, que le tout s'eftoit affez bien porté, s'il y euft eu des afperges. Mais il ouït pour refponce, que ce n'eftoit comme à Paris, où il y auoit abondance de cornes, dont iffent & prouiennent icelles herbes. Faut-il pour vn verre caffé, perdre vingt ans de bon feruice? faut-il que ce pauure mercadant à la confcience rouillee (car quand la bource s'eftrecift, la confcience s'eflargit) foit ainfi traité, fous l'erreur commun, qui eft, de faire fon profit en toutes façons & endroits? Ie ne dy pas ainfi, dit Polygame, & fommes autant efloignez, que les maiftreffes & chambrieres quand les deux horloges de Rennes ne font d'accord & ne fonnent enfemble. Monfieur le finet & pariure marchant faict entendre par tant d'artifices & rufes à ce pauure Gentil-homme endeté & preffé, que

les nues font peaux de veaux, qu'il eft perdu, s'il ne fait voile aux Isles d'interefts à quarante ou cinquante pour cent : que remafchant telle indignité, & l'aiant enclauee fur fon cœur, le paye en mefme monnoie de meilleur alloy. Tout ainfi que fait Denis le Tyran, au raport d'Ariftote, au ioüeur de harpe : le marché eftoit que d'autant qu'il fonneroit mieux, & donneroit plus de plaifir, il feroit plus contenté & payé. Le harpeur ayant ioué au mieux qu'il auoit peu, demande fon falaire. Denis refpond qu'il l'a bien payé & fatisfait : car s'il a prins plaifir à harper & chanter le mieux qu'il a peu, auffi de fa part a il receu femblable plaifir de l'efcouter le plus deuotement qu'il a peu. Payez moy, difoit le roftiffeur au gueu, qui mettoit fon pain fur la fumee du roft : Ouy vrayement, refpond-il, faifant tinter & fonner vn douzain : c'eft du vent que i'ay prins, duquel mefme ie vous en paye : *Sic ars deluditur arte*, A trompeur, trompeur & demi : il n'eft que d'aller droit & rondement en befongne : Ie voy, & l'ay ainfi obferué depuis les cinquante ans derniers, que marchans & autres negotiateurs vendans à plus haut pris de dix pour cent, c'eft à dire, qui gaignent plus de dix liures pour cent liures en vn employ, deuiennent ou leurs enfans pauures, endettez, & à neant. Les Payens fouftenoient qu'on pouuoit vendre à tel pris qu'on pouuoit, mais encore exceptoient-ils la fraude : nous autres Chreftiens & toute la Theologie fe fondant fur le commandement de Dieu, Tu ne defroberas point, condamnons toute efpece de vente, qui paffe dix pour cent : où en font

doncques ces marchans, merciers & autres vendans en affirmant par grands & enormes fermens, que cecy & cela leur coufte vn efcu, que vous aurez d'eux en fin pour vingt ou trente fols : que fi d'auenture on leur en offre quarante ou cinquante, ils commenceront de plus belle, qu'ils y perdent tout le leur, mais qu'il n'y a remede, il faut depefcher marchandie, eftre eftrené : & l'acheteur, leur aiant le dos tourné, eft moqué, & monftré au doigt, comme aians bien exploité : *ad omnes mille diabolos* telle forte de gens, difoit Menotus. Ie n'ay congnu pour vrai & entier marchant. homme de bien (ie ne pretens faire tort à perfonne) qu'vn marchant drappier de Rennes, appellé Iamet Ian, il n'eftoit pas des amis de Panurge, car il ne preftoit, ny ne vendoit rien à credit : mais il n'auoit qu'vn bon mot, fi raifonnable & de tant bon marché, qu'il vendoit plus en vn iour, que fes compagnons affettez en vne femaine. Eutrapel dit que lors que maiftre Ian Ricaut, Ian Boucher, Iean Reffait, Caillard, Dom Bertrand Toufchais, Dom Iacques Mellet, tous fauans pedagogues, l'enuoioient, & fes compagnons auffi, querir quelques liures chez Collinet, Robert Eftienne fon gendre, Vafcofan, VVechel, libraires de Paris, il ne falloit aucunement difputer ne contefter du pris : car autant en auoit bon marché l'enfant, comme le plus crotté & aduifé maiftre aux arts de l'Vniuerfité, & eftre le vray moien de s'enrichir, gagner petit & fouuent. Sur ce conte, dit Polygame, ie reciteray vne hiftoire, & chofe vraiement arriuee puis peu d'annees, en femblable trait de reuanche, pres vne

foreft de ce pays appartenante au Seigneur Comte de Laual, en fon Comté de Montfort. Il y auoit deux ieunes Damoifelles, feules heritieres, lefquelles pour leur beauté, biens, & bonne grace eftoient recherchees de beaucoup en mariage : entre autres fe mit fur les rangs, & s'equipa vn de leurs voifins, bon Gentil-homme, mais non trop brufque ni ouuert, ains vn femblant trop grand menager, retraieur de terres, & docte annicheur de poules : au demeurant, de bon entendement pour l'age, eftant ieune & bien riche : qui vn matin leur alla dire le bon iour, faifant excufe ne vouloir paffer fi pres de leur maifon, fans leur faire offre de fa perfonne, & ce qu'il pourroit de feruice (car ainfi luy auoit confeillé fon Procureur feindre fon ieu, & faire femblant auoir affaire ailleurs) : ou, qui eftoit le plus fubtil, faire comme les Courtifans de Menedallee, qui allans faire l'amour, fe laiffent cheoir & veautrer en vne mare & bourbier, pres la maifon de leur maiftreffe, pour auoir occafion fe chauffer, feicher, & changer de chemife. Et apres quelques honneftes importunitez, dont elles le feurent faire defcendre de cheual, tous de compagnie, attendans le difner qui s'apreftoit, entrerent dans les iardins & vergers, deuifans de plufieurs chofes, entre autres de la confcience, & qu'on ne fe pouuoit faire paier du monde, combien que l'annee euft efté competamment bonne : que s'il pleuuoit à la fainct George, les cerifes feroient en danger, & par aduenture le lin, d'autant que les frimats auoient efté grands aux Aduents de Noel. Ainfi en contoient les bonnes perfonnes, fans mal

y penfer, referuans peut eftre l'amour à l'aprefdinee, lors que la hardieffe vient faifir & affaillir la honte : mais voici le grand coup de partie, haut les bras! car vn autre & nouuean pourfuiuant furuient, frais, dehait, & bien rebraffé, huchant à pleine tefte : Où eft elle, où eft m'amie, où eft tout le monde? hau chambriere, fi i'empoigne ton gros, diray-ie? & bien, comme te portes tu? & toy valeton, boute là ta main, beau fire, & cent efcus en l'autre, m'as tu toufiours entretenu en la bonne grace de tu m'entens bien? par le corbieu auffi feras tu de ma liuree : & bien où font ces enragees, qui font tant defferrer de cheuaux? Mananda, dit la plus affettee des chambrieres, monfieur tel vous a couppé l'herbe fous le pied : il les vous pourmeine en ces vergers là, ne demandez pas comme hem! tout va comme Margot, & Margot comme tout : Si ne vous haftez, les chiens mangeront le Lieure. Dieu gard' la Lune des loups, refpondit ce bragueux, c'eft là que ie paroi, & que ma grandeur triomphe, i'aprendray bien à ceft efpouuantail de cheneuiere à fe tourner : ie m'en vois le faire quinaut, & luy donner vn coup de mon fouet. Ce difant, il entre aux vergers, cherchant la trouppe par les allees çà & là, & l'aiant rencontré, de pleine arriuée, efcrimant & frappant fes bottes d'vne petite vergette, falua & baifa les Damoifelles, allant de l'vn pied fur l'autre, d'vn demi mouuement de corps, & la tefte nuë & bien frifee, s'adreffant au premier venu, qui fe regardoit voler, luy mettant par brauerie la main fur l'efpaule : Hau! compagnon de guerre,

qui bruit, qui va? où en eftiez vous demeuré? ie croy bien, fe tournant aux Damoifelles, que de froment en grenier, & poules en garnifon a il plus que moy, qui pour le prefent n'ay que l'efpee, la cape, & l'efcu en bourfe, en efperance & attendant de bonnes & graffes fucceffions, qui ne me peuuent faillir : mais d'amitié, de bon traitement, de bien menager le dehors & dedans de la maifon, ie n'en crains perfonne : Dieu toufiours donne des biens aux hommes, & non des hommes aux biens. Si i'en euffe eu, & demeuré cafanier, & à l'hoftel, ie fuffe fot en corps & en ame, comme, ie ne dy autre chofe : ha, ha, ha, ha, ha. Le premier, iouant d'vn fer d'aiguillette, fe voiant ainfi accouftrer, & humer la parole, s'efcarta tout penfif, pour fe retirer, ne fachant quelle piece coudre à tel iargon ainfi efuenté, & ietté en tierce perfonne, & ne s'adreffant droitement à luy. Le fecond fans ceremonie print les deux Damoifelles fous les bras, & les pourmenant auecques plufieurs gambades, fanfares, & chanfons, dont il eftonnoit tout le pourpris, meflant en fes contes le ciel & la terre, n'oubliant les batailles de Moncontour, charges de Iafenay, Luçon, & autres aduantures, où il ne fut onc que par les liures : regardant de trauers fon compagnon, fe retirant, mafchant & aualant telles pillules qu'il ne pouuoit digerer, pour fe voir fruftré de fa conquefte, & à fer efmoulu moqué. Et ainfi cheminant feulet, apperceut le chappeau du Courtifan fous vn Pommier, lequel il n'eftima eftre là fans caufe, & fachant n'eftre veu, l'a leué : où il trouua deffous vne belle violette de

Mars, enfermee & couuerte, laquelle, comme vous orrez, estoit vouée à la puisnée de ces Damoiselles. Et parce que tel ioyau estoit en l'oree du verger & bien loin, il eut bon loisir se destacher, & là descharger son ventre, & bastir vn bel & gros estron pyramidal, & fait comme le clocher de la Trinité de Caen, sur lequel il planta honnestement cette violette, auec le torche-cul de belle herbe (il ne fait pas le tour qui veut, dit Eutrapel) tout au ioignant, pour l'accompagner. Puis issant en tapinois, s'estant fait amener ses cheuaux, se retira autant ioieux, que son compagnon corriual fut fasché : lequel, suiuant ses coups, faisoit toute demonstrance d'amitié & seruice qu'il peut aduiser, baisant par trois fois le bas de leurs robes, & idolastrant ainsi de la presence de ses Nymphes, où elles ne prenoient aucun plaisir : Au moins (disoit il à l'aisnee, d'vn œil haut & contemplatif) si ie n'ay cest heur d'auoir part en vostre amitié, solicitez, de grace, la diuine perfection de vostre sœur, la mechante que voicy, à daigner quelque chose en ma faueur, estimant auoir trouué, entrant en ce vergier, grand presage, & bon commencement de mes affaires, par vne fleur qui s'estant presentee à ma veue, i'ay incontinent dediee pour participer à la consolation de l'amitié, sinon de vous, ô ma rigueur, se tournant vers l'aisnee : au moins, s'addressant à la ieune (il auoit bien du mal & se battoit bien à la perche, dit Lupolde) de vous estre perpetuel seruiteur, compaignon, & mary. Ce persecuté, ce traineur de ciuieres d'amours, qui ne pendant que d'vn costé, aprocha re-

ımment cefte violette prifonniere, danfant, cabrio-, & trouffant le pied de veau elegamment tout alen-' : Ha ! gentille fleur, difoit il, commencement de fortune, & confommation de ma loiauté, à qui plus tement appartient cefte nouueauté printanniere (Ho ! ous poetifez auffi, dit Eutrapel, comme s'il euft efté ique de la paroiffe) que à vous, Madamoifelle, par- à l'aifnee, pour moienner en l'endroit de cefte en- ntereffe, l'oubli & perte de la memoire de ce fot :ramoifi, eftropié de cerueau, à qui i'ay fait quitter ılace. C'eft donc à vous, comme la premiere en uté, bonne grace, & maintien, à qui i'offre & donne meilleur de mon cœur, cefte fleur nouuelle & de :ur. Ce difant, & fe baiffant, comme les femmes fe courbant, iettent vn pied en arriere, pour arrer à droit plomb, la platte forme de leur derriere ntrefeffier, ofta & leua par grand honneur fon chap-u : mais qui eut belle honte, monfieur fecourez moy, aide, au feu, Lupolde, pour la pareille aide moy, roiez moy. Difoit l'aifnee, aife au poffible d'auoir :ontré vn fuiet pour fe courroucer : Monfieur d'vn lieu, puis que vous auiez à vous moquer, ie fuis bien que c'eft en mon endroit, vne plus fafcheufe le ıuero:t bien mauuais. La feconde, qu'à bon efcient toit fe moquer au nez des perfonnes, & que tel fent apartenoit à la truie. Luy de fa part proteftoit, ıit, adiuroit, coniuroit, tempeftoit, enrageoit, qu'il auoit fongé, non plus qu'en fa vieille chemife : it auffi eftonné de tel inconuenient, que s'il euft

perdu vn pain au four. Et ainſi, accuſant les vns & les autres, combatant l'air & les vents, & eſſuiant ſon chappeau, qui ſentoit le meſtier où il auoit eſté emploié, s'eſcoulerent & retirereut les Damoiſelles deſchargees, & eſtantes bien ioieuſes eſtre deliurees de ceſt importun, lequel apprit, (ſi ja il n'en auoit oui parler) combien il eſt deffendu ſe faire croire & preualoir ſur ceux, qui n'eſtans inſtruits en l'entregent & frequentation des bons lieux, ſont en quelque choſe nos inferieurs, où nous les deurions ſoulager, & accommoder à leur ſimplicité. Cela eſt vray, dit Eutrapel, car il eſt eſcrit

Tout homme qui porte lance,
Et femme qui porte ſon,
Ne doit moquer ſon compagnon.

Si vous mettez *in verbo* Son, vn C au lieu de S, vous ferez dedans la mortaiſe, & en la vraie quinteſſance du ſens moral, & capable de penetrer tous les deſtroits, & goulphes non encore bien congnus.





Tel refuse, qui apres muse : & des hommes bien vieils.

IE ne me veux estendre (dit Eutrapel) sur l'exemple de tant braues Capitaines, Chefs d'armees, qui ayans refusé l'occasion d'amples & entieres victoires, s'en sont puis apres repentis : seulement demeurant aux brisees de mes simples discours, ie vous dirai comme le Seigneur du Plessis (nom, pour estre fort commun, conuenable à ceux qui ne veulent estre congnus) deuisoit vn iour auec vne grand' Dame de ce pays, entre lesquels pour estre plaisant en rencontres, & elle de fort bon & gentil esprit, y auoit perpetuelle guerre. Elle le blasmoit de ce qu'elle auoit entendu, & ne s'en enquit d'auantage, qu'il alloit au change, faisoit de bons petits passages à sa femme : laquelle encore, sotte qu'elle estoit, le pensoit & medicamentoit d'vne plaie qu'il s'estoit faite reuenant de coucher auec vne sienne chambriere : & vous promets sur mon honneur, se haussant vn peu de colere, si vous eussiez esté mon ma-

ry, vous euſſiez trouué vne autre chirurgienne. Vne vieille Dame d'atour dit que par la mercy-Dieu, ſi ſon deffunt mari (ha le bon-homme, ie faiſois de luy ce que ie voulois) m'en euſt fait autant, ce n'euſt pas eſté tout vn. Autant en dit toute la tribale & eſchole de femmes illec preſentes, qui ſur le premier rapport prennent tout ce qu'on leur dit, vrai ou faux, pour tout aſſeuré, & argent conté. Ie vous prie, dit du Pleſſis, eſtre vn tant ſoit peu oui, auant faire mon proces, comme auez commencé, ſans que i'aie trouué vn doigt de place pour ouir mes deffenſes & iuſtifications : Vous autres femmes (ne deſplaiſe à l'imperfection du ſexe) auez tellement l'eſprit pront & eſueillé à receuoir les premieres impreſſions, que ce que vous vous faites croire, faux ou vray, fort malaiſement de vos caboches. La meſme eſchole & aſſemblee ſe mit à criailler ſur luy, & de plus belle, qu'elles en ſauoient aſſez, auoit beau dire, & vendre le fin, & qu'il n'en feroit ne plus ne moins. Mais la Dame mieux apriſe dit à du Pleſſis, qu'en iugeant ainſi de plaine volee ſur l'etiquette du ſac, ils ſuiuoient en ce les hommes, qui ſi bien, ſans les ouir ny appeller, les auoient tant blaſonnees. Ce qu'elle n'entendoit faire, ains l'ouir benignement : mais en faute ſi notable, qu'il en diſt la pure verité, ſans rien laiſſer à l'hoſtel, eſperant bien que par l'iſſue & cloſture du conte, on luy apprendroit à ſatisfaire à l'obligation de ſon mariage, & ſe purger & nettoier de telle forfaiture. Or donc, dit du Pleſſis, ſe voiant aſſeuré, deſtouppez toutes vos oreilles, & vous orrez chanter merueilles

du Pleſſis, qui fut bien grippé, & ſi vous conteray tout de fil en aiguille, ſans rien requerir. Or bas, encore plus bas, hehen, hehen, ma bonne partie m'eſcoutoit lire les merueilles de Gaudentius Merula, où il dit auoir apprins d'vne braue femme Milanoiſe, monſtrant les Medecins n'y entendre rien, que pour engendrer enfans il faut que le mary ſe couche ſur les huit heures du ſoir apres le ſoupper, la femme bien toſt apres : laquelle, pour eſtre froide, il mettra en ſa place ia eſchauffee, où eſtant entre les linceux, frappera dedans à petites & ſerrees collees, & que ſans dificulté le laict cremera, & bien toſt en ſortiront les petits pieds & eſclats. Fut accordé eſſaier ceſte recepte, mais pour s'eſtre amuſee ſur certains incidens de buee & filaces, elle me trouue dormant : ſi bien qu'eſtant tournee ſur l'autre coſté, m'eſtant reſueillé ſur les onze heures, aiant le baſton cauerneux roide & enflé, ie voulus executer ma commiſſion. Mais point de nouuelles, elle deſpite comme vn chat borgne, feignant ronfler, & faiſant bien le chiabrena, ſe tourna de l'autre coſté. Sur ceſte mine renforcee, que ie prenois pour refus, elle s'eſtant endormie à la longue, ie fors du lit, allume la chandelle, & doucement entrant en la chambre des filles, auiſay en vn lit à part vne groſſe garſe de chambriere, renuerſee & deſcouuerte, (car en temps chaud vne meſchante puce eſt ſouuent cauſe que les filles s'eſtans endormies, apres auoir ioué à tire-linceul, font vn bel eſcart) deux courts, charnus, & refaits iambons, iambe deçà, iambe delà, vn bras negligemment & par

nonchalance pendant à demy, deux tetins s'enflans & baiſſans par vn flus & reflus, qui euſt bien debauché la faculté d'vne Religion plus reformée : au reſte, & entre telles richeſſes, vn obiet tant doctement refroigné & bouffi. Hola ! dit la Dame, paſſez outre. Comment ? dit du Pleſſis, c'eſt toute ma deffence, & principale piece de mon ſac, &, pour dire tout, comme ie vous ay promis d'entree, ie monte ſur le lit, petit à petit, friſſonnant, haletant, à petits traits ſouuent repetez : comme lon void ces preneurs de taupes, qui recourbez, & ſouſleuans vn pied pendillent, & douteux attendre leur proie : lors, il ne faut point mentir, Madame, ie luy en mis deux doigts : la garſe dormoit touſiours, *fictione patica*, vous n'entendez pas Latin, & puis encore deux doigts, & encore, & encore. Ho ho ! dit la Dame, ſe tournant vers ſes Damoiſelles, voila bien des doigts. Ie ne ſaurois qu'y faire, dit le Pleſſis, tant y a que la punaiſe s'allongeant, remuant, & ſe pourmenant ſous le fardeau, à coups fourrez, faiſant contenance n'auoir rien veu, & ſe tournant impetueuſement ſur l'autre coſté, me deſarçonna ſi rudement, qu'elle me ietta hors du lit, où de la teſte d'vn clou ie m'eſcarouflay toute la feſſe gauche. Ma bonne femme non plus faſchee, car le ſommeil eſt vn terrible rabateur de choleres & fantaiſies, accourt bien viſte à mon cri & doleances, m'interoge. Ie confeſſe, requiers pardon, & proteſte (ne rien valoir à l'aduenir, dit vne vieille barbue). La chambriere auſſi interrogee, reſpond n'auoir rien veu ny ouy, par ſa foy, & qu'elle aimeroit mieux, hen !

Sur ces difficultez nos chambrieres ſont condamnees doreſnauant ſe couurir, & ne monſtrer leur mau-ioint : s'il n'y auoit point de couſteau, ia ne feroit beſoin de gaine : le chat feroit maudit, ſi trouuant le pot deſcouuert, il n'y met la pate : & cela en bon langage s'appeller, Tendre au larron. Si les pauures hommes n'eſtoient ſubornez par la veuë d'vn tas d'affetteries que les ſottes leur monſtrent, iamais n'y ſongeroyent les pauures creatures. Ie le vous pardonne, mon ami, mais n'y retournez pas ; & de ma part ie ne feray plus la reſtiue, & ne vous eſconduirai iamais, n'euſſe-ie qu'vn doigt de vie : & pour accorder, & en recompenſe, me traita & guerit. Et bien, Madame, fut il iamais mal dit, que le droit a bon beſoin d'aide? i'eſtois confiſqué & bien loin de mon conte, ſi ie n'euſſe parlé. Pour tout ce ne ceſſoient les vieilles marmotter & gronder : & luy, craignant que de main en main ne couruſt vn mauuais vent ſur luy, ſe retirant, leur dit : Dames, voulez vous eſtre aimees, cheries, & careſſees de vos maris, en faire comme des choux de vos iardins, les manier comme il vous plaira, & les retirer des vices & imperfections qu'ils pourroient auoir, & que plus vous craignez : de grace, croiez moy, faites leur bonne chere, bon viſage & riant, ne leur deniez choſes raiſonnables : de laquelle raiſon vous n'entreprendrez cognoiſſance ou d'en iuger, ny entrer en diſputes & conteſtations auec eux. Souciez vous ſeulement de vos quenouilles & menu menage, ſinon que par eux vous fuſſiez appellees à d'autres charges : car ſi le contraire ſe fait, & que la

poule chante auſſi haut que le coq, ce ſera vn deſordre perpetuel, vie malheureuſe, & où Dieu nullement habitera. A la table, dit Eutrapel, ie le quitte, ventre ſainct Gris quelles pillules & decoction de voſtre mal neceſſaire, duquel, apres Caton, vous faites tant de cas. Toutes choſes bien priſes & balancees, dit Polygame, vous trouuerez, Capitaine Eutrapel, qu'il y a pluſieurs bonnes, ſages, & vertueuſes femmes, principalement celles qui ont vne bonté naturelle, les bien nourries, & endoctrinees, tant par la lecture des bons & ſaints liures, que par exemple & frequentation des honneſtes femmes, qui n'auroient iamais eu fer à Pie, & mauuais bruit, & fui telles compagnies corrompues & desbauchees. Et, pour ſeconder le conte cy deuant, du temps qu'eſtans à Poitiers, & que Macrobe fut condamné par l'vn des Iuges comme Lutherien, & liure reprouué : & que pour la cauſe d'vn ſale & ord Abbé de Maugouuerne, que nous trouuons beau en ceſte folle ieuneſſe : Il y eut vn decret & priſe de corps general ſur les Eſcholiers plus notez & chargez, noſtre bande ſe retira à S. Iean de Hauues : retraite lors commune à ceux qui auoient par trop fait leur deuoir & eſtudié, où noſtre ancien hoſte Iean Pain-clochant nous vint recueillir & bienveigner, ſelon ſa couſtume. Nous le cognoiſſans bon compagnon, ſubiet aux gabelles & douanes des baſſes marches, ſoupçonnaſmes qu'il auoit eſté en dommage, & fait quelque coup extraiudiciel, qui le faiſoit boiteux. Par la dague S. Sibard (reſpond il) mes petits maiſtres, ie tireray du bon, & de celuy d'aupres le mur :

mais bon bec, la menagere de chez nous s'aduisa l'autre iour, contre sa couftume, & ne fay quelle mouche l'auoit piquee, me refufer fon baudrier equinoctial, faifant le fy fy, qu'elle fe trouuoit mal, & auoit autre chofe à faire pour l'heure. Ie feu depuis qu'elle & la femme de Pierre Tourteau, encore qu'elles fuffent commeres, s'eftoient entrebattues à qui moudroit la premiere : de ma part, venant des anfes bon compagnon & hur le gay, par tel refus non encore ouy, me iettay à corps perdu fur vne gueue qui auoit ferui les Confreres de Hurlep, Madame de quelque lieu, champs d'Albia, la Curcaille, trois Pucelles, Pontrocart, le Chefne verd, Tifon, & autres lieux d'honneur, & s'eftoit rendue à Baudrouillé, & efcartee à la malheure iufques là, où il auroit prins d'auec elle par troque ou autrement, vn poulin fellé, bridé, & des poix pour des febues, le bon eftre (car fa riche femme auoit creu que c'eftoit vn rheume, & en cefte qualité le traitoit & medicamentoit, iufques à puis deux iours) que fes voifines fe feroient mocquees d'elle, comme ignorante que les rheumes n'affailloient telles parties, & que par cefte folle croiance elle fe faifoit non feulement tort, mais à tout leur fexe & ordre : toutefois fi nous voulions tenir ferme, & fouftenir que tels lieux fe peuuent endommager par des rheumes, celles qui auoient confulté & mefdit au contraire, en pourroient bien tomber beau faut, attendu qu'il auoit de l'aide dedans le village, & meffire Iean leur Curé, qui tous luy tenoient bon. Cela fut fait vifte comme le vent, les vns difans, i'ay vn rheume au talon,

l'autre à la hanche, *& ſic de ſingulis :* tant que tout alla ſi mal, qu'en fin tout ſe trouua bien. Lupolde auſſi de ſon coſté dit, choſe preſque ſemblable eſtre aduenue à Guillaume Texier de la lande d'Ercé, qui eſtant couché pres Perrette ſa femme, nature commençant à ſe iouer & degourdir, dit, tourne toy Perrette : helas! reſpond elle, l'enfant tette. Il print cela pour content & en paiement, ce pendant le batail & manche inſtrumental ſe deſenfla, &, comme dit vn Poëte,

Iacet exiguus cum ramice neruus,
Son petit nerf fleſtri ſe cache dans la raie.

Perrette ne voulant perdre ceſte lippee franche, quelque peu de temps apres pouſſa ſon Glaume, hau! l'enfant ne tette plus : *Per diem*, reſpondit il, *non arrigo amplius*, la veze ne ſonne plus, les petits s'en ſont allez. Guillemin Colleaux & Iaquette Olliuaud ſa femme n'en firent pas ainſi. Ils eſtoient à S. Laurens des vignes pres Rennes, & tant bons laboureurs & menagers, qu'en quatre ans qu'ils beſongnerent à leurs pieces, ils eurent ſept enfans. Ainſi le champ & la ſemence eſtoient fertils, proportionnez, & leur tabulature bien accordante, ſi bien que ne les pouuans nourrir, à cauſe de leur pauureté, firent veu & promeſſe ne s'entretoucher ne coucher enſemble, iuſques à quatre ans prochains : & ainſi furent par longue eſpace en treues de feſſes, viuans enſemble fors pour le regard du lit, tant qu'il ne leur ſouuenoit plus de rien : ſi la vache n'eſt tiree

ordinairement, elle ſe tariſt, & ne rend plus de lait. Vn matin qu'il pleuuoit, tonnoit, greſloit, tempeſtoit, Guillemin allant au marché vendre vn peu de fil, fut contraint s'en retourner à l'hoſtel, mouillé, haraſſé, & tout hallebrené, & pour ſeicher ſon biaut, gallicelle, ou ſequenie, ce m'eſt tout vn, attiſoit auec de petites buchettes vn ou deux charbons couuerts de cendre, tremblotant & s'amonſelant en rond comme vn peloton : Iaquette ſur ſa couette de balle, & bien à ſon aiſe, regardoit tout ce myſtere : & ſon pauure Guillemin tout morfondu, comme à la Meſſe de minuit, ſouffloit & reſſouffloit, plus que ne fit onc Colmont en ſes fourneaux, *vbi nil inuenerunt*, & en ceſte pitié luy dit qu'il ſe fuſt venu eſchauffer & coucher pres elle, en ſon chaudet, tandis que le mauuais temps paſſeroit, & le iour venu, elle iroit au bois de la Gailleule ſerrer quelque bois, pour ſecher ſes draps. Guillemin prend ceſte condition, ſe fourre en l'oree de ſa femme, ſe muſſant ſous la couuerture, & tandis elle le frotoit, couuroit, & mignardoit : mais, pourquoy le celerois-ie? le feu print aux eſtouppes, & de là au fenil de ſa femme : entre leſquels, ſans auoir eſgard à leur contract & promeſſes, comme faites contre bonnes mœurs, ſe dreſſa l'eſcarmouche ſi chaude, & les ſemences tant copieuſement agencees (ie ne veux ici accorder les Medecins auec Ariſtote) que Iacquette en eut tout du long de l'aune, & enceinte de quatre beaux petits enfans garçons, qu'elle enfanta au bout de neuf mois, & qui furent baptiſez auec toutes les alegreſſes & ioies dont les

paroiffiens fe peurent aduifer : chacun donnant & aporrant des prefens à ces illuftres beluteurs, & faifeurs d'enfans à la douzaine, où fut verifié ce que lon dit, Autant defpend chiche comme large. Comme va cela, dit Lupolde, que de fi peu de chofe. comme eft le fperme & germe de l'homme, non plus gros qu'vn petit pois, ainfi que tiennent les nouueaux Medecins, fe puiffe produire tant de corps enfemble? Cefte queftion, dit Polygame, eft vuidee par noftre Seigneur, parlant du grain ietté & pourri en terre, duquel en renaiffent plufieurs autres, & d'vn peu de leuain faifant efpoiffir & enfler fi grande maffe & quantité de pafte, vn prefque rien de faffran faifant iaunir deux ou trois pots d'eau chaude. Car quand la femence generatiue eft bien purifiee, elabouree, & digeree comme il appartient, il faut croire par neceffité, que les hommes qui en font baftis & compofez, font plus durs, forts, & leur vie beaucoup plus longue, que des delicatement nourris. Et de fait, ceux qui en la procreation de leurs enfans y viennent yures, crapuleux, foibles, courroucez, trauaillez & l'efprit empefché, n'engendreront que gouteux, graueleux, petits hommes, choleres, & corrofifs, imbecilles de corps, & fans iugement : C'eft pourquoy l'antiquité a dit, *Gaudeant bene nati*, Se refiouiffent les bien-nais. Me fouuient auoir ouy raconter au feu Seigneur de la Porte, Prefident en ce Parlement, qu'eftant Confeiller, allant en commiffion, & paffant au trauers la foreft de Catalun, il vit vn vieil homme reffemblant de quatre vingts ans, pleurant fur le fueil d'vne pauure maifon-

nette, couuerte de branches d'arbres, entrelacees de genets & bruieres, ayant vne buye ou cruche ſur ſa teſte, auquel il auoit fait demander par l'vn de ſes gens, l'occaſion d'ainſi ſe plaindre : lequel auroit reſpondu, que ſon pere l'auroit battu. Sur quoy il ſeroit deſcendu de cheual, & tous ceux de ſa compagnie, pour voir ce pere, & l'accorder auec ſon fils, eſtimant eſtre vne bourde : & que ſur tant ſeroit iſſu d'icelle maiſon vn autre vieux prod'homme, aagé par inſpection & veue de ſa perſonne, de beaucoup plus de cent ans, au demeurant fort & robuſte : lequel interrogé, auroit confeſſé auoir battu ce gars illec (monſtrant le pleureur) qui fait le long, & ne ſe veut haſter aller querir de l'eau à mon pere, que voicy au lit malade : Que luy & ſa troupe entrez auroient trouué vn grand homme maigre & deffait, couché ſur des fueilles, lequel auroit reſpondu, que c'eſtoit la premiere maladie qu'il euſt eu en toute ſa vie : Son meſtier & à ſes enfans eſtre, faire des eſcuelles & cuilliers de bois : n'auoir onques veu aucun Seigneur de Rohan, & ne ſauoir que la foreſt fuſt ſienne : bien auoit-il ouy parler du Duc, ſans autrement ſauoir que c'eſt : ne ſauoit nombrer ne datter les ans, fors que pour ſa vieilleſſe il auoit enuoyé ſon fils, ayant bien lors ſoixante ans, porter de la vaiſſelle de bois, en l'oſt de S. Aubin du cormier. La rencontre ou bataille fut en Iuin 1488. & pour lors eſtoit Curé de ſa parroiſſe Dom Iame, ſans le cotter ne ſignifier autrement : auoir veſcu le plus de gaſche d'auoyne. Et quand iceluy Preſident luy demanda ſi d'vn gros &

puiſſant arc, qui pendoit ſur deux cheuilles, il n'auoit pas quelquefois attrapé quelque ſanglotin, le paillard monſtrant de grandes dents, & ſouſriant, auoit reſpondu que l'arc n'eſtoit que pour le defendre des Loups, qui bien ſouuent venoient hurler aux enuirons de ſa maiſon. Si vous ne faites, dit Eutrapel, donner par ce Seigneur Preſident & ceux de ſa compagnie, quelque honneſte piece d'àrgent à ces pauures vieillards, ie m'en vay de ce pas leur en porter, tant ils me font pitié. Ouy, ouy, dit Polygame, ils en auront : car deux beaux eſcus leur furent laiſſez, & vne bonne prouiſion qu'il leur ordonna ſur le Recteur & Parroiſſiens, auec injonction au Procureur fiſcal de la Iuriſdiction, tenir la main à l'execution d'icelle, & d'aduertir ſon maiſtre du beau treſor & ioyau qu'il auoit en ſa foreſt, que par aduenture Prince de la Chreſtienté n'auoit de pareil. Lupolde dit luy ſouuenir d'vn proces, où le Seigneur feodal par forme de desherance & biens vacans, auoit & ſes predeceſſeurs auant, iouy d'vn heritage par vn long temps, & que l'heritier empeſchant icelle iouiſſance, auoit produit pour teſmoin Oliuier Macé de la parroiſſe de Channe, aagé de ſix vingts ſept ans, par l'atteſtation meſmes de Robin Toutfés, Iean Ioullaut, Iean Beſenaye, le moindre d'iceux aagé de quatre vingts ans, & tel de cent dix ans, là depoſition duquel commençoit (il y a cent ans) : au moyen de laquelle l'heritier fut reſſaiſy & remis en ſon heritage. Eutrapel dit, que le commencement de l'hiſtoire Paole Ioue, Que tout eſtoit en paix, a eſté ja pieça iugé le plus beau front & magnifique rencontre

de liure qui ſe puiſſe voir, ſi le demeurant eſtoit aſſez veritable. Les premiers 40. ans de ce vieillard Macé (continuoit Lupolde) furent emploiez au meſtier de couſturier, & ſonneur de fluſte qu'il appelloit vn Coutre (ſont ces fluſtes qu'on fait à Crouteles, larges par le milieu & à deux accords) : il employa les autres quarante à plaider & tracaſſer, & fut vn tres-mauuais voiſin & ergoteux : le reſte, qui reuenoit à bien cinquante ans, s'en alla en fineſſes & faux teſmoignages. Car qui luy euſt demandé, s'il euſt eſté preſent à la trahiſon de Ronceuaux, bataille d'Azincourt, ou d'Auray, il euſt franchy le ſaut hardiment, & dit qu'ouy : tant il ſe tenoit ſeur de ce qu'il y a trois ſortes de gens qu'on ne peut deſmentir, les grands Seigneurs, ceux qui ont fait longs voiages, & les vieillards. Si quelquefois il eſtoit prins ſans verd, & en menſonge, il n'auoit autre defence, ſinon qu'il eſtoit vieil & reſueur, ce qui luy ſeruoit auſſi contre ſes crediteurs, à qui il eſtoit obligé. Son dernier refuge eſtoit, d'oppoſer & empeſcher les bans de mariage, diſant au Curé, fuſt ou ne fuſt, que les fiancez eſtoient parens, ce qu'il diroit en temps & lieu : mais ayans accordé auecques luy, & la main garnie, il ſe dediſoit le Dimanche apres, & depuis, qu'il auoit ſongé à ſa conſcience, qu'on paſſaſt outre, pour tout luy, & qu'ils n'eſtoient plus parens. Mais quelque choſe qu'il fuſt, ſi n'y auoit il acte public en la parroiſſe, comme baptiſtaires, commeres, noces, mortuaires, & fraireees, que ſa portion ne luy fuſt gardee ou enuoyee, ſuyuant ſa longue poſſeſſion & preſcription : ce qu'il

n'euſt pris par forme d'aumoſne, tant il eſtoit encore glorieux : les bonnes gens auſſi, pour luy eſtre preſque tous parens, & deſcendus de luy, & pour ne le faſcher, accordoient tout ce qu'il vouloit. Il n'eſt vieil, qui ne le penſe eſtre, dit Eutrapel : i'en cognois qui ſur le ſoixantieſme an ſont en perpetuelle fieure, iuſques au ſoixantetroiſieſme, qu'on appelle, ans Climacteriques, qu'ils croyent, ignorans qu'ils ſont, leur eſtre mortels, ou beaucoup d'eux ſous ceſte fauſſe perſuaſion Payenne, & nullement Cheſtienne, ſont demeurez morts : *Petenti nunquam deeſt, La mort à qui la ſouhaite eſt ſur ſon eſpaule.* Nos iours ſont contez voirement, ſelon ceſte grande preuoiance de Dieu, qui ſait & voit tout, mais il nous a eſlargi des moiens pour iceux entretenir longuement : meſme mis au rang d'vn grand heur & felicité, le nombre long d'iceux. Les Septentrionaux, ainſi que diſent leurs hiſtoires, ce que rapportent auſſi nos marchans de mer, viuent deux cens ans & plus, à cauſe de leur ſimplicité de vie, & ſans delicateſſe : les Saxons, Eſcoſſois, & Anglois, plus approchans de nous, ayans trauaillé ſans ceſſe, iuſques à midy, ne feront meshuy que manger & banqueter enſemble. Et pour nous Occidentaux, & neantmoins tirans ſur le froid & Septentrion, nous eſt requis pour la conſeruation de l'humide radical, & alongement de vie, dormir longuement, & vſer de laitages & de bon vin ſans excés. Mais ie ſuiś en vn doute, ſans toutefois vouloir diſputer, ny entrer en competence auec noſtre Seigneur, qui eſt la cauſe de voir ſur terre tant de meſchans vieux, & de

grand aage. Refponce, dit Polygame, Qu'il pleut fur les iuftes & iniuftes, fur les bons & mefchans egalement, pour nous amener à repentance de nos fautes. Auffi que les mefchans tant vieils fçauroient-ils eftre, ne viuent pas, ains ainfi languiffans en leur vie deteftable & corrompue, meurent à petit feu : & les bons, contemplans inceffamment les merueilleux faits de Dieu, fe rendent par leur fainte vie & conuerfation, compagnons des Anges, auec lefquels leurs efprits retirez des vanitez de ce monde, commencent à menager & familiarifer enfemble, paffans de ce fiecle en l'autre, fans bruit, fans peine, delogeans d'vne chambre mal dreffee, pour entrer en la prochaine, triomphamment paree. Et verrions encore, fi tout alloit bien, & qu'on fift reuiure ces belles fondations, colleges & entretenemens des anciens Cheualiers, & autres perfonnes caffees, reflorir ces vieux Philofophes & Saints perfonnages, lefquels viuans enfemble apres leurs prieres à ce haut Dieu, acheuees, ne feroient que chanter, apprendre, ouyr, conter & difcourir entr'eux des facrofainćts & myfterieux ouurages de fa Majefté, appaifans par leurs deuotes oraifons fon ire & indignation, lefquelles autrement iffans d'vn vilain & fale vaiffeau de ceux qui tiennent ces belles places, l'irritent & courroucent d'auantage. Et de fait, fi les anciens Payens nourriffoient, comme difent Plutarque & Varro, les beufs, cheuaux, & mules du public tant qu'ils pourroient viure : pourquoy nos Princes Chreftiens, fuiuans le chemin de leurs deuanciers, ne feront le femblable aux

vieilles gens, qui ont bien vefcu & profité en quelque chofe à la Republique? mais ils font morts.





De la Moquerie.

POLYGAME, qui diftribuoit le plus de fon plaifir aux honneftes combats de ces deux parfaits amis, efcoutoit Lupolde, fe plaignant des humeurs melancholiques & fafcheufes, dont Eutrapel tout reuefche & haut à la main, le recherchoit fouuent, & plus encore de ce qu'à tous propos il fe moquoit de luy : pardonnant de bon cœur à ce qu'il pouuoit accufer ou defendre en leurs communs propos, encore qu'il y euft de l'aigreur, & qu'ils ne le quitaffent pas aifément l'vn à l'autre. Mais quelque chofe qu'il y ait (difoit-il à Eutrapel) ne te moque point de moy, i'ay veu des moqueurs de toutes races, & à tous carats, beu & negotié en tous bons afteliers auec eux : mais en fin fe trouuoit quelque relafche, paufe, & iffue : fans, comme toy, ainfi fe rompre d'vn mouuement perpetuel. I'ay, difoit l'vn de mes voifins, mille inuentions de faire parler ma femme, mais pas vne feule de la faire taire : reffemblant au Moine de S. Melaine, qui bien fauoit faire vn

moulin perpetuellement moulant, mais il ignoroit la ſcience de l'arreſter. Eutrapel en ſon vilain, pour auoir peut eſtre mal fait ſes affaires à la ville, & groignant deſdaignoit ſi foible eſcarmouche, tournant à paſſades, & vire-vouſtant pres le bon homme, ſans dire mot : mais apperceuant ſa legereté fondre à la reflexion & reuerberation de la dignité que la face de ſon Polygame repreſentoit, dont il ſe ſentoit infiniment affoibli, reuoqua ailleurs ſes eſprits, conduiſant ſagement ſa contenance, au propos qu'il voioit mettre au bureau. De meſme artifice ſeut Polygame crocheter & feindre n'auoir prins eſgard à ce, en quoy Eutrapel ſe cuidoit deſcouuert, deſrobant peu à peu, d'vn illuſtre & graue branlement de teſte, ſa veuë deſſus luy : propoſant à Lupold les conditions du diſcours commencé plus fortes, afin d'aſſeurer ceſte crainte reuerente, en laquelle Eutrapel eſtoit de bien longue main retenu & embarraſſé. Non non, Seigneur Lupolde, vous n'eſtes tel, ſi ne vouliez peindre l'integrité d'Ariſtides, duquel lon ne meſdiſt onc, qu'on ne ſe puiſſe ou doiue ſe moquer de vous, pour eſtre tous vous autres enchainez & garrotez en vne certaine ſeigneurie, bien ſouuent imaginaire & fauſſe, par laquelle en voſtre priué & à part vous iugez (par certaines tranchees de Sainct Mathurin, qui vous eſcorchent l'entendement) la ieuneſſe inexperimentee & de nul ſauoir. Plutarque en Lucullus trouuoit le commandement aux ieunes d'auoir l'œil ſur les fautes des vieux, pour apres les accuſer, ſubtil & finement pardonné, & où les bien clair-voyans n'euſſent deuiné la

breche. Car ſi nous ſommes miniſtres & diſpenſateurs des Loix, pour les rendre au peuple, à ſa neceſſité ſous l'authorité du ſouuerain Magiſtrat, acquerans par vne longue ſuite d'annees, le rang aux ſuperbes & ambitieuſes places : ne ſe peut croire, d'autant que nous ſommes tous hommes, c'eſt à dire, pecheurs, que nous ne ſoyons quelquefois points & eguillonnez par mots bien dits, ſentences mieux rencontrees, & moqueries ſagement couchees, iointes aux perſonnes, aux ſaiſons, & qui ſeruent beaucoup à la façon & rallement de noſtre vie, exceptant en cecy vne ſorte de gens qui ont les mains longues : que ſi vous en dites bien, vous mentez ſi mal, vous en repentez, mais non tous : ains en ont les plus ſages Empereurs premier ris, de ce que lon diſoit contre eux, & qu'en vne grand'ville franche il conuenoit auſſi les paroles eſtre libres : & de meſmes chaſſant auſſi de bien loin ces moqueries piquantes, couſines de l'amour de nous meſmes, de la ialouſie & de l'enuie, où nous voyons de grandes peines auoir eſté eſtablies. Comme en Geneſe de Cam, qui ſe moqua de ſon pere Noé, & auquel & à ſa poſterité, qui ſont les gens du tiers eſtat, fut ietté vne malediction perpetuelle, de ſeruir à iamais les deux autres ordres de gens : les ieunes gens qui ſe moquerent du Prophete Eliſee : & Dauid iuge celuy eſtre heureux, qui ne s'eſt point aſſis au banc des moqueurs. Car ſi ce ieune marchant, qui ſi viuement attacha & ſe moqua d'Octauius, des Princes de ſon temps le meilleur, en eut autant dit à Neron ou Galba, ſon procés eſtoit fait. Ce pauure gars vint à

Rome pour trafiquer, Octauius entendant qu'il lui ref-
fembloit en tout & par tout, le fit appeller, luy deman-
dant fi autrefois fa mere eftoit venue à Rome : Refpon-
dit que non fort accortement, comme il eftoit gaillard
& aconché, trop bien fon pere y eftre diuerfes fois venu
marchander. Ce fut à l'Empereur dire, qu'il en auoit
d'vne, & que trop enquerre n'eft pas bon : fe reftrain-
dre, & fonger que les grands, qui font les premiers
veus & efcoutez, doiuent regarder à ce qu'ils difent.
Polygame pourfuyuoit, mais tirant vne œillade oblique-
ment, s'apperceut que Lupolde auoit fecretement prins
Eutrapel à la cape : & le preuenant, comme il eftoit
prudent & referué, luy en demanda l'occafion, auecques
grande inftance, ne l'efpargner en rien. Ie vous diray,
refpond le Sophifte, vous auez parlé de ie ne fçay quels
accortement & aconché, mots que veritablement ie
n'entens point, & me pardonnez, s'il vous plaift. Eutra-
pel cognoiffant la grand'bonté de Polygame, pour
n'eftre opiniaftre aux defences de ce qui ne fe peut fou-
ftenir, & moins fafché eftre vaincu par bonnes & con-
cluantes raifons, fit excufe de fa liberté, d'eftre peu
Courtifan & refpectueux en fon endroit, & n'ay encore
aprins fi cela eft bien fait, changer & inuertir les noms
de noftre pays, pour en aller emprunter ailleurs, &
eftre notable figne d'eftre mauuais mefnager, querir
du feu chez fes voifins. Et de fait, les anciens mots &
naturels des arts & fciences de ce pays ont efté chaffez
de leur authorité & fieges depuis quelques annees, &
par vn fecret confentement de peuple, changez & tranf-

muez en certains vocables eſtrangers, qui n'aportent pas grand fruict, ains vne inconſtance & legereté. Lupolde eſtoit auant-hier ſur la lice de Rennes, regardant les monſtres de la ville, comme tous pique-papier & chiquanoux ſe trouuent volontiers aux endroits où vray-ſemblablement ſe font diſtributions de coups d'eſpee ou de poin, pour arracher les dens à quelqu'vn : & voyant vne compagnie de gens de pied aſſez bien en ordre, dit que c'eſtoient de beaux pietons & aduanturiers, mais il luy fut tout court reſpondu, que c'eſtoit vne braue fanterie : auquel fut de pareil intereſt repliqué, fantaſſins, ou infanterie. Il continua, diſant n'auoir onc veu plus belles bandes, où il luy fut dit que c'eſtoient eſcadres & regimens : & pour auoir equiuoquement pris tels mots l'vn pour l'autre, ſauoir eſcardes & reillemens, il fut preſque en danger d'eſtre bien frotté. Iugea ſemblablement que l'vn d'iceux auoit vne belle ſalade, vn caſquet, vn baſſinet, vn cabaſſet ſur ſa teſte : à quoy par plus de neuf fut dit, morion. Pecha encore plus lourdement, car d'vn heaume, luy fut appris vn armet, vne bourguignotte, vn acouſtrement de teſte : Pour le plumail, luy fut reproché pennache : pour Capitaine, Queytaine : Coronal, Collonel, ou Collumel : pour dizenier, Caporal : Cinquantenier, Cap-d'eſcouade, & en l'erreur Lanſpeſſade reuſſir : grance, politeſe, traguet, vne armee bien leſte, & alteſe acouſtree d'vn freon, & ſuyuie d'vn eſtramaçon, ſe trouuerent auſſi ſur les rangs. Quand Pihourt, maçon de Rennes, monté ſur ſa iument, botté de foin, ceint ſur ſa grand'

robe, & le chapeau bridé, allant à Chaſteau-briand pour l'edifice d'vn beau Chaſteau, ouyt les grands ouuriers de toute la France illec mandez & aſſemblez, qui n'auoient autres mots en bouche, que frontiſpices, piedeſtals, obeliſques, coulonnes, chapiteaux, frizez, cornices, ſoubaſſemens, & deſquels il n'auoit onc ouy parler, il fut bien esbahy : & ſon rang venu de parler, attendans quelque braue deſſein, leur dit, payant en monnoye de ſinge, eſtre d'aduis que le baſtiment fuſt fait en franche & bonne matiere de piaiſon competente, ſelon que l'œuure le requeroit : s'eſtant retiré, fut de toute l'aſſemblee iugé pour vn treſ-grand perſonnage, qu'il le falloit ouyr plus amplement ſur ceſte profonde reſolution, que ils ne pouuoient aſſez bien comprendre, & qu'il ſauoit plus que ſon pain manger. Mais le paillard, demeurant en ſa victoire, ſe retira, diſant ne ſe pouuoir achommer d'auantage, & que les manches du grand bout de Cohue, ne pourroient aller de droit fil ſans luy, & ſelon l'equipolation de ſes heteroclites. Ce qui les eſtonna encores plus, ne ſachans qu'il diſoit, & de là eſt venu ce ſoubriquet, *Reſolu comme Pihourt en ſes heteroclites.* Polygame conſentoit que nos anciens auoient mieux, mais non ſi rethoriquement parlé que nous, & leur langage plus cler & entendible : en vouloit croire tous les liures de la Table ronde & des douze Pairs, la lecture deſquels eſt plus douce, familiere & coulante, que ne ſont les liures de noſtre ſaiſon, voire de beaucoup plus. De ma part ie le croy ainſi, dit Eutrapel, mais nos nouueaux s'en moquent, diſans

eftre contes fabuleux : & d'y prendre appuy, & les alleguer, comme autheurs de mife & bon alloy, eftre chofe ridicule & de neant. D'eftre fabuleux, dit Polygame, ie ne le puis croire : car en la grand' Bretaigne, maintenant Angleterre, pour y auoir les Saxons fait grandes conqueftes, & en la petite qui n'a point changé de nom, fe voyent ioints les vieux titres & panchartes, plufieurs fepulchres & tombeaux tres-anciens, vieilles ruines és forefts encore portans anciennes marques des lieux ordonnez pour le combat, fontaines, perrons eftofés de grand's pierres ou briques, qui paffent bien plus loin que mil ou douze cens ans. Et ay veu vn different efcrit en Latin fur le Droit, appellé Trefpas, qui eft quand lon paffe fur la terre d'vn Seigneur dont fe paye le deuoir, appellé Couftume, vniformément femblable aux defences que faifoient les Cheualiers errans aux paffans fur la terre d'autruy, à beaux coups de lance, & à peine de prifon. Ce que le grand Roy François fouffrit eftre fait en fa perfonne par les fergens & foreftiers de la foreft Noire, depuis apellee Laumur, auiourd'huy de la Hunaudaye. S'ils obiectent, pour la confirmation de leurs fables, que les Romans ou liures faits touchant ce, font trop approchans de noftre langue d'auiourd'huy, pour prouuer telle antiquité : Ie leur refpondray que le Roy Charles le quint les fit mettre & traduire au langage de fa faifon, comme auffi il y fit traduire plufieurs liures Latins. Et qui voudra voir la conference des premiers vieux Romans efcrits à la main, dont s'en void beaucoup à la Librairie du Roy & autres,

où lon ne peut presque rien entendre, auec iceux, ainsi faits agencer par iceluy Roy Charles, iugera aisément que les choses ont esté sans fables. Si quelqu'vn aussi se fondoit sur la non verisimilitude de tant d'aduentures, enchantemens, de la fluste d'vn Roi Oberon, tant de somptueux Palais soudainement se perdans & euanouissans, & du cheual de Pacolet, qui est encore plus en ça, d'vne Melusine, de Merlin : Ie luy respondray que le Christianisme estant pour lors bien peu aduancé aux contrees de par deçà, le Diable auoit beau jeu à faire ses besongnes, essayant, entant qu'est en luy, nous empescher & diuertir du vray seruice de Dieu, par ces moqueries & illusions. Et gaignant tousiours pays, allant de pied en pied, a si bien fait cest esprit calomniateur, que d'esteindre en ce qu'il a peu, le nom de nostre Seigneur Iesus Christ, & iceluy obscurcir & cacher aux hommes : nom qu'il craint le plus, & sa puissance à luy tellement redoutable, que là où l'Euangile est preschee & receue, le trahistre paillard n'a garde s'y trouuer & faire des siennes, comme il fait aux lieux où lon parle bien de Dieu, ainsi que font les Iuifs & Mahumetans, mais non de la Trinité & ce tres-puissant Messie Iesus Christ son fils, par lequel seul nous auons accés à ceste tres-haute Majesté de Dieu. Et ne trouueront estranges telles badineries Diaboliques & sorceleries, ceux qui auront leu les histoires des pays Septentrionaux & autres nouuellement trouuez, Saxo Grammaticus, Olaus le Grand, Spranger, Pol Grillaud, & sur tous ce qu'en a dernierement escrit ce tres-docte Bodin en sa Demono-

manie. Eutrapel dit lors n'auoir fouftenu Lupolde, fors pour monftrer, fuiuant l'opinion d'Horace, que plufieurs chofes enfeuelies reuenoient & renaiffoient apres en leur premiere vigueur, s'affeurant que d'huy à cent ans (ie vous y conuie) fe trouueront plufieurs Lupoldes auec leurs braquemars ou couftelas, parlans de toutes langues vn peu, & oublians en telle confufion la leur propre & maternelle : comme il s'en eft trouué plufieurs de ce volume, & y en a encore affez. Ie ne fay fi tu te penfes moquer, dit Lupolde, mais de mon temps, les mots de guerre n'eftoient non plus eftranges que les perfonnes, & tout alloit bien, pour n'eftre feruice bien feur & affeuré que celuy de fa nation & fujets. Qu'on prenne de chacun clocher, dont il y en a vingtfept mille & quatre cens (prenant chacune ville pour vne Cure & clocher) en France, dix foldats : où font les puiffances tant voifines que lointaines qui oferoient attendre la moitié de cefte tempefte? Efcoute, ie te prie, deux points que i'ay veu le paffé entretenir, pour le fujet de cecy : le premier, que pour commander fe prenoit vn Seigneur de la nation où fe faifoit la leuee des gens de guerre : car comme pourra vn Meffer cognoiftre la race, vertu, dexterité & recompenfe d'vn François, qu'onc il ne vid & ne fait qu'il eft? Entre les polices violentes il n'eft rien fi dangereux, foit à la Iuftice, foit à la guerre, que d'egaler les hommes, les faire tous compagnons, & autant de cas des vns que des autres. Me fouuient auoir autrefois ouy dire aux bien-vieux, que Talbot, gentil Capitaine Anglois, tenant garnifon en la baffe Norman-

die, lors de la reſtitution du Royaume de France, faicte principalement par Artus de Bretaigne, (quelque enuie qu'on porte à ſa reputation) voyant en habit diſſimule iceluy Seigneur faiſant monſtre de ſix cens hommes d'armes Bretons, en la ville de Rennes, dit aux ſiens retourné qu'il fut, Nous pouuons bien trouſſer bagage, & faire noſtre derniere main, puis-que ces diables de Bretons illec s'en meſlent, conduits notamment par vn de leurs Princes naturels, qui les reconnoit, leurs maiſons, leurs merites, iuſques au moindre, leur pendant, d'vne ingenieuſe dexterité, l'honneur & gloire, par degrez & meſures. En cela il fut Prophete de ſon deſaſtre : car au ſiege de Chaſtillon, les François aſſaillis par cinq mille Anglois commençoient à fuir, quand les Seigneurs de la Hunaudaye & de Montauban auec les compagnons Bretons ſuruindrent, qui deſſirent les Anglois, & Talbot leur chef, aagé de quatre vingts ans, tué ſur place. Là n'eſtoient les Capitaines du pot d'eſtain, de la corne de cerf, de la pie qui boit, de la croix verd, & autres enfans de ville, qui auec leurs braues accouſtremens & piaffes ne ſe trouuent qu'aux voleries & lieux où ils ſont les plus forts, eſtans naturellement couards, & qui ne valent rien qu'en compaignie, & ſur leur aduantage. Le ſecond point, que ce Chef & Gouuerneur ainſi inſtitué & pourveu d'eſtat, fuſt à la paix ou guerre, n'y entroit au raport vain & flateur des Courtiſans : ains par bonne enqueſte & information d'autorité du Prince par ſes pays & prouinces, des capables & dignes de tels honneurs & charges. Et de fait, vn pourſuiuant

eftats fait deia courir vne opinion fort fufpecte contre luy, qu'il le fait pour fon profit particulier. Si faut il, dit à Eutrapel, demander à fon Prince, autrement il s'eftimeroit dedaigné & mefprifé. Serapio dit à Alexandre le Grand, qu'il ne luy iettoit point la bale comme aux autres fes compagnons : Non, refpondit il, car tu ne me la demandes pas. Cefte refponce va bien loin : car tel eftime eftre pres de ces grandes perfonnes, qui en eft fort efloigné, pour eftre compagnons tant qu'il leur plaift. Quand, dit Polygame, Lupolde dit que les offices ne fe doiuent demander, il entend (à mon aduis) ces hauts eftats & charges, où le profit & l'honneur y font grands, lefquels ne peuuent en bonne confcience (où il faut rapporter ce que nous faifons & difons) compatir & demeurer enfemble. Combien que Monfieur Du-Bellay en fes Mèmoires, fuiuant les Stoiques, aie dit celuy auoir l'honneur d'vne chofe, qui en a le profit.

... Nec in vna fede morantur
Maieftas & amor...
L'amour & la grandeur ne logent point enfemble.

Pour le regard des Princes & grands Seigneurs, s'il leur plaift quelquefois defcendre vn pas de leur dignité, & fe rendre familiers, c'eft lors que plus deuons auoir l'œil au bois, pour fe gouuerner prudemment, & nous tenir fur nos gardes. Antiochus (pour retourner à la moquerie) eftoit Prince autant debonnaire qu'on peut

fouhaiter, toutefois il fit pendre vn pauure captif en fort grand' cholere, parce que le prifonnier, fur l'efperance certaine de fa vie que les fergens luy propofoient, difans que, eftant deuant les yeux du Prince, incontinent il feroit mis à pleine deliurance, refpondit, d'vne melancolique & ruftique moquerie, qu'il feroit donc pendu, & en mourroit : car, adioufta ce miferable Logicien, il eft borgne : donc impoffible feroit me reprefenter deuant fes yeux. Auffi fut il par fon col, car Antiochus portoit fort indignement vne atteinte, où ne fe pouuoit donner ordre : d'autant qu'il eft fort dangereux & deffendu, regarder & fouf-rire fur chofes qui ne fe peuuent effacer, comme vne imperfection & vice naturel, ou pechez de nos predeceffeurs : pardonnans en cela (fi pardon y efchet) les honneftes iugemens & moqueries qu'on peut faire fans offencer, fur les petites & legeres fautes des mœurs & de l'efprit, y conioignans & entremeflans toute modeftie. En quoy Platon fut plus Philofophe & hardy quand il dit adieu, & prit congé de Denis le Tyran, aux prifons duquel il auoit efté longuement retenu : Et bien (ce dit le Roy) tu diras bien du mal de moy, quand tu feras de retour en ton Academie & efchole. Ma foy, refpondit Platon, nous aurons autres chofes à traiter que cela, & où il ne nous fouuiendra point de vous. Hieron, qui apres Gelon occupa Siracufe, cherchoit tous hommes libres, volontaires, & goffeurs : conferoit, babilloit auec eux, leur permettant l'attaquer, & luy dire tout franchement. Car par iceux (difoit il) i'entens le fons de mes affaires, on ne me cele rien :

quand il se rencontre quelque bonne ou mauuaise expedition de guerre, on me la dit rondement, sans y apporter faux & controuuez merites, ou choses qui affoiblissent les fautes de mes Capitaines, me pouuant asseurer de ce qu'en verité, sans fard, & sans menterie s'est exploité. Ce qui meut Demorates (sur ce qu'on luy fit entendre que Brontes, l'vn de ses Gentils-hommes, mal parloit de luy & la teste leuee) à dire que les Princes deuoient estre assistez & accompagnez de sages & grands moqueurs, & non de ces flateurs, qui vont genouillant, idolastrant, & bonnetant alentour d'eux : insinuans seulement, & faisans valoir les voluptez & plaisirs presents, pour deguiser la verité en mensonge : Ainsi que lon dit d'vne maison mal reiglee & ordonnee, où le maistre d'icelle est le dernier qui en fait des nouuelles. En mesmes termes l'Empereur Tyberius refusa à plat une Ordonnance, que son Conseil luy presenta, afin d'estre informé en general & particulier contre ceux qui se moquoient & mesdisoient de luy, disant qu'en ces articles y auroit tant de proces, que difficilement pourroit on entendre & passer outre aux affaires de consequence : Qu'il plaise aux Dieux (disoit ce Prince Payen) restraindre le parler des hommes par la bonne iustice & traitement que ie leur dois & suis obligé faire. Peu auparauant Antoine, surnommé Triumuir, aiant rechargé les Grecs & Asiatiques d'vn gros & nouueau tribut, le reuoqua par vne simple, mais docte & mieux choisie mocquerie, pour retenir les oppressions & forces d'vn Prince violant : Sire (luy dit Hibreas, Aduocat des de-

putez) puis qu'il vous plaiſt aſſeoir en vn meſme an deux impoſitions & tailles, faites que nous aions en vn an deux Hiuers, Printemps, Eſtez, & Autonnes, pour recueillir double reuenu, & lors ſera par nous aduiſé à vous contenter & obeir : Vous ſupplians de ſauoir curieuſement en quels emplois ont paſſé tant de finances qu'à treſ-grands trauaux nous vous auons fourni en ceſt an, deuant qui & quels Iuges on vous a rendu conte. Antoine de vif & chatouilleux eſprit, ſe voiant prins & enueloppé en telles & raiſonnables remonſtrances, fit ſurſeoir la leuee des deniers, & depuis entendit de pres au fait de ſes finances, où il trouua de lourdes & extremes pilleries & peculats : & de là en auant, pour ne perdre rien, faire le bon menager, & ne ſe voir moqué, luy meſme contrerolloit l'eſtat de ſa maiſon & affaire, du larcin deſquels ſes theſauriers s'eſtoient enyurez, & en derriere ſe moquoient de luy. François ſecond du nom, Duc de Bretaigne, aima mieux vendre ſes riches meubles, engager ſon domaine, & emprunter aux bonnes bourſes, que pourſuire l'execution d'vne gabelle par luy miſe ſus, meſmes du conſentement de ſes Eſtats, par vne rencontre qu'il eſtima à moquerie, & qui toutefois penetra bien auant ſa conſcience, car ia eſtoient Officiers eſtablis, depârtemens & contributions dreſſees : quand ſur le chemin de Rennes il demanda à vn bien pauure homme (comme il aimoit à deuiſer aueques les bonnes gens) où il alloit : Monſieur, reſpondit il, ſans autrement le cognoiſtre, ie m'en vois à la ville me deffaire de ces deux beſtes, pour paier le

Duc : l'vne, monſtrant ſa femme, en ſoupirant, pour mettre en ſeruice : & l'autre, c'eſtoit ſon coq, pour vendre. Et de noſtre temps s'eſt veu l'vn des plus grands Seigneurs de l'Europe, qui acheta vne Eſcarboucle ſoixante mille eſcus, pour donner à certaine perſonne : l'vn de ſes Gentils-hommes entreprit luy monſtrer, par vn trait de maiſtre & braue moquerie, l'importance d'vn tel achapt, & ce faiſant, le fit paſſer par vne chambre où eſtoit en monnoie icelle ſomme contee & eſparſe à grands monceaux, tout à fait & exprez. Comment, diſoit le Prince, ceſte chambre n'eſt le lieu de mes finances? non, reſpondit le Gentil-homme, mais c'eſt l'argent de voſtre bague, qu'on veut icy nombrer au marchant. Le Roy, ſe ſentant piqué & attaint au vif, ne dit rien, ſinon qu'on conneut bien à ſa contenance, que ſi c'euſt eſté à refaire, il n'euſt pas, à l'appetit d'vne beſte coiffee, fait vn tel contract : mais, puis qu'il y alloit de ſa parole, il le falloit entretenir. Depuis il fut ſi bon menager, combien qu'il euſt fait & ſouſtenu guerres treſ-grandes, aucunefois gaignant, autrefois perdant, que lors de ſon decés il fut trouué en ſon eſpargne deux millions d'eſcus, & ſa maiſon bien ordonnee. Voulez vous (dit Eutrapel) vne moquerie, qui rendit vn Eueſque de ce Royaume, Theologien pratic & experimenté plus en demie heure, que s'il euſt preſché cinq Careſmes ſans diſcontinuation & d'arrache-pied? Ceſt homme de bien ne craignoit pas ſeulement la mort, mais auſſi ſe courrouçoit & paſſionnoit aigrement d'ouir dire, vn tel eſt mort : & falloit que ſes ſer-

uiteurs diſſent, il eſt malade, mais il ſe porte bien. Il eſtoit ſur ſon retour de la Cour, ſe refraichiſſant en vn ſien Chaſteau, diſtant vne petite lieue de la ville où eſtoit ſon principal ſiege : Bruſquet, reconnu homme de ſingulier eſprit, courant la poſte s'aduiſa eſlargir & preſter de ſa Philoſophie à ce Prelat. Et deſcendu au Chaſteau, fait la reuerence, gouſte le vin, & conte en peu de mots ce qui s'eſtoit paſſé en Cour, depuis ſon retour : remercie humblement ſa ſeigneurie, ne pouuoir meshui demeurer auecques luy, pour auoir le ſoir à negotier en la ville, priant le maiſtre d'hoſtel l'accommoder d'vne lettre adreſſante au Iuge, pour luy fournir cheuaux frais. Ce qu'eſtant fait, Bruſquet y changea & l'addreſſe & le langage, contrefaiſant le ſeing de monſieur le maiſtre, qui eſtoit aiſé à faire, pour eſtre les lettres longues & Gothicques, afin, dit Eraſme, ſe mocquant auſſi, que la Nobleſſe vſant de tels longs characteres, ſoit veue ignorer les ſciences & diſciplines, comme choſe non à elle conuenable. Et arriué qu'il fut à la ville, preſenta ſes lettres contrefaites au grand Vicaire, lequel bien eſtonné, leut comme Monſieur par vn deſaſtre d'auoir eſté haraſſé en ſa littiere, ſur les chemins ou autrement, venoit à l'heure preſente de trepaſſer d'vne apoplexie, ſans pouuoir, ainſi que touſiours il auoit ſouhaité, mourir auec ſes bons & deuots dioceſains. Et d'autant qu'il repreſentoit le chef de l'Egliſe, eſtoit fort raiſonnable, auſſi qu'il en eſtoit prié par tous les ſeruiteurs de la maiſon, venir au lendemain de grand matin auecques ſon Clergé en ordre, &

ceremonies pertinentes querir le corps de leur bon maiſtre. Soudain le bruit eſpars en la ville, cloches de tonner, chapitre de capituler, deſploier bannieres, peintres aux eſcuſſons & armoiries, menuiſiers à la chappelle ardente, allumer torches, veſtir de faux pauures, accouſtrer parfums, noircir Egliſes, tendre la biere & cercueil Epiſcopal : & Bruſquet de rire, & picquer par ces belles garigues de Prouence. Et en ceſt equipage arriua la pompe funebre & mortuaire ſur les quatre heures du matin, au lieu où Monſieur l'Eueſque dormoit à gogo & en toutes voluptez. Lequel eſueillé en ſurſaut, & oiant chanter ſi dolentement à pauſes entrecouppees, *In exitu Iſrael de Aegypto*, appella tous ſes gens & autres pretendans droit & intereſt, pour le ſecourir : Se voua & donna à tout ce qu'il peut de voiages, tant deçà que delà les monts, s'il en pouuoit reſchapper. Puis courbé & tremblant vid par vn treillis, au preiudice de ſes vieilles perſuaſions & deſſeins, ceſte troupe & compagnie noire renforcer de Letanies graues, Hymnes deſolees, & triſtes Elegies, qui ſi bien reſolurent & abatirent ſes eſprits, que l'Eueſché eſtoit vacant, n'euſt eſté en l'inſtant le ieu deſcouuert. Par ma conſcience, dit Polygame, puis qu'il ne ſe pouuoit aſſeurer de la mort, il deuoit viſiter les malades, leur ſubuenir & aider des biens qu'il occuppe pour ceſt effect, hanter les morts, comme faiſoit Diomedes à ſes cheuaux, les enſeuelir, aſſiſter à leurs enterrages, qui ſont actes & offices d'vn vray Eueſque. Vne autre mocquerie, dit Eutrapel, & autant expreſſe que la derniere, vrai qu'elle

eſt vieille, mais elle fait notable conſequence au caquet des femmes. Ce conte eſt ſans ennui. Plutarque, aux liures du babil, dit qu'vn iour, voire deux, au Senat de Rome, ils demeurerent plus tard qu'ils n'auoient de couſtume, pour deliberer vne difficulté à fer eſmoulu, & de grand poids. La femme d'vn Senateur, bonne & honneſte femme (femme toutefois) importunément ſolicita ſon mari ſur l'occaſion de tel & non acouſtumé retardement, y adiouſtant les mignardiſes dont vne femme ſoucieuſe fait paiſtre la grauité d'vn ſage mari : lequel eſtant aſſez inſtruit de quel bois ſe chauffe tel animant, ne luy voulant communiquer choſe qui importaſt tant peu fuſt, la contenta & paia en monnoie de femme, la faiſant, auant toutes choſes, iurer ſa foy & conſcience qu'elle ne reueleroit à perſonne viuant, cela qu'elle pourſuiuoit tant honneſtement, & dequoy, pour dire vrai, il ſe ſentoit gratieuſement vaincu. Les promeſſes d'vne & autre part conclues, les ſtipulations mieux arreſtees, ie le vous diray, trauailloit le Senateur, mais vous entendez. Ha ! Monſieur, reſpondit la bonne perſonne, à voſtre femme, mananda i'aimerois mieux, hoon ! Et bien donc, luy dit il en l'aureille (encore bien qu'ils fuſſent ſeuls) lon a veu ceſte nuit vne Caille aiant le morion en teſte, & la picque aux pieds, volante ſur ceſte ville : aux conieĉtures duquel preſage les Augures & diuinateurs ſont apres & fort empeſchez, a ſauoir & conſulter que c'eſt, & de noſtre part nous en attendons l'iſſue : mais St, & bon bec. Ce diſant, & l'aiant baiſee, ſe retira en ſon cabinet, attendant l'heure

prochaine d'aller au Palais. Il ne luy eut ſi toſt le dos tourné, que ceſte diableſſe guignant & eſpiant s'il eſtoit point aux eſcoutes (comme ordinairement elles ſont en perpetuelle fieure & ſoubçon) qu'elle ne s'eſcriaſt à la prochaine qu'elle rencontra, M'amie nous ſommes tous perdus : on a veu cent Cailles paſſans armees ſur la ville, qui faiſoient le diantre : mais mot. De là elle voiſina tant, elle caqueta tellement, auecques la multiplication & force que les nouuelles acquierent de main en main, qu'en moins de rien les rues furent remplies, iuſques aux aureilles des Senateurs, de plus de vingt mille Cailles. De ſorte que ce Romain eſtant au Senat, leur leua & oſta la peine où ja ils eſtoient, leur faiſant entendre, non ſans rire, le moien promtement inuenté pour auoir la raiſon, & tromper la ſapience de ſa femme. Qui fut vne moquerie ſi dignement couuerte, que femme haut à la main & rebraſſee qu'elle fuſt, ne s'aduança deſormais s'enquerir des affaires communes & publicques. *Moquatores*, dit Lupolde, *moquabuntur:* les mocqueurs ſont touſiours mocquez : N'y comprenant ceux qui dextrement & gaillardement ſauent d'vne ruade ſeiche, & neantmoins ſans picquer ne offencer, dire le mot ioieux & pour rire. Ie vi aux bonnes cheres qu'on dreſſa à l'Empereur Charles le quint, paſſant la France l'an mil cinq cens trente neuf, ſous la courtoiſie & magnanime bonté du grand Roy François, ſans la memoire & ſans ſe ſouueuir des trauerſes qu'il auoit attaché à ſes terres : vne contre-mocquerie (ainſi la faut il appeller) & qui fit honte, & perdre les arſons

aux eſtrangers, qui ia butinoient & departoient entr'eux l'honneur qu'ils diſoient auoir conquis ſur nous autres François, au get de la pierre de faix, commun experiment de la force du corps. Le commencement fut de cinq ou ſix Suiſſes de la garde du Roy, qui bien yures ſur le ſoir iettoient & ruoient vn grand quartier de tuffeau, ſur le Quay du Louure à Paris : auſquels s'adioignirent incontinent multitude d'eſtrangers, qui n'eſtoient pas des pires & moindres de leurs Prouinces, comme les Princes ſont couſtumierement accompagnez du plus beau & du meilleur : auſſi ſe trouuerent grand nombre de François, comme à Paris il ne faut qu'un regardeur pour amuſer le reſte. Ce peuple ainſi amaſſé iuſques au nombre de trois à quatre mil, ſeut tant dextrement s'ouurir & eſclarcir, qu'on voioit aiſement les mieux, les plus adroits, & plus forts bras de ces ietteurs de pierre : Le prix & honneur de laquelle demeuroit aux eſtrangers, quelques efforts que fiſſent les noſtres, & ſollicitations qu'ils peuſſent faire à trouuer gens, pour ne ſe laiſſer ainſi ſur leur fumier, rauir des poins la victoire de ce peſant fardeau : ce qui meſme deſpleut couuertement à pluſieurs grands perſonnages là preſans. Tandis trois de mes compagnons Bas-Bretons & moy, reuenans du Croiſſant, rue Saint Honoré, boire aueques Cornillet de Pleumeleue noſtre meſſager, paſſaſmes par ceſte grande aſſemblee, nous fourrans peſle-meſle, comme eſt la couſtume des Eſcholiers, & regardans qui en auoit du meilleur : Où par vn Alleman fut preſentee la pierre à Tharngen, l'vn des noſtres, qui s'aduançoit

vn peu ſur les rangs, diſant iceluy Alleman, luy penſant faire honte & ſe moquer de luy, qu'il euſt à ſe ſerrer, ou ſe mettre en ieu, luy monſtrant la pierre & l'ouſti dequoy on beſongnoit. Le Breton eſmeu (car le ſang de ceſte nation meurt pluſtoſt que fleſchir & ploier ſous vne audacieuſe & ſuperbe riſee) happe & prent la pierre, la tourne ſur les quarrez, pour mieux aſſeurer ſa priſe : & la branlant de viue roideur, paſſa d'vn grand demi-pied, le coup qui ſe faiſoit tant chercher. En quoy nos François, qui plus ne ſeruoient qu'à merquer, & dire, Le coup eſt franchi, iuger la force des bras, reprindrent leur beau teint. Lors Suiſſes apres Allemans ſe deſtacher, Anglois de meſurer quants pas il y auoit (car la force des autres nations giſt en leur ceruelle) : le plaiſir fut les voir comploter & ſe liguer contre ce Gentil-homme, & encore plus le voir enueloper de robes fourrees, le careſſer, & appeler reſtaurateur de l'honneur Pariſien bien engagé. Mais pour leuer toute opinion, qu'il ne fuſt ſeul, ſe virent en l'inſtant ſes deux compagnons en pourpoint, pour le ſeconder : l'vn deſquels, me ſemble, appellé Victor Callo, outrepaſſa les marques dernieres d'autre demi pied. Ce fut lors aux vaincus ſe retirer & deſrober de la preſſe les vns apres les autres, ſe cachans, & ſe faiſans apporter tout honteux leurs hardes par leurs laquais, iuſques à laiſſer la place vuide, ſans pouuoir dire quel chemin ils auoient prins. Le ſoir venu, comme lon racontoit tel exploit au ſoupper du Roy, le Seigneur du Lattay, braue & vaillant Capitaine, Lieutenant de la

compagnie d'hommes d'armes de Monſieur de Rohan, pour faire eſpaule & ſouſtenir ſa nation, dit, Sire, il y a trois choſes ſignalees & remarquables en voſtre Bretaigne, & qui par aduenture ne ſont ailleurs en la Chreſtienté : car là ſont les plus forts hommes, les plus forts chiens, & plus forts vins qu'on puiſſe voir. Pour le regard des hommes & leuriers de Bretaigne, il en eſt quelque choſe (dit le Roy) ; mais des vins, ie ne le puis entendre, pour eſtre les plus aſpres & verds de mon Royaume. Teſmoin le chien de Ruzé, l'vn de mes Conſeillers audit pays, lequel pour auoir mangé vne grappe de raiſin Breton pres Rennes, abboia le cep de la vigne, comme proteſtant ſe vanger de telle aigreur, qui ja commençoit luy brouiller le ventre. Cela eſt de mon conte, dit Lattay : car par le grand Dieu d'Iſrael (c'eſtoit ſon ferment) ſi vn pot de vin eſt ſur dix du meilleur de France, ſi ſera il touſiours recognu le maiſtre, & pour tel qu'il eſt. Ce bon & grand Prince dit que le Capitaine Lattay auoit touſiours quelque bon mot pour rire. Au demeurant, qu'il aimoit vniquement ſa Bretaigne, pour en eſtre deſcendu d'vn coſté, car ſa grand'-mere eſtoit fille de Rieux : auſſi qu'il auoit eſpouſé Dame Claude de France, fille du bon Roy Louis douzieſme, & d'Anne de Bretaigne, derniere Ducheſſe & Princeſſe dudit pays. Lequel depuis, en l'an 1533. à la grande priere & requeſte des gens des trois Eſtats d'iceluy, fut ioint, vni, & incorporé perpetuellement & inſeparablement à la Couronne de France : comme eſtant l'vne des plus hautes & puiſſantes aiſles d'icelle. Retenant par ſon anti-

quité le vrai original de la langue Gauloiſe : car les François eſtoient encore bien auant en Allemaigne, ſous la religion Paienne, que plus de cent ans auparauant y auoit Rois Chreſtiens en Bretaigne, vſans de ce titre ſouuerain & monarchic, *Par la grace de Dieu :* comme ne reconnoiſſans autre que Dieu & l'eſpee. Il s'eſt neantmoins trouué des eſcriuains, diſans la Bretaigne eſtre l'ancien hommage de France, prenans ce fondement de Gregoire de Tours, auteur inconſtant, pour ailleurs aſſeurer le contraire. Ce que meſme Sigisbert, & Vincent en ſon Miroir hiſtorial, ont eſcrit n'auoir onc eſté. Le contrat de la ſubmiſſion d'iceluy païs à la Couronne de France, l'an 1236. par Pierre de Dreux, ſurnommé Mauclerc, parce qu'il diſpoſoit du bien de ſa femme, ſans le decret & autorité des Eſtats du païs, porte en termes exprés, *Qu'aucun Prince d'icelle terre n'auoit onc, auant luy, fait tel hommage.* Les fiſcaux, ce dit du Moulin aux commentaires de Gallus, le veulent nier : mais iceluy contrat que nous auons, le porte expreſſement : Vrai que pour mettre vn doute, ils ont adiouſté, *Prout notoriè dicebatur :* mais tels mots ne ſont en l'original. Et de fait, ceſte ſubmiſſion eſt vn hommage ſimple, n'emportant aucune feauté ou ligence. Car, comme dit Campegius, quand le Roy Charles huitieſme promet au Pape, qu'il luy preſtera toute obeiſſance perſonnelle, ne l'offenſera en choſe que ce ſoit, & que ſi aucun luy fait iniure, ſera tenu le defendre : ce n'eſt qu'hommage d'alliance & amitié, non ſeruitude de fief, lequel eſt exclus & eſteint par ces mots, *Par la grace de Dieu :* qui ne fu-

rent onc querellez aux Princes de ce païs, fors par le Roy Louis onziesme, qui n'y profita rien. Et font tort au Roy ceux qui soustiennent le contraire, la grandeur duquel est, d'auoir en sa maison, de puissantes & souueraines Couronnes, adiointes & annexees à la sienne. Conclusion, dit Eutrapel, sans ceste moquerie les hommes n'eussent onc esté ciuilisez ni arrachez du profond de leur grosse & lourde nourriture. Dantes Poete Italien, se moque du Pape Martin, & Pole Ioue d'Adrien : parce que cestui ci preferoit le merlus, & l'autre les anguilles de ie ne say quel lac, à tous autres poissons. Ces mots Fai-neant, Proconime, ou Chie en fons : le Court, Grisegonnelle, Barbe-torte, Mauclerc, Gippon, & grand nombre d'autres, ne sont qu'adiectifs moqueurs attachez aux noms des Princes. L'Alleman se vante passer par sus le ventre à six Espagnols, lesquels de leur part se font forts de l'aprentissage de guerre à toute l'Europe : l'Italien haussant les espaules, nie tout cela, qu'il est le premier en tout & par tout. Mais l'Anglois atout sa fortification naturelle, duquel on dit-Cruel maistre, trahistre compagnon, & desloial serui, teur, l'appelle subtil couard. Les sciences mesmes & docteurs d'icelles se mocquent les vns des autres, qu'ils appellent vesperiser : de façon que pour faire vn bon prescheur, il faut qu'il ait esté solennelement declaré moqueur competant. Tesmoin vn bon compagnon Iacopin, qui ce Caresme dernier fit que les femmes aians fait vne taille par entr'elles, à luy fournir ie ne say quantes douzaines de chemises & mouchoirs, pour

tancer & rabrouer leurs maris, furent en fin moquees de luy, pour auoir les maris preuenu & efté au deuant, par vn bon habit qu'ils luy donnerent, aueques les collations de mefme. Car le iour qu'il deuoit faire merueilles, il dit s'eftre informé fecretement fur les plaintes que les hommes & femmes de la paroiffe luy auoient fait de chafque part : mais que tout confideré, il trouuoit qu'ils auoient tort & droit, & que l'annee fuiuante il leur en diroit fon aduis. Et ainfi, fans coup ferir, il eut d'vn fac deux moutures, comme lon dit de Marcus Craffus, qui confultoit des deux coftez. Et les Aduocats ne fe moquent ils de leurs parties, quand criaillans ainfi en colere pour elles, ils vont de là banqueter enfemble?

Et certare folent, fimul & cœnare Patroni,
Aduocats fe querellent, & puis vont boire enfemble.

Mais fur tout, les Iuges triomphent à fe moquer honneftement, concluans les difficultez & proces en arrefts contraires, à corriger & eftre corrigez, à reformer & eftre reformez.





Epiſtre de Polygame, à vn Gentil-homme, contre les Athees, & ceux qui viuent ſans Dieu.

VOVS me reſcriuez que ie vous aide à ſouſtenir la fureur des queſtions & alarmes, que vous preſentent & font certains vos voiſins, s'embrouillans & confondans parmy la Nature, luy attribuans le cours, l'eſtat, & la conduite de toutes choſes, ne faiſans cas de la religion, ſinon entant qu'elle retient le ſimple peuple en obeiſſance : meſcognoiſſans Dieu, le ſeul moteur, & qui fait tourner & ſubſiſter ceſte machine ronde : & ſon Meſſias Ieſus Chriſt, qui eſt ſa parole eternelle, auec ſon Saint Eſprit, repreſentez ſous ceſt admirable nom de Trois : Où ie n'ay voulu faillir vous dreſſer ces petits aduertiſſemens, au mieux que i'ay peu, auec infinis regrets, qu'vn ſuiet de telle & ſi grande importance, n'eſt manié & conduit d'vne main plus dextre que la mienne, comme d'vn MORNAY, qui

a ſur ceſt argument fait le plus beau & docte liure, qui ait onc eſté, peut eſtre, imprimé en la Chreſtienté, & où l'Athee ou Sans-Dieu, le Iuif, l'Ethnique, & le Mahometan trouueront qu'ils n'ont que tenir, & leur faut faire ioug à ce treſ-puiſſant & tres-haut nom de Meſſias Ieſus Chriſt : lequel, par l'artifice de Sathan, ils ont reietté, & fait ſemblant ne le cognoiſtre. Toutesfois me ſentant pouſſé des deux plus extremes moyens qui doiuent entreuenir, & eſtre conioincts aux recherches & pourſuites de l'Eſcriture ſaincte, qui ſont, la crainte de Dieu, & la cognoiſſance de la foibleſſe de l'entendement humain : le maintien, comme diſoit Ciceron, n'y auoir homme tant eſgaré & deſpourueu de iugement commun, lors qu'il regarde & contemple ceſte voute & baſtiment des cieux, l'ordre & chemin que le Soleil tient, & fait tout alentour, tous les iours, en vingt & quatre heures : La Lune, l'autre & ſecond grand luminaire, qui nous apparoiſt, de quinze en quinze iours, auec diuers effets : l'an ſeparé en quatre ſaiſons differentes : Qui n'apprehende & iuge quant & quant, y auoir vne cauſe & eſſence premiere, qui a compoſé ceſt ouurage admirable, le conduiſant & faiſant tourner par eſpaces, heures, temps, mouuemens certains & arreſtez. Comme il eſt aiſé iuger & ſe rendre certain & aſſeuré, que la charrette chargee qui roule & chemine, a vn chartier & conducteur, qui remue tout ceſt attirail, de ſa ſeule parole & voix ſur les cheuaux, appellez les ſecondes cauſes, qui le font aller & mouuoir. Ceſte choſe ainſi premiere eſt appellee tant par les

future & remiffion des pechez, contre cefte horrible condamnation & iugement. Voila comme tout d'vn coup font iffus la iuftice du fouuerain, & foudain vn pardon mifericordieux. Car incontinent il veut que Sathan, par le confeil duquel fa creature tant aymee auoit forfait, auroit la tefte brifee par la femence de la femme, vray interfigne & fignification de Iefus Chrift à venir : la foy & efperance duquel il faut apprehender nuëment & fimplement, fans nous entortiller en tant de faux & trompeurs difcours, forgez en noftre cerueau, ja preuenu & occupé par la malice du Diable, qui effaie à toute heure nous retirer hors le troupeau & Eglife de Dieu : Nous faifant entrer en longues & curieufes demandes, pourquoy il permettoit la cheute & peché d'Adam, & autres, lefquelles il faut referuer à l'infcrutable confeil & prouidence de fa Majefté : Comme tres-bien l'a dit Sainct Paul, & apres Sainct Auguftin, & fe contenter que cefte difpute de predeftination implique en foy & nourrift plufieurs contradictions, lefquelles bien prinfes & entendues, ne le font aucunement. Comme fi quelqu'vn difoit, Puifqu'il eft predeftiné que ie dois auoir des enfans, ie n'ay que faire me marier. Ce qui eft neantmoins tres-faux, & contre l'ordre eftably en cefte nature, qui eft Dieu : lequel n'eft iamais contraire à foy, *& cuius centrum eft vbique, circumferentia vero nufquam.* Ce feroit confondre la iuftice auec l'iniuftice, le bon au mauuais, la liberté à la feruitude, & obeiffance auec la defobeiffance, le chaud au froid, le blanc au noir : qui neantmoins fouftiennent le cours & ordon-

nance inuariable de tout ceſt Vniuers. Captiuons donc à bon eſcient, & mettons en priſon ces hautes & profondes, mais bien lourdes & ſottes cogitations & diſputes, demeurans ſous l'enſeigne de la Foy & Eſperance, promiſe par le moyen de noſtre Sauueur & Seigneur Ieſus Chriſt : hors lequel nous ſommes perdus, ja declarez acquis & confiſquez à Sathan, noſtre ennemy perpetuel. Lors que ce bon Empereur Conſtantin fit amaſſer tant d'hommes de ſauoir au Concile de Nice, pluſieurs Philoſophes faiſans merueilles de diſputer, s'y trouuerent auſſi. L'vn deſquels, & le plus babillard, eſtonnoit les aſſiſtans par ſes fins & cauteleux argumens, touchant les effects & productions de Nature: iuſques à faire perdre la parole à pluſieurs grands perſonnages Chreſtiens. Ce que voyant vn bon vieillard, qui onc n'auoit eſtudié, ſe preſenta deuant ce Philoſophe, diſant, Eſcoute au nom de Ieſus Chriſt, il y a vn Dieu qui a fait le Ciel & la terre, & toutes choſes qu'on peut veoir, & qu'on ne peut voir: le tout par ſa parole, & par la confirmation de ſon S. Eſprit. Ceſte parole, appellee le fils de Dieu, ayant pitié du genre & condition des hommes, leſquels viuoient en infinis erreurs, voulut naiſtre d'vne femme, demeurer en ce monde, ſouffrir mort pour nous racheter de la priſon où Adam noſtre premier pere, nous auoit, par ſa deſobeiſſance, confignez : & retournera pour iuger ce que chacun aura fait en ſa vie. Ainſi nous croyons treſ-fermement cela, demeurans en ceſte foy & aſſeurance, ſans en diſputer : ny entrer en autres queſtions, qui ſurpaſſent de trop loin nos pauures quant

à ce, & miferables entendemens. A ce moyen ne te trauaille pour neant chercher par demonftrations & apparences naturelles, comme cecy ou cela eft poffible, ou autrement. En quoy il ne faut apporter que la nue & fimple foy : car Iefus Chrift & fes Apoftres apres luy, nous ont enfeigné laiffer tels langages curieux & fuperflus, comme eft la Philofophie, eftant leur parler net & pur, laquelle il faut garder en croyant en l'Euangile, & faifant les œuures contenus en iceluy. Dy moy, crois tu cela? Ouy, refpond le Philofophe, touché & atteint de cefte viue voix : confeffant que ta parole m'a vaincu. Et dit l'hiftoire Ecclefiaftique, qu'il amena fes autres compagnons Philofophes à la cognoiffance & profeffion de l'Euangile : tant a de poids & vaut la parole d'vn homme de bien, & principalement quand il s'agift des points & articles de la Religion : où les chiquaneries, fophifteries, & prudences humaines font froides, fuperflues, & fans replique. Refte donc monftrer par grands & amples temongnages des Efcritures, comme toutes les actions de Iefus Chrift, & ce qu'il a fait en ce bas monde, lors que de fa prefence il l'a voulu honorer, & tout ce qui eft efcrit de luy aux facréfaints Euangiles, eft peint au vif & defigné en la faincte Bible. De laquelle, comme dit elegamment Iuftin, vos Hefiode, Democrite, Platon, & Pythagoras, ont puifé & apprins leur Philofophie & cognoiffance de plus haut, mais couuerts & bandez d'vn gros voile, ainfi que dit Tatianus. Donc par cefte grande difpofition & prouidence incomprehenfible & fans mefure de Dieu, laquelle

fait trembler toutes intelligences humaines, fut dit & eſt eſcrit en Geneſe : *Le ſceptre ne ſera point oſté de Iuda, ne le legiſlateur d'entre ſes pieds, iuſques à ce que Sillo vienne, & à luy s'aſſembleront les peuples.* Ce mot *Sillo*, eſt interpreté entre les Hebrieux, *ſon fils :* entre les Chaldeens, *Meſſias :* entre les Grecs, *celuy qui doit eſtre enuoyé.* Or il eſt tres-certain, comme atteſtent Ioſephe & Eutropius, que lors que Ieſus Chriſt fut manifeſté aux hommes, & au meſme temps qu'il habitoit auec eux, le ſceptre eſtoit bien oſté de Iuda, quand les Iuifs eſtoient tributaires & ſous la puiſſance des Tyrans de Rome, le pays de Iudee & la Syrie ioincts & aſſemblez en vn corps & Prouince : Les Sacrificateurs & Preſtres eſtoient commis & deputez par les Proconſuls & Magiſtrats Romains, à ſeruir vn an ſeulement : combien que par la Loy Moſaique ils fuſſent perpetuels. Bref, l'Eſtat des Iuifs transferé ailleurs, & en tout & par tout deſordonné & confondu : & au lieu de la loy & ceremonies, ſupplanté le regne de grace & miſericorde : & les tourbes du peuple enſeignees par Ieſus Chriſt, qui fut inconnu aux Preſtres, comme Meſſias, fuyuant la Prophetie d'Iſaie : *Le beuf a connu ſon maiſtre, & l'aſne ſa creche, mais Iſrael ne m'a point connu :* eſtimans que le regne du Meſſie fuſt guerrier & temporel. Au moien de laquelle ignorance, eux qui eſtoient iadis le peuple eſleu de Dieu, furent ſeparez de l'Euangile, & la cognoiſſance d'iceluy tranſmiſe aux autres nations pour effectuer & accomplir la promeſſe faite à Rebecca, par laquelle Dieu luy dit, qu'elle portoit deux peuples en ſon

ventre, figurez par Efau & Iacob : le plus grand defquels feruiroit le moindre. Ce qui eft conforme au Prophete Michee, quand noftre Seigneur dit : *I'appelleray celuy qui n'eft pas mon peuple, mon peuple.* Cefte ignorance, que le Meffias deuoit eftre vn grand Prince, triomphant, riche, & grand conquereur, auoit auffi paffé & remué l'entendement des Rois & Potentats qui eftoient lors : lefquels fauoient tresbien qu'il deuoit, felon les Prophetes, iffir de la race de Dauid. Qui fut caufe, comme efcrit Philon le Iuif, qu'Herodes (lors tenant en fief là Iudee fous Augufte, pendant l'Empire duquel nafquit le Sauueur du monde, Iefus Chrift) fit tuer en iceluy païs de Iudee foixante & dix Iuges fortis de la lignee de Dauid : & outre, comme raconte Eufebe, bruler les noms des familles des Iuifs, leurs regiftres & genealogies, pour effacer la pofterité de Dauid, & fupplanter par tels moyens la fienne, encore qu'il ne fuft noble, ains extrait d'vn feruiteur au temple d'Apollo en la ville d'Afcalonne. Vefpafien & fon fils Domitien Empereurs, touchez de la mefme peur, firent chercher durant les martyres & perfecutions qu'ils exercerent contre les Chreftiens, tous les Iuifs qu'on difoit & foupçonnoit eftre defcendus de la lignee de Dauid : difant le mefme Eufebe, qu'on prefenta à Domitien, par forme de moquerie, deux pauures hommes, qu'on en difoit eftre iffus : lefquels interrogez, refpondirent que veritablement ils en eftoient : outre leur fut demandé s'ils eftoient fort riches, dirent que non, & que tous deux auoient feulement de rente neuf iournaux de

terre, fort chargez de taille : qu'au refte ils viuoient au trauail de leurs bras, monftrans leurs mains, qui clairement le iugeoient. L'Empereur demanda quelle opinion ils auoient du Meffias, de fon Empire, quel il deuoit eftre, & où il deuoit regner; lefquels refpondirent que le regne de Chrift n'eftoit pas de ce monde ne terrien, ains celefte & d'enhaut : qu'en la fin il viendroit en fa gloire iuger les vifs & les morts, & rendre à chacun felon qu'il auroit fait en fa vie. Quoy fait, Domitien ne les condamna à la mort, comme il faifoit des autres Chreftiens, ains les laiffa en liberté : & de là depefcha vn Edict, pour faire ceffer les perfecutions. Mais quelle plus expreffe & forte confirmation de ce que deffus voudroit-on demander, que ce que le Prophete Daniel a tant clairement & apertement efcrit de Iefus Chrift, du temps certain qu'il deuoit venir en ce monde, fes actions, fa mort, & facrifice dernier, plus de quatre cens ans parauant tout ce ? Ie fay bien que les Iuifs d'auiourd'huy, voyans ne fauoir quelle piece y coudre (car le temps, qui eftoit quatre cens quatre vingts dix ans, eft en ce iour 1585, paffé plus de trois fois) difent que Daniel ne fauoit pas bien lors qu'il difoit. Blafpheme tres-horrible, & où leurs predeceffeurs Rabbins n'auoient onc fongé : mefme qu'en leur langue ce mot *Daniel* eft interpreté *iugement de Dieu :* & eft le prouerbe entre les Hebreux : *Sage comme Daniel*, Voyez le 28. chapitre d'Ezechiel. Voicy donc qu'il dit au chapitre neufiefme. « Enten donc la parole (enten la vifion) « il y a feptante femaines determinees fur ton peuple,

« & fur ta fainƈte Cité, pour finir la defloyauté, & fi-
« gner le peché, & purger l'iniquité, & amener la
« iuftice des fiecles, & pour clorre la vifion & la pro-
« phetie, & oindre le S. des Sainƈts. Tu cognoiftras &
« entendras depuis l'iffue de la parole, que Hierufalem
« foit reftauree & reedifiee, iufqu'au Chrift le Prince,
« fept femaines, & foixante deux femaines : & de re-
« chef fera edifiee la rue & la brefche au deftroit des
« temps : & apres foixante & deux femaines le Chrift
« fera defait, & non pas pour foy, mais pour fes eleus,
« & le peuple du Prince auenir deftruira la cité & le
« Sanƈtuaire, & fa fin fera en deftruƈtion, & iufques
« à la fin de la guerre, fera ruinee par defolations :
« mais il confermera l'alliance à plufieurs, par vne
« femaine, & au milieu de cefte femaine il fera ceffer
« le facrifice & l'offertė. Et pour l'eftendue des abomi-
« nations il y aura defolation iufqu'à la confommation,
« & ruine determinee diftillera fur le defolé. »

Or fept femaines, comme il eft dit au Leuitique, chapitre vingtcinquiefme, valent quarante neuf ans, chaque femaine pour fep ans : au moyen dequoy foixante & dix femaines dont parle le Prophete, font quatre cens quatre-vingts dix ans, qui eft proprement & iuftement le temps auquel Iefus Chrift noftre Sauueur defcendit en ce bas monde. Et pour le regard de cefte trefgrande, myfterieufe, & infinie Trinité : elle eft à l'œil efcrite au dixhuiƈtiefme du Genefe, quand il eft dit : « Et voicy trois perfonnages fe reprefentans deuant « luy (Abraham) & luy les ayant apperceu courut au

« deuant d'eux dés l'huys de ſon pauillon, & s'enclina « à terre. Puis dit, Monſeigneur, ie te prie ſi i'ay « trouué grace enuers toy, ne paſſe maintenant outre « ton ſeruiteur. » Et par tout au meſme chapitre Abraham appelle les trois Anges, Dieu. Auſſi deuoit Ieſus Chriſt iſſir de ſa generation & lignee, quand au meſme lieu il luy eſt dit : *Et ſi en toy* (dit le Seigneur) *ſeront beniſtes toutes les familles de la terre.* Et conſecutiuement, & de meſme, à Dauid, quand le Prophete Hieremie dit chapitre 53. *que le germe de Dauid ſera le Dieu de noſtre iuſtice.* Mais Iſaie, que pluſieurs anciens ont eſtimé eſtre la lecture des meſmes Euangiles, dit chapitre ſeptieſme : *Pource le Seigneur vous donnera vn ſigne, voicy: la vierge conceura, & enfantera vn fils, & appelleras ſon nom, Emmanuel.* Ce mot Emmanuel, comme il eſt ſeu de tous, ſignifie *Sauueur* ou *Dieu auec nous.* Encore vn texte d'iceluy Prophete chapitre neufieſme, pour la ſuite d'icelle natiuité. « Car le petit « enfant nous eſt nay, & le fils nous eſt donné, & ſa « domination eſt miſe ſur ſon eſpaule, & ſera ſon nom « appellé Admirable, Conſeiller, Pere eternel, le Prince « de paix : ſon Empire ſera augmentee, & n'y aura nulle « fin de paix. Il ſeoyra ſur le ſiege de Dauid, & ſur ſon « Royaume, pour le confermer, & entretenir en iuge« ment & en iuſtice deſmaintenant & à touſiours. Le « zele du Seigneur des batailles ſera cela. » Et au chapitre onzieſme il eſt dit : « Mais il ſortira vn ietton du « tronc de Ieſai, (qui en Hebrieu ſignifie *Qui eſt*) & vn « ſurgeon croiſtra de ſa racine : & l'eſprit de l'Eternel

« repofera fur luy, l'efprit de fapience & d'entende-
« ment, l'efprit de confeil & de force, l'efprit de fcience
« & de crainte de l'Eternel. » Quant au regne & mort de Iefus Chrift, le mefme Prophete l'a fi manifeftement & evidemment declaré, qu'il n'y a fi pauure & defgarny d'entendement, qui ne le puiffe comprendre. C'eft au cinquantedeuxiefme & au cinquantetroifiefme chapitre où il dit : « Qui eft celuy qui croit à noftre publication, & qui
« eft-ce à qui le bras de l'Eternel eft reuelé? Toutesfois il
« montera comme le furgeon deuant luy, & comme la
« racine d'vne terre qui a foif : il n'y a en luy ne force ne
« beauté, & l'auons veu qu'il n'y auoit point de forme
« pour eftre defiré : il eft defprifé & debouté des
« hommes, homme langoureux & acouftumé à dou-
« leurs, dont nous auons caché noftre face de luy, tant
« eftoit mefprifé, & ne l'auons rien eftimé. Vrayement
« il a porté nos langueurs, & chargé nos douleurs :
« toutefois nous l'auons eftimé eftre nauré de Dieu &
« affligé. Or eft-il nauré pour nos forfaits, il a éfté
« bleffé pour nos iniquitez : la correction de noftre paix
« eft fur luy, & par fa playe nous auons guerifon. Nous
« tous auons erré comme brebis, nous nous fommes
« tournez vn chacun en fa propre voye, & l'Eternel a
« ietté fur luy, l'iniquité de nous tous. Il eft outragé &
« affligé, toutefois il n'ouure point fa bouche : il eft
« mené à l'occifion comme vn aigneau, & a efté muet
« comme la brebis deuant celuy qui la tond, n'ouurant
« point fa bouche. Il eft eleué de deftreffe & de con-
« damnation. Qui eft celuy qui recitera fon aage? car

« il eſt arraché de la terre des viuans, & eſt deſployé « pour le peché de mon peuple, & a permis ſon ſepul- « chre aux meſchans, & ſon monument au riche : com- « bien qu'il n'ait point fait d'iniquité, & qu'il ne s'eſt « point trouué de fraude en ſa bouche : l'Eternel l'a « voulu desbriſer par douleur. S'il met ſon ame pour « le peché, il verra ſa poſterité, & prolongera ſes iours, « & la volonté de l'Eternel proſperera en ſa main. Il « verra du labeur de ſon ame, & en aura iouïſſance, & « mon iuſte ſeruiteur rendra pluſieurs iuſtes par ſa « ſcience, & luy-meſme chargera les iniquitez. Pour- « tant ie luy donneray portion auec les grands, & di- « uiſera les depouilles auec les puiſſans : pource qu'il a « baillé ſon ame à la mort, & qu'il a eſté mis au rang « des tranſgreſſeurs, & luy-meſme a porté les pechez « de pluſieurs, & a prié pour les tranſgreſſeurs. » Et au chapitre precedent, parlant encore de Ieſus Chriſt, il dit : « Ils ont donné mon dos à ceux qui me frap- « poient, & mes ioües à ceux qui me buffetoient : ie « n'ay point caché ma face des villenies & crachats. » Que Ieſus Chriſt deuoit naiſtre en Bethleem, le Prophete Michee de longues annees en auoit dit : « Et toy « Bethleem Euphrata, petite pour eſtre tenue d'entre « les milliers de Iuda, de toy me ſortira celuy qui ſera « dominateur en Iſrael : & ſes iſſues ſont dés les com- « mencemens, dés les iours eternels. » Au moyen deſ- quelles Propheties, les Mages ou Sages d'Orient con- duits & menez par vne eſtoile, comme il eſtoit predit au liure des Nombres & par Dauid, ayans certaine

aſſeurance que le Meſſias & Sauueur du monde, promis de ſi long temps, eſtoit nay en Bethleem, s'addreſſerent à Herodes, ce cruel Tyran, luy affermans qu'ils eſtoient là expreſſément venus pour adorer ce grand Meſſias. Ce qu'entendant Herodes, cuidant (comme cy deuant eſt dit) que la ſurintendence de Iuda luy fuſt oſtee, comme il ſauoit deuoir eſtre à l'aduenement du Meſſias, fit tuer les petits enfans maſles de la Iudee, iuſques au nombre (ainſi qu'aucuns ont voulu dire, le prenans du quatorzieſme chapitre de l'Apocalypſe de S. Iean) de cent quarante & quatre mille, eſtimant y comprendre & enueloper la perſonne de Ieſus Chriſt. Ceſte piteuſe & cruelle hiſtoire eſt, outre l'Euangile, deſcrite par Philon : & Macrobe, auteur Paien, dit que l'Empereur Auguſte, entendant qu'Herodes auoit auſſi fait maſſacrer les petis enfans, dit, qu'il aimeroit mieux eſtre pourceau d'Herodes, que ſon fils. Il diſoit cela parce que l'vſage de la chair des porcs eſt defendue aux Iuifs. Se void donc comme, ſuyuant la promeſſe & ſentence de Dieu, que les inimitiez ſeroient perpetuelles entre la ſemence de la femme, qui eſtoit myſtiquement Ieſus Chriſt, & le Diable, les perſecutions commencent incontinent apres ſa natiuité, contre lui & ſon Egliſe, par le moyen de l'vn de ſes miniſtres & ſeruiteurs, qui eſt Herode. Pour euiter à quoy il fut, ſuyuant le Prophete Oſee, porté en Egypte. Ne ſe doit auſſi obmettre ce que le Pro phete Zacharie a tant excellemment, & de ſi longuemain dit, & ſeu comme Ieſus Chriſt deuoit venir en Hieruſalem, monté ſur vne aſneſſe, diſant ainſi : « Reſ-

« iouis toy, fille de Sion : fille de Hierusalem, triom-
« phe : voicy ton Roy qui viendra à toy, estant iuste,
« sauueur, & humble, estant monté sur vne asnesse. »
Le mesme Prophete n'a oublié les trente deniers qui furent baillez à Iudas, pour trahir son maistre Iesus Christ : « Et leur dy, S'il vous semble bon, apportez-
« moy mon salaire, sinon cessez : lors ils poiserent
« mon salaire, trente pieces d'argent, & le Sei-
« gneur me dit, iette les au potier : c'est le pris hono-
« rable, auquel ie suis taxé par eux. » Quant à ce que Iesus Christ deuoit souffrir mort, pour satisfaire au payement de la condamnation, où Adam nous auoit, par sa rebellion, engagez : I'ay cy dessus dit comme le Diable ou serpent auroit la teste brisee. Et en ceste consequence fut le serpent d'ærain esleué par Moyse sur vn long-boys : à ce que ceux qui estoient mords du serpent, en le voyant seulement, fussent gueris : figure & tesmoignage tresseur pour la remission de nos pechez, & payement entier contre la mort & le peché, par la passion de Iesus Christ : lequel a esté esleué sur vne croix, comme le serpent d'ærain, pour accomplir la iustice de son pere. Mysteres si hauts & obscurs, que les Egyptiens mesmes en leurs lettres hieroglyphiques, voulans signifier l'esperance de salut, qui deuoit arriuer, faisoient & grauoient vne croix, à laquelle nostre Seigneur, apres auoir receu toutes les indignitez prophetisees, fut cruellement attaché. Sa robe & vestemens iouez & tirez au sort, suyuant la prediction de Dauid, lequel en ses Cantiques & Psalmes ne chante autre chose, que Iesus Christ.

la ma despouille entr'eux ont diuisee,
Entr'eux desia ma robe deposee
Ils ont au sort hazardeux exposee
A qui l'aura.

Comme aussi font tous les liures de la Sainte Bible, qui ne traitent autre argument, que son aduenement, la mort, le monde, la grace, & remission des pechez aux croyans & ayans ferme foy & esperance en luy. En quoy ne sera hors de propos de parler de quelques lieux & passages tirez des autheurs Payens & Ethniques, parlans de Iesus Christ. Comme les liures des Sibylles, lesquels Lactance, S. Augustin, & Eusebe vray semblablement ont veu : D'autant qu'ils furent bruslez par Stilcon, du temps d'Honorius & Arcadius Empereurs Romains, qui fut longuement apres eux. Il y auoit (disent-ils) des vers Sibyllins en Grec, parlans de Iesus Christ, de sa natiuité, passion, iugement, & resurrection generale des corps : disans outre, que les lettres capitales d'iceux vers contenoient tels mots :

IESVS CHRIST, FILS DE DIEV, SAVVEVR DV MONDE.

Quelqu'vn de grande erudition a, puis peu d'annees, blasmé Lactance, d'auoir parlé & ioint au Christianisme les vers Sibyllins, comme estans faux : mais il deuoit auparauant lire Eusebe, le 23e. chapitre du 18e. liure de la Cité de Dieu de S. Augustin, & le docte Commentaire de Viues sur iceluy : car il n'en eust pas parlé ainsi à la volee. Le mesme Augustin, suiui des anciens

Peres, efcrit que Platon traitant fon Timee a par vne fainte ignorance parlé hautement de la Trinité, fous ce mot Trois : faifant vne merueilleufe exclamation, de ce que le mefme Platon a dit au quart liure de fes Loix, que Dieu eft la proportion & mefure de tout auec nous autres hommes. Et à plus forte & grande raifon fi (comme difent les Oracles) il eft quelquefois homme, quelle chofe, s'efcrie ce bon & fauant perfonnage, peut eftre plus Chreftiennement & diuinement dite? Paufanias, Philoftrate, & Laërtius, anciens Payens & graues ont efcrit que les Atheniens menez d'vn efprit Prophetic, drefferent & baftirent vn grand & fomptueux autel, au front duquel ces mots eftoient grauez, AV DIEV INCONNV: aufquels S. Paul (comme il eft dit aux Actes des Apoftres) dit, eftant en leur ville, Le Dieu que vous appellez inconnu, c'eft moy qui le vous annonce : c'eft Iefus Chrift. Orofe auffi, grand hiftorien, efcrit que le mefme iour que Iefus Chrift fut nai, l'Empereur Augufte regnant lors, fit defences generales, qu'on ne l'appellaft de ce mot *Seigneur :* Comme Dieu, par les eftrangers mefme, autres que de fon peuple eleu, fait recognoiftre fa hauteffe, d'vne certaine promotion & aduancement, cachez à nous autres pauures hommes. Auffi Iofephe, qui viuoit quarante ans apres la mort & paffion du Sauueur du monde, dit ce qui enfuit, au cinquiefme liure de la guerre Iudaique : « En ce temps « viuoit Iefus, homme fort fage, s'il eft licite le nom- « mer homme : parce qu'à la verité il fit des chofes « merueilleufes, & fut maiftre & enfeigneur de ceux

« qui aimoient la verité. Il affembla & fut fuiui de
« grandes troupes de Iuifs & Gentils, & eftoit le Chrift.
« Et combien que par apres il fuft accufé par les prin-
« cipaux de noftre foi, & crucifié : fi ne fut il aban-
« donné de ceux qui l'auoient fuiui, ains trois iours
« apres fa mort, il s'apparut vif à eux, felon que les
« Prophetes, infpirez de Dieu, auoient predit & pro-
« phetifé de luy. » Le mefme autheur parle fort amplement du voile du temple de Hierufalem, qui fe rompit lors que Iefus Chrift fouffroit, demonftration certaine fignifiant l'abolition de la loy cerimoniale, pour entrer au regne de grace. Ie deduiray ici par mefme moien le double de la letre que Pilate enuoia à l'Empereur Tybere, prife des recueils de Egefipus, comme enfuit.
« Il eft arriué nagueres que les Iuifs, comme ie fay vraie-
« ment, fe font eux & les leurs foubmis à vne cruelle &
« eternelle condamnation. Car combien qu'ils euffent
« apprins cela de leurs anceftres, que Dieu leur enuoie-
« roit du ciel fon Sainct, lequel feroit appelé leur Roy,
« & qu'il deuoit iffir & nafquir d'vne vierge, & que le
« Dieu des Hebrieux l'euft enuoié lors de mon Magi-
« ftrat. Et outre, luy euffent iceux Iuifs veu faire plu-
« fieurs miracles, enluminer les aueugles, guerir les
« ladres, paralytiques, chaffer les diables des corps des
« hommes, refufciter les morts, auoir commandé aux
« vents, cheminé fur la mer, & faire plufieurs autres
« chofes : toutefois les principaux d'eux, parce qu'il
« fe difoit eftre fils de Dieu, aians conceu vne inimitié
« mortelle contre luy, l'ont prins & mis entre mes

« mains, & chargé de plusieurs choses fausses : entre « autres qu'il estoit enchanteur, & qu'il enseignoit « choses contraires à leur loy. Quant à moy, ie l'ay ainsi « creu, & apres l'auoir fait battre de verges, ie le leur « ai rendu, & incontinent ils l'ont crucifié. Et puis estant « au sepulchre, il luy ont baillé de mes soldats pour le « garder, & nonobstant iceux, il a resuscité le tiers iour « apres : en sorte que les Iuifs ont esté tellement faschez, « qu'ils ont donné de l'argent à iceux soldats, pour dire « que ses disciples & autres qui le suiuoient, auoient « pris & desrobé son corps au sepulchre. Mais apres « auoir receu l'argent, ils n'ont laissé à dire la verité : « Car ils ont dit que Iesus auoit resuscité, & qu'ils l'a« uoient veu, & que les Iuifs leur auoient donné de « l'argent, pour s'en taire. » Or le iugement & condamnation, dont parle Pilate, est conforme à l'Escriture saincte, par laquelle malheur, abhomination, & captiuité perpetuelle est ordonnée aux Iuifs : comme encore en ce iour se peut voir, estans espars, iettez çà & là, & traitez en toutes les miserables conditions qu'on pourroit dire. La Iudee, qui fut autrefois l'vn des meilleurs païs du monde, valant de reuenu annuel aux Romains, cinq cens quarante mil escus couronne, estant auiourd'huy sterile, infructueuse, & de nulle ou petite valeur. Aussi en Eutrope, bon & ancien autheur, se lit vne espitre de Lentulus à l'Empereur Tybere, sous l'Empire duquel le Sauueur du monde fut crucifié, où il luy fait entendre plusieurs choses magnifiques & esmerueillables de luy : Entre autres, que le peuple l'appelloit Prophete, & ses

difciples, le fils de Dieu : au demeurant, qu'on ne l'auoit iamais veu rire ny plorer, & que fa contenance eftoit ioieufe-graue. I'ai femblablement penfé eftre de mon deuoir, vous parler d'vne hiftoire grande & illuftre, que Plutarque raconte au liure de la Ceffation des oracles : laquelle, au iugement d'Eufebe, Pierre le Cheuelu Italien, & Pierre Meffie Efpagnol, fe raporte & approprie à noftre propos. Il dit qu'vn appellé Epitherfez nauigeoit de Grece en Italie, paffant ioignant les Ifles Efchinades, entre lefquelles & celle de Paxes le vent luy deffaillit : pendant quoy, ceux qui eftoient dans le nauire, ouirent d'icelle ifle de Paxes, vne groffe & forte vois, qui appelloit Thamons : duquel cri tous furent efpouuantez. Ceftuy Thamons eftoit Pilote du nauire, natif d'Egypte, lequel ne vouloit refpondre : toutefois importuné de la tierce fois, demanda qu'on luy vouloit. Lors cefte voix plus hautement que auparauant, luy dit : Quand tu feras pres Pallodes, dy leur que le grand Pan eft mort. A ces mots tous furent effraiez, & apres auoir deliberé comme ils fe deuoient gouuerner en cela, fut refolu par Thamons, que le vent eftant bon, il pafferoit outre, fans rien dire : fi au contraire, il fe trouuoit la mer eftre bonne, il feroit fa charge. Eftans vis à vis des Pallodes, la mer demeura en vn inftant calme & fans vent : au moien dequoy Thamons cria fur le riuage, que le grand Pan eftoit mort. Apres quoy furent ouis vne infinité de vois & pleurs lamentables, & n'eut Thamons fi toft prins terre, que l'Empereur Tybere, fous le regne duquel fut crucifié Iefus Chrift, ia preuenu de

ladicte nouuelle, ne l'enuoiaſt querir, pour luy en dire plus amplement. Par ce mot *Pan*, les anciens entendirent non ſeulement le Dieu des paſteurs, mais auſſi celuy de toutes choſes : duquel tiltre de Paſteur noſtre Seigneur a vſé en pluſieurs endroits, nommément en Saint Iean, chapitre dixieſme, où il ſe dit vrai paſteur, qu'il cognoiſt ſes brebis, & qu'en fin n'y aura qu'vne bergerie, & vn ſeul paſteur. Sainct Paul auſſi ſouhaite que le Dieu de paix, qui a ramené des morts le grand paſteur des brebis, qui eſt Ieſus Chriſt : par le ſang du teſtament eternel, conferme en toute bonne œuure, les Hebrieux, auſquels il eſcrit, & entant que touche le tremblement de terre lors de ſa mort, ſemblablement de l'Ecclipſe du Soleil, & le iour conuerti en la nuit, tous les Aſtrologues, meſmes les Ethniques & Paiens, ont declaré tels accidens auoir eſté irreguliers, & hors le cours & mouuement de la commune nature. Phlegon, comme diſent Euſebe & Origene, a eſcrit que la plus grande & terrible Eclipſe de Soleil qui ait iamais eſté, ni qui pourroit eſtre veue au monde, ſuruint l'an quatrieſme de la deux cens deuxieſme Olympiade. A laquelle ſupputation & calcul d'annees reuient droitement le temps de la mort du Redempteur du monde : en laquelle meſme ſaiſon tomberent en Aſie treize grandes & puiſſantes villes, comme dit le meſme Euſebe. Pline parle bien de la ruine d'icelles, enſemble vn terremot ou esbranlement de terre, le plus violent dequoy on ait iamais oui parler. Suidas, auteur Grec, & de grande reputation, dit

vne chofe de Iefus Chrift noftre fauueur, digne eftre leüe plufieurs fois, pour la iuger & ioindre tant qu'on pourra à la verité & hiftoire de l'Euangile : voici donc fes propres mots. Du temps (dit-il) du bon Empereur Iuftinien, y auoit entre les Iuifs vn grand Seigneur, appellé Theodofe, connu & de l'Empereur & de plufieurs autres Chreftiens : au mefme temps viuoit vn banquier Chreftien, nommé Philippus, grand ami & familier d'iceluy Theodofe. Au moien de laquelle amitié il exhortoit vn iour iceluy Iuif à fe faire Chreftien, & baptifer, difant ainfi : Pour quoy eft-ce que toy, qui es homme docte, & qui fais les Propheties qui ont efté dites de Iefus Chrift, ne crois en luy & ne te fais Chreftien? Car ie fuis affeuré que tu n'es point ignorant de ce qui a efté dit de luy aux faintes Efcritures, & de fon aduenement : hafte toy donc de garder ton ame, & croi en noftre Seigneur Iefus Chrift, & Sauueur : à ce que perfeuerant en ton incredulité, tu ne fois damné par le iugement eternel de Dieu. Le Iuif, aiant entendu cela, loua Philippus, & luy en feut bon gré, difant, Ie te remercie de l'amitié que tu me portes, & d'eftre ainfi foigneux du falut de mon ame : & pour cefte raifon, ie te diray deuant Dieu, qui fait les fecrets des cœurs & des penfees, ce que i'en penfe. Car à la verité, ie cognois que Iefus Chrift eft celuy qui auoit efté predit par la Loy & les Prophetes, & le confeffe ainfi deuant toy, mon loial & parfait amy : mais qui m'empefche d'eftre Chretien, eft vne fauffe & humaine cogitation, qui m'a vaincu. Car moy eftant Prince & grand Sei-

gneur entre les Iuifs, ie ſuis en grand honneur, & ai abondamment ce qu'il faut pour ceſte vie preſente : de ſorte que, ſi i'eſtois Chreſtien, & de voſtre Egliſe, & qu'il me falluſt changer d'eſtat & condition, ie ne ſerois tant honoré, comme ie ſuis : qui eſt la raiſon, combien qu'elle ne vaille rien, que meſpriſant la vie future & eternelle, ie m'arreſte par trop à ceſte cy, qui eſt temporelle & de peu de duree. Si eſt ce pourtant que ie te veux declarer vn ſecret, qui eſt entre nous autres Hebrieux, par lequel nous ſommes acertenez, que le Chriſt que vous adorez, eſt vraiement icelui Meſſias, qui eſtoit predit parl a Loy, & les Prophetes. Donc au temps paſſé, lors qu'on baſtiſſoit le temple de Hieruſalem, la couſtume eſtoit entre les Iuifs, inſtituer & eſtablir autant de Preſtres, que nous auons de lettres, qui ſont vingt & deux : & y auoit vn liure audit Temple, qui contenoit le nom d'iceux Preſtres, enſemble & de leur pere & leur mere. Et lors que l'vn d'iceux eſtoit mort, les autres Preſtres s'aſſembloient en iceluy temple, & en choiſiſſoient vn, afin de remplir touſiours le nombre. Et eſtoit eſcrit en iceluy liure, à quel iour le Preſtre eſtoit mort, le nom de ſes pere & mere, & celuy de ſon ſucceſſeur, & qui eſtoit mis en ſa place. Ceſte façon de faire eſtante entre les Iuifs, & peu auparauant que Ieſus ſe monſtraſt & enſeignaſt le peuple, afin de croire en luy, l'vn d'iceux Preſtres mourut, & les autres s'aſſemblerent, pour en eſlire vn autre. Les vns tenoient, que ceſtui-cy n'auoit pas les vertus & parties requiſes à vn bon Preſtre : les autres en blaſmoient quelques

vns, tous eftans bien empefchez & trauaillans en cefte election. Occafion que l'vn d'eux fe leuant, leur dit : Meffieurs, fur ce que vous en auez nommé plufieurs, vous n'en auez pas trouué vn qui fuft à voftre gré : à cefte caufe, ie vous prie me donner congé vous en nommer vn, lequel à mon aduis, vous fera bon : C'eft Iefus, le fils de Iofeph charpentier : lequel encor qu'il foit fort ieune, il a de merueilleufes & bonnes mœurs, auec vne vie treffainte. Et fuis d'opinion qu'onc homme ne fut pareil à luy, foit de parole, ou d'effet : toute Hierufalem le fait, & n'y a perfonne qui en doute. A cefte parole, les autres Preftres approuuerent telle opinion, & arrefterent que Iefus feroit preferé à tous autres, pour eftre l'vn d'iceux Preftres. Toutesfois il s'en trouua difans Iefus n'eftre, comme il eftoit requis, de la race de Leui, mais de celle de Iuda : mefme qu'il eftoit fils de Iofeph, qui eftoit de la famille & race de Iuda : concluans qu'il ne pouuoit efte efleu Preftre, n'eftant de la tribu & extrait de Leui. Mais celuy des Preftres qui auoit efté occafion de choifir Iefus, refpondit qu'il ne falloit regarder à telle difference : qu'il y auoit long temps que lefdites deux races eftoient confondues, & entees l'vne dedans l'autre : & à ce moien, d'vn commun confentement, Iefus fut efleu. Mais pource que la couftume eftoit, que non feulement le nom du Preftre choifi, mais auffi de fes pere & mere, fuft efcrit audit liure : aucuns d'eux furent d'aduis qu'il falloit appeller les pere & mere de Iefus, pour fauoir leurs noms, auoir leur confentement, & fi veritablement il eftoit leur fils :

Ce qui pleut à toute la compagnie. Mais le Preſtre autheur de l'election de Iesus, dit que Ioseph son pere eſtoit mort, & qu'il n'auoit plus que sa mere viuante : qui fut cause qu'elle fut appellee en leur Consiſtoire, où ils luy dirent ainſi : D'autant que tel Preſtre eſt mort, fils d'vn tel & d'vne telle, & que nous auons resolu mettre en son lieu voſtre fils Iesus, & faire escrire en nos regiſtres le nom de ses pere & mere : dites nous, Iesus eſt il voſtre fils? l'auez vous engendré? Lors Marie leur dit, Ie confeſſe que Iesus eſt mon fils, & que ie l'ay enfanté, dequoy me sont teſmoins pluſieurs hommes & femmes encores viuans, qui ont eſté presans à l'enfantement : mais pour le regard du pere, ie ne pense point qu'il en ait eu en terre, comme vous orrez. Car eſtant vierge, & demeurante en Galilee, l'Ange de Dieu me vint dire, eſtante seule en ma chambre & esueillee, qu'il m'apportoit vne bonne nouuelle : c'eſt, que ie serois enceinte du Sainct Esprit, & que i'enfanterois vn fils, lequel il me commanda appeler Iesus. Et à la verité, eſtant vierge, ie conceu & engendray Iesus, & apres l'enfantement ie suis demeuree vierge. Alors les Preſtres enuoierent chercher les sages-femmes, leur commandans qu'elles euſſent à diligemment regarder, ſi elle eſtoit vierge : rapporterent que oui. Les Preſtres lors luy dirent, qu'elle leur diſt hardiment, le nom du pere de Iesus, afin de l'escrire en leur papier, suiuant la couſtume. Laquelle leur respondit, que son pere n'eſtoit de ce monde, & que l'Ange luy auoit dit, que Iesus eſtoit fils de Dieu. Quoy voians lesdits Preſtres,

firent efcrire ces mots en leur liure & papier : CE IOVR VN TEL PRESTRE EST MORT, FILS D'VN TEL ET D'VNE TELLE : ET EN SON LIEV, DV CONSENTEMENT DE TOVS, A ESTE MIS ET SVBROGE LE PRESTRE IESVS, FILS DV DIEV VIVANT, ET DE MARIE LA VIERGE. Ce liure fut par le commandement des grands de Hierufalem, tranfporté en la ville de Tiberiade, lors que ladite Hierufalem fut ruinee : & eftre ce fecret connu à bien peu de Iuifs. Et quant à moy, ie le fai pour eftre vn des principaux Docteurs entre nous autres Iuifs. Et non feulement nous le fauons par les Prophetes, que c'eft le Chrift, que vous autres adorez, & fils du Dieu viuant, venu en ce monde pour le falut d'iceluy : mais auffi par iceluy liure, lequel eft encore auiourd'hui en la ville de Tiberiade. Alors Philipus, pouffé & faifi d'vne certaine ioie, dit qu'il aduertiroit l'Empereur de tout cela, afin qu'il enuoiaft querir iceluy liure en Tiberiade, pour vaincre l'incredulité d'iceux Iuifs : mais Theodofe refpondit qu'il n'eftoit befoin en aduertir le Prince, & qu'auffi bien il ne s'en feroit rien, & n'en pouuoit arriuer que vne guerre : car les Iuifs fe fentans pres de leur ruine & battus, brufleroient pluftoft le lieu où eftoit caché iceluy liure, afin qu'il ne fuft trouué ny veu. Et t'ay dit tout cecy, mon bon amy, afin que tu faches que ce n'eft ignorance qui m'empefche eftre Chreftien, ains l'ambition & grandeur qui me retiennent. Cela fait, Philippus n'en dit rien à l'Empereur, pour n'efmouuoir vne guerre, qui euft telle iffue, comme luy auoit dit le Iuif : fi eft-ce qu'il raconta tout ce que deffus

à plusieurs, & entre autres à moy (Suidas). Et de fait, pour cognoistre si ce que Theodose auoit dit, estoit veritable, i'ay leu Iosephe qui a descrit la destruction & ruine de Hierusalem, & duquel Eusebe fait souuentefois mention en l'histoire Ecclesiastique : auquel nous auons apertement veu, que Iesus Christ sacrifioit auec les Prestres, au Temple de Hierusalem. Et voiant que Iosephe, qui estoit du temps des Apostres, en auoit parlé si auant, i'ay aussi voulu voir aux saintes Escritures, s'il y en auoit rien escrit : Et de fait, i'ay trouué en l'Euangile Saint Luc, que Iesus entra en la synagogue des Iuifs, & luy aiant esté baillé vn liure, il leut vne Prophetie, disant : *L'esprit du Seigneur est sur moy, pour laquelle chose il m'a oint & enuoié, pour euangeliser aux paures, pour guerir les contrits de cueur.* Qui me fait dire, que si Iesus Christ n'eust eu quelque charge de Prestre entre les Iuifs, on ne luy eust pas baillé le liure, ne souffert prescher, ny exhorter le peuple : Et mesme entre nous autres Chrestiens n'est permis lire les liures au peuple, fors à ceux qui en ont la charge. Qui me fait dire, tant par le tesmoignage de Iosephe, que de l'Euangile Saint Luc, que le Iuif Theodose dit la verité à Philippus le banquier, comme à son bon & fidele ami : luy declarant ce que les Iuifs tenoient plus secret entr'eux. Sont les propres mots de Suidas : auquel ie ne veux ni dois adioindre ce que Cornelius Agrippa recite de la puissance du mot, IESVS CHRIST, prononcé, ainsi qu'il dit, mysterieusement & par foy, selon les registres & liures des Cabalistes : d'autant qu'il m'a

toufiours femblé telles fciences curieufes tenir de l'impieté, encore que nous aions plufieurs exemples familiers & domeftiques (comme difent Fernel, Cardan, Vvierus, & dernierement ce fauant Bodin, grands & infignes Philofophes de ce temps) que les efprits malins & diables vaincus & adiurez par la parole de l'Euangile, ont dit par l'organe & bouche des hommes & femmes qu'ils poffedoient, chofes eftranges, & hors la capacité de l'entendement humain : comme par diuers moiens nous fommes appelez à la cognoiffance de la pureté de l'Euangile : & qu'à ce mot de IESVS CHRIST, les Diables reftènt & demeurent atterrez, fans aucune puiffance. Au demeurant, qui confiderera auec iugement, de quels hommes Iefus Chrift s'eft voulu aider & accointer, lors qu'il s'eft exhibé & communiqué aux hommes, trouuera que c'eftoient pauures & fimples perfonnes, tenans les dernieres vocations & meftiers entre le peuple : ignorans & ne fachans aucune chofe qui puiffe rendre les hommes admirables & fignalez. Toutefois apres auoir receu la faueur du Sainct Efprit, ont efté les plus grands clercs du monde, renuerfé les Philofophies & fageffes communes, confondu ceux qui en tenoient efcholes : eftonné les Princes, Potentats, & leurs Confeils : abattu & mis par terre les ouurages & entreprifes de Sathan, le Prince de ce monde : & contre fes forces & rufes, confirmé & eftabli en peu de iours, l'Eglife & affemblee des croians en Iefus Chrift, par tout le monde vniuerfellement. Où les pauures Philofophes aueques leurs prudences & fageffes humaines, n'ont fceu en tant

d'annees, ietter & efpandre hors la Grece, qui eft vne fimple Prouince, leur belle Philofophie & doctrine, encore diuifee, comme dit Themifte, en plus de cinq cens opinions diuerfes & contraires. Car pour le regard de la religion de Mahumet, qu'il a prife (ou le Moine Sergius apoftat & reuolté, pour luy) tant du vieil que nouueau Teftament, n'eft grand befoin d'en parler, fe perdant, ruinant, & confutant d'elle mefme, comme fotte & ridicule qu'elle eft, par la feule lecture de fon liure ou Alcoran : qui a neantmoins gafté beaucoup de peuples, pour la permiffion qui y eft contenue de paillarder, & autres ordures & voluptez. Si eft ce que pour donner couleur à fa force, il aduoue & recognoift Iefus Chrift, pour le grand Prophete, & en l'honneur duquel il porte vne finguliere reuerence au iour du Vendredi. A ce moien, & pour clorre ma lettre, ie vous prie icelle communiquer à ceux qui fe font de tant oubliez, vous tenir tels propos, pleins de blafphemes, condamnation perpetuelle, & priuation de ces hauts biens & felicitez celeftes qui font promifes aux croians & bien-faifans : Reffentans leurs maudites perfuafions, de la boutique & doctrine de Diagoras ou Lucien, furnommez Sans-Dieu : defquels ceftui-cy fut mangé des chiens, & l'autre banni d'Athenes, & fes liures bruflez : Ou d'vn Iulien Empereur apoftat, lequel eftant frapé d'vne fleche ou perche, ne fachant dont venoit le coup, & aiant auparauant perfecuté l'Euangile, dit en mourant, O Galileen, (parlant de Iefus Chrift) en fin tu m'as vaincu. Donc que vos gens retournent à Dieu, par l'interceffion de fon

fils bien-aimé Iefus Chrift, feul moienneur entre luy & les hommes : hors lequel, & fans lequel, nous fommes faits efclaues & enfans du Diable : Qu'ils apprehendent viuement & par foy, fa bonté, grandeur, & mifericorde : Qu'ils fe rangent à fon Eglife, craignans & redoutans les horribies punitions que toft ou tard il nous enuoie, pour les fautes que nous commettons contre fes faints & diuins commandemens : Qu'ils confiderent la fin de ce monde aprocher, par les fignes qu'il nous en donne, notamment par les guerres des Princes Chreftiens, & querelles des particuliers, de l'enuahiffement general que ce monftre Turc & Ante-Chrift Mahumetan baftift contre nous, & par nos propres ruines : Qu'ils fongent aux douleurs & affauts de la mort, qui n'offencent & ne troublent en rien les confciences defchargees du bien & offenfes d'autrui, & qui ont ferme foy & affeurance aux promeffes qu'il a faites aux fiens : Finablement, qu'ils changent leur vie toute pleine de diffimulations & figures, que leur ambition, auarice, paillardifes, feditions, & tumultes foient conuerties en fimplicité, aumones, chafteté, paix & charité, les vns auec les autres : & facent, comme dit Saint Paul, que ceux qui eftoient vilains & falles, foient nettoiez & purgez de tous vices, fe fouuenans & aians en la bouche ordinairement les vers qui enfuiuent, prins du fecond Pfalme de Dauid, parlant de Iefus Chrift.

Faites hommage au fils qu'il vous enuoie,
Que courroucé ne foit amerement :

Afin auſſi que de vie & de voie
Ne periſſiez trop malheureuſement.
Car tout à coup ſon courroux rigoureux
S'embraſera, qu'on ne s'en donra garde :
O combien lors ceux là ſeront heureux
Qui ſe ſeront mis en ſa ſauuegarde !

A la charge, s'ils refuſent vos exhortations & remonſtrances, de les laiſſer, comme ſemence de Sathan, forclos & excommuniez de toutes compagnies Chreſtiennes, & du tout vouez & conſacrez au feu eternel : lequel, comme incorrigibles & impenitens, leur eſt preparé, auant la conſtitution du monde. Car il eſt eſcrit, qu'il n'y a communication ny amitié en rien de iuſtice auec l'iniquité, de la lumiere aux tenebres, du bon au meſchant, de Chriſt auec le Diable, ne de celuy qui croid auec celuy qui ne croid point.





La Retraite d'Eutrapel.

EVTRAPEL, comme tout penſif & faſché, dit à Polygame, qu'il ſe vouloit retirer, & le laiſſer auec ſes pluſieurs femmes : Ie pren congé de vous (dit-il) me laiſſant aller & entrer au point où mon humeur & naturel me conduiſent, & où ie me ſens, à meſure que mes ans peu à peu s'en vont & ſe deſrobent, couler. C'eſt à ma maiſon aux champs, que i'ay accommodee par ces annees, & rendue au terme d'vne vraie habitation Philoſophale & de repos : à l'entree & au front de laquelle Ianuier, ce gentil maçon de Saint Erblon, a graué ces mots,

Inueni portum, Spes & Fortuna valete.
Adieu le monde & l'eſpoir, ie ſuis bien.

Ie l'ay baſtie d'vne moienne force, pour faire teſte aux voleurs, coureurs, & à l'ennemi, ſi Dieu me vouloit chaſtier en ceſte partie : ſous le credit de quelques petites eaux qui l'enuironnent, aueques les pourpris, bois, iardin, & verger. Aux vergers me trouuerez tra-

uaillant de mes ferpes & faucilles, rebraffé iufques au coulde, couppant, tranchant, & effargotant mes ieunes arbriffeaux, felon que la Lune, qui befongne plus ou moins en ces bas & inferieurs corps, le commande. Aux iardins y dreffant l'ordre de mon plan, reiglant le quarré des allees, tirant ou faifant decouler & venir les eaus, accommodant mes mouches à miel : Diftillant les herbes, fleurs, ou racines, ou, qui mieux vaut, en faifant des extractions d'icelles, & les rendant en liqueur efpoiffe : Et me courrouçant, d'vn pied fufpendu en l'air, & attentif, contre la taupe & mulots qui me font tant de mal, femant diuerfes & eftranges graines : Mariant & oignant le chaud au froid, attrampant le fec de la terre, aduançant les derniers fruits, & conterollant par doctes artifices, les effects & ornemens de Nature, que le vulgaire ignore. Aux bois, faifant rehauffer mes foffez, mettre à la ligne mes pourmenoirs : & cependant outre cent mufiques d'oifeaux, vne batelee de contes ruftiques par mes ouuriers : defquels, fans faire femblant de rien, i'ay autrefois extrait & recueilli en mes tablettes le fubiet & grace, & communiqué leurs propos, & mes baliuernes au peuple, prenant l'Imprimeur, & renuerfant mon nom de Leon Ladulfi. Aux riuieres, amufé & folitaire fur le bord d'icelles, pefchant à la ligne, alongeant fouuent le bras, pour cognoiftre au mouuement de la ligne, quelle efpece de poiffon vient efcarmoucher l'appaft : ou bien tendre rets ou filets aux lieux & endroits où le cours de l'eau a vrayfemblablement fait plus belle paffe. Quelquefois auffi auec deux leuriers

& huit chiens courans me trouuerai à la chaſſe du renard, cheureau, ou lieure, ſans rompre ou offencer les bleds du laboureur, comme font pluſieurs, contreuenans aux ordonnances & à la Iuſtice commune, Ne faites à autruy ce que vous ne voudriez vous eſtre fait. L'autrefois auec l'Autour, oyſeau bon menager, quatre braques & le barbet, aueques l'harquebuze, deux bons cheuaux de ſeruice, & vn pour les affaires de l'hoſtel. Vous diſant qu'apres telles diſtributions & departemens des heures, ayant premierement fait les prieres à ce haut Dieu, que la iournee ſe puiſſe paſſer ſans l'offencer ny le prochain, & employé quelque heure à la lecture des liures : il ne me faudra au ſouper, qui doit eſtre plus copieux & abondant que le diſner, les ſauces Athiacques, ne le breuuage d'Æſchylus pour dormir. Adieu donc, Monſieur, i'appen à ceſte cheuille (comme Veianius, ce vieux ſoldat, attachant & vouant ſon corſelet au temple d'Hercules) mon petit chappeau emplumé, ma cappe auec ſon grand capuchon, mon pourpoint embourré, mon marcher de trauers à hanche deſlouee, le baiſe-main, ma brauerie, ris diſſimulez, trahiſtres ſaluts, ialouſies, enuies, larrecins des biens, aduantages, & honneur d'autruy, querelles, l'amour, & telles conſtitutions & rentes hipotequaires, dont les Cours des grands & villes trafiquent & font meſtier ordinaire. Ie ſuis tout perdu, mon naturel qui eſtoit bon, tout changé & alteré, ma conſcience trop obligee à vne fauſſe liberté, qui ruyne & deſtruit la meilleure part des hommes : Feray (car la meſchanceté des viuans le veut)

present de mon haut de chausses au beau Iupiter Ammon, comme fit le laquais à Buridan son maistre. Buridan, Gentil-homme de nostre pays, mais insigne menteur, s'il en fut onc, donna vn haut de chausses à son laquais, à la charge que, lors qu'en ses contes il l'appelleroit pour tesmoin, il n'eust à faillir de l'acertener & asseurer, & dire brauement que ce que son maistre auoit dit, estoit vray, & iurer s'il en estoit besoin. Mais vne fois que Buridan estoit sur le haut, mentant comme vn President, ne pouuant passer en ligne de conte, ceste horrible menterie, se dechaussant tout bellement, mit iceluy haut de chausses sur le bout de la table, disant en plorant : Monsieur, reprenez vostre haut de chausses, ie n'en puis plus endurer. Ainsi, Seigneur Polygame, voila les clefs, ie me consomme en vos Cours & villes où n'y a rien entier, ne qui en aproche. Vos loix, polices, & tout ce qui s'y fait & negotie, est à deux enuers & bigarré, & où les bons & aduisez n'entendent rien. Au demeurant, si auec ma deliberation & issue, ie rencontre vne femme bien instruite sous l'aile de sa mere, de ma condition & estat, douce, paisible, & qui n'entreprenne rien hors les affaires domestiques, en toute obeissance : ce sera lors que Dieu m'aura donné accomplissement certain de mes prieres & inuocations que ie luy fay ordinairement. As tu acheué de babiller, (dit Lupolde) tu n'auras pas esté huit iours en tes champs, que tu ne vousisse estre icy de retour auec nous. Hee ! pauuret, combien auons nous veu de tels fols melancholiques se promettre, & ainsi forger vne diuinité cham-

peftre, s'en repentir auffi toft qu'ils en auoient fenty les fumees, pêché aux boüillans, & tâté aux incommoditez d'iceux. Et outre te peux affeurer, qu'il n'y aura fi petit Gentil-hommeau qui ne te braue, & face la nique, & les païfans qui te traiteront en petit citadin. Car tu voudras faire de l'habile-homme, leur en conter, & prendre les reuerences qu'ils te feront, pour argent conté, & non receu : combien qu'ils fe moqueront de toy, & en tireront ce qu'ils pourront, fans iamais rendre s'ils peuuent, fors à beaux coups de bafton, qui eft la marchandie qu'ils cherchent. Ou bien, qui eft le plus feur (car le roturier fe punift mieux par la bource) de leur enuoyer des nouuelles, par vn homme qui a le nez fait comme vn fergent. Croy tes amis, puis que tu as rencontré Sparte, comme dit le Prouerbe, tien y toy, demeure là, & acheue le refte de tes iours en la vocation & eftat, où Dieu t'a appellé. Fais profiter le talent qu'il t'a mis entre mains : il n'eft que les vieux amis, quelque opinion contraire que toy & tes femblables ayez. Y a plus, qu'vne petite aduerfité ou trauerfe que tu receuras aux champs (fi tu n'es armé du mefpris de ce monde, comme i'eftime que tu n'en es pas beaucoup garny) te fera plus d'ennuy & de mal, qu'vne douzaine en la ville, pour y trouuer, de moment en moment, remedes, amis, & confeil. Si tu es feul (comme dit l'Efcriture) & tu tombes, qui te releuera? as tu pas entendu que la perte des quatre cens efcus, que l'Empereur Charles V. auoit caché, & lefquels vn fien frere de Religion luy deroba en la Hieronyme de fon Valdoli en Efpagne, où il

s'eſtoit retiré, apres auoir quitté l'Empire, luy fit plus de mal au cœur (car il en cuida mourir) que la rupture de ſes camps & armees de Prouence & d'Alger, ou ſa vaine entrepriſe de Mets. Lieux obſcurs (beaux amis) les deſerts, les ſolitudes, ſont les palais & habitations bien ſouuent, de ce meſchant Sathan. Donne toy garde (diſoit quelqu'vn à vn ſeulet ſe proumenant, & faiſant pluſieurs geſticulations, marmottemens, & grimaces) que tu ne parles à quelque meſchant. Polygame lors, qui meſuroit, comme homme prudent, toutes choſes par poids & circonſtances, dit, que Lupolde, pour vn homme experimenté qu'il deuoit eſtre, ſe rendoit trop pront en ſon iugement & aduis. Dequoy vous ſert, dit-il, la longue pratique & vſage des affaires de ce monde, ſi vous n'auez apprins quant & quant, en traitant & iugeant quelque ſujet & argument que ce ſoit, d'iceluy conduire par les moderations & extremitez qu'il appartient? qui eſt de ſauoir que c'eſt, comment il eſt, quand & où il eſt : examinant ainſi en toutes choſes, on ne peut faillir y rencontrer bonne & ſeure iſſue. Car Eutrapel, pour prendre les moiens de ſon deſſein & deliberation, n'eut onc que mal, tracaſſant & barbouillant, tantoſt aux affaires publiques, & par autre fois aux domeſtiques & priuees, tant pour ſoy, que ſes amis : Où ie vous laiſſe penſer quant & combien d'alarmes & aſſaults il a receu en ce long cours d'annees, tant en ſon corps, ame, que conſcience : il ſe void preſſé de quelque nombre d'ans, & autres conſiderations qu'il a meurement & longuement proiettees en

ſon entendement. N'eſt donc raiſonnable anticiper ne enjamber ſur icelles, pour les amener & reduire aux noſtres, qui ſont à la plus part diſſemblables. Les villes certainement, ont quelques beautez en noſtre France, mais de nulle commodité, que pour les gens de Iuſtice, marchans, & artiſans. Et ſe peut hardiment dire & aſſeurer, quand lon void vn Gentil-homme aux villes, qu'il y eſt appellant ou intimé, demandeur ou defendeur, pour payer ou prendre terme de quelque dette, ou emprunter argent à gros & enormes intereſts : ou ſe debaucher, puis donner vn coup de baſton ou eſpee, entre ſes murs, à quelque petit glorieux & ruſtre de ville, qui l'aura voulu brauer : de là trainé & mangé en priſon. Quant aux Courts des Princes, il les faut (pour parler & apprendre de tout) auoir veuës, & ſauoir de quel bois on s'y chauffe : mais s'en retirer au pluſtoſt qu'on peut. Iamais homme, diſoient les anciens, ne reuient meilleur à ſa maiſon, pour auoir eſté au loin. Combien de fois ay-ie ouy dire telles & pareilles choſes à vous, Girard de Bernard, Seigneur du Haillan, l'honneur de noſtre France? Qui me fait dire que tous deux auez raiſon, la prenant generalement, & par diuers reſpects. Car vous, Lupolde, qui dés voſtre ieuneſſe auez eſté nourri aux villes, y plaidant & viuant des querelles d'autruy, n'eſtimerez iamais vne retraite & vie champeſtre, pour n'auoir fait fonds ne prouiſion des choſes & appareils qui y ſont requis. En vos villes la plus belle Theologie & ſcience qui s'y exerce, giſt à qui plus finement ſait deſrober & attraper argent de ſon

voisin, quelque frequentation, feinte amitié, & bon visage qu'ils s'entreportent. Si l'vn croist & l'autre s'auance, soudain il sentira les operations & effets de l'enuieux & calomniateur : s'il a quelques particularitez & choses plus grandes parsus les autres, soit de qualitez, ou charges publiques : ce sera à qui le heurtera par moiens sourds & obliques, ou autrement fera les ongles, & racourcira le progrés & aduancement de son honneur. Aux villes, les despences tant en habits, que festins, & ieus sont excessiues : autrement vous estes en mespris du commun, & contemptible. Et combien que les honnestes personnes & bien viuans ne facent grands contes de tels iugemens vulgaires, si est-ce qu'il y faut bien souuent ployer, mais non pas beaucoup. Ce qui a perdu premierement les marchans, & autres roturiers, lesquels prenans exemple sur les plus riches & qualifiez, sont la plus part accoustrez de soies, leurs femmes encore plus, & leur pot ciuilisé de quelque lopin de lard aux choux, viuans ainsi de bonnes mines & contenances : Iusques à ce que quelque lourdaut & esgaré aura acheté d'eux, par leurs mensonges & faux sermens, de la marchandise pour six escus, qui n'en vaut pas trois. Quant à messieurs les gens d'Eglise, ce n'est à moy à en parler, sinon reueremment & auec modestie : mais il semble, veu leur grand & ample patrimoine & richesses, qui ont esté calculees & arrestees de nostre temps, se monter en ce Royaume, à douze millions trois cens mil liures de rente, qui doubleroient, si lon prenoit l'estimation de present, sans les hospitaux & aumosnes : qu'ils deuroient, pour

la defcharge de leur confcience, fe reformer & reduire au vray & legitime eftat de leurs predeceffeurs, & rendre la tierce partie aux pauures des lieux, où font leurs biens fituez. Autrement y a danger, ja bien aduancé par la permiffion diuine, que les laics & feculiers n'empietent & fe faififfent, comme ils font, de leurs biens, à faute à eux de refider, prefcher, adminiftrer les facremens, nourrir les pauures, du tiers du reuenu Ecclefiaftique, & faire tous deuoirs Chreftiens, où ils font obligez : fans s'arrefter & s'amufer aux difpenfes & permiffions contraires, obtenues Dieu fait comment : lefquelles portent vne apparence & couleur mafquee & deguifee vers les hommes, mais vne cruelle & fanglante condamnation en l'endroit de Dieu, comme difoit ce docte Seguier, eftant lors Aduocat General au Parlement de Paris. Pour le regard des gens de Iuftice & finances, qui eft celuy, tant fot & abefty puiffe-il eftre, qui n'aperçoiue au doigt & à l'œil les corruptions, faueurs, larrecins, concuffions, pilleries, & tels brigandages qui s'y font : Contre lefquels, principalement les exceffiuement enrichis, i'vferois volontiers du feul argument qu'on faifoit à Sylla, & qui eft fans refponfe, ainfi que dit Plutarque : Comme te peux tu vanter (luy difoit-on) eftre homme de bien, attendu que ton pere ne t'a laiffé prefque rien? & neantmoins te voila riche outre mefure? Au demeurant, fi lon regarde les grandes charges, fonctions, & gouuernemens, tout cela eft aujourd'huy, à la plus part, entre les mains des nouueaux venus, & tirez du populaire, contre les formes & Loix

de toutes Republiques Chreſtiennes & Payennes, non encores veuës ny acouſtumees en ce Royaume : au lieu que ce deuroient eſtre perſonnages à qui telles choſes appartiennent de droit, qui eſt la Nobleſſe. Auquel beau temps il faudra par neceſſité reuenir, apres tant de maux paſſez, & remettre telles Iuriſdictions & puiſſances és mains de ceux qui ont dequoy en reſpondre, tant en race, honneur, biens, ſauoir, probité, que longue experience. Comme les Romains, deſquels nous tenons le plus beau de nos polices, qui ne creerent onc Senateur, ne donnerent l'ordre de Cheualerie, à quel qu'il fuſt, s'il n'eſtoit iſſu de noble famille, & riche de quatre cens ſeſterces, c'eſt à dire, dix mil eſcus de reuenu. Tels debordemens & violences, qui ont gaigné ſur la vertu & beauté ancienne, ſont cauſe (Capitaine Eutrapel) que i'incline du tout & ſouſtien voſtre deſſein & entrepriſe louable : Vous exhortant icelle executer, pour le demeurant de vos iours, & vous esbatre & prendre plaiſir aux ſaints & fructueux contentemens de l'agriculture, tant recommandable de ſoy : comme il ſe lit d'Abraham, Iacob, Eſau, & pluſieurs Prophetes, aux Sacrees Bibles. Auſſi Platon mené d'vne tant ſalutaire opinion, confeſſe que la vie ruſtique & ſolitaire, eſt le port & refuge contre la calomnie, enuies, & ambitions de ce monde. Et apres, aux ſiens liures des loix, qu'il a eſtably quelques ordonnances de l'agriculture, comme n'arracher les bornes, ne deſtourner les eaus, gaſter les fruicts de la terre : il ſe retira de ceſte riche & docte ville d'Athenes, où il eſtoit grandement honoré, & en ſinguliere

reputation, pour demeurer aux champs, pres icelle, & en son Academie, afin de mieux & sans bruit esplucher les mysteres diuins & secrets des choses naturelles : bien entendant comme la frequentation & hantement des hommes resistent à telle profession, mieux aimant le contentement de son esprit & celuy de ses escholiers, que complaire au lourd iugement & fantasie du commun. Le bon & sage Caton, interrogé du moyen de bien viure, & sans s'empestrer aux bruits, caquets & calomnies des villes : respondit pour les champs, où premier il falloit faire bonnes nourritures, se bien vestir, & entretenir sa famille, & sur tout labourer de soy-mesme, syllogisant & concluant ainsi : C'est vn laboureur, il est donc homme de bien. O ! disoit ce sauant Prestre & Philosophe, Marsilius Ficinus, auquel Cosme de Medicis auoit donné vn beau & solitaire lieu pres Florence, que l'homme est heureux, quand deliuré de toutes passions & affaires, content de ce qu'il a, sans rien desirer, se commande en pleine & entiere liberté d'esprit : Considere la solidité & fermeté de la terre, la subtilité de la legereté du feu, le cours des eaus, la splendeur & clarté des estoiles, sereneté & diuerses tapisseries du Ciel, la resolution & destrempement de la neige en pluye, la congelation & endurcissement de la gresle, tremblement de la terre, diuersité des vents : la nature des metaux, herbes, arbres, & plantes : les infinies sortes d'animaux & poissons, leurs guerres & amitiez, la vertu des pierres : ces deux admirables flambeaux & luminaires, le Soleil & la Lune, la rondeur des Planetes, clarté du iour, te-

nebres de la nuit, difpofition & ordonnance des eftoiles. Par lefquels moiens, ioignant fes prieres à cefte haute Trinité, il fe fait & baftift le chemin, pour trauerfer & penetrer les lieux celeftes, & contempler en efprit les bien-heureux, & autres chofes, que l'œil ne peut voir, ne la langue exprimer. Et de fait, ceux qui demeurent aux champs, s'ils cognoiffent leur bien, ont des loix & decrets bien auantageux pour eux, iufques aux bœufs : lefquels, par la Loy des Atheniens, n'eftoient tuez, fur peine de la vie. Auffi que telle peine eftoit ordonnee à ceux qui auoient defrobé les outils & affortemens de la charrue : car, difoit Aelianus, le bœuf laboureur eft compagnon des hommes. Et ainfi les anciens trauailloient huit iours, pour au neufiefme aller au marché, vendre & bien peu acheter, fe fourniffans prefque de tout ce qui eft neceffaire à cefte belle agriculture & vie ruftique. Pline le Ieune efcriuant à ce propos, à fon amy Fondanus : dit, n'auoir fait, dit, ny ouy en fa petite meftairie de Laurentin, chofe qui luy ait depleu : viuant en ce lieu, fans crainte, fans paffion, fans tourment d'efprit, & fans auoir la tefte trauaillee des bruits & nouuelles de la ville. La conclufion de Menander, que tout ainfi qu'à l'homme qui tend à bien faire, hait les vices, vn heritage moyen, qui le peut nourrir, luy doit fuffire : ainfi celuy qui combat pour la vertu, & veut viure fans reproche, doit, pour le peu de temps qui nous eft prefté, laiffer les charges & offices, pour mieux viure en repos d'efprit. Vn iour que Lyfander alla faire la reuerence & faluer Cyrus, ce grand Roy des Perfes,

s'esmerueillant des beaux & excellens vergers & iardins qu'il vit, de l'ordonnance & plant d'arbres de toutes sortes, & le gueret tres-bien charrué, s'enquerant qui en estoit l'ouurier & operateur : Cyrus respondit, que c'estoit luy-mesme, & que de sa propre main il auoit ainsi dressé & accoustré le tout. Lors regardant & contemplant Cyrus, vestu à la Persienne, en pourpre & drap d'or, dit que la renommee de luy estoit veritable, aiant assemblé la vertu & industrie à sa grandeur. Seneque aussi raconte de Seruilius Vaccatia, homme de grand' race, qui ne fut connu par autres titres & enseignes, que d'auoir vescu toute sa vie en sa mestairie, pres la ville de Cumes. Et Tite Liue dit, que les Romains empeschez pour le siege, où Quintus Minutius, general de leur armee, estoit fort oppressé & à destroit, resolurent enuoier querir vn vieil Capitaine, nommé Quintus Cincinnatus, qui labouroit sa terre aux enuirons du Tybre, lequel ils creerent leur Dictateur (dignité Royale) & deffit l'ennemy, triompha, & apres se retira à sa vie champestre : & derechef, vingt ans apres, estant encores à sa charrue, luy fut repeté cest honneur de Dictature. Le bon homme n'auoit en tout heritage, que quatre arpens de terre, qui est vn peu plus de cinq iournaux. *Exiguum colito*, disoit Ovide, Laboure & tien en ta main bien peu de terre : le surplus, qu'on ne peut mal-aysément acoustrer, dresser, & fumer, se doit bailler à ferme ou arrenter. Attilius Collatinus fut de mesme prins & enleué de la charrue, pour estre aussi leur Dictateur, estant moderé, sobre, continent, & grandement sage & reserué

en toutes ses actions, qu'il auoit apris au village, où il aymoit mieux estre le premier, que second à Rome. De mesme en fit ce grand Scipion l'Africain, lequel, pour viure en son contentement & repos, se tenoit ordinairement aux champs. Ainsi l'Empereur Diocletien, ja assez vieil & aagé, ayant quitté l'Empire, se retira, comme Gentil-homme priué, en la ville de Salone, où estant solicité par ses amis, de reprendre le sceptre : Si vous auiez veu, leur respondit-il, les laictues & autres herbes, que moy-mesme ay semees, vous ne me parleriez de vostre vie de rentrer en telle & si pesante charge. Semblablement vn grand Seigneur, appellé Similis, grand amy & compagnon de l'Empereur Adrien, ordonna par testament, estre grauez ces mots sur son tombeau : *Cy gist Similis fort vieil, lequel toutesfois n'a vescu que sept ans*. Voulant dire que les sept ans, qu'il auoit esté aux chams en paix & tranquilité d'esprit, luy auoient esté vne vie : & le surplus de son temps, employé aux villes, & affaires publiques, vne vraye mort. Que dirons nous de tant de Princes, qui pour se donner à la vie champestre & particuliere, ont laissé leurs Empires, Roiaumes, & Monarchies : comme Maximianus, Gallicanus, Theodosius le tiers, Alexius, Crinitius, Michel iiij. du nom, Empereur de Constantinople, Isaac Empereur, Nicephorus Botoinates, Lothaire, Carloman frere de Pepin, Hubert Dauphin de Viennois, Amurates Empereur Turc : Iudocus, fils d'vn Roy de nostre Bretaigne : Amé, duc de Sauoie : Bamba, Roy des Espagnes : Iacques Contaren, duc des Venitiens. A l'imitation desquels, encore

que vous, Seigneur Eutrapel, ne ſoiez que ſimple Gentil-homme, aſſez moienné & riche : puis que vous ſentés (car vous en eſtes le premier & dernier Iuge) de vouloir vſer & arreſter le reſte de vos ans bien caſſez & endommagez, à ceſte belle vie champeſtre, laiſſant toutes affaires publiques & populaires, pour voir & examiner de plus pres voſtre conſcience, deportemens paſſez, & les douceurs & contemplations diuines : ie le vous conſeille, encore vne fois. D'eſtre ſeul, vous ne le pouuez, ains, comme auez ſaintement & religieuſement deſſeigné & proietté, il vous faut marier à celle que vous penſerez aimer, propre à vos conditions, Damoiſelle, qui ait le ſouci ſeulement faire des enfans, & ce que luy commanderez. Et entant que touche l'enuie, mauuais menage, & incommoditez qu'on peut receuoir de ſes voiſins aux champs, le remede y eſt pront : Premier, ne voir & hanter que les bons & vertueux, & auſquels pour leurs honneſtetez, & bonne vie vous voudriez bien ſembler : encore bien peu, & vne fois le mois au plus. Le prouerbe eſt beau, *Ami de tous, & familier à peu :* au reſte, clorre & fermer la porte aux rioteux, outrecuidez & meſdiſans. Mais le principal & ſouuerain point ſera, de regler voſtre conſcience, vie & menage, vertueuſement, à la meſure de l'Euangile, qui vous rendra indubitablement aimé & reſpecté de tous. Vous aſſeurant, qu'aiant donné ordre à quelques particularitez & affaires domeſtiques, qui me preſſent, vous me trouuerez l'vn de ces matins, voſtre voiſin, pour enſemblement paſſer nos ans en bonne & ſainte

conuerfation & voifinage. Quant à Lupolde, en cefte peau mourra, renard, & demeurera perpetuellement engagé en fa chiquane & brouillis de peuple. S'il nous vient voir en nos champs, comme il ne peut eftre autrement, ce fera à la charge de laiffer fous le fueil de fon huis, fes fineffes, fubtilitez, griefs, contredits, & tels baftons à feu du Palais : qui nous battent, pour nos iniquitez & menfonges, qui ont gagné par fus la verité : & ne fe pouuans releuer, fors par l'entiere, & non hypocrite, & feinte reformation des abus de toutes conditions & eftats. Se retirerent, Polygame à fon mefnage & liures, Eutrapel à fa Philofophie ruftique : apres auoir mis vn bel efcu reaument & de fait, au creux & centre de la main de Lupolde, pour le deffendre en iugement & dehors des abois & foufris de l'ignorance, & l'entretenir en l'amitié des bons : à la charge qu'il luy enuoirot des andouilles de fon pourceau, & des choux de fon courtil. Et Lupolde au pays & Prouince de Confultations & paperaffes : les trois trauaillans en diuerfes pratiques, & façons de viure.

LE FOL N'A DIEV.





NOSTRE *Dieu en ſoy & d'eſprit*
On doit ſeruir par Ieſus Chriſt:
En luy ſeul ton appui ſe fonde,
Le reſte n'eſt rien que du monde.
De ton labeur gagne ta vie,
Viuant chez toy ſans ialouſie.
Femme pren, qui l'obeiſſance
Apporte pluſtoſt que cheuance.
Il faut rendre de meſme grace
Le pareil que veux qu'on te face.
L'eſprit touſiours tendu aux cieux:
Par ce moien *viuras heureux.*





Sur les Contes d'Eutrapel,

SONNET

QVAND *ie lis tes Discours, Eutrapel, aggreables,*
Doctes-dous, sacré-saints, ie te dis vn Proté,
Vn Proté, non humain ; car nostre humanité
Ne peut representer des faits si variables.
Tantost parlant de Christ, tes propos admirables
Nous font voir qu'en tes sens quelque diuinité
Son Empire exerçant, sainte, t'a incité
A ces lieus esclarcir obscurs, mais veritables.
Puis abbaissant ton vol, nous promenes en terre,
Au vif representant les bigearres humains,
De leurs esprits les fruits, & les fruits de leurs mains :
Lors que viuant aus champs, gaillard, tu fais la guerre
Par lignes, par filets, & par menus gluaus,
Aus animaus muets, forestiers, & oiseaus.

PIBAREIL.



APPENDICE



APPENDICE

26. Difputes entre Lupolde & Eutrapel.

Mais vous le Seigneur de la Garrolaye, combien de fois vous ay-ie veu plaider & gaigner caufes deplorees, mal conduites, s'appuyans les Iuges (defquels vous auez efté depuis l'vn des premiers) fur voftre grande litterature & experience, iufques à donner prouerbes : Vous obtiendrez, puis que Garrolaye eft voftre Aduocat. Toutesfois vous eftes retiré de nous peut eftre neceffairement, comme auffi vous le Seigneur de Langle auec voftre

esmerueillable erudition tesmoignee par voz beaux Liures & escrits. Or viuez contens ames illustres & genereuses, & nous regardez follastrer, allegeans & consolans la misere & infirmité de nos membres. (p. 75)





AV LECTEVR[1].

I. D. C. I.

Le Seigneur de la Riuiere Baillyf a trauaillé aux recerches de noftre Bretagne, pour le regard principalement des chofes qui y font peu cogneuës, & qui eftoient comme enfepuelies, plus qu'homme qu'on fçache, en quoy toute cefte prouince luy eft infiniement redeuable. Il euft peu adioufter beaucoup de chofes, mais (comme il dit) il en a affez faict pour vn voifin, & non comme originaire. Car les riches minieres de Uelgoet, que iadis nos Princes feirent mefnager & ouurir, Les grands fecrets du mont Menedalhech, que Ptolomee appelle

1. Cet avertissement est tiré du livre de Roch le Baillif, médecin de Loys de Rohan. Voir à ce sujet les Archives du Bibliophile Breton. Notices & documents, de M. A. de la Borderie. Rennes, 1885, III, 34, et notre notice page LXX.

Gobœum ou Gabeon promontorium, Les Minieres de Plomb, qui ſont entre Chaſteaubriand & Martigné, Toutes ſortes de Marchaſites, & vne infinité de Talch, qui ſont és enuirons de Dinan, à bonne raiſon y pouuoient eſtre employez : comme auſſi les beautez de la foreſt de Breſſelian, appartenante au ſeigneur comte de Laual, où ſe void encore le Perron Merlin, l'ancien plaiſir des Cheualiers errans (que quelques ignorans ont voulu dire eſtre fables en tout, & hiſtoires faictes à plaiſir) & la fontaine en laquelle ſe baignoit la beſte glatiſſant, qui eſtoit la proye, comme vne autre bouteille de S. Greal, que par figures philoſophiques leſdits cheualiers ſi ardemment pourſuyuoient, Les eſmerueillables antiquitez de la foreſt de la Hunaudaye, autresfois appelee la foreſt noire : & les vieux droicts des treſpas, qui eſtoient, que tout homme y paſſant, pouuoit eſtre rendu priſonnier, s'il ne vouloit chalonger, c'eſt à dire, defendre ce droict à coup de lance, Ceſte belle & riche Iſle en toutes ſortes de pierreries de Succinno, Les beaux & ſpacieux aqueducts de Dol, incogneuz aux habitans du lieu, Les antiques voutes d'entre Rieux & Rhedon, L'admirable & impetueux torrent ſouſterrain en la foreſt de St Aubin du Cormier, Les rares ſingularités & bien peu cogneuës, des riuieres d'Ardre & lac de grand lieu pres Nantes : comme auſſi autre lac (appelé le maz de Guippeel) au Terroir de Rennes, à l'entour duquel ſe trouue en la marne & ſable prochaine d'iceluy, vne infinité de pierreries, comme langues ſerpentines, crapaudines & au-

tres, Les ſuperbes fondemens de Morbihan deſquels le voleur Romain Jules Ceſar raſa les ſuperfices ſous titre de bonne foy, & où eſtoit aſſiſté ceſte puiſſante Republique des Vennetois, Et vne infinité de richeſſes & vieux monumens qui nous ſont promis par quelques gens de bien. De ce pas il taille de la beſongne aux Medecins, leur deſcouurant aſſez legerement, & comme par retention d'vſufruict les hauts ſecrets de ce grand perſonnage Theophraſte Paracelſe, Suiſſe de nation : mais qui a plus profondement entré en la cognoiſſance des cauſes, & production de nature, que nul autre. Ouy, mais dira quelque ſouzrieur, il ne ſuyt l'ancienne façon de medicamenter des Grecs, comme Hypocrates & Galenus ne ſemblablement des Arabes. Il est Alchimiſte tireur de quintes eſſences, & autres telles choſes qui ne ſont en vſage, Nec de pane lucrando, Ie ne me veux perdre ou confondre en ſi graues & peſans diſcours : mais bien diray-ie auec ce docte Quercetanus que tous leſdits anciens Medecins & Philoſophes bien entendus, ne ſont autre choſe que Paracelſe, ne Paracelſe, autre choſe qu'eux. Les ſecrets ſont & ſeront touſiours ſecrets : & les choſes communes, vulgaires. Qu'ainſi ſoit, nous le voyons meſmes par les Medicins : leſquels, ſi vne fois peuuent attrapper quelque recepte excellente, ils ſe donnent bien de garde, de l'eſuenter & rendre communicable. A ce propos Alexandre le grand ſe plaignoit qu'Ariſtote auoit leu publicquement les liures acroamatiques : & leſquels il penſoit que iamais il les euſt reuelez. Auquel Ariſtote reſpondit

en deux mots (cela eſt en Aulugele lib. 20. chap. 4) que voirement il les auoit leuz, mais comme s'il ne les auoit leuz. Quant à Paracelſe il auoit outre les cauſes fondamentales de l'ancienne medecine les plus beaux ſecrets & threſors qui ayent iamais eſté. Il mourut l'an 1543, & n'euſſions rien de luy (car il auoit caché entre deux murailles trois cens tant de volumes qu'il auoit faits) ſi ſes diſciples qui ſont encore viuans, Adam ab Bodenſtein, Gerardus Dorn, & Petrus Haſſereus, n'euſſent enſeigné tant ſes liures qu'eſclarcy ſa doctrine. Il guerit neuf ladres en peu de iours à Noremberg ville d'Allemagne & toutes maladies que le vulgaire des Medecins tient pour incurables : comme la lepre, hydropiſie, mal caduc, paralyſie, gouttes : comme auſſi ſont ſeſdits diſciples & La Riuiere auec. Cela ſe pourroit-il faire? dira quelque Medecin ſourcilleux argumentant de l'vn doigt ſur l'autre, vis à vis de quelque femmelette, ou d'auſſi ignorant que luy. En telles demandes ie le renuoyray aux ſiens meſmes, ſçauoir, à Albert, le Grand Eueſque de Ratiſbonne, S. Thomas d'Aquin deux des plus grans phyſiciens ou naturaliſtes qui aient iamais eſté, Arnauld de Villeneufue ce grand medicin qui guerit vn certain Roy de Naples de la lepre, auec ſon or potable : & lequel Ioannes Andreas eſcriuant ſur le Speculator au tiltre de Falſis, dit auoir veu à Rome, y a enuiron deux cens tant d'ans, faire de l'or lequel ſouſtenoit tous les examens du feu, a Raymond Lulle duquel on void encore auiourd'huy en la tour de Londres les fagots d'or qu'il baſtit, & donna

au Roy Edouard lors viuant, à Suidas auteur Grec qui raconte que l'Empereur Augufte ayant fubiugué l'Egypte feit brufler tous les liures qui enfeignoient la façon de faire l'or, de peur que cefte fcience apprife ne fuft occafion donner vne efcorne à l'eftat des Romains, à Nicolas Flamel Parifien, lequel de pauure efcriuain qu'il eftoit, & ayant trouué en vn vieil liure vne recepte metalique qu'il efprouua, fut l'vn des plus riches de fon temps, tefmoings en font les fuperbes baftiments qu'il a faićts au cimetiere S. Innocent, à fainćte Geneuiefue des Ardens, à S. Iacques de la Boucherie, où il eft en demy relief, auec fon efcritoire au cofté, & le chaperon fur l'efpaule, eftimé riche luy & fa Perronnelle (c'eftoit fa femme) de quinze cens mille efcus, outre les aumofnes & dotations immenfes qu'il feift. Iean de Men ce graue Theologien en l'accompliffement de fon romant de la Rofe, reffemble auoir apporté les vieilles pieces du voyage de Colchos pour la conquefte de la toifon d'or. Et fi Theuet dićt vray, (il dićt vray) car le grand Roy François l'affermoit eftant Prince veritable, Iacques Cueur auoir ce precieux don de la pierre au blanc, iufques là d'auoir obtenu de fon maiftre Charles VI. pouuoir de forger monnoye d'argent pur, qui eftoient des gros vallans trois fols, furnommez de Iacques Cueur : au reuers defquels y auoit trois cueurs qui eftoient fes armoiries & defquels il fen void bien fouuent. A ce propos Oldrade le plus grand Iureconfulte de fa faifon, faićt vne queftion conf. 74. & Balde in c. 1 verfic. de Ifernia. quærit de vfib. feud. fi la fcience

d'Alchemie eſt reprouuee, tant s'en faut qu'ils la condannent, ains la louent infiniement, pouruu (diſent-ils) qu'il n'y ait abus. Car de là ce vilain & deteſtable peché de fauſe monnoye prend ſa naiſſance. Mais de tirer les eſprits des metaux, des mineraux, de ſubtiliſer les ſels des herbes, & les ioindre à leurs eaues, ce ſont ouurages dignes de ſçauans hommes, ainſi que diſent, & meſmes l'ont eſcript ces doctes Medecins Marſilius Fecinus, Atius Amidenus, Riffius Bulcaſis, Petrus Aponenſis, Veſtadius, Io. Manardus, Syluius & Fernellius. Et Ierome Cardan dit qu'il ſe trouua vn Apoticaire (ce fut l'an 1547) natif de Taruiſe, lequel en preſence des Seigneurs de Veniſe, conuertiſſoit le vif argent en or. Et aux commentaires que Iacques Gohory Pariſien a faits ſur quelques liures de Paracelſe, ſous le nom de Leo Suauius, il reprend aigrement iceluy Adam ab Bodenſtein d'auoir communiqué ſa pierre philoſophale auſdits Seigneurs Venitiens, & à ces riches marchands d'Ausbourg appellez les Foucres. Hermolaus Barbarus ſur le Dioſcoride afferme apres Petrus Apianus, que pres Pauie il y a enuiron cent ans furent trouuez dans un ſepulchre de brique deux lampes l'vne d'or & l'autre d'argent ardentes & plaines d'vne belle & ſouefue liqueur : leſquelles on iugea y auoir eſté miſes d'vn long temps, pour l'antiquité de la manufacture & des vers latins qui eſtoient eſcrits audit tombeau. C'eſt ceſte eau celeſte (dit le meſme Barbarus) ou pluſtoſt diuine, que les chymiſtes ſont : laquelle Democritus & Hermes Triſmegiſtus ont cogneu. Ie ſçay bien qu'il

s'en voit beaucoup s'eſtants attachez à ſi profonde & obſcure ſcience, qui y ſont demourez, comme on les voit penduz dedans le Polyphile : mais ſi le cheual eſt furieux, qu'on n'y monte pas, ſi tels fruicts ſont ſi hault attachez, qu'on n'y puiſſe atteindre, il ſe faut arreſter à ceux que nous pouuons cueillir à la main : comme tant de bonnes & profitables eaux, tant d'huyles, tant de baulmes, tant d'eſſences profitables pour l'entretien & conſeruation de la ſanté de l'homme. Et pourquoy les gentils eſprits, comme ſont les gentilhommes & damoiſelles tant aux Allemagnes, Italie, que Angleterre, ne s'adonneront-ils à cela, pour eſtrangler l'oiſiueté qui les rend faicts-neant, pour cognoiſtre & voir à l'œil les beaux effects & procedures de nature. Ce que la Riuiere a bien & doctemenl ſceu apprendre, & mieux reduire en execution & practique, ce qu'il fera d'auantage lorſqu'il plaira à Dieu le déliurer de quelques atteinctes dont depuis peu de temps il l'a rudement viſité. Ce pendant (amy lecteur) i'ay bien voulu dire ce petit mot pour te prier le defendre des aboys de l'ignorant, & du calomniateur, car tel eſt le propre de la verité, que combien elle ſoit cachée au fond du puicts (comme diſoit vn ancien) elle ſe monſtre toutesfois à la fin : & par ſa beauté & ſplendeur fait euanouir le menſonge.





A HAVLT & PVISSANT MESSIRE LOYS DE ROHAN, Cheualier de l'Ordre du Roy, Prince de Guemené, Comte de Mont-Bafon, Sainɛte Maure, & Nouaftre, Baron de la Haye en Touraine : & feigneur de Montauban, & du Vergier.



ONSEIGNEVR, Ie ne fçay s'il vous fouuient comme eftant à Paris y a enuiron quatre ans, vous me feiftes ceft honneur me commander par l'vn de voz Gentilshommes, le fieur du Mont, vous aller trouuer pour conferer & difcourir de plufieurs & diuerfes chofes auec vous, eftant preuenu de quelque opinion de moy, laquelle (peut eftre) vous ne trouuaftes fe rapporter à ce qu'on pouuoit vous en auoir dict: tant y a qu'il m'en fouuient bien, & me fouuiendra encore mieux toute ma vie, que durant le temps que i'ay eu ceft honneur de communiquer ainfi priuement auec vous, qui fut par trois fois, d'autre chofe & argument ne me parlaftes que de la Iuftice de Bretagne, quelles loix y eftoient introduictes, l'obferuation d'icelles, quelles gens de bien : comme les Ecclefiaftiques, comme la Nobleffe, comme le tier eftat, fe gouuernoient : monftrant par là combien voftre efprit genereux eft fertil & abondant, fe fachant ainfi ioindre à toutes efpeces d'hommes & vocations, pour parler d'vn inge-

ment merueilleusement resolu & certain de quelque subiect que ce soit, & qui se puisse presenter. Ainsi Homere loüe son Ulysses, l'appellant homme habille, & qui sçauoit s'accommoder à tout : ainsi ce grand Capitaine Alcibiades, par vne singuliere dexterité d'esprit, alloit rire & iouer aux Cabarets d'Athenes, disputer & picquer cheuaux en la ville de Sparte, & tracasser, escrimer, & s'enyurer auec les Traces. Ainsi faisoit Hermogenes lequel rioyt entre les ioyeux : ploroit auec les melancholiques : follastroit auec les ieunes, & estoit vieil entre les plus aagez. Ainsi Alexandre le grand escriuoit à son mareschal, comme si iamais il n'eust fait autre mestier que ferrer Cheuaux : qu'il eust à bien traicter le Cheual que les Atheniens luy auoient donné, le promener tous les iours, luy parer bien les pieds, ne le ferrer apres, qu'il ne seust assez long temps, luy fendre les narilles, luy lauer souuent la queuë, & ne luy laisser prendre trop de graisse. Ainsi Dentatus, ce grand chef de l'armee des Romains contre Pyrus Roy des Epirotes, lequel auec les despeches d'estat, escriuoit à son charpentier Patroclus : qu'il eust en faisant sa maison, à besongner de bois sec : qu'il y eust veuë & clarté du costé de midy, qu'elle eust deux fenestres & vne porte seullement. Ainsi ce grand Seigneur & vaillant Capitaine Paulus Æmilius, ayant l'ennemy en teste escriuoit à vn sien Mestayer, disoit qu'il luy enuoyoit vn bœuf pour accoupler auec l'autre blanc. Ie t'enuoie aussi (disoit-il) la Charruë que tu demandes : laboure donc bien ma terre, fossoye ma vigne, & essargotte bien mes arbres. Donc, Monseigneur, pour satisfaire à partie de la grandeur de vostre esprit tant vif & vniuersel, & voyant qu'on doit commencer le second iour de Mars prochain à la reformation des Loix & Coustumes de ce pays, i'ay pensé estre mon deuoir de communicquer au peuple sous la faueur de vostre tres illustre, & tres ancien & excellent nom de Rohan, plusieurs notables Arrests de ceste Court de Parlement, où i'ay cest honneur d'estre Conseiller : lesquels vous pourront donner plaisir en les oyant lire, pour la varieté & diuersité des choses qui y sont contenües : & resueiller les esprits de Messieurs les commissaires reformateurs desdites Coustumes, deputez par le Roy à cest effect : pour ausquels

affifter, furent aux derniers eftats de ce pays nommez & choifiz plufieurs grans perfonnages, entre autres deux pour ceft Euefché, dont l'vn eft le feigneur Vicomte de Meinffeaume, Cheualier de l'ordre, Gouuerneur & Capitaine de cefte ville, & grand homme de guerre : les fages deportemens duquel audit gouuernement, & du Seigneur de Beaucé fon Lieutenant, auffi Cheualier de l'ordre, monftrent affez de quelle dignité il executeroit vne plus grande charge : l'autre eft le feigneur de Beauuoir Bourg-barré, homme prudent, aduifé & d'vn libre & equitable iugement : que Dieu leur en doint vne bonne iffuë, & que leurs Loix foient telles comme difoit Ifocrates, qu'elles n'engendrent aucuns proces. Si fault-il ce pendant (en m'eflargiffant vn peu) que ie dye ce pays & Duché de Bretagne eftre dit à bon tiltre & enfeignes, la Prouince auffi entiere & moins meflee & bigarree de fang & familles eftrangeres, qu'autre qui foit aux enuirons d'elle : ayant depuis onze cens ans en ça, fubfifté & foy tenuë debout, fans eftre courüe ne pillee de ces peuples Septentrionnaux & Allemans, qui font venuz habiter & occuper les Gaulles, Hefpagnes & Italie, iuxtement apres la rupture & diffolution de l'Empire Romain. Car enuiron l'an de noftre Seigneur 450 ans, les dits peuples s'eftans iectez fur les ruines dudit Empire, qui encore reftoient aux Gaulles, les François aians dechaffé & mis hors icelles, les Wandals, Huns, Saxons, & Alains, en font deuenuz les maiftres & feuls feigneurs, excepté de cefte Bretagne : laquelle parmy tant de diuifions & troubles, n'a receu aucune alteration ny changement de peuple, iufques-là d'auoir retenu le propre & naturel langage duquel vfoient les anciens Gaullois Aquitaniques (que Pline dit auoir efté appellez Armoriques) & eftre celuy qu'on parle auiourd'huy en noftre baffe Bretagne, comme difent Beatus Rhenanus Alleman, Petrus Ramus, & Hottomanus, François, perfonnages merueilleufement fçauans, & grands recercheurs de l'antiquité. Et femble que cefte opinion foit non feulement fouftenable, ains du tout neceffaire, fi on regarde diligemment & de pres les Commentaires de Jules Cæfar, Çornelius Tacitus, & Polydorus Virgilius en l'hiftoire d'Angleterre. Il y a quelque debat entre les hiftoriographes François &

maiftre Allain Bouchard qui a dreffé noftre Chronique; entant qu'ils difent que le nom de Roy auoit efté perdu & aboly en ce pays lors que Judicaël ou Gicquel fe rendit fubieƈt & tributaire de Dagobert Roy de France : & que Charlemagne (apres auoir fait la guerre en ce pays par l'efpace de 30 ans) auoit contrainƈt les Princes d'iceluy en faire hommage. Bouchard au contraire fe defend du tefmoignage de Sigisbert & de Vincent en fon miroir hiftorial, & notamment & furtout de l'aƈte & inftrument paffé entre Loys 8. & Pierre de Dreux furnommé Mauclerc, y a maintenant trois cens trenteneuf ans : par lequel ledi& de Dreux iffu de la Maifon de France & Duc de Bretagne à l'occafion de fa femme, diƈt expreffement & par claufe particuliere & accordee que oncques Roy ou Duc de Bretagne, auparauant luy, n'auoit fait hommage ne fubmiffion dudit pays, ce que maiftre Charles du Moulin doƈte iureconfulte François, confirme, & que Bouchard a dit la verité. Et encores que les Ducs ayent laiffé ce nom de Roy apres feze Roys tous Chreftiens, leurs predeceffeurs, fi leur font neantmoins demeurez les droiƈts & habits Royaux, portans couronnes à haults fleurons d'vne hauteur : car les autres Ducs ont feullement vn chapeau à fimples fleurons ou boutons, comme erigez & faits par quelque Roy, ou autre leur fouuerain. Et dit l'Alciat ceft infigne iureconfulte Milanois qu'il n'y a que quatre Ducs qui fe puiffent ou doiuent egaller & comparer aux Roys, defquels celuy de Bretagne eft l'vn des premiers. La Bretagne, en fon extendüe, contient cent lieües de long & prefque la moytié moins de trauers : y a de belles & fortes villes, & en grand nombre, auec plufieurs ports & haures, comme eftant enueloppee & circuite de mer : neuf Euefchez, neuf Barons hauts & puiffans feigneurs : vingt deux Seigneurs portans bannieres, 35 feigneurs Bacheliers, qui font (comme dit le Couftumier d'Aniou) ceux aufquels ne default que le tiltre de Compte ou Baron, & qui ont telle iuftice que ceux dont ils font iffus : trente quatre Abbayes, trente quatre fieges royaux & dix fept mille maifons nobles de compte faiƈt. Ne fe fault esbahir des feruices que les Barons ont faiƈt aux Roys de France, par tant d'annees, & auant qu'ils euffent ce bien que leur dame & Princeffe Anne

fuſt mariee aux Roys Charles 8. & Loys 12, car ils ont eſté en reputation & valeur telle, que quelque Prince qui fuſt ſe tenoit bien heureux, voire honoré les pouuoir tenir à ſa ſoulde & gages comme il ſe void par noz vieux rolles, & par l'hiſtoire de Froiſſard autant receuë & moins menteuſe que nous aions. *Si requiſt le ſire de Coucy* (dit le bon homme) *au Roy de France* (ceſtoit Charles le Quint) *qu'il luy vouluſt aider à auoir ſes compaignons Bretons qui guerroyent & harroient le Royaume, & il les meneroit en Auſtriche. Le Roy qui bien vouſiſt que les compagnons fuſſent en autre part, luy accorda ſi luy donna ou preſta, ie ne ſçay lequel, ſoixante mille francs pour departir aux compagnons. Lors ſe meirent en chemin vers Auſtriche, & firent mout de maux par tout où ils cheuaucherent.* Et au fueil. 34 du 2. lib. Le Duc de Bretagne dit qu'il ſe defendroit bien tout ſeul des François ſi ſes ſubiects comme Rohan, Laual, Gleſquin & Cliſſon luy obeiſſoient, & n'eſtoient contre luy. Et incontinent apres, *Le ſire de Concy refuſa l'eſtat de Conneſtable diſant que Meſſire Oliuier de Cliſſon eſtoit plus ſuffiſant de l'eſtre que nul : car il eſtoit preux & hardy, homme ſage, aimé & cogneu des Bretons,* Et au fueil. 109. *Si ces Bretons viennent icy* (il y auoit deux mille lances qui faiſoient ſix mille teſtes armees) *nous ſommes tous morts ou pillez* (diſoient les Flamens) *on leur doit grand finance & ont eu moult de trauaux en ce voyage : ils ſe malcontentent du Roy, & à grand peine les peut on refrener.* Au reſte les ſeigneurs & gentilshommes du pays auoient & tenoient vn ordre d'amaſſer & recuillir leurs ſubiects & vaſſaux, par vne forme & façon de faire, qu'ils appelloient : droict de menee, moitié pour aller en guerre, ſi beſoing eſtoit, ou pour le iugement de leurs proces & querelles, ſi aucunes y en auoit : eſtoient pour ceſt effect ſemonds & appellez par vn ſergent, appellé, *l'Ameneur :* ne leur eſtant loiſible ne permis ſoy retirer ſans permiſſion & congé du Seigneur, ou ſon Lieutenant, attendans le commandement de ce qu'ils auroient à faire, & que les affaires du Seigneur, & les leurs quant & quant fuſſent deſpechees : c'eſt ce que veult dire l'art. 261 de vieille couſt. *Nul gentilhomme* (dit-il) *doit eſtre parforcé faire coruees, fors d'aller aux armes ou és plaids, ou en*

gibier, où l'ayde du ſeigneur, ou les autres nobles doiuent & ſouloient aller. Se trouue à ce propos au Chaſteau de Nantes en la chambre du treſor des lettres de ce pays, en l'armoire marquee I, caſſette B, le rolle des cheualiers d'oſt deuz au Prince & preſentez au Duc Ian, eſtant lors à Ploarmel l'an 1284 où entre autres, eſt dict que le ſeigneur de Chaſteau-Briend doit au Duc, pour la terre de Ioüé, vn Cheualier par la menee du ſeigneur d'Ancenis : & plus bas que le Seigneur de Cliſſon doit deux cheualiers d'oſt, pour raiſon de la terre d'Hiheric par la menee du ſeigneur de Rieux. Item le Vicomte de Rohan, neuf cheualiers & demy, & trois cheualiers pour le fief de Porhouet, par la menee au Comte de la Marche. Or ce mot de *meneur*, eſtoit entre les anciens comme Capitaine : *Meſſire* Guy *de Chaſtillon* (dit le meſme Froiſſard, lib. I. fol. 162) *eſtoit meneur & conduiſeur de ces gens.* Et au fueillet 268. grand Capitaine & meneur de *genſdarmes.* Leſdits vaſſaux ainſi amaſſez ne ſe retiroient ou departoient de ladite conuocation, menee, ou aſſemblee, ſans congé comme eſtans arreſtez, iuſques à ce qu'ils fuſſent deliurez, mis hors, & licentiez de s'en aller par leur ſeigneur, ou ſon lieutenant, dont eſt venu ce mot deliurance : duquel eſt parlé au I. art. de noſtre Couſt. *Et quand Iean de Chaſtel Morant* (dit encore Froiſſard lib. 2. fol. 33.) *en veid la maniere,* il diſt *Seigneurs, s'il vous ſemble que voſtre eſcuyer ſoit trop menu, ſi m'en baillez vn autre à voſtre plaiſir, & ie vous en prie, afin que ie parface ce que i'ay entreprins : car on me feroit tort & vilanie ſi ie m'en partoye d'icy ſans faire faict d'armes : dont reſpondirent le Conneſtable & le Mareſchal de l'oſt : vous dites bien, vous l'aurez. Adonc tout à l'entour aux cheualiers & eſcuiers qui eſtoient là, fut dit qu'on deliuraſt le ſeigneur de Chaſtel-Morant, & tantoſt meſſire Guillaume de Fermiton : Dites luy qu'il ne ſe peut partir d'icy ſans faire fait d'armes, & s'en voiſe repoſer vn petit en ſa chaire & tantoſt ſera deliuré,* & à deux fueillets apres, *retirez vous à Boulongne, & me ſignifiez voſtre venuë, tantoſt & incontinent ie m'en iray vers vous & vous deliureray.* Et de fait encore ce iour M. Nicolas Bernard ceſt homme de bien Aduocat à Rennes, ne dit pas : I'ay plaidé pour vn tel, ains ie

l'ay deliuré : retenant cela de l'ancienne façon, & comme il a aprins des vieux. Cefte reprefentation perfonnelle des Vaffaux fut abrogee l'an 1441 & au lieu de cela, fuffit bailler fa Tenüe par efcript, nous eftans neantmoins demeuré quelque vmbre & image de telles menees aux iurifdictions, & principalement pour le regard du reel, & cas patrimoniaux. Au demeurant il eft aifé à voir qu'aux temps paffez y auoit en ce pays bien peu de loix & couftumes efcrites : car encore que le Duc Allain, furnommé Fergant, y a 492 ans, ait efté le premier qui eftablit le Parlement en fa ville de Rennes, principale & capitale du pays, & qu'il foit efcrit qu'il feift plufieurs conftitutions, toutesfois ne fe trouue rien de luy que les ordonnances de la mer. En l'an 1185 Geoffroy Comte de Richemont en Angleterre, filz du Roy d'iceluy pays & Duc de Bretagne, à caufe de Conftance fa femme, publia & meit en auant l'affife & façon de partager entre les nobles. En l'an 1275, le Duc Ian dit le Comte Roux fecond du nom, changea & conuertit le bail en rachapt, & feit l'ordonnance des Aduocats, que pour lors on appelloit Pledours : neantmoins femble que enuiron ces temps là, eftoient quelques couftumes & loix non efcrites, & en la bouche du peuple & baillee de main en main, comme femblablement n'y auoit que peu ou rien du tout par efcript en tout le Royaume de France. Defquelles loix ou couftumes i'ay recouuert trois recueils diffemblables & differens tant en langage, que texte, difpofitions & chapitres. Quoy qu'en foit la iurifdiction ecclefiaftique eftoit lors en grand vogue & authorité : car (ce dit l'article 89 de la vieille Couftume) *La Court feculiere ne peut corriger la Court d'Eglife, mais celle d'Eglife peut corriger la feculiere.* Si eft-ce que ledit de Dreux ofta aux Presbftres la tierce partie des biens meubles qu'ils prenoient fur les biens du roturier trefpaffé, & la reduifit à la neufiefme. D'autrepart les Princes dudit pays ne pouuoient leuer aucuns fubfides ou tailles, fans le confentement des feigneurs, leur aduis & confeil, comme dict l'article de ladite Couftume 220. Et fe trouue audit trefor de lettres, à l'armoire merquee G. Caffette D. comme l'an 1376 le Vicomte de Rohan confent eftre leué fur fes fubiects vn efcu pour chacun feu. Et à l'armoire I.

Caffette A. l'Abbeffe de Saint Georges de Rennes confent en l'an 1399 que le Duc face leuer le fouage fur fes hommes, iufques à trois ans, pour la reedification de Hedé. En l'armoire E. y a trois mandemens des ans 1461, 1464, 1450, de la Gabelle appellee le billot, pour eftre employee à la fortication de la ville de Guerrande feullement. Voilà à peu pres l'eftat des affaires publiques d'iceluy temps: au difcours duquel furent faicts quelques eftabliffements de l'ordre iudiciaire par efchantillons & pieces rapportees, iufques à ce qu'enuiron l'an 1450, lefdites Loix & Couftumes ainfi volentes & courantes furent arreeftes & redigees en efcrit par trois hommes notables d'icelle faifon, qui furent appellez (ainfi qu'il fe void en quelques vieilles Couftumes) Copu le fage, Fréal le fier & Mahé le loyal. En l'an 1539, elles furent reformees par commiffion du grand Roy François, & en eurent la charge Meffieurs maiftres François Crefpin du pays d'Aniou, tier Prefident du Parlement de Bretagne, & Chancelier de monfeigneur d'Orleans, homme fort inftruict aux affaires d'eftat, Nicole Quelain Manceau, Prefident aux Enqueftes du Parlement de Paris grandement exercé en la practique du Palais, Martin Rufé de la ville de Tours, confeiller audit Parlement & Canonifte fort renommé, Pierre Marec gentilhomme de baffe Bretagne, maiftre des requeftes au Confeil de ce pays, tresbon iureconfulte, les tous Confeillers audit Parlement de Bretagne. Le labeur defquels n'a efté aggreable à tous, encore qu'il fuft recommendable de beaucoup de parties : car la fubtilité des parties fauorifee des Aduocats, & fouftenüe des Iuges, a de telle façon rendu le texte & liaifon des mots ambiguts, difputables, & fafcheux, que (comme difoit Gorgias Leontin) telles loix font pluftoft suyuies par opinion, & a veüe de pays, que par refolution certaine & arreftee. Et au lieu qu'on cuidoit auoir racourcy les proces & mis au petit pied, ils font maintenant allongez, plus tortueux, brouillez & immortels, & en beaucoup plus grand nombre qu'ils ne furent oncques, fe trouue que de cent ou deux cens appellations verbales, qui pouuoient eftre en l'ancien Parlement de ce pays, & quelque deux cens par efcrit, il y en a maintenant en celuy qui fut eftably & qui commença à feoir en tiltre ordinaire le fecond

iour d'Aouſt 1554, de ſept à huict mille verbales, & plus de deux mille facs pendus & attachez au croc, ceſte grande & notable compagnie n'en pouuant venir à bout quelque diligence qu'elle y employe à les depeſcher & vuider. L'on tient & ſe propoſent trois inconueniens qui difficilement ſe peuuent vuider eſtre la cauſe de tout le mal. On allegue ce que diſoit maiſtre Pierre Rebuffus excellent practicien de noſtre temps, c'eſt à ſçauoir, que la multiplicité & nombre effrené des officiers & gens de iuſtice eſt occaſion & cauſe principale qu'il n'y a preſque iournal ou arpent de terre en ce roiaume qui ne ſoit plaidé vne fois l'an & mis en controuerſe. Et que les trois ſortes & genres d'affliction par leſquels Dieu viſite les Royaumes, qui ſont, peſte, famine, & guerre, ne ſont tous enſemble aſſez ſuffiſans & capables pour ruiner ceſte Monarchie, ſi ceſte beſte de chiquane & proces n'y eſtoit adioincte. Et à ce propos ſemble que l'exemple & hiſtoire de Mathias Coruinus qui eſtoit Roy de Hongrie y a enuiron de quatre vingt dix ans, aura bonne grace en ceſt endroict. Ce bon Prince ſe maria à la fille de Ferdinand Roy de Naples, lequel ayant cogneu la ſimplicité des Loix & droicts dont vſoient les Hongrois aux iugemens de leurs affaires, perſuada aiſément à ſon gendre d'auoir tant pres ſa perſonne qu'en ſes iuridictions ordinaires force iureconſultes & practiciens, pour regler & dreſſer ſon Royaume à la mode de celuy de Naples, où rien ne ſe perdoit par faute de plaider feuſt iuſques à la poincte d'vne aguille, auec le petit mot en l'aureille que telles gens continuellement diſputans, debatans & remuans les plus clairs & cogneuz argumens, ſeruoient à la conſeruation d'vn eſtat, & à tenir le peuple en bride peut eſtre autant voire plus auec leurs plumes & eſcritoires, qu'auec les eſpees de ſa nobleſſe, couleur ſeulement ſpecieuſe & apparente du commancement, mais au fond vn aduis dangereux, fiſcal, & tyranic. Et dit le compte que ce bon Mathias emmena en ſon pays de Hongrie vne longue file & ſuyte de ces bons perſonnages, leſquels n'y eurent eſté plus de deux ou trois ans que tout le Royaume ne fuſt desbauché, & reduict en feu & en combuſtion. Et auparauant où il n'y auoit que peu de loix non eſcrites, & quelques proces de neceſſité, ſe trouuerent tant de

commentaires, consultations & interpretations nouuelles, par l'artifice de ces compagnons, que le Gentilhomme laissant les armes, l'homme d'Eglise ses predications, le marchant & laboureur leur negociation & trauail de la terre, se pesle-meslerent & enuelopperent si bien l'vn l'autre par proces sans que Coruinus les renuoya subtiliser en leur pays, tout ce grand & opulant Royaume de Hongrie s'en alloit renuersé & gasté.

Plusieurs disent que ce mal dangereux vient par la faulte de Messieurs les gens d'Eglise, lesquels sçauent bien tondre leurs brebis, & d'autre costé les laisser sans pasture, & outre prendre leur part des dixmes, & celle qui appartient aux pauures de la parroisse, nous laissant iceux sur les bras & crier la faim à noz portes, spectacle horrible & portant auec soy condemnation de ceux qui en sont cause, quelque couuerture & quelque dispence qu'ils ayent. Monsieur M. Pierre Seguier, President au Parlement de Paris, estant Aduocat en ladite Court, print conclusions pleines de grand fruict & erudition à la publication de l'Edict que le Roy Henry feit l'an 1551, contenant defences ne transporter or ne argent en Court de Rome, lesquelles pour la rondeur d'icelles, ladicte Court voulut bien estre employees à la verification desdites defences ce qu'elle n'a accoustumé de faire. *Sera meilleur* (dist-il, apres auoir parlé de plusieurs belles choses) *que les subiects du Roy gardent leur argent, & qu'ils se contentent de la disposition du droict commun, & qu'ils s'abstiennent de dispenses lesquelles ne sont pas bien certaines pour la seureté de la conscience, disoit innocent quart Pape, qui estoit de grant & eminent sçauoir, que les dispenses, sans iuste cause, n'excusent le peché : c'est vne couleur aux yeux des hommes, mais deuant Dieu estant la couleur effacee, la verité sera la plus forte.* Et sans doute, vous quiconques soiez, vous m'entendez bien qui ne seruez ny de doctrine ny d'exemple de vertu, respondrez deuant Dieu de tous les proces, forces, & violences que le peuple souffre, comme n'ayant fait vostre charge & deuoir en l'endroict de ceux qui vous sont en garde & tutelle : car si l'homme n'est instruict en bonne doctrine de son curé, & poussé, sollicité à bien faire, par exemple de bonne vie & conuersation d'iceluy, il

n'aura iamais paix en son entendement, ne auec celuy de ses voisins.

Il y en a d'autres (comme estoit l'oppinion de ce docte & sage gentilhomme M. Jean du Han, Procureur general du Roy en ce pays) qui affirment resolument & à plat, que telle frequence de plaidoirie & chicanerie vient de ce que les gentilshommes ont depuis les cent ans derniers, à la plus part laissé l'administration & exercice de la iustice, le maniement de laquelle principalement pour les iudicatures leur appartient priuatiuement à tous autres, comme il se void aux art. de 184, 736, 280. de la vieille Coustume, & aux 10, 37, 46, de la derniere & en l'establissement fait par le Duc Iean l'an 1270, où les Cheualiers mesmes & Escuyers plaidoyoient les causes du peuple. *Nul pledeour* (dit l'ordonnance) *pourra prendre d'vn homme le iour que cinq solz, pour pledoyer en vn conseil venable, de venir & s'en aller. Et si l'en le vient querre, il est tenu aller où le plet sera, faisant despens, c'est assauoir, au Cheualier sept solz, à l'Escuyer trois solz à l'homme de pied 12 deniers. Et si celuy a qui le fera, veust ly payer ses cousts de aller & de venir, il ne peut prendre que 5 solz pour la cause.* Par ladite vieille Coust. art. 303. *Les gentilshommes doiuent estre Priseurs & sçauoir les droicts & Coustumes.* Et article 157. *Les exploicts de Court doiuent estre prouuez par gentilshommes seulement.* Et article 155. *Nul vilain doit estre creu de fait de Court ne sur fiefs nobles.* Et dit Froissard vol. 12 fol. 206. *Ie vous ordonneray vn bon Capitaine, loyal & preudhomme, qui vous gardera, gouuernera, & fera iustice à tous.* Or és temps passez les Capitaines n'estoient autres que nobles, baillans grosses cautions de leurs charges, cela se trouue aux vieils registres de ce pays : au I. liure fol. 9. se void que le proces criminel d'vn seigneur, est leu par vn Cheualier deuant vn Prince, & les Barons & Nobles du Royaume qui le iugerent à mourir. A l'occasion desquelles loix, reglemens & façons de faire, fut donné arrest au conseil priué du Roy François premier du nom, l'an 1544 entre les Bourgeois de Rennes & les Aduocasts nobles de ladite ville, ayans esté cottisez & imposez en certaines taillees, par lequel lesdictes impositions furent reiectees,

comme ne derogeant l'exercice de la iuftice, en ce pays, à l'eftat & condition de la nobleffe, car en France les gens de iuftice font comprins entre ceux du tier eftat: & auffi eftoit l'intention de ce dict grand Roy François, comme dift le Seigneur de Roche-fort aux eftats tenuz à Orléans l'an 1560, de remettre l'eftat de iuftice entre les mains de gens nobles, entreprife certainement digne d'vn tel Roy, comme aiant lefdits nobles vn ie ne fçay quoy d'honneur, naturellement empraint & attaché par deffus les autres conditions & eftats, cela prouenant d'vne generofité & hauteffe de fang comme les Medecins mefmes ont efcrit, le prenans des raifons naturelles, & de Plato en fon Alcibiades, & d'Ariftote au 3. des Politiques. C'eftoit la raifon pourquoy les Lacedemoniens gardoient fi curieufement les femmes de leurs Roys, afin que la race & fang de leur pofterité n'en fuffent falfifiez & corrompuz. Ariftote au 2. liure des Politiques ne veult autres Seigneurs & Iuges aux refpubliques que ceux qui font de noble generation : & fe mocque des Lacedomoniens, l'eftat defquels fut ruyné par auoir mis gens non nobles & de baffe condition aux gouuernemens & functions publiques. Dionyfius Halicarnaffeus efcrit que Romulus diftribuant & mettant par ordre la republique de Romme, diuifa & fepara les nobles d'auec le peuple, aufquels feullement & non aux autres, il permift le magiftrat & eftat de iudicature, ce que Solon auoit ià pieça & auparauant eftabli en la ville d'Athenes. Et dit Lampridius que l'Empereur Heliogabalus fut diffamé entre autres chofes de ce qu'il auoit contre la façon ancienne, creé & mis au Senat hommes non nobles : & au contraire il louë & exalte fouuerainement l'Empereur Seuerus de ce qu'onques il ne fouffrit autres officiers & magiftrats que ceux qui eftoient nobles & d'ancienne race. On n'a iamais tenu pour nobles perfonnes ceux qui font batteurs & meurdriers de pauures gens, larrons, menteurs ou couards : mais ceux qui font doux & courtois aux bons & vertueux, rudes aux mefchans, & fur tout faifans iuftice à leurs fubiects, les aimans & traictans doucement comme vous, Monfeigneur, eftes reputé par tout ce Royaume comme vn vray patron & exemplaire de vertu, où fe doit conformer & rendre toute

noftre Nobleffe, le prenant du plus grand iufques au plus petit. Que s'il plaifoit au Gentil-homme & homme d'Eglife combatre entre eux d'vne fainćte ialoufie à qui mieux feroit & diroit aux paroiffes où ils font (car quelque chofe qu'il en foit, l'exemple eft le feul gouuernement du peuple, lequel eft tout tel que fon fuperieur) femble que Dieu nous defchargeroit de tant de maux & calamités que nous portons. Ie confeffe & ne fe peut nier que petit à petit beaucoup de gens ont entré & fe font fourrez parmy les nobles, les vns par vne entrefuyte & multiplication de robes longues en leurs familles, eftimans par telles qualités (qui ne font que priuileges & exceptions perfonnelles, & durant la vie feulement) eftre le vray moyen de gaigner pays, & eftourdir la verité : les autres par s'entremettre aux affaires des grands & ainfi petit à petit fe fubftraire & defrober du commun populaire. Le grand Roy François en fon Edićt des Legionnaires veut qu'vn Soldat ayant bien faićt, foit refcompenfé d'vn anneau d'or, que felon la continuation de fes vaillances, il monte de degré en degré, iufques à eftre Capitaine : mais encore cela eft efteint par fa mort : & s'il veut rien faire pour fa pofterité il doit prendre lettres du Roy à ceft effećt fondees fur la valeur de fon corps, comme font telles vieilles lettres d'ennobliffement, donnees anciennement par les Princes de ce pays, toufiours fondees fur les proueffes & faićts d'armes des impetrans & non fur autre caufe. Si par l'iffuë de ladite nouuelle Couftume, qui fe doit faire, eftoit fupplié au Roy qu'il fuft auffi procédé à nouuelle reformation des gens nobles, non par comperes & commeres, ains loyaument & fans abus, s'en enfuyuroit quatre grands biens. Le premier que le pauure peuple n'auroit tout le faix des tailles à porter, ains feroient de la mefme partie avec eux, ceux lefquels depuis cent ans ont contrefaićt les nobles au moyen des ačtes & collufions domeftiques, & quelques pauures Damoifelles qu'ils peuuent auoir eu en leur maifon. Le fecond feroit occafion de defcharger la confcience de telles perfonnes malheureufes & mauuaifes, qui oublians & d'où ils font & qu'ils font, font perdre le droit appartenant à leurs enfans en leurs fucceffions, leur faifant croire qu'ils font defcenduz de l'affife au Comte Geoffroy, & que l'aifné

doit auoir & recueillir le tout de la fucceffion. Le tier, que les maifons nobles qui font les arcs-boutans & forterefles de ce Duché tout maritime & fubiect au hazard & incurfions eftrangeres, n'iroyent pas fi aifément entre les mains des gens du tier eftat, comme elles ont accouftumé : auffi que l'eftat de la marchandife le plus innocent & libre de tous, qui eft le quatrieme, ceffe au moyen que les enfans eftant chargez de gros offices, delaiffent le trafic, voire iufques à defauouer à peu pres leurs panures peres. Ceux qui veulent brouiller & difputer, feroient volontiers en cecy (à fin que toufiours tout fuft confondu, & que la verité ne veint iamais en auant) comme fift Herode ce meurdrier fegnalé & infame, lequel brufla les papiers & regiftres où eftoient contenuz les races & familles des Hebrieux, eftimant par là reduire leur eftat à eqnalité, & qu'on euft penfe que fes predeceffeurs euffent efté de quelque grand tribu & race, combien qu'il ne fuft qu'vn vilain, & filz d'vn Marguillier du temple d'Apolo. Les Romains gardoient curieufement (comme dict Capitolinus en la vie de Marcus Antoninus furnommé le Philofophe) que les conditions & eftats n'euffent eniambé les vns fur les autres. Et dit que ledit Empereur Antonin publia vne Ordonnance par laquelle eftoit commandé à toutes perfonnes declarer par deuant les Greffiers de quelles conditions & races ils eftoient, à ce que cela tint lieu de preuue à l'aduenir, pour les qualités du peuple. Si telles chofes eftoient effectuees en cedit pays feroient abbatus tout d'vn coup les plus grands proces qui y foient, principalement pour le partage des nobles. Et d'autre cofté fi meffieurs les Ecclefiaftiques tenoient ordinairement le peuple en haleine par exemple de bonne vie, & fainctes predications, luy remonftrant le iugement de Dieu contre les contempteurs de fes commandemens, qu'il fault mourir, & rendre compte de toutes noz actions deuant fa diuine maiefté, pour certain vne autre grande partie defdits proces tomberoit d'elle-mefme. Ce fera quand il plaira à noftre Seigneur, & ce pendant & attendant ce qu'il luy plaira nous departir en ces piteux & difficiles temps où nous fommes, ie le fuppliray qu'il luy plaife par fa bonté infinie vous donner, Monfeigneur, accompliffement de vos bons &

ſaincts deſirs, & que ie demeure à touſiours en voſtre bonne grace & faueur. Eſcrit à voſtre hoſtel de la Heriſſaye ce premier iour de Feburier, 1576.

Par voſtre treſobeiſſant ſeruiteur,

NOEL DV FAILL.



GLOSSAIRE



GLOSSAIRE.

ACADÉMIÉ. Assoté. II, 86.
ACCROPIR (S'). I, 173. S'abaisser, consentir.
ACERTENER. Assurer. II, 202, 214.
ACHOMMER (S'). Rester là, tarder. II, 160.
ACONCHÉ. Déluré. II, 158.
ACTUELLEMENT. Réellement. II, 110.
ADDONNER A (S'). Convenir à. I, 243.
ADELASIA. Nom de femme. I, 107. V. *Histoires tragiques* de Bandel (continuation). Paris, Sertenas, 1560, p. 2. Notice, xxxviij.
ADIEU FOUQUET. Bonsoir! II, 24, 47.
ADMIRATIVE. Admiration. I, 255.
ADVANCEUR DE CONTES. Faiseur de contes. I, 160.
ADVANTAGE (A L'). Au mieux. I, 53.
ADVISAGER. Regarder en face. I, 69; II, 79.
AFFECTION. Sentiment. I, 262.
AFFECTIONNÉ. Qui a un sentiment. II, 37.
AFFERMER. Affirmer. I, 11, 47.
AFFETÉ. Délicat, fin, rusé. I, 246; II, 29, 114, 134.
AFFIERT. Convient. I, 174.
AFFRONTER. Tromper. I, 215.
AFFRONTEUR (Adjectif). Trompeur. I, 95.
AFFRONTEUR (Subst.). Menteur, charlatan. I, 118, 160, 197; II, 66.
AGARDEZ. Voyez. I, 17.
AGOUT. I, 173. Correction de 1586 et 1587 in-16

et de 1597 : *la Goule,* la Face.

AGUETANT. Étant toujours aux aguets. II, 32.

AGUIGNER. Guigner. I, 147; II, 2, 124.

AGUISOIRE. Qui sert à aiguiser. I, 89.

AHEURTER (S'). Contester. I, 137.

AINS. Mais. I, 49, 67.

AIST DIEUX (M'). Dieu m'aide! Affirmation, serment. I, 120.

AIXELLE. Aisselle. I, 15; 32.

AIXEUL. Essieu. I, 45; II, 112.

ALLER AU DEVANT PAR DERRIÈRE. Prévenir adroitement un danger. II, 48.

ALLER (AU LONG). A la longue. II, 118.

ALTÈRE. Anxiété. I, 215.

AMBLES (PERDRE LES). Être dérouté, perdre patience. I, 208; II, 87.

AMNESTIE. Oubli. I, 107.

AMORCHE. Amorce. I, 165.

ANDAR VIE. S'en aller. I, 35. En italien : *Andar via.*

ANDOUILLES AVEC LES GENOUX (VOULOIR ROMPRE LES). Tenter une chose fâcheuse et impossible. I, 7.

ANGUILLE PAR LA QUEUE (ESCORCHER L'). Faire une chose à rebours. I, 194.

ANICHEUR. Celui qui fait nicher. — ANICHEUR DE POULES. Un tâte-poules. I, 220; II, 133.

ANIMANT (Subst.). Être. I, 8; Animal. I, 27.

ANNÉE DES TROIS JEUDIS. Semaine des trois jeudis. I, 174.

ANSES (VENIR DES). (?). II, 145.

ANTIDOTARIM (?). On appelait *Antidotoire* un traité des antidotes. II, 46.

APASTÉ. Nourri. II, 77.

APORT. Service. I, 238.

APPAREIL (DE HAUT). D'importance, avec cérémonie. I, 62, 158.

APPRÉHENDER. Comprendre, croire. II, 110, 183.

APPROUVER. Éprouver. II, 182.

A QUOI? Pourquoi? II, 11.

ARCHICOUPEUR DE BOURSES. Maître filou. II, 40.

ARDOISIN. De la nature de l'ardoise. I, 46.

AROLLÉ. En train. I, 255.

ARTILLERIE. V. *Gueule.*

ASSIDUEL. Assidu. I, 74.

ASTELLE. Morceau de bois. II, 104.

ATHIACQUES (SAUCES). II, 213. Les éditions in-16, de 1586 et de 1587 donnent *Asiatiques* qui est l'expression véritable.

ATOUT, A TOUT. Avec. I, 17, 159.

ATTACHER. Attaquer, saisir. I, 32, 65, 231; II, 157.

ATTENU. Lié. II, 93.
ATTINCTER. Disposer, ajuster. I, 16, 42.
ATTOUCHER. Toucher. I, 32; II, 91.
ATTRAMPER. Amollir. II, 212.
ATTRAPE-DENIER. Qui attrape l'argent. I, 102.
AUCUNEMENT. En quelque façon. I, 34, 125.
AUGUSTAL. Auguste. II, 24.
AUPARSUS. De plus. I, 90.
AVERSE. Adverse. I, 34.
AVOLER. Accourir. I, 229.
A-VOUS, AVOUS. Avez-vous? I, 156, 174.

BADÉ. Aboi. I, 192.
BADIN. Bouffon, acteur qui s'enfarinait la figure, sot. I, 206, 256; II, 72. V. *Cramoisi*.
BAILLEUR DE FÈVES A MY CROIST. Fourbe. I, 175.
BALE DE DÉS. Paquet de dés, où il y en a plusieurs douzaines. II, 23.
BALOY. Balai. I, 119, 120, 144.
BALOYER. Balayer. II, 274.
BANNIR. Publier par ban. II, 113.
BAPTISTAIRE. Baptême. II, 151.
BARBE (EN). En face. I, 66.
BARBOILLER. Se livrer à mille travaux. I, 50.
BARBOUILLER. Être remuant. I, 90; II, 216.
BARBOUILLERIE. Noise. I, 257.
BARETADE. Salut. I, 68.
BARISEL. Capitaine du guet. I, 236.
BASTE. Il suffit. I, 47.
BASTON A DEUX BOUTS. Bâton ferré à chaque bout. I, 41, 237. — BASTON A FEU. — Arme à feu. II, 226. — BASTON CAVERNEUX. Au sens libre. II, 141. — BASTON PASTORAL. Au sens libre. II, 93.
BATAIL. Battant de cloche. Au sens libre. II, 146.
BATTRE A LA PERCHE (SE). Se mettre fort en peine pour une chose sans profit. II, 136.
BAUDEMENT. Gaiement. I, 237.
BAUDRIER ÉQUINOCTIAL. II, 145. Au sens libre.
BAUT. Fier. I, 232.
BAUT (AVOIR LE). (?). II, 91.
BAVIÈRE (PASSER AU DUCHÉ DE). Avoir la vérole. I, 196.
BAYOQUE. Monnaie italienne valant deux liards. I, 118.
BEC (AVOIR BON). Ne rien dire. I, 158; II, 93, 172.
BEDA. Niais. I, 17.
BEDAINE. Male chance. I, 191.

Bedondon. Tambourin. I, 238.

Bedonnerie. Musique de tambourin. I, 261.

Begauder. Truander. « To loiter. » (Cotgrave). II, 24. V. *Begaut.*

Begaut. II, 38. Truand.

Belistre. Mendiant. II, 68.

Belistrer. Mendier. II, 35.

Bellocier. Prunier sauvage. I, 251.

Beluteur. Coureur de femmes. II, 148.

Bemus. Lourdaud. I, 206. V. *Besmus.*

Berlan. Brelan. I, 250.

Besier. Pied d'oison, sauvageon. I, 224.

Besmus. Lourdaud. I, 108. V. *Bemus.*

Besoigne, Besongne. Occupation, paroles, travail, effets. I, 8, 16, 218, 239.

Besoigner, Besongner. Travailler. I, 17, 18, 189; II, 39, 146.

Beste coiffée. Femme. II, 169. V. *Coiffée* — Beste de compagnie. Personne qui s'accommode aux autres. I, 146.

Bestiail. Bête. II, 56.

Biaut. Vêtement porté dessus les autres. II, 147.

Bien-allée. I, 177. « Bien-en-allée. f. A forewell. Parifien. » (Cotgrave.)

Bienveigner. Souhaiter la bienvenue. I, 141; II, 144.

Bieu. Dieu, dans nombre de serments ou jurons, I, 14, 112; II, 60.

Bigearre. Inquiet. I, 136.

Billon. Mélange. II, 97.

Biscasié. Défait. I, 44.

Blanc en l'œil (Celui qui n'a point de). Le Diable. I, 248.

Blanc-dureau, Blandureau. Calville blanc. I, 16; II, 125.

Bois (Avoir l'œil au). Faire attention. II, 165.

Bois (Faire haut le). Bien boire. I, 95.

Bon-homme (Le). Le paysan. I, 39; II, 95.

Bonnes (Être en ses). Être en bonne humeur. I, 96.

Bonnet a cropière. A trois cornes. I, 37.

Borgner. Empêcher de voir. (?). I, 174.

Bosse. Tumeur maligne. I, 120.

Bot. But. I, 124.

Bouchon. Femme malpropre. I, 189.

Bougrain. Bougran. II, 113.

Bouillonneux. Crotté. I, 245.

Bouillons. Agitations. II, 71.

Bouler. Jouer aux boules. II, 39.

Bourbe. Bourbier. I, 169.

Bourde. I, 120. L'édition

de 1586, in-16, donne : *chartier bourdé,* c'est-à-dire *ensablé* d'après Cotgrave, qui dit : « Gravelled, as a cart. »

BOURDER. II, 47. Du Fail ajoute comme traduction de ce mot : « Eftre reconnu eftourdi & ignorant. »

BOURGEOISIE. Société. II, 74.

BOURRELET. Rouleau en étoffe s'adaptant aux vêtements. I, 62. — ASNIER A BOURELET. I, 156. On appelait *cerveau à bourrelet* un ignorant.

BOURRIER. Ordure. — IL Y A DES BOURRIERS EN SA FLUSTE. Il y a des défauts en luy. I, 99.

BOURSAL. De bourse. (?). I, 112. Cotgrave dit : « Fief bourfal. The inheritance belonging to a younger brother. »

BOURSICOTER. Faire une bourse. II, 66.

BOUSGUER. (?). I, 27. L'édition de 1549 dit avec raison : *boufge.* RASIBUS QUI BOUGE est un nom de jeu entre deux joueurs, dont l'un est dans un tonneau défoncé et mis debout, tandis que l'autre l'empêche de sortir la tête en frappant d'un bâton tout autour de l'ouverture. I, 27.

BOUTIQUE (AVOIR PLUS EN MAGASIN QU'EN). Avoir plus de fond que d'apparence. I, 195.

BRACHIALEMENT. Par des mouvements de bras. II, 103.

BRAGARD. II. Élégant, superbe. 202, 268.

BRAGARDEMENT. Gaillardement. I, 231.

BRAGUEUX. Fanfaron. II, 134.

BRAGUIBUS. Vaniteux, I, 231.

BRAVE (Subst.). Forfanterie. I, 32.

BRAVER. Parader. I, 90.

BRIGUET. Qui est issu d'une branche noble et d'une branche non noble. I, 86.

BRIMBALEUR. Au sens libre. I, 27.

BRIQUET. Levreau. I, 107.

BROC. Grosse cheville de bois. I, 221.

BROUILLER. Errer. I, 66.

BROUILLIS. Dissension. II, 226.

BRUIT. Réputation. I, 106 ; II, 144.

BUFFETER. Souffleter. II, 192.

BUISSONNER. Guetter. I, 96.

BUQUER. Toucher. I, 49.

BUSCHER. Empiler. II, 104.

BUVETIER. Officier chargé de recevoir l'argent des juges pour leurs collations. I, 83.

CACHE-MUSEAU. Cache-nez. II, 57.

CAMPANE. Cloche. METTRE LA CAMPANE AU CHAT. mettre la discorde. I, 258.

CANAAM. Marchand. II, 127.

CAP. Tête, chef. I, 48; II, 159.

CAPITULER. Dresser des articles pour résolution d'affaire. II, 171.

CAROLE. Danse en rond. I, 266.

CAROUS. Carrousse. I, 129, 186.

CARREFOUR. Au sens libre. II, 39.

CARTE VIRADE. Hoc, jeu de cartes. II, 64.

CASUELLES (PARTIES). Parties sexuelles. I, 62, 185.

CAUSAIANT. Processif. I, 69.

CAUTELLE. Ruse. I, 70.

CAVE. II, 5. 1586, in-16, donne *cause*. 1597 rétablit *cave*. Assézat propose de lire *eaue* qui offre le sens le plus clair : pisser.

CE. Cela. II, 275.

CELA. L'acte sexuel. II, 15.

CELLE. Cette. I, 19.

CELUY. Ce, cet. I, 78, 111.

CERVIE (LOUP). Loupcervier. I, 49.

C'EST MON. Oui; vraiment. I, 54; II, 63.

CHAFFAUDER. Échafauder. I, 63.

CHAIRE. Chaise. I, 62.

CHAM. Marchand. II, 127.

CHAMPS (METTRE AUX). Irriter. I, 61.

CHANDELLE ET VINGT DU CHANDELIER (EN TUER DIX DE LA). Faire des prouesses en paroles. I, 125, 233.

CHANDELLE (ÉTEINDRE SA). Au sens libre. II, 4.

CHANGE (ALLER AU). Être inconstant. I, 143.

CHARACTÈRE. Formule cabalistique. I, 197.

CHARMER LES PUCES. « Boire beaucoup; par ce moyen nous ne sentons pas les pulces qui nous mordent. » (Ant. Oudin, *Curiositez françoises.*) I, 247.

CHARRETTE FERRÉE (MANGER UNE). I, 100. Cotgrave dit : « Mangeur de charrettes ferrées. One that will kill all he sees, and eat all he kills. »

CHARRUER. Labourer avec la charrue. II, 223.

CHASSE (DONNER UNE). Faire avantage d'une portée de balle au jeu de paume. I, 32.

CHASTREUX. Châtreur. I, 149.

CHATEMITE. Hypocrisie flatteuse. I, 238. Personne humble et flatteuse. I, 217.

CHAUDET. Place chaude. II, 147.

CHEF DE PIÈCE (A). Finalement. I, 204.

CHEMINÉE (RAMONER LA). Au sens libre. I, 103.

CHEMINÉE (AVOIR HAUT ET BAS LA). Avoir droit de haute et basse justice sur les chemins. I, 134.

CHEMISSANT. I, 217. 1556, in-16, p. 217, donne le mot exact : *chauvissant*, baissant l'oreille. » To clape downe *theeares* (Cotg.). Voir dans *Les Propos rustiques*, p. 174, le passage suivant : vne qui en derriere chauvift des oreilles, pretendant le coucher.

CHÉRIR. Caresser. II, 120.

CHÉRISSEMENT. Caresse. I, 41.

CHEVAL (FAISEUR DE MINES A). II, 86. *Parler à cheval*, c'est parler hautainement, dédaigneusement.

CHEVALER. Épier, suivre. I, 96; II, 2.

CHEVALLIN. Petit cheval. I, 44.

CHEVILLEUR. II, 32. « A pegger; alfo, a forcerer, that holding his finger in a hole, and muttering certaine fuperftitious words, will hinder a man from piffing, untill his finger be removed. »

CHÈVRE A LA BARBE (REPRENDRE SA). Reprendre son propos. I, 166.

CHEVREAU. Chevreuil. II, 213.

CHIABRENA. II, 141. « A shitten-come-shite; a paultrie shitten fifgig; a nice and fcurvie wench. »

CHIQUANOIS. Pays de la chicane. I, 85.

CHIQUANOURS. Chicaneur. I, 170; II, 104, 159.

CHIQUETER. Déchiqueter. I, 62, 232.

CHONIER. (?). I, 250.

CHOSE. Pénis. I, 165.

CHOSE TOURNA SUR LE CHOSE (LA). Il en arriva tout au rebours. I. 202.

CIRCUIT. Allées et venues magiques. I, 13.

CITRE. Cidre. I, 181; II, 30.

CLAUSTRALEMENT. A la façon d'un cloître. I, 241.

CLOU (N'AVOIR PAS UN). Manquer de tout. I, 239.

COCARDEAU. Sot. II, 76.

COCHONNER. Fêter. I, 241.

COÉGAL. Égal. II, 53.

COHUE. Lieu en Bretagne et en Normandie où se tenaient les petites justices; ici, la halle. II, 160. Sur le plan de 1616, joint à la troisième édition de l'Histoire de Bretagne d'Argentré (Paris, Buon, 1618), le grand bout de cohue, (place du Marché) fait face à l'église Saint-Sauveur. Le petit bout, la pointe de cohue, aboutissait au Puits du Mesnil près duquel habitait Noël du Fail après son mariage.

COIFFÉ. V. *Befte*, *Diable*, *Oison*.

COLIFIORI. Choux-fleurs. En italien : *Cavoli fiori*. I, 225.

COLLÉE. Accolade. II, 141.
COLLUMEL. Colonel. II, 159.
COMMANDEZ LE MOY (A VOSTRE). A vos ordres. I, 180.
COMMÈRE. Fête de baptême. II, 151.
COMPAINS. Compagnon. I, 266.
COMPARE. Compère. I, 22.
COMPARTEMENT. Coupe régulière. I, 257.
COMPÉTENTEMENT. Convenablement. I, 15.
COMPLANTATIF. Contrepetterie pour *contemplatif*. (?). II, 59.
CONCUTION. Secousse. I, 120.
CONFERMER. Confirmer. II, 189, 200.
CONFINER. Limiter. II, 52.
CONNIN. Lapin. I, 174.
CONQUÉREUR. Conquérant. II, 187.
CONSÉQUENTIEUX. Important. II, 100.
CONSOMMER. Consumer. II, 214.
CONSUDRA. (?). I, 48.
CONTEMNEMENT. Mépris. II, 82.
CONTEMPTIBLE. Méprisable. II, 218.
CONTEUR DE RACES. Expert en généalogies et cérémonies. II, 126.
CONTOUR. Mouvement. I, 12.
CONTRE-ADVOUÉ. Réclamé par plusieurs personnes. I, 132.
CONTREBILLER. « *Biller*, terme d'emballeur, serrer avec la bille. » (Trévoux.) I, 42.
CONTREHUYS. Partie supérieure d'une porte coupée en deux, et servant de fenêtre avec volet. I, 42.
CONTRELIAISON. Rapport. I, 124.
CONTREMIRER. Observer. I, 140.
CONTRE-MOCQUERIE. Revanche plaisante. II, 173.
CONTREPASSER. (?). I, 42.
CONTREPETER. (?). I, 42.
CONTRESEEL. Contre-scel. II, 58.
CONTRONGLÉ. Au fig. : Armé d'ongles. I, 268.
CONVENT. Couvent. I, 112.
CONVERSATION. Genre de vie, relation. II, 153, 226.
CORBEAU. Corbleu ! I, 44.
CORBEIL. I, 249. V. *Prendre*.
CORBIN. Corbeau. II, 26.
CORDE EST AU PUITS (LA). La chose est en train. I, 255. — RENVOI PAR SOUS LA CORDE. (?). I, 69.
CORNET (LAISSER DE L'ENCRE AU). Au sens libre. I, 145.
CORNICE. Corniche. II, 160.
CORNIÈRE. Corne, coin, détour. I, 54, 167, 193.

CORNILLOIS. Langage des corneilles. I, 228.

CORONAL. Colonel. II, 159.

COTIGNON. (?). I, 16.

COUARDOIS. Pays des couards. I, 237.

COUCHE (ENTENDRE LE PAIR ET LA). S'y connaître. II, 38.

COUILLARD. Ancien canon. Au sens libre. II, 15.

COUILLONNIBUS. Testicules. II, 10.

COURANT (LACS). Nœud coulant. I, 135.

COURRATIER. Courtier. I, 103.

COURTAUT. Cheval dont on a coupé la queue et les oreilles. Au sens libre. II, 4.

COUTEL. Couteau. I, 121.

COUTRE. Flûte de Croutelles, village près de Poitiers. II, 151.

COUVRIR. Servir. I, 242.

CRAMOISI (EN). Extrêmement. I, 256; II, 137.

CRÉDITEUR. Créancier. II, 151.

CRÉNEAU. « A nook, or corner. » I, 132.

CREUE. Promotion. I, 63.

CRIER AU LARD, AU RENARD. Se moquer. I, 76; II, 258.

CROC, CROQ. Croc-en-jambe. I, 33, 35.

CROCHER. Saisir. I, 34.

CROCHETER. Fermer. I, 42. Découvrir, obtenir par ruse. I, 156, 229; II, 71, 101.

CROPIÈRE. Croupière, corne. I, 37. V. *Bonnet*.

CROPION. Croupion. II, 118.

CROPPE. Croupe. I, 36.

CRUÉLISER. Traiter avec cruauté. I, 82.

CUBÉ. Cubique. I, 55.

CUIDER, CUYDER. Croire. I, 7, 54.

CUL. Bourrelet porté par les femmes sous la jupe. I, 128.

CURSOR. Courrier, laquais. I, 236.

CUVE (À FOND DE). Largement. I, 179, 271.

DACE. Impôt. II, 33.

DAGUE. Badinerie. II, 38.

DAMASQUIN. Damasquiné. I, 46.

DANSE DU LOUP LA QUEUE ENTRE LES JAMBES (LA). L'acte sexuel. I, 184; II, 48.

DEA. Interjection affirmative; exclamation. I, 29, 173, 217.

DEBOUTÉ. Repoussé. II, 191.

DÉCHAUSSER (Se). Oter son haut-de-chausses. II, 214.

DÉCLARER. Ouvrir. II, 122.

DÉCLINER. Raconter, décrire. II, 57.

DÉCOCTION. Bouillonnement. II, 23.

Défecit. Déficit. I, 68.
Dehait. Dispos. II, 134.
Délascher. Lâcher. I, 246.
Démarcher. Se mettre à marcher. I, 249. V. *Desmarcher*.
Demourance. Demeure. I, 51.
Demy quinze (Donner). Faire avantage de quinze tous les deux jeux, à la paume. I, 32.
Dent. — Dent de chien. Malveillance. II, 30. — A Dents. Tout de son long. I, 166, 265. — Parler avec les grosses dents. Montrer les dents. II, 34.
Département. Répartition. II, 168, 213.
Départir. Séparer, partager, répartir. I, 173; II, 28, 174.
Déportement. Conduite. II, 97.
Désastré. Désastreux. II, 121.
Desbriser. Briser. II, 192.
Descente. Filiation. II, 112.
Descouché. Sans lit. I, 245.
Descouverture. Découverte. II, 111.
Desjeuner. Régaler. II, 99.
Desloué. Dégagé. II, 213.
Desmarcher, Se desmarcher. Se mettre en mouvement, s'avancer. I, 40, 140. V. *Demarcher*.
Desmentir (Subst.). Démenti. I, 275.
Desmeshuy. Désormais. I, 50.
Desnoueur. Qui dénoue. I, 208.
Despendre. Dépenser. I, 55.
Despensement. Division. II, 126.
Despiter. Mépriser. II, 97.
Desseigner. Concevoir. II, 225.
Destrempement. Dissolution. II, 221.
Destroit (A). En détresse. II, 223.
Destuver. (?). I, 181.
Déterrer. Ruiner. I, 91.
Déteur, Detteur. Débiteur. I, 137; II, 41.
Détourber. Empêcher. II, 47.
Deux. Doux. I, 140.
Devant. Avant. I, 22, 23.
Devanteau. Tablier. II, 73.
Devidet. Dévidoir. I, 42.
Devidoure. Dévidoir. I, 254.
Devinateur. Devin. II, 122, 123.
Devination. Prédiction. II, 123.
Diablasser. Faire le diable. I, 49; II, 92.
Diable coiffé. Femme. I, 24. V. *Coiffé*.

DIABLERIE A QUATRE PERSONNAGES (VOICI LA). Voilà le diable. I, 219.
DIABLES (BANQUET DE). Où il n'y a pas de sel. II, 12.
DIABLOTEAU. Diablotin. I, 142.
DIAGRÈDE. Médecine faite de *diagredi*, ou scammonée. II, 47.
DIENNE. Mot explétif. I, 14. V. *Vertu*.
DIEU-GARD (Subst.). Dieu vous garde! Salutation. II, 78.
DIFFUGE. Échappatoire. I, 7.
DILIGENCES. Jeu de mots avec ce terme de droit. I, 235.
DINGE. Pierre de Dingé, dép[t] d'Ille-et-Vilaine. (?). I, 45.
DISCRIME. Danger. I, 183.
DISPENSER. Dépenser. I, 8.
DOINT. Donne. I, 184, 277.
DOLENTEMENT. D'un ton dolent. II, 171.
DON. Particule explétive. II, 38. V. *Dague*.
DONAT. Grammaire de Donat, livre élémentaire des écoliers. I, 264; II, 69.
DONDAINE. Machine de guerre à lancer pierres ou traits. I, 246.
DONNER (S'EN FAIRE). Se prostituer. I, 186.
DONRA. Donnera. II, 210.
DONT. D'où. I, 102; II, 208.
DORMIR MOITIÉ EN GUERRE MOITIÉ EN MARCHANDISE. Demi-renversé. I, 103.
DOUETTES (A LONGUES). « In long rowes, files, rankes. Bret. » (Cotgrave.) I, 164.
DOULOUR. Douleur. II, 91.
DRAP (A CE). A la besogne! I, 17; II, 3, 57.
DROIT (LE TORT VAINQUIT LE); LE DROIT A BON BESOIN D'AIDE. Au sens libre. II, 3, 143.
DUISANT. Capable. II. 37.
DUIT. Formé. I, 110.
DU TOUT. Complètement. I, 71, 118.
DY AY ET HORI HO (A). A dia et à huhau. I, 148.

ÉCACHER, ESCACHER. Meurtrir. I, 40, 241.
ECCLÉSIASITE. L'édition de 1587 dit : *ecclefiaftique*. II, 35.
EFFACER LE VISAGE. Dévisager. II, 11.
ÉGUILLE (BIEN ENFILER SON). Faire une bonne affaire. I, 241.
ÉLABOURER. Travailler. II, 148.
EMBABILLÉ (BIEN). Habile à parler. I, 188.
EMBAS (LA TRAPE D'). Au sens libre. II, 49.
EMBASMER. Embaumer.

I, 109. Au fig. I, 247. V. *Charmer.*

EMBASTONNÉ. Armé. I, 144, 221.

EMBESOIGNER. Employer. I, 72.

EMBESONGNÉ. Affairé. I, 23, 62.

EMBOURRÉ. Rembourré. II, 213.

EMMANTELÉ. Enveloppé. I, 249.

EMMASQUÉ. Masqué. II, 108.

EMPIÉTER. Dominer, empaumer. I, 204; II, 129.

EMPLOITES. Affaires. I, 138.

ENCHIFFRÉ. Paré du chiffre de sa dame. (?). II, 29.

ENCLAMÉES. II, 58. (?). Les éditions de 1597 et 1598 disent : *enclouées.*

ENCLINER. Incliner. II, 190.

ENCRE. I, 145. V. *Cornet.*

ENCROIRE. Croire. II, 137.

ENDOSSER (S'). Se vêtir. I, 237.

ENFAGOTTÉ. Fagoté. I, 62.

ENFILER. I, 241. V. *Éguille.*

ENGIN. Au sens libre. I, 212.

ENIG. Avec. I, 172. Le mot allemand est *einig,* qui signifie *seulement.*

ENLEVÉ. Élevé. I, 45, 47.

ENLIÈVE (IL). Il enlève. I, 33.

ENLUMINER. Faire voir. II, 197.

ENNUYÉ. (?). I, 140.

ENQUERRE. Enquérir. II, 158.

ENSERRÉ. (Subst.). Prisonnier. II, 21.

ENSUIVIR. Suivre. I, 11.

ENTENDIBLE. Intelligible. II, 160.

ENTENDROIT DE. A l'endroit de. II, 57.

ENTENTIF. Attentif. I, 227.

ENTENTIVEMENT. Attentivement. I, 12.

ENTERRAGE. Enterrement. II, 171.

ENTOUR. Autour. I, 41.

ENTRAVER. Fixer. I, 42, 45, 62.

ENTRE-ABBOIER (S'). S'engueuler. I, 258.

ENTRECOUPEURE. Incidence. I, 257.

ENTRECROCHER (S'). Se crocher l'un l'autre. I, 34.

ENTREFESSIER. L'entredeux des fesses. II, 137.

ENTRESUITE. Réciprocité. I, 79.

ENTREVENIR. Intervenir. II, 181.

ENVELOUSTÉ. Vêtu de velours. I, 169.

ENVOISEURE. Plaisanterie. II, 5.

ENVOUSTÉ. Mis sous une voûte. II, 112.

ÉQUALITÉ. Égalité. I, 85, 111.

Équarrer. Rendre carré. ii, 137.

Équinoctial. Équinoxial. ii, 145. V. *Baudrier*.

Équipolation. Équivalence, concordance. ii, 160.

Équivoquement. Par équivoque. ii, 159.

Ergoteux. Ergoteur. ii, 151.

Erreurs. Cours, courses. i, 263, 266; ii, 72.

Esbaudir. Réjouir. i, 53.

Escacher. i, 40. V. *Écacher*.

Escadre. Troupe, bande. i, 228, 258; ii, 159.

Escarcelle (Laisser peu de quoi faire en l'). Au sens libre. i, 145.

Escarde. ii, 159. Escadre. V. ce mot.

Escaroufler. Écorcher. ii, 142.

Eschalier. Échalier. i, 166.

Eschallier. Escalier. i, 46.

Eschantillonner. Mettre en pièces. i, 215.

Eschauffaux. Estrades. i, 16.

Eschelle. Au sens libre. i, 188, 189.

Esclaffer (S'). Éclater. i, 16, 70, 166.

Esclarci. Éclairci. ii, 107.

Esclaver. Rendre esclave. i, 82, 186.

Esclotouere. Filet à miroirs pour prendre les alouettes. ii, 32.

Escot. Toile d'araignée, frais, repas. i, 51, 101; ii, 9.

Escourter. Châtrer. i, 26, 40; ii, 9.

Escroe. Écrou. ii, 41.

Esculée. Écuellée. i, 117.

Eshontément. Effrontément. ii, 115.

Eslargir. Donner libéralement. ii, 152, 170. — Eslargir (S'). Être généreux. i, 202.

Esmaié. Étonné. ii, 58.

Esmorcher. Amorcer, avaler. i, 194, 231; ii, 4.

Espadassin. Spadassin. i, 52.

Espars. Répandu. ii, 171.

Espérer. S'y attendre. ii, 11.

Espouser (V. n.). Se marier. ii, 121.

Esprons. Ceux qui portent des éperons. i, 143.

Esquierre (A l'). Suivant la règle. ii, 119.

Esquine. Jonc indien des marais. ii, 89.

Essargotter. Émonder. ii, 118, 212.

Essorer. Prendre son essor. i, 12, 44.

Estaincte, Esteinte. Extinction. i, 40, 264.

Estappe. Provisions, i, 48.

Esteuf (Courir après

SON). Poursuivre ce que l'on pouvait tenir. I, 124.

ESTIOMENÉ. Infecté. II, 91.

ESTOMACH. Cœur, esprit. I, 6, 256; II, 17, 84, 85.

ESTOURDIR LES MORCEAUX. Manger vite. I, 37, 243.

ESTRADIOT. Cavalier albanais armé à la légère. II, 29. Au fig. I, II.

ESTRANGE. Étranger. I, 43; II, 163.

ESTRAPE. Croc-en-jambe. I, 34.

ESTRESSISSEUSE. Celle qui rétrécit les parties des femmes. I, 185.

ESTRILLE (COUP D'). Au sens libre. II, 4.

ESTUIER. Mettre en étui. Au fig. I, 150

ESTULLE. (?). I, 46.

EUNUCHE. Eunuque. I, 25.

EVIG. Sans. I, 172. Le mot allemand est *eiwig*, qui signifie *éternellement*.

EXÉCUTEUR DE LA BASSE JUSTICE. Au sens libre. II, 105.

EXENTÉRER. Éventrer. II, 40.

EXPÉRIMENT. Essai. II, 174.

EXTRAJUDICIEL. Extrajudiciaire. II, 144.

EXTRAJUDICIELLEMENT. Extrajudiciairement. I, 180.

EXTRAVAGANTE. Constitution pontificale hors la série officielle. II, 108. L'extravagante citée fulminée contre les alchimistes, se trouve au *Corpus Juris canonici*. Édition Pierre et François Pithou. Paris, 1685-86. II, p. 419.

EXTRAVAGANTEMENT. D'une manière extravagante. I, 247.

FACTION. Travail. I, 239.

FACTIONNER (SE). Se diviser en factions. I, 72.

FAGOTTER. Lier des fagots. I, 50. — Au fig. I, 108.

FAICTIS, FAITIS. Pain fait à la maison. II, 30, 32.

FAILLIOIT, FAILLOIT. Fallait. I, 17, 48, 57.

FAIRE LE FAUT (Subst.). Nécessité. II, 104.

FAITIS. Bien travaillé. I, 276. V. *Faictis*.

FAIX (PIERRE DE). Pierre grosse et lourde. II, 174.

FALSITÉ. Fausseté. II, 109.

FAMILIAREMENT. Familièrement. I, 21.

FAMILIARISER (V. n.). Agir familièrement. I, 92, 238; II, 153.

FAMILLIE. Biens, héritage. II, 46. Du latin *Familia*. V. *Herciscande*.

FANTASIER (SE). S'imaginer. I, 235.

FANTERIE. Infanterie. II, 159.

Fardé. Chargé. I, 50.
Fardeau. Chargement. II, 47.
Farine de Diable n'est que bran. Chose mal acquise se dissipe. II, 67.
Fausset (Par le petit). Avec retenue. II, 60.
Faux-con. Faucon, pièce d'artillerie. Au sens libre. II, 92.
Féauté. Service de fief. II, 177.
Fendre (V. n.). Prendre l'air. (?). I. 15.
Fendre l'air en quatre doubles. Gesticuler à grands mouvements. I, 99.
Fener. Faire les foins. I, 167.
Fer a pié (N'avoir jamais eu). Être sans souillure. II, 144.
Ferrat. Ferré. II, 55.
Ferrement. Outil, ustensile, moyen, provision. I, 103, 178, 217; II, 32.
Fesseculs. Fouetteur. II, 59.
Fesser. Toucher brusquement. I, 12.
Fessu. Au fig. I, 202.
Feusse. Fosse. I, 121.
Fèves a my croist. I, 175. V. *Bailleur*.
Fiance. Confiance. I, 156.
Fié. Fief. I, 125.
Fièvre de singe. I, 147. C'était une croyance populaire que les singes ont toujours la fièvre.
Figuré. Orné de figures. I, 52.
Filer. Effiler. I, 69; II, 62.
Filerie. Veillée de Fileuses. I, 163, 167.
Fillol. Filleul, fillot. I, 18.
Finablement. Finalement. I, 241; II, 209.
Fine (Avoir chargé de la plus). Avoir sa charge de la plus fine vérole. I, 222.
Finé. Fini. I, 39.
Finissement. Fin. I, 248.
Fistuler. Embrocher. Au sens libre. I, 104.
Foin aux chiens (Tirer du). Vomir. II, 39.
Foire comme de marché (On ne s'en va pas ainsi de). Le cas n'était pas semblable. II, 106.
Folastrie. Folâtrerie, jeu. II, 26.
Fondamentales (Les pièces). Au sens libre. II, 9.
Fondeur de cloches (Étonné comme un). Fort étonné. I, 201.
Fongner. Grogner. I, 144-145.
Forban. Action de bannir, de chasser. II, 105.
Forcettes. Petits ciseaux. I, 41.
Forfaire (Se). Commettre une faute. I, 187.
Forjurer. « Défendre... un criminel qui s'eſt retiré en lieu de ſureté. » (Trévoux). I, 257.

FORT-A-TENIR. Faiseur. II, 73.

FORT PORTANT LE FAIBLE (LE). Bon et mauvais tout ensemble. I, 164.

FOSSIER. Creuser. I, 108.

FOSSOIEUR. Celui qui creuse. Au propre et au fig. I, 195; II, 36.

FOUET. En route! I, 105, 216.

FOUGÈRE (VERRE DE). Verre à boire fait avec de la potasse extraite des cendres de fougère. II, 30.

FOULER. Accabler. II, 81.

FOUQUET. Écureuil. II, 24, 47. V. *Adieu.*

FOUR (EN CONTER A LA GUEULE DU). I, 207-208. Un proverbe dit : « C'eſt au four, & au moulin, où l'on ſçait des nouvelles. » (Cotgrave).

FOURCHE (TRAITER A LA). « To ſwindge well favoredly. » I, 240.

FRADRE. Frère. II, 9.

FRAIRÉE. Frairie, fête. II, 151.

FRAIRIE. Confrérie. I, 158, 174.

FRAIS (ARGENT). Nouvellement reçu. I, 176.

FRAPE-MENU. Petit coup. II, 96.

FRAPIT. Frappait. I, 124.

FREON. (?). II, 159.

FRETEL. Sorte de Flûte. I, 149.

FUMEUX. I, 193. Ronsard, dans *Discours à P. Lescot*, parle d'un avocat : « *Et fumeus Et ſueux d'une bouche tonnante.* »

FURGON. FOURGON. II, 31.

FUSÉE D'UNE CHOSE (SAVOIR TOUTE LA). Connaître à fond cette chose. I, 206.

FY FY (FAIRE LE). Faire fi. II, 145.

GABELLE. Courtage. II, 69.

GABOIS. Moquerie. II, 5.

GALANTEMENT. Galamment. I, 34.

GALLICELLE. Souquenille. II, 147.

GAMBE (IN). « Le plus en gambe. The lighteſt of his legs. » I, 201.

GARDE-CORPS. Garde-du-corps. I, 156.

GARDECUL. Jupon. I, 42.

GARDEUR DE CHEMINS FERMÉS. Propre à rien. II, 11.

GARSAILLE. Gars. I, 222.

GARSE. Fille ou femme. I, 223; II, 1, 60, 107.

GASCHE. Galette. II, 149.

GAUDEAMUS (FAIRE). « Faire bonne chère. » *(Cur. fr.).* II, 64.

GAUDRONNÉ, GODRONNÉ (Adj. et Subst.). Paré de godrons, fraises, rabats et autres pareils ornements de toilette. I, 179, 207; II, 29, 76.

GAULE PAR SOUS L'HUIS (DONNER UN COUP DE).

« Rendre fecrètement un mauvais office. » *(Cur. fr.)* I, 224.

GAY. II, 145. V. *Hur.*

GEHENNER. Tourmenter. II, 49.

GÉNITURE. Engendrement. II, 14.

GENOUILLADE. Génuflexion. I, 230.

GENOUILLER. Faire des génuflexions. II, 167.

GENTIL-HOMMEAU. Petit gentilhomme. II, 215.

GIPPON. Jupon. II, 178.

GIST. Dépôt. II, 14. — A GIST. Au repos, à clair. II, 103.

GODRONNÉ. V. *Gaudronné.*

GONIN TURIN. Valet de trèfle. II, 60.

GORGE (RENDRE SA). Vomir. II, 13.

GORGIASEMENT. Coquettement. I, 164.

GORRE. Truie. II, 90.

GORRON. Jeune porc. II, 109.

GOTHICQUE. Cruel. II, 210.

GOUDERULEAU. Godelureau. I, 147.

GOULPHE. Golfe. II, 138.

GOUPIL. Renard. II, 8.

GOUTTE SUR L'ONGLE (BOIRE LA). Boire jusqu'à la dernière goutte. II, 225.

GRANCE. (?). II, 159.

GRAND'MAIN DU ROY, DU CARDINAL. Autorité. I, 152, 271.

GRATIFIER. Être agréable à. I, 135.

GRESLIER. Qui a un son grêle. I, 260. — « *Chapeau greslier.* A hat for the hayle. » II, 31.

GRESSE (DE HAUTE). De haute volée. II, 104.

GRESSER. Traiter en grec. I, 196. Jeu de mots avec *graisser.*

GREUSSANTE. Pour Grosse ente. (?). I, 41. On appelle encore : *petite-ente, douce-ente, clos-ente, verte-ente,* certaines variétés de pommes à cidre.

GRIP. Rapine. I, 29.

GRISEGONNELLE. Gonnelle (cotte) grise. II, 178.

GROIN (COUP DE). Embrassade. — FAIRE LE GROIN. Faire mauvaise mine. I, 134.

GROSSERIE. Grossièreté. II, 107.

GRUE DE VELOURS. (?). I, 232.

GUERRE (TOUR DE VIEILLE). Bon tour. II, 78.

GUET D'APRÈS MINUIT (ÊTRE DU). (?). II, 91.

GUEULE (ARTILLERIE DE) Victuaille. I, 144. — MOT DE GUEULE. Mot déshonnête. II, 79.

GUEVE. Gueuse. (?). II, 145. « Guefveux : m. eufe : f. Plashy, flashie; alfo, be plashed. »

GUINCHANT, Tournant. I, 45.

GUITERNE. « On a dit autrefois *guiterne* pour *guittare* ou guittère. » (Trévoux). I, 255.

HACQUEBUTE. Arquebuse. II, 32.

HAGUILLANNEUF. Au gui l'an neuf. I, 169.

HALLEBOTTÉE. Grappillée. Au sens libre. I, 42.

HALLEBRENÉ. Souillé. II, 147.

HANICROCHEMENT. Accrochement, attache. I, 42.

HANICROCHER. Accrocher, attacher. I. 42.

HANTEMENT. Hantise. II, 221.

HARDEAU. Gars. I, 163.

HARDELLE. Jeune fille. I, 167.

HAUF! Interjection. I, 18, 19.

HAUSSE-BEC. Plaisanterie. I, 255.

HAUT (GAIGNER LE). S'enfuir. I, 13; II, 53.

HAUT (JOUR), HAUTE HEURE. Tard. I, 227, 228, 249.

HAUT A LA MAIN. Hautain. I, 96; II, 155, 173.

HAUT LE BOIS (FAIRE). Bien boire. I, 95.

HAUT LES BRAS! « Haufſez vous, rengez vous. » *(Cur. fr.)* II, 134.

HAUTESSE. Prétention. I, 127, 204.

HAUT-LOUER. Louer hautement. I, 160, 223; II, 45.

HAY AU BOUT. « Quelque chose de plus. » *(Cur. fr.)* I, 211.

HEE. Interjection. I, 221; II, 121.

HEHEN. Interjection. II, 141.

HERBE AU CHARPENTIER. I, 46. Cotgrave cite sous cette appellation générale plusieurs plantes, telles que: prunelle, oingtercule, sanicle, buglosse, plantain, mille-feuille. Cette dernière porte particulièrement le nom de: *Herbe militaire, à la coupure, au charpentier,* à cause de ses propriétés vulnéraires.

HERCISCANDE. A partager. II, 46. Du gérondif du verbe latin *Hercisco.* V. *Famillie.*

HERS. Hoirs. I, 140.

HERSOIR. Hier soir. I, 223.

HÉTÉROCLITES. II, 160. V. *Résolu.*

HIÉROGLIPHE. Hiérogliphique. II, 108.

HIÉRONYME. Couvent de l'ordre de Saint-Jérôme. II, 215.

HIPOCRITÉ. Faux. I, 128.

HIRAIGNE, HYRAGNE, HYRAIGNE, IRAGNE. Araignée. I, 44, 48, 51, 202.

HOLA (FAIRE LE). Se lamenter. I, 177.
HOMME. V. *Bon*.
HONTOIER, HONTOYER. Avoir honte. I, 211, 261; II, 51.
HOON. Interjection. II, 172.
HORI HO. Huhau. I, 148. V. *Dy ay*.
HOSTE (RIS D'). Rire feint, intéressé. II, 77.
HUET. Sot. I, 26; II, 29.
HUGE. Huche, mée. I, 163. V. *Met*.
HUGUE. Coffre. I, 42.
HUIS DERRIÈRE. Au sens libre. I, 189.
HUIS-OUVERTS (A). Publiquement. I, 98, 174.
HUR LE GAY. « Soundly uhitled, througly tipled, that hath ſeene the devill. » II, 145.
HUY. Aujourd'hui. II, 163.
HYPOTICAIREMENT. Hypothécairement. II, 69.
HYRAGNE, HYRAIGNE. Araignée. I, 51. V. *Hiraigne*.

ILLEC. Là. I, 12, 160.
IMAGINAIREMENT. En imagination. II, 69.
IMPORTUNEMENT. Importunité. I, 134.
IMPRESSION (DE NOUVELLE). Fait depuis peu. I, 225.
IMPRIMÉ. « Yvre. » *(Cur. fr.)* II, 101.
INCARNATION. Au sens libre. I, 235; II, 10.
INCONSULTÉMENT. Inconsidérément. I, 6.
INDISPENSABLE. Dont on ne peut avoir dispense. I, 94.
INDISPOSÉ. Mal disposé. I, 9.
INDISSOLUBLE. Insoluble. II, 108.
INDIVIDU. Indivisible. II, 4.
INFORMER. Former, nourrir. II, 52.
IN GAMBE. Alerte. I, 201. V. *Gambe*.
INSTITUER. Élever. II, 52.
INSTITUT. Conduite. I, 6.
INSTITUTION. Éducation. II, 82.
INSTRUIRE. Mettre en état. I, 42.
INSTRUMENT (L'). Au sens libre. II, 5, 91.
INSTRUMENTAIRE (TÉMOIN). Au sens libre. I, 251.
INSTRUMENTAL (MANCHE). Au sens libre. II, 146.
INTELLECTE. (?). I, 107.
INTENTION (DROITE). Au sens libre. II, 9.
INTERLOQUER (V. n.). Parler quand un autre parle. I, 209.
INTERROGUER. Interroger. I, 47.
INTERSIGNE. Preuve, symbole. I, 78, 93; II, 51, 183.
INVENTION SAINTE-CROIX

(L'). Moyen d'avoir de l'argent. I, 62.

IRAGNE. Araignée. I, 202. V. *Hiraigne.*

ISNEL. Vif. II, 39.

ISSIR. Sortir. I, 109; II, 187.

ISSUE. Sortie. I, 61, 262; II, 58, 189.

ITALIENISÉ. Devenu italien. I, 165.

JA. Déjà. I, 14, 71; II, 111.

JALLÉE. Jattée. I, 185.

JAN. Cocu. I, 22, 24.

JAQUET. Mercenaire, flatteur. I, 218.

JETTEUR. Celui qui jette. II, 174.

JETTON. Rejeton. II, 190.

JEU (FAIRE LE). Engager. II, 102.

JOUANT. Acteur. I, 16.

JOUEUR DE PLAT DE LANGUE. Parleur. I, 170.

JOURNAL. Mesure de terre. I, 79.

JOURNÉES. Menées. I, 34, 151.

JOUXTE. Conformément à. I, 257; II, 84.

JOVEIGNEUR. Puîné. I, 274.

JOYAU. Récompense. II, 86.

JUGE A CROCHET. Juge retors. I, 209.

JUSTICE. Gibet. I, 135. — BASSE JUSTICE. II, 105. V. *Éxécuteur.*

LABOUREUR DE NATURE. Au sens libre. I, 189; II, 91.

LAIDURE. Laideur. II, 104.

LANGARD. Bavard. I, 227.

LANTERNOIS. Pays des lanternes. I, 208.

LARCINER. Dérober. I, 263.

LARD (FROTTER SON). Au sens libre. II, 4.

LATIN (ÉCOLIER). Beau parleur. II, 23.

LATINE (MARCHANDISE). De bon débit. II, 46.

LATINER. Traiter en latin. I, 196.

LAVER (V. n.). Se laver les mains. I, 36, 233.

LETABOND. Joyeux. I, 254.

LETANIE. Litanie. I, 255; II, 105, 171.

LETRIN. Lutrin. I, 201.

LEUTH. Luth. I, 8, 12.

LIBRAIRIE. Bibliothèque. II, 86.

LICE. Place d'armes. II, 159.

LICENTIÉ DE (ÊTRE). Avoir la liberté de. II, 5, 78.

LIEMENT. Joyeusement. I, 266.

LIEVE (ELLE). Elle lève. I, 25.

LIGENCE. Obligation lige. II, 177.

LOGE QUI PEUT (UN). Se dit de soldats entrant dans une ville, chacun prenant

le premier logement qu'il trouve. I, 168.

LOIGNET. Loin. I, 221.

LOMBARD (PATIENCE DE). Patience forcée. I, 157.

LONG (FAIRE LE). Agir lentement. II, 112, 149.

LONG-BOYS. Pique. II, 194.

LONGUEMENT. Longtemps. I, 195.

LOUAGER. Donné à louage. II, 110.

LOUP. Ulcère rongeant. I, 256.

LOURDOIS (EN SON). Rustaudement. I, 9.

LOYAUMENT. Loyalement. II, I.

LOYER. Récompense. II, 87.

LUC RENVERSÉ. Cul. I, 189.

LUICTE. Lutte. I, 31.

LUICTER. Lutter. I, 31.

LUICTEUR. Lutteur. I, 31, 32.

LY. Le. II, 11.

MADAMOISELLE. Mademoiselle. I, 69, 127.

MAGISTRAT. Magistrature. I, 175, 235; II, 197.

MAIL. Tramail. (?). I, 159.

MAIN MISE (GENS DE). Gens qui prennent. I, 215.

MAISTRISER. Traiter de maître. II, 44.

MALAISÉ. Souffrant. I, 235.

MALAISER. Ennuyer. I, 7.
— SE MALAISER. Se gêner. I, 46.

MALEGRACE. Mécontentement. I, 87.

MAL-TALENT. Mauvais sentiment. II, 10.

MANANDA. Serment de femme. I, 42; II, 134, 172.

MANCHE. II, 160. Bras de mer, aile d'armée, de bâtiment. Ici, côté d'une place sur laquelle s'élevaient les Halles.

MANGE-CHAIR. Qui mange la chair. II, 58.

MANGER AU CHIEN ET AU CHAT (DONNER A). Pratiquer largement l'hospitalité. II, 70. — MANGER SON PAIN EN SON SAC. Se dit d'un avare. I, 68.

MANOTTES. Menottes. I, 259.

MANQUINAGE. I, 46. « Manequinage. Anticke ingravery, or carving, in wainſcot, or ſtone-worke. »

MAQUEREAU (adj.). Lascif. II, 32.

MARBANDUS (JAMBE). (?). I, 256.

MARC (A POIDS DE). Suivant la convenance. I, 178.

MARCADE (DANSE). Danse macabre. I, 162.

MARCHAND MÊLÉ. Homme qui fait de tout. I, 142.

MARCHANDEAU. Petit marchand. II, 126.

MARCHANDER. Trafiquer. I, 35; II, 158.

MARCHANDIE. Marchandise. I, 158; II, 2, 46, 90, 120, 132.

MARCHÉ (PAR LE). Pardessus le marché. I, 190.

MARCHES (BASSES). Acte sexuel. II, 4, 144.

MARGOT (JUMENT). II, 40. Cavallo que se infrena por el rabo (Oudin. Refranes, Paris, 1605, p. 162). Un navire, ici par extension, la mer qui le porte et qui obéit au frein du gouvernail.

MARION. II, 114. V. *Robin*.

MARMITEUX. Honteux. I, 63.

MARMOTTEMENT. Marmottage. II, 216.

MARTINET. Externe de collège. I, 170.

MARTROUERE. Cercueil. I, 222.

MARTRUGALLE. Danse de Provence. I, 267.

MASCAUT. Magot. I, 178.

MASQUARADER. Faire des mascarades. II, 118.

MAUCLERC. Mauvais clerc. II, 178.

MAUDISSON. Malédiction. I, 215.

MAUGRÉ. Mauvais gré. II, 92.

MAU-JOINT. Mal joint. Au sens libre. II, 143.

MAUTAILLÉ. Mal taillé. I, 126.

MAU-TEMPS. Mauvais temps. I, 236.

MAY. Moi. I, 140.

MAZ. Mas, petite métairie. I, 35.

ME. Ma. I, 140.

MÉNAGE (PET DE). Accompagné de matière. I, 246. — PETIT, MENU MÉNAGE. Objets de ménage. I, 149, 175. — REMUER LE MÉNAGE. Au sens libre. I, 183.

MÉNAGER (V. n.). Faire ménage. II, 153.

MENDICANT. Mendiant. I, 76, 242.

MENUAIL. Menuaille. I, 49.

MERCADANT. Marchand. II, 124, 130.

MERLESSE. Femelle du merle. II, 121.

MERQUE. Marque. I, 223, 233.

MERQUER. Marquer. I, 233; II, 175.

MESCONTER. Compter à tort. II, 41.

MESGNIE. Ensemble de tous ceux qui composent la maison. I, 110. — A PRIVÉE MESGNIE. En particulier. I, 236.

MESHUY. Aujourd'hui; ce jour-là. I, 94; II, 152.

MESMEMENT. Surtout. I, 11.

MESPRENDRE (V. n.). Commettre une faute. I, 246.

MESTIER. Besoin. I, 90; II, 100.

MESTIF. Métis. I, 86.
MET. Mée. I, 42, 164. V. *Huge*.
MÉTRIFIÉ. Mesuré. I, 256.
METTRE. Mètre, vers. I, 255.
MEUR. Mûr. — EN AVOIR DES PLUS MEURES DU PANIER. Être traité comme on le mérite. I, 17. — EN DIRE DE VERTES ET DE MEURES. Mêler le faux et le vrai. I, 9.
MEURDRE. Meurtre. I, 212.
MEURDRIER, MURDRIER. Meurtrier. I, 111; II, 16.
MEURDRIR. Meurtrir. I, 253.
MEURTRIER. (?). II, 44.
MIGNARDERIE. Mignardise, ornement, I, 47.
MINE. « Mesure de graines, du poids de çant dix liures, anuiron. » (Monet.) I, 135.
MINIÈRE. Minerai, mine. II, 36.
MINUTER. Observer par le menu. I, 164.
MIRANDE. Admirable. I, 104.
MODALEMENT. En mesure, gravement. II, 14.
MOIENNÉ. Qui a des moyens, de la fortune. I, 220; II, 225.
MOIENNEUR, MOYENNEUR. Médiateur. I, 85, 126; II, 209.
MON. Particule affirmative, hors d'usage. V. *C'est, Savoir*. I, 54, 193; II, 63.
MONDICATIF. Au fig. Qui purifie. II, 6.
MONSIEUR. — MONSIEUR DE TROIS AU BOISSEAU, OU DE TROIS A UN ESPÉE. II, 95. « A thread-bare, ſingle-ſoled, courſeſpunne, gentleman. » — MONSIEUR DE NON SUNT. « Un chaſtré. Le vulgaire le prononce *nonſon*. » (*Cur. fr.*) I, 251. — MONSIEUR SANS QUEUE. I, 177. « Le maiſtre d'vne maiſon, parce qu'on l'appelle Monſieur ſans addition, que le vulgaire nomme queüe. » (*Ibid.*) V. *Queue*.
MONSTIER. Moutier, monastère. I, 238.
MONSTRE, MONTRE. Revue, examen. II, 33, 79, 126.
MONT (A). En haut. I, 212.
MONTRE. Échantillon, menu morceau. II, 28.
MORD. Mordu. II, 194.
MORFIER. Manger avidement. I, 36.
MORNÉ. II, 31. Épointé.
MORTAISE. Au sens libre. I, 25; II, 138.
MORTUAIRE. Enterrement. II, 70, 151.
MOT. Motus. I, 241; II, 173. V. *Gueule*.
MOT FRANÇAIS (LE PETIT). Démenti. I, 232.
MOULINIER. Meunier. I, 180.
MOUNIER. Meunier. I, 167.
MOUT. Très. I, 173.

MOYENNEUR. V. *Moienneur.*

MUE (GARSE EN). (?). II, 60. « *Il eſt en muë,* i. il ſuë la vérole. » *(Cur. fr.)*

MURDRIER. Meurtrier. I, 111. V. *Meurdrier.*

MUSCLEUX. Musculeux. I, 32.

MUSNIER. Meunier. I, 25.

NASQUIR. Naître. II, 197.

NATIVITÉ. Lieu de naissance. I, 140.

NAVETTE (JOUER DE LA). Au sens libre. II, 4.

NAVIGER. Naviguer. II, 199.

NAZARDER. Parler du nez. I, 222.

NE. Ni. I, 13, 23.

NÉGOTIATEUR. Négociant. II, 131.

NÉGOTIATION. Négoce. I, 83.

NEIGE (QUESTION, MONSIEUR DE). Sans valeur. I, 61, 242.

NERF-FÉRU. Frénésie. I, 207.

NERME. Objet sans valeur. I, 269.

NEZ (SE HAPPER AU). Reconnaître sa faute. I, 157. — LAVER LE NEZ. Laver la tête. I, 141.

NIAISETÉ. Niaiserie. I, 157.

NIORT (PRENDRE LE CHEMIN de). Nier. II, 20.

NOC. Baquet, auge, gouttière. — NOC A L'ENVERS. « Con. Turned backward (as our Tnuc) to be the leſſe offenſive to chaſt eares. » I, 189; II, 2.

NOIRET. Diminutif de noir. II, 117.

NON SUNT. I, 251. V. *Monsieur.*

NOSSIEURS. Nos juges. I, 69.

NOUER AU BOUT DE L'AN LES DEUX BOUTS DE SA SERVIETTE ENSEMBLE. Joindre les deux bouts. II, 70.

NOURRIR. Éduquer. I, 126, 233; II, 52, 82, 144.

NOURRITURE. Éducation. II, 25, 82, 118.

NOUVELET. Jeune, nouveau. II, 23, 67.

O. Avec. II, 15, 23.

OBLIER. Oublier. I, 45.

OCCASIONNÉ (ÊTRE). Avoir une cause. II, 114.

OCIEUX. Oisif. I, 52.

ŒUFS. AVOIR SES ŒUFS DE PASQUES A TOUTES RESTES. Avoir pleine satisfaction. I, 185. — PRENDRE QUELQU'UN SUR LES ŒUFS. Le prendre sur le fait. I, 26.

OISON COIFFÉ. Femme. II, 121. V. *Coiffé.*

ONC, ONCQUES. Jamais. I, 27, 32, 93.

OPINIABLE. Sur quoi on peut avoir une opinion. I, 269.

OST. Armée. I, 228.

OTTROIER. Octroyer. I, 173, 187.

OUAY. Interjection affirmative. II, 106.

OUTU. Foutu. I, 104.

OVALE. Au sens libre. I, 103.

PAIN.— SAVOIR PLUS QUE SON PAIN MANGER. Être savant. II, 160. — FAIRE LE PETIT PAIN. Vivre chichement. I, 143, 214. — ÊTRE A PAIN ET A POT. Vivre ensemble. I, 22. V. *Pot.*

PAIR. II, 38. V. *Couche.*

PAÏS (TIRER). Aller, avancer. I, 14.

PALLE. Pelle. I, 40.

PALLE VA OLU. Parle à celui-ci. (?). I, 120.

PANNIER. Caisse. I, 73.

PAQUET. FAIRE SON PAQUET A UNE FEMME, MESLER SES PAQUETS. Faire l'acte charnel. II, 2, 4.

PAREMENTER. Orner. I, 110; II, 91.

PARIS. I, 249. V. *Prendre.*

PARLER AVEC LES GROSSES DENTS. II, 34. V. *Dents.*

PAROLE FAIT LE JEU (LA). II, 102. V. *Jeu.*

PARONNE. Collier de tresses en roseaux dont on harnache les chevaux. I, 46.

PAR SOUS. Par-dessous. I, 69.

PARSUS (AU). Au surplus. I, 30, 90.

PARTIE (SANS). Sans adversaire. II, I.

PARTIR. Répartir. I, 229.

PASSAGES (FAIRE DES). Faire des tours, des traits. II, 139.

PASSE-PAR-TOUT. Au fig. II, 73.

PATÉ. Pattu. I, 132.

PATIENCE. I, 157. V. *Lombard.*

PATIENTER (V. a.). Supporter. II, 71.

PAUVRETÉ. Parties sexuelles. II, 39.

PEAUTRAILLE. Racaille. I, 204.

PECHANT. Peccant. I, 74, 116.

PÈLERIN (Adj.). De voyage. II, 80.

PENADER. Caracoler. I, 260.

PENDANT (S'EN ALLER PAR LE). Être en danger de pendaison. I, 99, 209.

PENDRE. Attribuer. II, 164.

PÉNITENTIAL. Pénitentiel. II. 3.

PENNACHE. Panache. II, 159.

PENNAGE. Plumage. I, 15.

PERCHE (SE BATTRE A LA). II, 136. « On dit proverbialement, ſe battre à la *perche,* pour dire, ne ſe faire pas grand mal, non plus que des oiſeaux qui ſont attachés ſur la *perche. Eminus pugnare.* » (Trévoux.)

Péremptoire (Subst. f.). Exception qui emporte la péremption de l'instance. I, 100, 147; II, 23.

Pet. V. *Ménage*. I, 246, et *Romipeter*, I, 236.

Petit. Peu. I, 20, 32; II, 132.

Peur de Saint-Valier. II, 24. On dit en proverbe: *Fièvre de Saint-Valier.*

Physical. Physique. II, 62.

Piaison. (?). « A bibbing, immoderate drinking. » II, 160.

Picher. Pichet. I, 47.

Pie, Pié. Pied. II, 144. V. *Fer*.

Pieça. Il y a du temps. I, 71; II, 150.

Pied (Au). En route! I, 157.

Pied de veau (Faire, trousser le). Faire des révérences. I, 175; II, 137.

Pierre (Remuer toute). Employer tout moyen. II, 81.

Pierrette en son soulier (Avoir). Avoir un embarras. II, 120.

Pigeon. Dupe. I, 177. — Pigeon de palette: « Rough-footed dove. » I, 132.

Piller patience. Prendre patience; de l'italien *Pigliare patienza*. I, 29, 157; II, 129.

Pimpeloter. Ajuster. I, 42.

Pipée (Faire bonne). Faire bonne mine. I, 69; II, 109.

Piperesse. Enjoleuse. I, 81.

Pipet. Pipeau. II, 90.

Pique (Branler la). Manier la pique comme un piquier. I, 56.

Pique-papier. Gratte-papier. II, 159.

Pistole. Pistolet. I, 97.

Pitié (En). Piteusement. II, 9.

Place marchande (En). En lieu public, commode. I, 189.

Plagues. Plaies! interjection. I, 18.

Plaidasser. Courir les procès. I, 152.

Plaidoier. S'amuser à plaider. I, 84.

Planté (A). A foison. I, 222.

Platelée. Platée. II, 28.

Plorard. Pleurard. II, 79.

Plorer. Pleurer. I, 192; II, 113.

Plumail. Plumet. II, 159.

Pochon. Poche. II, 65.

Poetastre. Mauvais poète. II, 70.

Point (Au petit). Minutieusement. I, 84.

Poisant. Pesant. I, 249.

Poiser. Peser. II, 194.

Poisson d'avril. Maquereau. I, 93, 183.

POMPETTE. Bouton. I, 278.
POPULAS. Populace. II, 79.
PORTE-CORNETTE. Cornette. II, 114.
PORTUGAISE. Grosse pièce d'or frappée en Portugal. I, 99.
POT. I, 22. « *Estre à pot & à feu,* ou *à post & à rost avec une personne, i.* demeurer ou estre pour l'ordinaire avec quelqu'vn. » *(Cur. fr.)* V. *Pain.*
POUCES A LA CEINTURE (LES). Négligemment. II, 57.
POULCÉE. Longueur d'un pouce. I, 45.
POULIN SELLÉ, BRIDÉ. Poulain, bubon franc. II, 145.
POULTRON. Maraud. I, 103.
POUREUSE. Peureuse. I, 25.
POURFILER. Entremêler de tissures. I, 202, 207.
POURJECTER. Projeter. I, 28.
POURMENER. Promener. II, 52, 118.
POURMENOIR. Promenoir. II, 212.
POURPENSER. Méditer. I, 16, 160.
POURPOINT (MIS EN). Ruiné. I, 101.
POURTRAIRE. Portraire. I, 93, 237.
POURTRAIT. Représentation. II, 110.
POUVRE. Pauvre. I, 26, 28, 36.
POUVRET. Pauvret. I, 40, 49.
POYVRÉ. Vérolé. II, 92.
PRACTICIEN, PRATICIEN. Homme de loi. I, 61, 76.
PRAGMATISER. Arguer. II, 77.
PRARIE. Prairie. I, 44.
PRATICQUE. Procédure. I, 63.
PRELINGER (SE). I, 249. « Prelingant : m. A boasting asse, proud coxcombe, stately gull. »
PRELIRE. Lire d'abord. I, 3.
PREMIER. Premièrement. I, 52, 201.
PREMIÈRE. Prime. II, 60.
PREMIÈRE QUE. Avant. I, 223.
PREMIS. Préalablement admis. II, 96.
PRENDRE PARIS POUR CORBEIL. Se méprendre. I, 249.
PREUDE. Sage. I, 22, 25, 80.
PRIME. Premier. I, 8.
PROBATION. Preuve. I, 25.
PROCONIME. Pour *Copronyme.* II, 178.
PROD'HOMME. Prud'homme. II, 149.
PRODITOIREMENT. Traistreusement. I, 96.
PROPHYRE. Porphyre. I, 45.
PROTENOTAIRE, PROTH-

NOTAIRE. Protonotaire. I, 69, 107.

PROTROUVER. Intéresser. I, 91.

PROUVE. Preuve. I, 219.

PROVIDADOUR. Pourvoyeur. II, 24.

PSALME. Psaume. I, 271; II, 194.

PUCE. I, 247. V. *Charmer*.

PUIS. Depuis. I, 109; II, 195.

PUR ET A PLEIN (A). Pleinement. II, 41.

QUANT ET QUANT. En même temps, aussitôt. II, 6, 66, 181.

QUANTON. Coin. I, 33.

QUANTS. Combien de. II, 175.

QUASIMODO. Au sens libre. I, 103.

QUASSE. Cassée. I, 37.

QUENAILLE. Canaille. I, 42.

QUENOILLE. Quenouille. I, 24, 248.

QUENOUILLE (SUBJET A LA). Assujetti par sa femme. II, 121.

QUERELLÉ. Contesté. II, 178.

QUÉRIGNAN. I, 45. On nomme aujourd'hui *Quérinan* un granit de Languédias (Côtes-du-Nord).

QUERRE. Querir, prendre. I, 188.

QUEUE (MADAME, MADAMOISELLE, MONSIEUR SANS). « Vos mots n'ont point de queüe, i. vous estes inciuil en parlant, vous respondez simplement sans y adioûter *Monsieur* ou *Madame*, etc. » *(Cur. fr.)* I, 177; II, 216. — Jeu de mots. I, 26.

QUEYTAINE. Capitaine. II, 159.

QUITTER (LE). Céder. II, 155.

RABAIS. Abaissement. I, 28, 233.

RAGE (QUE). Qu'à merveille. I, 22.

RAILLARD. Plaisant. I, 220, 238; II, 93.

RAISIBUS. Rasibus. I, 27.

RALLEMENT. (?). L'édition de 1587 donne *reiglement*. II, 157.

RAMINAGROBIS (FAIRE LE). Faire l'entendu, le seigneur. I, 178.

RAMPEAU (DROIT DE). I, 250. « A privilege, or power, to lecher. »

RATEAU (MÉCONNAÎTRE LE). (?). I, 55.

RATOUERE. Ratière. I, 41, 64.

REAFFLE (LE). Le Diable. II, 39.

RÉALE. Réal, petite monnaie d'argent espagnole. I, 63.

RÉAUMENT. Réellement. II, 49, 226.

REBRASSÉ. Qui a les man-

ches retroussées, gaillard. I, 31, 140, 192; II, 62.
RECUEILLIR. Accueillir, recevoir. I, 141; II, 60, 144.
REFRAICHIR (SE). Se reposer. II, 170.
REFRAISÉ. Porteur de fraise, élégant. I, 207.
REGARGER. (?). Les éditions de 1587 et 1597 donnent *regardé*. I, 176.
REILLEMENT. Régiment. II, 159.
REMBARRER. Enfermer, fermer. I, 21, 42.
REMERQUER. Remarquer. I, 82.
REMUSSEAU. Écheveau. I, 254.
RENARD. I, 258. V. *Crier*.
RENAUD (DIRE EN SON). Parler du nez. I, 222.
RENFERRER. Remettre aux fers. I, 259.
RENVOI. I, 69. V. *Corde*.
RÉPÉTER. Réclamer. I, 29.
RÉPLIQUER. Recommencer. I, 104.
REPOSADE. Repos. I, 230.
REPRINSE. Reprise. I, 52.
REPROCHER. Récuser. II, 37.
RÉPUGNER (SE). Être en désaccord. II, 83.
RESCRIRE. Récrire. I, 89; II, 180.
RÉSIDENCE. Résidu. I, 250.
RÉSOLU COMME PIHOURT EN SES HÉTÉROCLITES. Se dit, depuis ce conte, d'un homme qui parle à tort et à travers de ce qu'il ne connait pas. II, 160.
RÉSONNANTEMENT. Avec résonance. I, 261.
RESPECT. Égards. II, 98.
RESSENTIR. Sentir. II, 6.
RESTAT (Subst.). Reste. II, 77.
RESTES (A TOUTES, A BELLES). Fortement, fermement. I, 18, 215, 247.
RÉSUMPTIF. Fortifiant. I, 117.
RETRAIEUR. « A redeemer, a fetcher or drawer back of. » II, 133.
REVERS. Parade. I, 183.
REVERSER. Renverser. I, 168.
REVERSION. Retour. I, 72.
REVOL. Nouveau vol. I, 228.
RIEN ENTRE DEUX PLATS (UN). Rien du tout. I, 269.
RIME. Pièce de vers, poésie. I, 38; II, 96.
RIOTTEUX. Querelleur. II, 78, 225.
RIS. Rire. — RIS DE CHIEN. Rire faux. I, 198. — V. *Hoste*. II, 77.
ROBIN DE SES FLÛTES (IL SOUVIENT TOUJOURS A). On se souvient toujours de ce qui touche ou importe. I, 257. — ROBIN TROUVERA TOUJOURS MARION. II, 114. « Robin a trouvé Marion. Jack hath met with Gill; a filthy knaue with a fulsome queane. »

ROELLE. Roue, roulette. I, 51.

ROET. Rouet. I, 33.

ROMIPETER. Aller à Rome. I, 236.

ROOLET. Papier en forme de banderole. I, 237.

ROUARD. Homme de justice qui roue les condamnés. I, 229.

ROUE (CHEVAUCHER, ÉPOUSER UNE). Être roué. I, 213.

ROUGET (POMME DE). Grosse pomme ronde bonne pour le cidre. I, 16.

ROUILLER. Rouler. I, 33, 51.

RUADER. Lancer des ruades. I, 132.

SABLÈRE. SABLIÈRE. I, 45.

SACERDOT. Prêtre, I, 120; II, 112.

SAILLIE. SORTIE. I, 11.

SAINT-MATHURIN (MALADIE). Folie. I, 207; II, 156.

SALUTA LIBENTER (UN). L'homme qui salue volontiers, mais tout indifférent. II, 76.

SALUTATIF. Obséquieux. II, 6.

SALVATIONS. Dernières écritures d'un procès. I, 65.

SANGLES (EN AVOIR PRÈS DES). Être sanglé, en tenir. I, 13.

SANGLOT. Caillot. I, 121.

SANGLOTIN. Jeune sanglier. II. 150.

SANGUINAIRE. Sanguin. I, 115, 196.

SAPIENCE. Sagesse, finesse. I, 237, 258; II, 173.

SARBATEINE. Sarbacane. I, 42.

SAUGE (FEUILLE DE). Au sens libre. I, 185.

SAULT. 3e pers. ind. prés. de *saillir*. I, 25.

SAUT. Assaut. I, 271.

SAVOIR MON (A). A savoir. I, 193.

SECONDER. Égaler. II, 44.

SECOUADE (BARBE). Barbe secouée, comme dans l'estrapade. I, 176.

SECRET ORIENTAL (LE). Éteindre une chandelle en la renversant la flamme en bas. I, 246.

SEIGNEURIER, SEIGNEURIR. Être le maître, dominer. I, 101; II, 107.

SEILLON. Sillon. I, 192, 228.

SEMBLANCE (A LA). Comme. I, 82.

SEMBLER. Ressembler. II, 225.

SEPONNEMENT. Séparation, isolement. I, 255.

SEQUENIE. II, 147. « A frock, or loose jacket of canvas, open before, and worn by porters, etc. over the rest of their apparrell. »

SERENETÉ. Sérénité. II, 221.

Serrer. Amasser. ii, 147.
Serviette. ii, 70. V. *Nouer*.
Sesquipédale. Long d'un pied et demi, très long. i, 256.
Seu. Sureau. i, 149.
Si. Ainsi. i, 33.
Sifflard. Siffleur. i, 256.
Signer. Épouvanter. ii, 189.
Significavit (Subst.). Monitoire de la Cour de Rome. i, 248.
Singe. i, 247. V. *Fièvre*.
Soëve. Fém. de *Soëf*. Suave. ii, 49.
Solacieux. Gracieux. ii, 104.
Solatier (Se). Se réjouir. i, 47.
Sold. Sou. i, 92.
Soldat (Adj.). Soldatesque. i, 231.
Solier. Soulier. i, 19.
Somme. En somme. i, 16, 55, 269.
Sonner. Jouer d'un instrument. ii, 46, 131.
Sonnet. Pet. i, 246.
Sonneur. Joueur d'instrument. i, 260; ii, 67, 90, 151.
Sorti. Assorti. ii, 46.
Soubriquet. Sobriquet, sentence, proverbe. i, 88; ii, 15, 160.
Soucieur. Chercheur. ii, 82.
Souffleur. Alchimiste. i, 161.
Souffrance. Tolérance. ii, 53.
Souldart. Soudart. i, 39.
Soulde. Solde. i, 39; ii, 23.
Soule. Jeu de balle, de boule; fête. i, 167.
Souloir. Avoir coutume. i, 68, 165.
Soupier. Mangeur. i, 230.
Spagirique, Sparigique. Alchimiste. i, 159; ii, 44. « Spargirique : com. An alchymist. »
Spermatiser. Éjaculer. ii, 30.
Spondant. Pour *spondent* (on promet), premier mot de l'extravagante de Jean xxii, contre les alchimistes. ii, 108.
St. Silence! ii, 172.
Standelle. Danse anglaise. i, 267.
Subjoindre. Ajouter. ii, 4.
Subler. Siffler. i, 140.
Submettre. Soumettre. ii, 47, 101.
Subministrer. Suggérer. i, 96.
Submission. Soumission. ii, 177.
Substraction. Soustraction. i, 55.
Succéder. Arriver. i, 91.
Suffrages. Prières. i, 37; ii, 42.
Superfice. Superficie. ii, 34, 101.
Supernuméraire. Au-

dessus du nombre fixé. I, 243.

SUPÉROGATION. Surérogation. II, 2.

SUPERSCRIPTION. Suscription. I, 252.

SUPPLIER. Suppléer. I, 12.

SUPPOSER. Substituer. I, 199; II, 66.

SURIE. Jeu de mots avec *Suer* la vérole. I, 196.

SURVENIR. Subvenir. II, 39.

SUS. Sur. I, 67, 269; II, 33.

SYNDICAT. Censure. I, 269.

TABLE. Loi. I, 74.

TABLE RONDE. I, 190. « Open houfe-keeping; alfo, a merry meeting, or feafting together of friends, and allies; alfo, alittle round boord whereon the *Paftiffiers* carry their pies, and tarts from place to place. »

TABLIER. « Tablier de notaire. A scriveners shop, or booth. » — METTRE SUR LE TABLIER. Mettre sur le tapis. I, 224; II, 24.

TABORET. I, 42. « Tabouret. m. A pin-pillow, or pin-cafe; alfo, a cushion ftoole, or little low ftoole for a woman or child to fet on. »

TABOULLER. I, 42. « Tabouler. To knock loud and faft, like a cooper in the hooping of cask. »

TABOURDEUR. Tambourineur. Au sens libre. II, 2.

TABOURIN. Tambourin. I, 31, 237, 265.

TABOURINEUR. Tambourineur. I, 237; II, 30.

TABULATURE. Tablature. I, 237. Au sens libre. II, 146.

TABUSTER. Tarabuster. I, 37.

TAILLE. Taxe, convention. II, 178. — A LA TAILLE. A crédit. I, 223. — COCHER SUR LA GROSSE TAILLE. Faire de grosses dépenses. II, 60.

TAIT. Tect. I, 164.

TAMBOUR. Tambourin. I, 265.

TANDIS QUE. Tant que. I, 148.

TANT (SUR). Alors. II, 149.

TAXEUR. Taxateur. I, 69.

TÉMOIN INSTRUMENTAIRE. Testicule. I, 251.

TEMPESTATIF. Tempêtueux. I, 144. Au fig. II, 24.

TENANT. Avare. I, 215.

TENDRE AU LARRON. Aboutir au larron; l'occasion fait le larron. II, 143.

TÉNÉBRION. Lutin de nuit. I, 79.

TERRACÉ. Surélevé. I, 164.

TERREMOT. Tremblement de terre. II, 200.

TÊTE A DEUX TOUT D'UN COUP (COUPER LA). Satisfaire deux hommes. I, 184.

THÉORIQUE. Théorie. I, 197.

THÉRIACLE. Thériaque. I, 117.

THÉRIACLEUR. Vendeur de thériaque, charlatan. I, 269.

THÉSAURIER. Trésorier. II, 168.

TINEL. Domesticité. I, 121.

TIRANT. Vers. I, 44.

TIRASSE. Effort. I, 156.

TIRASSER. Tirailler. I, 192; II, 45.

TIRE-LINCEUL (JOUER A). Jouer à s'entre-tirer les draps du lit. II, 141.

TIRER DU BON, ET DE CELUI D'AUPRÈS LE MUR. Tirer du vin de derrière les fagots. II, 144.

TOQUE-SAINT. Tocsin. I, 259.

TORNER. Tourner. II, 72.

TOUAILLE. Nappe, drap. I, 47, 222.

TOUDE. (?). I, 47.

TOUNÉ. Étonné. I, 201.

TOUR. II, 78. V. *Guerre.*

TOURTEAU. Masse. I, 123.

TOUT. I, 71, 118. V. *Du.*

TRAC TRAC. I, 183. « Tout à trac. Plainly, roundly. »

TRAGUET. (?). II, 159.

TRAHISTRE. Traître. I, 94; II, 83.

TRAIN. Intrigue. I, 28.

TRAINÉE. Ruse. I, 207, 225.

TRANCHOUER. Tranchoir. I, 47.

TRANSUMPTER. Copier. I, 147.

TRAPE. Au sens libre. II, 49. V. *Embas.*

TRAVOIL. I, 42. V. *Travouil.*

TRAVOUIL. I, 42. « *Travouil ou Travouet.* Devidoire. » (Trévoux.) — I, 167. « *Travouil. m.* Rice, or, a turning reele. »

TREILLE. Grille. I, 66.

TRESCHAUSSER. Déchausser. I, 19.

TRESPAS (DROIT). Droit de passage. II, 161.

TRESSÉE. Oiseau de passage. I, 174.

TRIBALE. Foule. I, 107; II, 140.

TRIBALEMENT. Brimbalement. I, 259.

TRIBART. Au sens libre. II, 91.

TRIHORI, TRIHORY. Danse de Bretagne. I, 266, 267.

TRIOMPHAMMENT. Triomphalement. II, 153.

TRIPAUT. I, 190; II, 29.

TRIPIÉ. Trépied. I, 40.

TRONGNE. Trogne. II, 113.

TROTTE QUI MODE (A LA). Contre-petterie, pour: A la mode qui trotte. I, 225.

TROU (GENS QUI NE REGARDENT QUE PAR UN). Les religieux qui ne regardent que par le trou de leur capuchon. II, 7.

TUOIENT A SE FAIRE JOUER (ILS). Contre-petterie pour:

Ils jouaient à se faire tuer. I, 248.

Turelureau. (?). I, 278.

Turin. II, 60. V. *Gonin.*

Turquesque (adj.). Turc. I, 82.

Ubiquidité. Ubiquité. I, 257.

Umbilicaire. Ombilical. II, 3.

Une (En donner, En avoir d'). Jouer, être joué. I, 185; II, 158.

Unzain. Onzain, monnaie valant onze deniers. I, 40-41.

Utensile. Ustensile. I, 77, 249.

Vacation. Profession. I, 80; II, 74. Vacance. I, 81.

Vache de loin a lait assez. Ce qui est vu de loin paraît suffisant. I, 108. — Si la vache n'est tirée ordinairement, elle se tarit. Au sens libre. II, 144.

Valet. Garçon à marier, gentilhomme âgé de moins de dix-huit ans. I, 166.

Valeton. Petit valet. II, 134.

Valetté. Avili. I, 256.

Value. Valeur. I, 136.

Vasquine. Cotillon. I, 107.

Vaudement. (?). I, 148. Les éditions de 1587 et 1597 donnent *baudement,* gaiement.

Vaudoyeur. Sorcier. I, 13.

Veau. Faire le veau. Faire le sot. I, 126. — Faire le pied de veau. Faire la révérence. I, 175.

Veillois. Veillée. I, 163. V. *Filerie.*

Veloux. Velours. I, 97.

Venaison. Chair, graisse. Porter venaison : être en chair. Au fig. I, 176.

Vent (Au). Allez! I, 105. V. *Fouet* et *Vie.*

Venue. Attaque. II, 105.

Vérisimilitude. Vraisemblance. II, 162.

Verrière. Fenêtre. I, 241.

Verser. Renverser. I, 33.

Verte. Au sens libre (?). I, 26. V. *Vertu.*

Vertu Dienne. Juron. I, 14. V. *Dienne.* — Par la vertu de la verte. Juron. I, 26.

Vespériser. S'en tirer, se moquer. II, 15, 178.

Vèze. Cornemuse. I, 173.

Vicarier. Aller de l'un chez l'autre. II, 35.

Vie. En italien *Via,* en route! I, 105. V. *Andar* et *Fouet.*

Viedaze. Visage ou membre d'âne. I, 136.

Vilain (En son). De mauvaise humeur. I, 156.

Villannie. Vilenie. I, 32.

Villenaille. Racaille. I, 33.

VILLENOT. Rustaud. II, 127.

VIRADE. (?). II, 64. V. *Carte.*

VIRE-VOUSTER. Tournoyer. II, 156.

VIROLET. Au sens libre. I, 17.

VOIREMENT. Vraiment. I, 126, 250.

VOIS, VOYS (JE). Je vais. I, 17, 65.

VOISE, VOISENT. Aille, Aillent. I, 150, 196.

VOLANT. Ambulant. II, 22.

VOLTE. Danse de Provence. I, 267.

VOUGE, VOUSGE. Épieu de chasse. I, 41, 47, 221.

VOUSISSE (TU). Tu voulusses. II, 214.

VUIDE. Vide. I, 15; II, 107.

VUIDER. Vider. I, 87, 118; II, 55, 125.

VULGAL. Vulgaire. (?). I, 196.

YSSIR. Sortir. I, 48.

YVRONGNE, YVRONGNER, YVRONGNERIE. Ivrogne, ivrogner, ivrognerie. I, 24, 75; II, 95.





TABLE

APPENDICE.



Achevé d'imprimer

le cinq juin mil huit cent quatre-vingt-quatorze

PAR

ALPHONSE LEMERRE

25, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 25

A PARIS

II. 13..





BIBLIOTHÈQUE D'UN CURIEUX

Volumes in-12 écu, imprimés sur papier de Hollande.
Chaque volume : 5 fr. ou 7 fr. 50.

Les Odes d'Olivier de Magny. 2 vol.	10 »
Les Amours d'Olivier de Magny, avec notes, par E. Courbet, 1 vol.	5 »
Dernières poésies d'Olivier de Magny, avec notice et index, par E. Courbet. 1 vol.	5 »
Les Comptes du Monde adventureux, avec des notes, par Félix Franck. 2 volumes; chaque vol.	7 50
Les Nouveaux Satyres d'Angot l'Éperonnière, avec une notice et des notes, par M. Prosper Blanchemain. 1 vol.	7 50
La Satyre Ménippée, avec une notice et des notes, par Édouard Tricotel. 2 volumes; chaque vol. . .	7 50
Les Propos rustiques de Noel du Fail, avec des notes, par M. Arthur de la Borderie. 1 vol.	7 50
Histoire de la Conquête de la Nouvelle-Espagne, traduite de Bernal Dial del Castillo, avec une préface et des notes, par José-Maria de Heredia. 5 volumes; chaque vol.	7 50
Histoire d'un Voyage faict en la terre du Brésil, traduite de Jean de Léry, avec une introduction et des notes par Paul Gaffarel, professeur à la Faculté des lettres de Dijon. 2 vol.	10 »
Poésies de Passerat, avec notes, par Prosper Blanchemain. 2 vol.	10 »
La Marquise de Brinvilliers. Récit de ses derniers moments (manuscrit du P. Pirot, son confesseur). Notes et documents sur sa vie et son procès, par G. Roullier. 2 vol.	10 »
Les Œuvres poétiques de François Maynard, avec notice et notes par Gaston Garrisson. 3 v.; chaque volume	7 50
Les Œuvres de Louise Labé, avec notice, notes et Glossaire, par Ch. Boy. 2 vol.	10 »
Olivier Basselin et le Vau de Vire, avec notice et notes par A. Gasté. 1 vol.	5 »

Paris -- Imp. A. Lemerre, 25 rue des Grands-Augustins. 4.—5

